DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12590 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 23 JUILLET 1985

LES VIOLENCES D'AFRIQUE DU SUD

L'agitation persiste malgré l'état d'urgence

Fuite en avant

Incapable, malgré un arsenal répressif extrêmement développé, de faire régner l'ordre, le régime de l'apartheid a choisi la fuite en avant. Ce faisant, il s'enferme un peu plus dans cette spirale de la violence dont l'inefficacité a déjà été démontrée. Il ne peut pas y avoir de solution à long terme, dans ce pays où les Blancs représentent un sixième de la population si le système de la ségrégation raciale, dénoncé par l'ensemble de la communauté internationale, n'est pas remis en cause.

Le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, le sait bien, qui a, timidement, tenté, dans les limites imparties par une communauté afrikaner et une armée profondément conservatrices, d'améliorer un peu le « statu quo ». Le recours à l'état d'urgence sanctionne donc d'abord l'échec de sa propre politique.

Il y a un quart de siècle, à Sharpeville, c'est également en instaurant l'état d'urgence que le gouvernement de Pretoria avait tenté de contrôler une situation qui lui échappait. Il y avait eu soixante-neuf morts. Autant de martyrs.

Rien n'aurait-il donc changé ? A l'intérieur même de l'Afrique du Sud, les organisations anti-apartheid n'ont jamais été aussi agissantes, les troubles aussi généralisés. Jamais depuis vingt-cinq ans, Pretoria n'a été à ce point isolé sur le plan international. Pour la première fois, à Cradock, petite ville de la province du Cap, des diplomates français, canadiens, australiens, danois, suédois et norvégiens ont assisté aux obsèques de quatre militants anti-apartheid. Autre « première » significative : l'apparition dans le cortège du drapeau rouge du parti communiste sud-africain.

L'ambassade des Etats-Unis à Pretoria a envoyé un message aux veuves de ces quatre militants assassinés, réclamant des sanctions contre les responsables de ces meurtres. Les Etats-Unis, dont l'économie sud-africaine dépend pour une large part, n'ont toujours pas renvoyé à Pretoria leur ambassadeur, rappelé depuis le raid sud-africain au Botswana, le 14 juin dernier. Et le Congrès s'est prononcé pour des sanctions économiques signifiant par là que la politique de la Maison Blanche dite d'« engagement constructif » a fait la preuve de son inanité.

La France, dont le ministre des affaires étrangères s'est entretenu, en février dernier, avec M. « Pik » Botha, peut-elle se contenter d'agiter des sanctions destinées à prendre effet « dans les dix-huit mois » ?

Le régime sud-africain est aujourd'hui aux prises avec une violence qui échappe aux éléments noirs les plus modérés. Le prix Nobel de la paix, Mgr Desmond Tutu, lui-même s'inquiète de l'exaspération des jeunes qui pourraient bientôt « balayer » ceux qui, comme lui, prônent le changement par une voie pacifique. Le moment est sans doute venu d'accentuer les pressions sur les dirigeants de Pretoria, pour qu'ils agissent. Avant qu'il ne soit trop tard.

Le gouvernement sud-africain a décrété l'état d'urgence, le samedi 20 juillet, dans les trente-six districts du pays les plus touchés par les troubles dans les ghettos noirs. Depuis cette décision, 115 personnes ont été arrêtées et cinq Noirs ont été tués par la police sud-africaine. Depuis onze mois, les affrontements ont fait cinq cents morts.

De notre correspondant

Johannesburg. — « *Cette situation ne peut être tolérée plus longtemps, le gouvernement a fait preuve d'une extrême patience... La législation ordinaire est inadaptée pour permettre au gouvernement d'assurer la sécurité du public et le maintien de l'ordre. En conséquence, l'état d'urgence est proclamé dans certaines régions de la République* », a annoncé, samedi soir 20 juillet, le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, dans un discours solennel à la nation.

La mesure est entrée en vigueur le 21 juillet à 0 heure. Elle concerne au total trente-six districts judiciaires de la région de Johannesburg et de Port-Elizabeth, dans la partie orientale de la province du Cap.

Vingt-cinq ans après la tuerie de Sharpeville — au cours de laquelle soixante-neuf noirs avaient trouvé la mort, le 21 mars 1960, — qui avait conduit à l'instauration de l'état d'urgence, l'Afrique du Sud utilise à nouveau des pouvoirs d'exception pour tenter de mettre fin à des troubles qui, depuis le mois de septembre dernier, ont fait près de cinq cents victimes. Même en 1976, lors des événements de Soweto, qui avaient officiellement causé la mort de cinq cent soixante-quinze personnes, une telle mesure n'avait pas été prise.

Aujourd'hui, ce qui préoccupe davantage le pouvoir est le caractère endémique des émeutes, leur durée et surtout leur propagation à travers la presque totalité du territoire. « *Des actes de banditisme* » qui, selon les propos du président de la République, ont pris la forme « *de provocations, d'intimidation, d'incendie, d'agression inhumaine et même de meurtre* ». M. Botha assure qu'il sera mis fin à l'état d'urgence dans certains districts dès que le retour à la normale sera constaté. En revanche, celui-ci pourra être étendu ailleurs si la situation l'exige.

En vertu du Public Safety Act de 1953, l'état d'urgence peut être instauré pour un maximum d'une année mais peut être reconduit. Il donne des pouvoirs illimités à la police et à l'armée pour réprimer la contestation.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 2.)

CALME SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

La crise de la lire a été rapidement maîtrisée

Le calme était revenu, ce lundi 22 juillet, sur les marchés des changes après les remous provoqués par la chute de la lire.

La crise du Système monétaire européen, ouverte virtuellement à la veille du week-end avec la fermeture soudaine des marchés des changes italiens et la demande d'un réaménagement du SME, présentée par le gouvernement de Rome, se sera montrée si brève qu'elle n'a, pratiquement, pas eu lieu. Les partenaires de l'Italie se sont mis d'accord, dès samedi, pour ne pas modifier les parités de leurs monnaies respectives, obligeant les Italiens à dévaluer unilatéralement la leur, comme ils avaient dû le faire en mars 1981. Sans doute, par solidarité et pour faire une concession, ont-ils accepté de réévaluer de 2 % leur monnaie en même temps que la lire était dévaluée de 6 %, ce qui se traduit dans les modifications du cours de l'ECU exprimé dans les huit monnaies de la CEE.

La parité de la monnaie transalpine a bel et bien été abaissée de 8 %, ou plus précisément de 7,8 %, revenant à Paris, de 4,898 F pour 1 000 lires à 4,514 F pour 1 000 lires.

Lundi, en fin de matinée, la lire était échangée à 4,55 F (pour 1 000 lires) : elle n'a perdu que 1,3 % sur son cours de la valeur du week-end, tombé au plancher, il est vrai. Depuis le début de juillet, elle a, tout de même, fléchi de 5 % (9 % par rapport au début de l'année).

Quant au franc français, ébranlé quelques heures vendredi, lorsque les opérateurs redoutaient un ajustement par rapport au mark, après un *instant de flottement*, il s'est vite raffermi : le cours du mark, qui avait bondi jusqu'à 3,06 F, à la veille du week-end, est revenu à *3,0360 F*, comme auparavant.

Manifestement, l'« effet de domino » n'a pas joué au détriment du franc, comme l'avait fait, en février 1982, la dévaluation du franc belge, signe avant-coureur de l'« ajustement » de juin 1982.

Non seulement aucune pression ne s'exerce actuellement sur la monnaie française, mais les milieux financiers internationaux regardent d'un œil favorable le retour au quasi-équilibre de la balance des paiements en France, la diminution graduelle du rythme de l'inflation et les remboursements partiels de la dette extérieure, à quoi il faut ajouter, bien entendu, les taux d'intérêt élevés pratiqués à Paris, qui attirent irrésistiblement les capitaux étrangers.

(Lire nos informations page 25.)

UN SONDAGE SOFRES-« LE MONDE »-FRANCE-INTER

Les Français disent « oui... mais » à la procréation artificielle

Près de deux Français sur trois jugent positives les nouvelles techniques de reproduction artificielle, mais trois sur quatre estiment qu'elles doivent être réservées à des fins thérapeutiques. Les Français se prononcent, d'autre part, pour la gratuité des dons de sperme et contre la rémunération des mères porteuses. Enfin, il appartient, selon eux, aux médecins — et non au Parlement — de fixer, cas par cas, les règles applicables à ces pratiques.

Tels sont les principaux enseignements d'un sondage de la SOFRES, effectué pour le Monde *et* France-Inter, *sur les nouvelles techniques de procréation. Il s'agit là de la première photographie nationale sur un thème d'actualité et d'avenir qui, à l'initiative du gouvernement et du Comité national d'éthique, fera l'objet d'une vaste consultation nationale d'ici à la fin de l'année.*

« *Une nouvelle façon d'avoir des enfants qui correspond aux progrès de la science* » : 13 % « *Seulement un moyen de résoudre les problèmes de stérilité* » : 74 %. Le sondage de la SOFRES apporte une réponse tranchée à la manière dont les Français considèrent les nouvelles techniques de la « *procréation assistée* ».

Leurs autres réponses s'accordent largement avec les principales règles que s'est données la Fédération nationale des CECOS (Centres d'études et de conservation du sperme). Un système unique au monde qui, depuis dix ans, a permis la naissance de plus de dix mille enfants dans des couples où l'homme souffre de stérilité.

Ainsi 83 % des personnes interrogées se prononcent-elles pour le maintien de la gratuité du don de sperme, 6 % seulement estimant qu'un tel don devrait faire l'objet d'une rétribution. De la même manière, une majorité (59 %) se dégage en faveur du respect d'un anonymat total, et seuls 11 % pensent que l'enfant doit connaître l'identité du donneur.

L'un des chapitres les plus intéressants concerne les opinions relatives à l'autorisation ou à l'interdiction du recours à ces techniques. Là encore, une majorité se dégage en faveur des règles que se sont données les CECOS, l'insémination artificielle avec donneur ne pouvant, selon les responsables de ces centres, bénéficier qu'aux couples mariés et, dans certains cas, à ceux vivant en union libre.

(Lire la suite page 8.)

Le sport et l'argent

Bernard Hinault vainqueur du Tour de France. Bernard Hinault dans le club des cinq, celui des coureurs ayant remporté cinq fois le maillot jaune. Un jour, bien sûr, à marquer d'un caillou blanc. Mais cette grande épreuve populaire aura été aussi marquée par un autre événement : pour la première fois, les spectateurs ont dû payer pour assister au prologue de la course. Et il est vraisemblable que, lors des prochains tours, les passionnés ne verront les coureurs franchir la ligne d'arrivée de certaines étapes que contre espèces sonnantes et trébuchantes.

Cette évolution touche tous les sports qui sont abondamment « couverts » par les médias. L'aspect financier est de plus en plus important, et les rapports du champion et de l'argent sont plus clairs, même s'ils restent très différents selon les disciplines. Les joueurs de tennis comptent en centaines de milliers de dollars leurs gains dans un tournoi, alors que le porteur du maillot jaune à Paris n'empoche que quelques centaines de milliers de francs.

I. — Il n'y a plus d'amateurisme marron...

par MICHEL CASTAING

Six millions de dollars, soit près de 6 milliards de nos centimes : c'est, selon les estimations les plus sérieuses (1), ce qu'a gagné John McEnroe dans la seule année 1984. C'est fabuleux : entre 16 et et 17 millions de centimes par jour ! Même si le fisc américain intervient à la volée, en cinq sets, cela laisse non pas une poignée, mais des brassées de dollars au numéro un du tennis mondial. Et, McEnroe père, avocat d'affaires à Wall Street, sait, mieux que quiconque, gérer la fortune de son fils prodige.

Certes, il n'existe qu'un John McEnroe, mais en ces temps de crise planétaire, il y a là de quoi être interloqué. Trop, c'est trop, et M. Nelson Paillou, président du comité national olympique et sportif français (CNOSF), n'est pas le seul à prédire : « *Un jour, le tennis professionnel mordra la poussière, victime de ses excès.* »

Citius, altius, fortius : la devise olympique (« *plus vite, plus haut, plus fort* ») s'applique aussi, aujourd'hui, à la spirale de l'argent, qui vrille certaines activités sportives (*du tennis* au golf, en passant par le ski, la voile, l'automobilisme et le football), tandis que d'autres spécialités, tout aussi nobles et formatrices (athlétisme, natation, aviron, gymnastique, judo, escrime, etc.) ne se contentent plus d'offrir à leurs champions de « *magnifiques objets d'art* »... Un Carl Lewis peut exiger 10000 dollars par meeting — ce qui fait quand même très cher la foulée, — bien que l'appât du gain ne semble pas être le principal ressort du quadruple médaillé d'or de Los Angeles, qui n'a participé, depuis, qu'à cinq réunions post-olympiques.

Que l'on ne se méprenne pas : plus personne, en 1985, n'estime vraiment choquant qu'un sportif tire bénéfice de son talent, qu'il soit athlète d'Etat, comme dans les pays de l'Est, ou qu'il soit doté, *ailleurs, d'un statut professionnel* ou amateur.

(Lire la suite page 9.)

(1) Un tennisman professionnel a *quatre principales sources de revenus* : les prix en tournois officiels, les cachets en matches-exhibitions, les contrats avec des firmes sportives, et des accords avec des sociétés extra-sportives. Pour ce qui concerne John McEnroe, deux données sont publiques : ses gains dans le Grand Prix — 1,9 million de dollars en 1984, — et les contrats renouvelés avec les raquettes Dunlop (600 000 dollars) et les vêtements et chaussures *Nike (1 million de dollars). Soit* 3,5 millions de dollars. Le reste est un peu flou. Mais on sait que le champion américain réclame de 60 000 à 75 000 dollars *par match* pour une rencontre « amicale » (15 000 à 30 000 dollars pour Yannick Noah), et, avec les apports extra-sportifs, le compte doit être bon. C'est ce que calculent, en tout cas, les spécialistes.

Le Monde

ÉCONOMIE

— L'industrie du voyage
— Autriche : le retard technologique
— La chronique de Paul Fabra
— A travers les revues françaises par Daniel Vitry

Pages 13 à 15

LIRE

3. DIPLOMATIE
Travaux d'approche entre Moscou et Jérusalem.

4. PORTUGAL
Ouverture du procès Otelo de Carvalho.

6. POLITIQUE
M. Chirac définit « sa » cohabitation.

17. CULTURE
Francis Ponge fêté à Avignon.

19. TÉLÉVISIONS PRIVÉES
L'échéance de 1986 pèsera sur le choix de M. Mitterrand.

étranger

AFRIQUE

L'INSTAURATION DE L'ÉTAT D'URGENCE EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

L'agitation persiste

(suite de la première page.)

« Des mesures strictes seront prises contre toute personne ou toute organisation qui causent ou propagent le désordre », a précisé le chef de l'Etat.

Mais pourquoi avoir recours à des pouvoirs d'exception alors que l'arsenal répressif sud-africain est déjà suffisamment fourni ? La loi sur la sécurité interne permet, en effet, la détention illimitée sans jugement. La liberté de réunion est sévèrement contrôlée et les rassemblements, quels qu'ils soient, peuvent être interdits.

Le pouvoir ne se prive d'ailleurs pas des ressources que lui fournit la législation. Les réunions en plein air ne sont plus autorisées dans tout le pays depuis maintenant plus de deux ans, à l'exception de celles à caractère sportif ou religieux. Les rassemblements en salle, sont pour leur part, prohibés dans trente districts judiciaires jusqu'à la fin de l'année. Ils concernent soixante-quatre organisations anti-apartheid.

Pour le professeur John Dugard, qui dirige le centre d'études juridiques appliquées de l'université de Witwatersrand, *« la seule explication possible »* a L'instauration de l'état d'urgence *« est que le gouvernement pouvait jusqu'à présent difficilement justifier, sur le plan politique, le recours aux lois sur la sécurité interne en raison de la réprobation internationale »*.

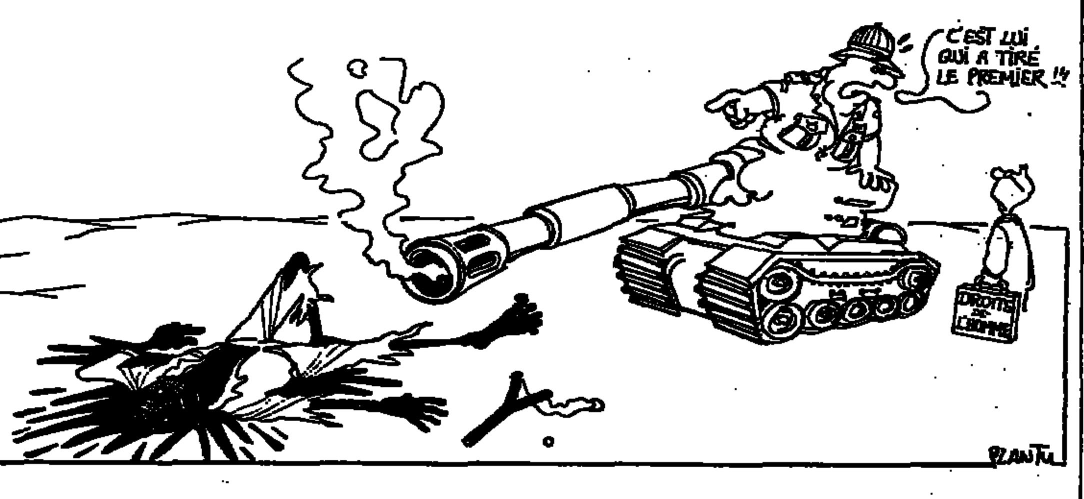
D'après de nombreux observateurs, il s'agit tout simplement de transformer en état de droit un état de fait. Quel usage le gouvernement fera-t-il de ses pouvoirs répressifs accrus ? En 1960, l'état d'urgence avait permis d'arrêter près de douze mille personnes, dont onze mille cinq cents Noirs, et de bannir l'ANC (Congrès national africain) et le PAC (Congrès national pan-africain). Tout le monde s'attend à des interpellations massives. Cent treize au moins ont déjà été opérées dans la journée de dimanche. Des barrages routiers ont été mis en place dans plusieurs cités noires. La police se refuse le plus souvent à confirmer les informations. D'ailleurs, le nouveau régime l'autorise à ne pas communiquer les noms des personnes arrêtées. En outre, l'état d'urgence permet d'appréhender qui que ce soit, de procéder à la fouille de véhicules et à des perquisitions.

Les individus interrogés ne pourront ni recevoir l'assistance d'un avocat ni la visite de leur famille, sauf accord des autorités. Celles-ci pourront décider de fermer tout établissement public ou privé, d'assigner des gens à résidence, d'imposer un couvre-feu, de contrôler la publication de toute nouvelle.

Des mesures seront vraisemblablement prises pour contrôler l'accès des *townships*, y interdire l'entrée de la presse, et interdire la participation aux obsèques à tous ceux qui ne sont pas de la famille. Aucune action judiciaire civile ou pénale ne pourra être intentée contre les forces de sécurité. Tout contrevenant est passible d'une amende de 100 000 F ou d'une peine d'emprisonnement de dix ans, ou des deux.

Tout cela, selon M. Botha, pour *« normaliser la situation afin de favoriser le climat d'un dialogue continu dans l'intérêt de tous les domaines, constitutionnel, économique et social »*. Mais de quel dialogue s'agit-il ? Le 25 janvier, le président de la République avait proposé la constitution d'un forum chargé d'étudier l'attribution de certains droits politiques aux Noirs. Celui-ci n'a toujours pas été mis sur pied. Une lenteur inexpliquée et alarmante pour M. Van Zyl Slabbert, dirigeant de la principale formation d'opposition, le Parti fédéral progressiste, pour qui la mise en place de l'état d'urgence est un *« échec »*. Le dirigeant du mouvement libéral parle de *« dérive du pouvoir »*. Après *« le début de l'ère de négociations et de consensus politique qui avait vu le jour avec le référendum constitutionnel en novembre 1983 et qui s'achève en état de siège. Ce gouvernement*, ajoute-t-il, *n'a ni la capacité ni le talent de faire face a des demandes de réformes authentiques »*.

L'opposition blanche progressiste, de même que les dirigeants noirs modérés comme M. Gatsha Buthelezi réclament en vain, un programme, une déclaration d'intention. Le pouvoir semble hésiter sur la marche à suivre et souffre de plus en plus d'une crise de crédibilité. Dans son discours, le chef de l'État n'a fait aucune proposition pour tenter de résoudre la crise. Il n'a tenu que le langage de la répression, ignorant les revendications fondamentales de la communauté noire, qui non seulement a perdu patience mais voit de moins en moins une véritable possibilité de négociation. La grande majorité des dirigeants anti-apartheid sont maintenant convaincus que le pouvoir n'a pas l'intention de toucher aux structures fondamentales du système de ségrégation. On assiste donc à un enchaînement de la violence et à une escalade de la répression.



Fuite en avant

C'est une fuite en avant, qui contraste singulièrement avec les espoirs de réformes suscités il y a un an par des ouvertures et des propositions de négociations, qui sont restées à l'état d'intention. La mise en place d'une chambre indienne et métisse, en septembre 1984, a été le catalyseur de la révolte et le révélateur de la frustration des Noirs qui représentent 73 % de la population.

Il y a une semaine, M. Botha a expliqué devant le congrès des étudiants afrikaners que l'apartheid n'avait pas été inventé par son parti, le Parti national, que son origine remontait bien au-delà de l'arrivée au pouvoir des Afrikaners, en 1948. Mais il a oublié de dire que le Parti national l'avait institutionnalisé, codifié et renforcé. Il n'a manifesté aucune volonté de se débarrasser des règles qui entravent la liberté d'expression et de mouvement de la communauté noire, bien qu'un rapport du conseil de la recherche en sciences humaines publié au début du mois de juillet eut démontré, après quatre ans d'études, que l'apartheid ou le développement séparé des races était un échec.

Ce rapport rendait public un sondage selon lequel 63 % des Noirs pensent que la violence est le seul moyen d'apporter un changement politique en Afrique du Sud.

Beaucoup de Noirs estiment d'ailleurs que le révolution a déjà commencé et que la libération n'est plus qu'une question d'années. C'est compter sans la formidable capacité de résistance des Afrikaners qui, au long de leur histoire, ont appris à se battre et à se défendre. Les Noirs ne disposent que de cailloux, voire de cocktails Molotov, et, jusqu'à ce dimanche, que de leur voix pour se faire entendre face à une machine policière et militaire suffisamment sophistiquée et bien équipée pour contenir pendant encore longtemps la montée du mécontentement.

Le révérend Beyers Naude, un Afrikaner qui a rallié la cause des Noirs et est devenu, après la levée du bannissement dont il a été l'objet pendant sept ans, secrétaire général des églises sud-africaines, est convaincu *« que les émeutes vont augmenter, que les tueries vont continuer, que l'agitation va se multiplier et que la colère va s'amplifier. Le terrible bain de sang depuis longtemps prophétisé est maintenant tout proche. »* Il a ajouté : *« Que l'État d'urgence soit imposé dans trente-six ou six cents districts, cela ne nous arrêtera pas. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

« Quand un cheval meurt il se débat pendant très longtemps... »

De notre correspondant

Johannesburg. — Appelons-le Sipo. C'est un Noir ordinaire, un homme tranquille. Pas un militant politique, ni l'un de ceux qui se désintéressent totalement du sort de ses frères de couleur. Un Noir moyen qui jette un regard lucide sur les réalités, parlant sans excès mais avec conviction. A cinquante-huit ans, il fait le bilan et explique quels sentiments peuvent animer la grande masse de la communauté noire. L'entretien se déroule dans sa petite maison de Diepkloof, à Soweto, qu'il vient d'acheter avec le fruit de ses économies. Ce jour-là, la cité noire-satellite de Johannesburg est en effervescence. Un camion de ravitaillement détourné par des manifestants achève de brûler dans un terrain vague tout proche. Il a été auparavant complètement vidé de son contenu. Des véhicules de police sillonnent le quartier, donnant la chasse à ceux que la police appelle les « hooligans ».

De temps en temps, le bruit sec de détonations vient troubler la conversation. *« Question d'habitude »*, dit Sipo, qui ne s'émeut que pour demander pourquoi la police tire sans discernement, alors qu'il suffirait d'arrêter les fauteurs de troubles. Il ne condamne pas pour autant ces jeunes qui pillent les magasins, brûlent les voitures et jettent des pierres sur les forces de l'ordre. *« Je ferais comme eux,* indique-t-il, *ils n'ont pas de travail, pas d'espoir d'en trouver, pas de perspectives d'avenir : No Future »*. Sipo, fervent croyant, dit tout cela sans animosité, convaincu que la violence n'est pas la solution mais, ajoute-t-il, *« quand je songe à ce qu'a été ma vie, je sens la haine monter en moi »*.

Sipo appartient à l'ethnie soutou. Il est l'aîné d'une famille de sept enfants qui ont grandi dans une ferme aux environs de Pietersburg, dans le nord de la province du Transvaal. Taillable et corvéable à merci par le propriétaire blanc, dès son plus jeune âge, il prête main-forte sans rien recevoir en échange. Toute la famille, comme les quatorze autres, étaient au service du baas (patron), qui fournissait le toit, un lopin de terre et un maigre salaire.

L'école, il aimait bien cela, même si chaque jour il fallait plus de quatre heures de marche aller-retour pour s'y rendre. Le manque d'argent lui a fermé les portes de la High School. Ne voulant plus continuer cette vie d'esclave, un jour il a pris le train pour Johannesburg... Comme beaucoup d'autres, il est devenu jardinier puis homme à tout faire dans une famille anglaise qui le payait « avec un lance-pierres ».

Il est embauché alors comme charpentier, logeant sur son lieu de travail, utilisant une grande partie de son salaire à aider ses parents et à payer les études de ses frères et sœurs. Trois ans plus tard, il quitte cet emploi pour devenir chauffeur d'un dirigeant d'entreprise afrikaner pendant vingt-quatre ans.

Il reste à son service. Il est devenu l'homme indispensable qui s'occupe des enfants, prépare les repas, attendant des nuits entières que son patron sorte de son club. Il fait partie de la famille. Comme on l'aime bien, on lui offre d'être chauffeur routier. Pendant neuf autres années, il transporte, d'un bout à l'autre de l'Afrique australe, le matériel métallique produit par l'entreprise, jusqu'à ce que la société fasse faillite, en septembre 1984.

« On ne m'a rien donné »

Les conditions économiques ne lui ont pas permis de retrouver du travail. Depuis, il s'occupe en offrant ses services, à titre gratuit, à l'église méthodiste. Quand il regarde derrière lui, Sipo est quelque peu amer. *« Pendant trente-trois ans*, dit-il, *j'ai travaillé pour le même patron. »* Toujours disponible, toujours dévoué. *« A la mort de mon patron, contrairement aux promesses, on ne m'a rien donné, pas même une de ses vestes. Comme je suis chrétien, je ne les juge pas, je ne les hais pas. D'ailleurs, je ne hais personne. Mais, après trente-trois ans, pendant lesquels je n'ai jamais eu aucun accident, j'ai travaillé dur et, aujourd'hui, je n'ai pratiquement rien. Eux, ils se sont enrichis. Le Blanc est le roi et nous ne sommes ni plus ni moins que des chiens. »*

Sipo parle toujours calmement, le visage serein, sans passion, ni attendrissement sur son sort. Il dresse un constat avec la précision d'un huissier. *« Je suis allé partout, au Lesotho, au Swaziland, au Zimbabwe, en Zambie. Là, j'étais considéré comme l'égal du Blanc. Je pouvais manger à la même table que mon patron, dormir dans la même chambre. Ici, on nous impose des lois qui nous interdisent de nous déplacer comme l'on veut, de chercher du travail où l'on veut, de se rendre à l'étranger. Comment peut-on obéir à des lois pareilles ? Cela doit changer. On doit nous considérer comme des êtres humains. Le gouvernement doit nous écouter, doit discuter, doit partager le pouvoir. »* Sipo ne demande pas l'impossible. Il ne demande même pas l'instauration du système « un homme égale une voix ». Il réclame simplement que les Noirs aient leur mot à dire et que les Blancs restent au pays. *« Les Noirs appartiennent à des ethnies très différentes. Quand le système ne leur impose pas de vivre dans des quartiers séparés suivant leur origine, ils peuvent s'entendre*, fait-il remarquer. *On peut aussi s'entendre avec les Blancs à condition qu'on puisse discuter d'égal à égal. »*

Sipo n'a rien d'un radical, encore moins d'un révolutionnaire. Il est le représentant significatif de ce que pense la majorité. Il est convaincu qu'un jour, avant dix ans, dit-il, *« les Blancs seront forcés de partager le pouvoir, que la fin viendra »*. *« Je ne comprends pas*, ajoute-t-il, *que les Afrikaners, qui se sont battus si farouchement contre les Anglais pour leur indépendance, ne comprennent pas ce que nous ressentons. »*

Aujourd'hui, il constate que l'unité commence à se faire, que des organisations prennent les choses en main efficacement, mais il sait que le plus dur reste à faire. *« On sera libre un jour car les Blancs sont déjà comme un cheval qui meurt, et quand un cheval meurt*, conclut-il, *il se débat pendant très longtemps. »*

Va-t-il rejoindre la lutte ? Non. Il est trop vieux, trop fatigué. Il estime qu'il n'a pas assez d'éducation. Il va se retirer au Lebova, le homeland de son ethnie, pour fuir cette ville qui devient folle et qui, pourtant, l'avait attiré il y a quarante-trois ans. Mais ses enfants sont là pour prendre la relève. Il en a quinze.

M. B.-R.

LA FIN DU SOMMET A ADDIS-ABEBA

L'OUA adopte un plan d'urgence économique de cinq ans

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Abandonnant, pour une fois, les vieux démons de la politique, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a, enfin, réussi, lors de son vingt et unième sommet qui s'est achevé le samedi 20 juillet à Addis-Abeba, à élire, par 37 voix sur 49, pour un mandat de quatre ans, un secrétaire général en la personne de M. Ide Oumarou, ministre nigérien des affaires étrangères. Candidat à ce poste, dont M. Peter Onu assurait l'intérim depuis juin 1983, M. Blondin Baye, son collègue malien, s'était, en cours de scrutin, rétiré de la compétition.

M. Oumarou fera équipe, pour l'année à venir, avec M. Abdou Diouf, chef de l'Etat sénégalais et nouveau président en exercice de l'OUA. C'est la première fois, depuis sept ans, qu'un « tandem » francophone aura en charge les destinées de l'Organisation panafricaine.

L'OUA a fini par se choisir un secrétaire général dont le pays ne reconnaît pas la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Il reste à savoir si le Niger a été contraint de « monnayer » le soutien de certains pays membres comme l'Algérie à la candidature de M. Oumarou. Hostile à celle-ci, la RASD, dont l'admission au sein de l'organisation panafricaine remonte à novembre dernier, a, tout de même, remporté un petit succès diplomatique en obtenant de siéger au bureau de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement.

Sous la pression des événements, les querelles politiques n'ont pas paralysé les débats de ce vingt et unième sommet de l'OUA, presque exclusivement consacré aux questions économiques et marqué par l'adoption d'un plan d'urgence de cinq ans. A cet égard, M. Diouf a invité ses pairs à prendre ce programme très au sérieux. Ce qui est en jeu, leur a-t-il dit, c'est la crédibilité des dirigeants africains devant leurs peuples, devant le reste du monde et *« devant l'histoire »*.

Le vingt et unième sommet n'a, cependant, pas voulu ignorer les événements d'Afrique australe. Réagissant à la récente décision du Sénat américain d'abroger l' « amendement Clark » qui interdisait toute aide aux rebelles angolais, il a averti qu'un concours financier, logistique ou militaire accordé, directement ou indirectement, par les Etats-Unis, au travers de groupes privés ou publics, *« serait considéré comme un acte hostile à l'égard de l'OUA »*, c'est-à-dire du continent tout entier. En revanche, le conseil des ministres qui avait précédé la conférence avait félicité les parlementaires américains pour avoir voté une loi en faveur de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. *« Votre action est une action pour la justice, la dignité humaine, la liberté et l'égalité raciale »*, soulignait ce message d'une teneur tout à fait inhabituelle...

JACQUES DE BARRIN.

LE NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. Oumarou : un panafricaniste convaincu

Ouvert, mais discret, affable et pondéré, M. Ide Oumarou, ministre nigérien des affaires étrangères et de la coopération, devenu, samedi 20 juillet, le nouveau secrétaire général de l'OUA, incarne parfaitement la diplomatie de son pays, toute de prudence et de mesure.

Discret, cet homme de quarante-sept ans, à la silhouette mince et élégante, couronnée de cheveux blancs, l'est assurément. Il n'aime guère parler de lui : tout au plus, ce diplomate-écrivain — il est l'auteur de deux romans, dont le premier, *Gros Plan*, publié en 1978, lui a valu le Grand Prix littéraire de l'Afrique noire — se définit-il comme un *« adepte de l'humanisme africain, empreint de tolérance »*.

Panafricaniste convaincu, le nouveau secrétaire général, qui est marié et père de dix enfants, déplorait parfois en privé, avant son élection, les *« résolutions inappliquées »*, les *« blocages politiques »*, qui ont perturbé ces dernières années la vie de l'OUA, et son incapacité à *« apporter une réponse concrète immédiate aux problèmes les plus urgents du continent, comme la crise économique, la sécheresse et la famine »*. L'Afrique doit *« rester le plus possible à l'écart des idéologies toutes faites et des blocs »*, poursuivait-il.

La carrière de M. Oumarou a commencé par le journalisme. Né en 1937, à Niamey, ancien élève de l'école William-Ponty de Dakar, Ide Oumarou a débuté, en 1960, comme rédacteur au ministère de l'information, dont il gravit, un à un, tous les échelons, jusqu'à être nommé, en 1970, commissaire général à l'information. Directeur de l'Office des postes et télécommunications (OPT) en octobre 1972, il est appelé, en mai 1974, par le général Kountché, au pouvoir depuis un mois, à la direction de son cabinet. C'est là que pendant cinq ans il se familiarise avec les questions diplomatiques, avant de représenter, en janvier 1979, son pays auprès des Nations unies, à New-York, où il assume, de mai 1980 à juillet 1981, la présidence du Conseil de sécurité. Nommé ministre des affaires étrangères et de la coopération en novembre 1983, M. Ide Oumarou devait avoir pour tâche principale, dans le courant de 1984, de mener les délicates négociations en vue de normaliser les relations nigéro-libyennes, « gelées » depuis près de quatre ans. — *(AFP.)*

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]
1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

LES RELATIONS ENTRE MOSCOU ET JÉRUSALEM

Le «scoop» de la radio israélienne pourrait être un sabotage politique délibéré

De notre correspondant

Jérusalem. – A l'Est, du nouveau ? Israël s'interroge périodiquement sur les intentions de l'URSS à son égard. Deux faits récents ont redonné à cette question toute son actualité : la divulgation, à la suite d'une «fuite», d'un entretien, mercredi 17 juillet à Paris, entre les ambassadeurs d'Israël et d'Union soviétique en France, l'annonce, dimanche à Jérusalem, de l'envoi par M. Pérès d'un message au numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev.

Selon la radio israélienne, qui a révélé la rencontre parisienne entre MM. Ovadia Sofer et Youri Vorontsov, ces derniers auraient examiné les moyens de «réchauffer» les rapports israélo-soviétiques, gelés depuis la rupture par Moscou des relations diplomatiques en 1967, pendant la guerre des six jours. Le représentant du Kremlin aurait offert de favoriser l'émigration directe vers Israël – et non plus *via* Vienne – d'un grand nombre de juifs soviétiques. Moyennant quoi, l'Etat hébreu cesserait toute propagande hostile à l'URSS et accepterait de négocier la restitution partielle à la Syrie du plateau de Golan, conquis en 1967 et annexé en 1981. Le flux de l'émigration juive d'Union soviétique n'a cessé de se tarir depuis six ans. En 1979, année record, plus de 51 300 *efuzniks* avaient quitté le pays ; ils ne furent que 908 l'an dernier.

Le «scoop» de la radio israélienne a pris Jérusalem à contre-pied autant que Moscou. L'agence Tass a rapidement démenti l'existence d'une offre soviétique, qualifiée de *« proposition mythique »*, ainsi que les paroles prêtées à M. Vorontsov. Mais elle n'a pas nié la rencontre elle-même. Les reponsables de la diplomatie israélienne sont furieux. Le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, aurait même crié à la trahison et suggéré de confier aux services de sécurité une enquête sur l'origine de la fuite. L'une des hypothèses retenues est celle d'un *« sabotage politique délibéré »* de la part d'adversaires d'un rapprochement israélo-soviétique.

Une imprudence de M. Sofer, qui, selon le journal *Haaretz*, lui aurait valu un blâme, a facilité l'indiscrétion. En effet, selon des sources diplomatiques israéliennes, l'ambassadeur n'aurait pas pris la précaution de classifier *top secret* le télégramme résumant, à l'intention de Jérusalem, sa rencontre avec M. Vorontsov. Trop de fonctionnaires en auraient donc eu connaissance. Quoi qu'il en soit, certains propos de M. Vorontsov, tels que rapportés par la radio israélienne, paraissent improbables, voire incongrus, aux diplomates familiers des méthodes et des habitudes soviétiques.

Peut-on raisonnablement croire, comme l'a rapporté la radio, que M. Vorontsov ait qualifié d'*« erreur »*, devant son collègue israélien, la rupture de 1967 ? Qu'il lui ait *annoncé son prochain départ* de Paris quelques semaines avant le voyage en France de M. Gorbatchev ? Et son espoir de remplacer M. Dobrynine, *l'actuel ambassadeur* soviétique à Washington, quelques mois avant le sommet Reagan-Gorbatchev ? Ces détails, et quelques autres, sont trop peu dans la manière des Soviétiques pour ne pas paraître suspects. Jérusalem n'a ni confirmé ni démenti l'entretien Sofer-Vorontsov. Le ministre des affaires étrangères s'est contenté, laconique, de rappeler que *« des rencontres avaient eu lieu depuis quelque temps entre diplomates israéliens et soviétiques »*. Selon certaines sources, le rapport de M. Sofer *à son gouvernement fut* beaucoup moins explicite que ne l'a dit la radio.

Une certaine détente

En soi, l'entretien de Paris n'a rien d'exceptionnel. Ces deux dernières années, M. Shamir avait rencontré longuement M. Gromyko – l'ancien chef de la diplomatie soviétique, devenu chef de l'Etat – lors de la session d'automne de l'Assemblée générale de l'ONU. M. Chevardnadze, nouveau ministre soviétique des affaires étrangères, poursuivra-t-il ce dialogue en septembre ? Interrogé par *la Voix d'Israël*, le journaliste soviétique Victor Louis, *qui joue parfois le rôle* de porte-parole officieux du Kremlin, prévoyait, samedi, de nouvelles discussions bilatérales sans que celles-ci débouchent nécessairement sur une restauration des liens diplomatiques. Les deux ambassadeurs à Washington, MM. Rosenne et Dobrynine, ont un bon contact et se sont déjà rencontrés plusieurs fois cette année.

Dans un domaine où la prudence s'impose, il est trop tôt pour envisager une évolution rapide ou radicale des rapports israélo-soviétiques. Les signes mutuels de bonne volonté plaident néanmoins en faveur d'une certaine détente, favorisée par l'arrivée au pouvoir à Jérusalem d'un premier ministre moins rigide et le quasi-retrait israélien du Liban. En janvier, M. Pérès transmit un message à Moscou par l'entreprise du magnat américain, M. Armand Hammer, où il proposait une normalisation diplomatique. La réponse fut négative. En mai, fait inhabituel, les *Izvestia* publièrent en bonne place un message du chef de l'Etat hébreu à M. Gorbatchev, à l'occasion du quarantième anniversaire de la victoire sur le nazisme.

En juin, M. Pérès adressa un nouveau signal à Moscou, en proposant, dans son plan de paix en cinq points, que les membres permanents du Conseil de sécurité, dont l'Union soviétique, soutiennent un éventuel dialogue israélo-jordano-palestinien. Il y a une semaine, il a offert à l'Union soviétique de jouer un rôle au Proche-Orient en échange d'une réconciliation diplomatique. Dernier en date de ces petits gestes : M. Pérès a chargé M. Edgard Bronfman, président du Conseil juif mondial, déjà invité à Moscou en janvier, de remettre, lors de son prochain séjour en Union soviétique, un message à caractère général à M. Gorbatchev. Le premier ministre y réaffirme qu'Israël *« n'est pas hostile à l'URSS »* et y formule l'espoir que *« les deux pays parviendront à trouver un terrain d'entente sur la plupart des sujets »*.

M. Pérès ne se berce sans doute pas d'illusions : les chances d'un dégel entre Moscou et Jérusalem sont d'autant plus aléatoires qu'il dépend aussi des luttes d'influence au sein du Parti communiste soviétique. L'attitude envers l'Etat juif fut souvent un cheval de bataille opposant les divers courants à l'intérieur du comité central. Israël tient ainsi M. Gromyko pour le chef des «modérés» à cet égard, la ligne dure ayant été longtemps incarnée par MM. Ponomarev et Romanov. Ces derniers, estime-t-on à Jérusalem, avaient inspiré la campagne haineuse lancée à Moscou à l'automne 1984 sur le thème de *« l'alliance criminelle entre sionisme et nazisme »*. L'emprise accrue de M. Gorbatchev sur le Parti communiste d'Union soviétique renforce les espoirs d'Israël en un changement favorable, fût-il progressif.

Moscou souhaite faire sa rentrée sur la scène proche-orientale dans le cadre d'une conférence internationale associant *« toutes les parties concernées »*. La réalisation de cette idée fixe suppose l'accord de Jérusalem et de Washington, lequel suppose *à son tour des retrouvailles* diplomatiques israélo-soviétiques. Pour atteindre son objectif, l'URSS devra donc d'abord lâcher du lest envers Israël. *Mais l'éventualité* d'une réconciliation diplomatique avec Jérusalem est aussi une épée de Damoclès dont l'URSS peut jouer à *sa guise pour maintenir son* influence dans le monde arabe. Rien ne prouve qu'elle soit prête à s'en priver.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

EN CISJORDANIE

Le rabbin Kahane veut empêcher les Arabes de Kiryat-Arbaa de travailler

Jérusalem. – Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a demandé, dimanche 21 juillet, au ministre de la justice d'examiner la proposition du parti d'extrême droite Kach d'imposer un arrêté discriminatoire à l'encontre des Arabes dans la plus importante colonie juive de Cisjordanie occupée, Kiryat-Arbaa.

Le parti Kach du rabbin extrémiste Meir Kahane, qui a le contrôle sur la ville, a demandé au conseil municipal de limoger ses douze employés palestiniens, pour la plupart des jardiniers, et de n'autoriser l'ouverture de nouveaux commerces que si les propriétaires garantissent qu'ils n'emploieront pas d'Arabes.

A l'occasion des dernières élections municipales de Kiryat-Arbaa, le parti Kach s'est allié avec le groupe qui a obtenu la majorité et il a demandé l'application de cet arrêté pour entrer au conseil municipal.

M. Pérès a demandé au ministre de la justice, M. Moshé Nissim, d'examiner la légalité de cet accord de coalition et d'en référer au gouvernement, *qui prendra une décision*. Le ministre des communications, Amnon Rubenstein, du parti libéral Shinui, a déclaré pour sa part, *reflétant les divisions* au sein du gouvernement, que le nouveau conseil municipal était *« raciste »* et devrait être dissous par le gouvernement militaire de Cisjordanie occupée.

Le parti Kach, fondé par le rabbin *d'origine américaine Meir* Kahane, milite pour l'expulsion des Arabes d'Israël et des territoires occupés depuis 1967.

Egypte

Levée de l'immunité parlementaire de l'ancien ministre de l'économie

De notre correspondant

Le Caire. – L'immunité parlementaire de M. Moustapha El Saïd, ancien ministre égyptien de l'économie et du commerce extérieur, a été levée, le samedi 20 juillet, à la demande du «procureur général socialiste».

M. Saïd avait démissionné, le 30 mars dernier, à la suite de la condamnation de membres de sa famille dans un des plus grands scandales financiers qu'ait connus l'Egypte de l'Infitah (libéralisme économique). La cour de l'éthique – tribunal d'exception chargé de juger *« ceux qui portent atteinte aux valeurs de la société »* – avait accusé le ministre d'être *« responsable d'une vraie catastrophe économique »*.

M. Saïd avait adopté, en janvier dernier, une série de mesures limitant les importations et les activités des banques étrangères opérant en Egypte. Décrié comme *« nassérien »* par les hommes d'affaires, l'ancien ministre a été rendu responsable par la presse officieuse des graves troubles qui ont secoué l'économie du pays.

Après sa démission, M. Saïd a *défendu sa politique économique* devant le Parlement et a même accusé l'adjoint du «procureur général socialiste» d'avoir profité de ses fonctions pour obtenir des facilités bancaires auxquelles il n'avait pas droit. L'ancien ministre a ensuite demandé la levée de son immunité parlementaire pour pouvoir apporter son témoignage dans l'enquête ouverte.

On note au Caire que M. Saïd est le cinquième député dont l'immunité est levée depuis un mois. Celle de M. Hassan Abou Bacha, ministre des collectivités locales et ancien ministre de l'intérieur, a été levée il y a une dizaine de jours pour qu'il puisse témoigner dans l'enquête ouverte à la suite des accusations de tortures portées contre la police par des membres de l'organisation extrémiste islamique Al Djihad (guerre sainte).

Enfin, trois députés wafdistes, dont M. Moustapha Choudri, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Al Wafd*, organe du parti d'opposition Néo-Wafd, ont perdu leur immunité parlementaire à la suite de l'enquête ouverte à la demande du gouverneur d'Alexandrie. Ce dernier s'est estimé diffamé par les articles du journal d'opposition mettant *en doute son intégrité* et sa gestion de la seconde ville égyptienne.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Liban

EN L'ABSENCE D'UN ACCORD POLITIQUE

Le plan de sécurité à Beyrouth-Ouest demeure précaire

Correspondance

Beyrouth. – Les Libanais mesurent une fois de plus cette semaine les limites étroites et la précarité de tout plan de sécurité en l'absence d'un accord politique. Ainsi, l'opération de pacification de Beyrouth-Ouest (islamique), déclenchée il y a sept jours en application des résolutions adoptées le 9 juillet à Damas par les assises islamiques (chiites, druzes, sunnites), tenues sous l'égide du vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, apparaît comme positive, mais nettement insuffisante. Elle risque, sous l'effet d'un phénomène d'érosion ou de troubles qui éclateraient dans d'autres régions et feraient tache d'huile, de se transformer en fiasco, si elle n'est pas rapidement confortée par des initiatives politiques susceptibles de permettre l'ébauche d'un large consensus.

Certes, à Beyrouth-Ouest, les innombrables miliciens armés ont *fait place nette, la plupart des permanences* fortifiées des partis ont été fermées, des barricades et des ouvrages militaires ont été démantelés *et même, des portraits* de l'imam Khomeiny, de l'imam Moussa Sadr, fondateur du mouvement chiite Amal, disparu en 1978 au cours d'un voyage en Libye, de M. Nabih Berri, chef d'Amal, et de M. Walid Joumblatt (druze), président du parti socialiste progressiste, ont été arrachés des murs dans le cadre d'une opération de nettoyage. Hamra, la principale rue commerçante, n'est plus secouée à tout bout de champ par des tirs. Mais dans la banlieue sud de la capitale, aucune des manifestations militaires qui caratérisent la vie libanaise depuis dix ans n'a cessé et les miliciens sont plus nombreux que jamais dans les rues et aux barrages routiers.

De surcroît, les échanges de tirs d'armes automatiques, avec parfois des bombardements à l'artillerie, ont repris le long de la ligne de démarcation séparant les quartiers chrétien et musulman de Beyrouth et de sa banlieue. Des obus tombent de temps à autre sur les secteurs résidentiels éloignés du front, et dimanche 21 juillet, un homme a été tué et deux autres blessés en zone chrétienne.

Ces escarmouches *« contrôlées »* jusqu'à présent risquent à tout moment de déraper et de sonner le glas du dispositif d'ordre mis en place à Beyrouth-Ouest. Au sein même de cette partie de la ville et malgré les mesures de sécurité prises, des incidents continuent de se *produire*. Dimanche, on a enregistré un attentat à l'arme automatique contre un responsable d'Amal, un accrochage aux roquettes dans le *quartier du camp palestinien de* Borj-Barajneh entre miliciens d'Amal et Palestiniens, ainsi qu'un attentat contre l'émetteur de Radio-Liban *(sous contrôle chiite)*. Mais c'est surtout à Saïda que la situation est explosive. Armes, munitions et instructeurs militaires palestiniens *affluent dans les camps, et les forces* politiques, ainsi que les milices locales (sunnites, alliées à la Syrie) ne cessent de mettre en garde contre une éruption de la violence qu'elles accusent M. Yasser Arafat de vouloir provoquer.

Si la trêve actuelle n'est pas consolidée par un plan politique, elle risque de déboucher sur les combats islamo-chrétiens à une large échelle ou sur une reprise de la *« guerre des camps »* entre Amal et Palestiniens. Or, sur le plan politique, c'est toujours l'impasse, et le dialogue n'a pas été renoué, ni entre chrétiens et musulmans, ni entre le pouvoir et l'opposition.

Les tractations en cours à ce sujet *se révèlent laborieuses*. Aussi bien dans le camp musulman que dans le camp chrétien, où les consultations en vue de la constitution d'un front *largement représentatif, qui se présenterait* comme l'interlocuteur des chrétiens vis-à-vis aussi bien de l'Islam libanais que de la Syrie, piétinent.

ROGER GEHCHAN.

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Nord

- ACHAT DE MIG-23 SOVIÉTIQUES. – L'URSS a vendu six avions de combat Mig-23 à la Corée du Nord. *Les appareils ont* été livrés en mai dernier et se trouvent sur une base aérienne du nord du pays, a-t-on appris ré*cemment de source militaire* américaine. – *(Reuter.)*

Inde

- NOUVEAUX AFFRONTEMENTS AU GOUDJERAT. – De nouveaux affrontements ont fait une douzaine de morts, samedi 20 et dimanche 21 juillet, à Ahmedabad, capitale du Goudjerat, malgré la trêve conclue entre les autorités locales et les responsables de la campagne visant à limiter l'accès de membres de *castes défavorisées dans la fonction* publique et l'enseignement supérieur *(le Monde* du 20 juillet). Dix personnes notamment ont été *tuées lorsque la police a* ouvert le feu pour riposter aux attaques de tireurs perchés sur les toits. – *(AFP, Reuter.)*

NOUVELLE OPÉRATION ISRAÉLIENNE DANS LE SUD

L'armée israélienne a lancé, dimanche 21 juillet, une nouvelle opération de «ratissage» au Liban-du-Sud, près du village de Kabrikha, à environ 7 kilomètres de la frontière libano-israélienne. Au cours de l'opération, les soldats israéliens ont «repéré» un commando armé et tué un de ses membres, a annoncé un porte-parole israélien.

Selon des correspondants libanais dans la région, l'accrochage a fait deux morts et deux blessés, tous membres du Front de la résistance nationale libanaise (FRNL). Les victimes, indique-t-on de même source, faisaient partie d'un commando de huit hommes qui avait *attaqué peu auparavant une position* de l'armée située au sud de Kabrikha, à la limite de la zone de sécurité délimitée par Israël au sud du *Liban*.

Au cours de leur opération de riposte, les soldats israéliens ont *investi* Kabrikha et dynamité plusieurs maisons, indiquent des correspondants libanais dans la région. – *(AFP)*.





EUROPE

URSS

L'incertitude demeure sur l'éventuel retour en grâce du maréchal Ogarkov

Nouvelles mutations dans les grands départements du parti

Parallèlement aux remaniements de la hiérarchie militaire, M. Gorbatchev continue de procéder à des mutations dans l'appareil central du parti. Dimanche 21 juillet, l'agence Tass a annoncé la nomination au poste d'ambassadeur en Hongrie de M. Boris Stoukaline, en remplacement de M. Bazovski. M. Stoukaline devra abandonner en conséquence la fonction de chef du département de la propagande du comité central du parti, qui lui avait été confiée en décembre 1982 par Andropov.

Selon des sources communistes étrangères à Moscou, M. Vassili Chaouro, chef du département de la culture depuis vingt ans, aurait été également libéré de ses fonctions.

Enfin, l'un des plus anciens chefs du parti dans une région, M. Anatoli Dryguine, premier secrétaire de la région de Vologda, en Russie d'Europe, depuis 1961, a été remplacé samedi 20 juillet par M. Kouptsov, ancien second secrétaire de cette région.

De notre correspondant

Moscou. – Quel a été l'objectif du voyage à Minsk de M. Gorbatchev, le 10 juillet dernier ? Pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir, le secrétaire général s'était adressé à des « cadres militaires dirigeants », et ce n'est pas un hasard si cette prise de contact – à propos de laquelle la *Pravda* s'était bornée à publier une brève note protocolaire – a entraîné une vague de rumeurs à propos d'un chambardement dans les plus hautes sphères de la hiérarchie militaire. En l'état actuel des informations disponibles, seul le départ du général Alexei Epichev, qui dirigeait depuis vingt-trois ans le département politique de l'armée soviétique, peut être considéré comme acquis, de même que la nomination à ce poste du général Alexei Lizitchev, cinquante-sept ans, qui était jusqu'ici le responsable « politique » des troupes soviétiques stationnées en RDA (1).

Ces précisions émanent directement du ministère de la défense, mais on n'a pas jugé utile jusqu'ici de les rendre officielles. L'agence Tass pousse la discrétion jusqu'à ignorer les communiqués de l'agence-sœur est-allemande ADN. C'est à Berlin-Est seulement qu'on a pu apprendre que le général Zaitsev, commandant du groupe des forces soviétiques en Allemagne, avait été reçu, le samedi 13 juillet, à l'occasion de la fin de sa mission, par M. Honecker, et qu'il allait être remplacé par le général Piotr Louchev, ancien commandant de la région militaire de Moscou (*le Monde* daté 21-22 juillet).

Le commandement des troupes soviétiques stationnées en RDA conduit en règle générale à de plus hautes responsabilités. Parmi les prédécesseurs du général Zaitsev, on trouve le général Ivanovski, aujourd'hui vice-ministre et responsable de l'armée de terre, et le maréchal Koulikov, premier vice-ministre et commandant des forces du pacte de Varsovie. C'est dire que aux yeux des experts occidentaux, le général Zaitsev, né en 1923. figure parmi les candidats à des fonctions supérieures qui pourraient se libérer dans un proche avenir.

Une réunion « régionale »

Il est frappant en tout cas que cette rotation – ou du moins les éléments qui en sont connus – affecte la zone géographique choisie par M. Gorbatchev pour sa « *rencontre* » avec les chefs militaires. Une zone dont le « théâtre d'opérations de guerre » a été confié au maréchal Nikolai Ogarkov, après l'éviction de ce dernier, en septembre 1984, du poste de premier vice-ministre et chef d'état-major. De là à penser que le nouveau secrétaire général du parti serait allé à la rencontre du maréchal en disgrâce, il n'y a qu'un pas d'autant plus vite franchi que le quartier général du maréchal Ogarkov est probablement situé en Biélorussie. Enfin, les experts estiment que la réunion de Minsk, contrairement à celle convoquée à Moscou peu avant sa mort par Leonid Brejnev, fut régionale : elle aurait pu être la première manifestation de retour à l'avant-scène du plus éminent stratège de l'armée rouge, lequel s'apprêterait, selon certains, à succéder au maréchal Koulikov à la tête des forces du pacte de Varsovie.

Si l'annonce prématurée de la mort du maréchal Sokolov, ministre de la défense, avait provoqué en mars des réactions agacées parmi les militaires, ces derniers, aujourd'hui, n'ont pas du tout l'air de s'émouvoir. Interrogé au sujet de l'éventuelle démission du maréchal Toloubkoi chef des missiles stratégiques depuis 1972, le ministre à précisé sèchement : « *Pour l'instant, il travaille.* »

En même temps, il est clair que la récente mise à l'écart de M. Romanov du bureau politique et du secrétariat du parti,où il exercait une haute surveillance sur les affaires militaires, a ouvert la voie à des changements plus vastes dans ce secteur. Y compris à une révision des décisions prises l'an dernier, et dont le limogeage du maréchal Ogarkov avait été l'une des plus importantes.

Rien n'indique cependant que les conceptions de l'ancien chef d'état-major général recoupent celles de M. Gorbatchev, et les militaires comme les civils affrontent des exigences plus pressantes de la part du pouvoir. Avec sa façon cavalière de préciser, sans jamais s'y attarder, que l'armée aura ce qu'il lui faut, M. Gorbatchev ne fait pas preuve à son endroit d'égards particuliers. On parierait volontiers qu'à Minsk le secrétaire général a rabroué les officiers comme il a l'habitude de s'exprimer devant les notables : « *Exploitez mieux vos réserves et ne vous attendez pas à des cadeaux généreux ; améliorez vos performances mais au moindre coût.* » Sa religion de l'efficacité ne s'arrête pas aux portes des casernes.

(*Intérim.*)

(1) Notons que avant d'occuper ce poste, le général Lizitchev avait été, au début des années 1980, chef adjoint de ce même département politique des forces armées dont il prend la direction aujourd'hui.

● *M. Slava Repine autorisé à se rendre en France.* – Un jeune Soviétique, M. Slava Repine, qui tentait depuis quatre ans d'obtenir la permission d'épouser une Française, Mlle Tilda Lovi, a été autorisé à quitter l'URSS pour la France, où il est arrivé dimanche 21 juillet. Les deux jeunes gens, qui s'étaient connus à Kiev en 1979, avaient eu de nombreux démêlés avec l'administration soviétique, qui avait par deux fois empêché leur mariage en URSS (*le Monde* du 1er juin.)

Portugal

Ouverture du procès des Forces populaires du 25 avril

Lisbonne (*AFP, AP, Reuter*). – Soixante-treize accusés, dont Otelo Saraiva de Carvalho, le plus célèbre des insurgés d'avril 1974 contre le régime Salazar, une quarantaine d'avocats, plus de cinq cents témoins : le procès de l'organisation terroriste des Forces populaires du 25 avril (FP-25), qui s'ouvre ce lundi 22 juillet dans la capitale portugaise, s'annonce comme une affaire sans équivalent dans l'histoire judiciaire du pays. Certains avocats estiment qu'il faudra six ou huit mois pour parvenir à un jugement, après avoir débrouillé l'écheveau des responsabilités dans les quelque quatre-vingts plasticages, attentats et hold-up qui sont attribués aux conjurés depuis 1980 et ont coûté la vie à une douzaine de personnes.

Il a fallu construire une salle d'audience spéciale, à quelques kilomètres à l'ouest de Lisbonne, sur le terrain d'un centre pénitentiaire. Trois enceintes y ont été créées : la première pour les magistrats, jurés et avocats, la deuxième, austère et cloisonnée de vitres pare-balles, pour les accusés et la troisième destinée au public et à une vingtaine de journalistes désignés chaque jour par tirage au sort. Les quelques « repentis » qui avaient aidé les enquêteurs ont été mis à l'écart dans un box particulier pour des raisons de sécurité. L'un d'entre eux a été abattu vendredi devant son domicile. Cet acte a été revendiqué auprès de l'agence de presse portugaise ANOP au nom des FP-25.

Quatorze inculpés sont encore recherchés. Mais le lieutenant-colonel Otelo de Carvalho, comme la plupart des accusés, sont sous les verrous depuis le 19 juin 1984. Ce jour-là, la police portugaise avait opéré des arrestations massives parmi les militants clandestins des FP-25 et de l'organisation baptisée FUP (Front d'unité populaire). Cette formation avait apporté son soutien à « Otelo », idole de la jeunesse gauchiste quand il avait été candidat à la présidence de la République en 1976 et en 1980. Pour les enquêteurs, il ne fait pas de doute que les FP-25 constituaient le bras armé du FUP, ce qu'ont toujours nié « Otelo » et un autre dirigeant du mouvement, M. Mouta Liz, qui travaillait avant son incarcération dans une banque de Lisbonne.

Otelo de Carvalho en vedette

Otelo de Carvalho sera la vedette de ce procès fleuve. La renommée du lieutenant-colonel, âgé de quarante-neuf ans, est en effet toujours vivace. C'est lui qui coordonna, dans la nuit du 25 avril 1974, les mouvements des unités qui réussirent en quelques heures et sans verser de sang à paralyser le gouvernement de Marcello Caetano, qui avait succédé au dictateur Salazar en 1968. « Otelo » est un officier de carrière d'ascendance modeste. Son père était postier et c'est grâce à une bourse qu'il a pu achever ses études secondaires et entrer à l'académie militaire.

Après avoir participé aux guerres coloniales, il adhère en 1973 au « mouvement des capitaines », qui prépare l'insurrection victorieuse. Il est nommé en juillet 1974 gouverneur militaire de Lisbonne et au début de 1975 chef du commandement opérationnel du continent (COPCON). Peu de temps après, suspect d'avoir une trop grande popularité dans la troupe et d'être trop lié à l'extrême gauche, « Otelo » est limogé. Il se lance alors dans la politique et, après l'échec de sa deuxième candidature aux élections présidentielles, en 1980, sous la houlette du FUP (1,5 % des suffrages), il décide en 1983 de réintégrer l'armée. C'est dans sa caserne qu'il sera arrêté en juin 1984. Après l'été chaud de 1975, M. Mario Soares, l'actuel premier ministre socialiste, lui reprochait d'être « *versatile et inconséquent* » et de n'avoir pas été à la hauteur des lourdes tâches qui lui avaient été confiées.

Aux yeux de ses amis, le dossier de l'accusation est vide. Généreux, symphatique et bon vivant, «Otello» ne peut être, selon eux, l'instigateur des attentats dont les FP-25 sont tenus pour responsables depuis 1980. Pour eux, le procès est d'abord un procès politique. Depuis plus d'un an, des défenseurs des droits de l'homme mènent campagne en sa faveur. Des députés européens, des universitaires et des membres du syndicat polonais *Solidarité* ont aussi lancé des appels pour le soutenir.

Mais le gouvernement portugais et les quatre procureurs du procès de Lisbonne sont confiants. Les épais dossiers de l'instruction et les nombreux témoignages semblent à leurs yeux suffisants pour démontrer la culpabilité du lieutenant-colonel. Et ses anciens compagnons du «mouvement des capitaines» se sont pour la plupart gardés de prendre ouvertement parti en sa faveur. Si sa responsabilité était clairement établie lors du procès, l'officier risquerait une peine de quinze ans de prison.

Yougoslavie

● FORTE HAUSSE DES PRIX. – Les prix du pain, de la farine, du sucre et de l'huile ont subi, vendredi 19 juillet, des hausses allant de 35 % à 48 %. Les prix de l'électricité, du charbon et des télécommunications ont aussi augmenté. Ces hausses s'ajoutent à l'augmentation de près de 30 % de la viande la semaine dernière. L'inflation a déjà dépassé 30 % au cours du premier semestre de cette année. Elle avait atteint plus de 80 % de juin 1984 à juin 1985. – (*AFP.*)

AMÉRIQUES

LA VISITE DU PRÉSIDENT CHINOIS

Signature prochaine de l'accord de coopération nucléaire

Washington (*AFP, Reuter*). – Le département d'Etat et le département de l'énergie ont officiellement recommandé au président Reagan d'approuver un accord de coopération nucléaire avec la Chine, paraphé pendant sa visite à Pékin en 1984, a-t-on appris de sources proches du gouvernement américain.

Cette recommandation à été transmise à la Maison Blanche, samedi 20 juillet, accompagnée d'une déclaration du directeur de l'Agence pour le contrôle des armements et le désarmement, M. Kenneth Adelman, indiquant que l'accord n'est pas contraire à la politique américaine visant à éviter la prolifération nucléaire.

Rencontre mardi avec M. Reagan

Si le chef de l'exécutif suit les recommandations de son cabinet, l'accord sera probablement signé cette semaine, durant la visite de dix jours que le président chinois Li Xiannian effectue aux Etats-Unis.

Il y est arrivé dimanche, venant du Canada, et doit rencontrer le président Reagan mardi.

L'accord nucléaire, qui doit être ratifié par le Congrès, fixe les lignes générales de la coopération américano-chinoise en matière d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire ; il contient une clause soulignant que les deux parties sont opposées à la prolifération nucléaire.

Il permettrait aux sociétés américaines de répondre aux appels d'offres en vue de l'installation de centrales atomiques en Chine.

Washington avait mis en veilleuse la signature de cet accord après que des informations des services de renseignements américains eurent fait état de la présence d'experts chinois dans une centrale nucléaire au Pakistan.

Etats-Unis

La présidence « post-opératoire »

Correspondance

Washington. – Justifiant l'optimisme des médecins et de son entourage, le président Reagan est rentré samedi 20 juillet en pleine forme à la Maison Blanche, salué par plus de deux mille amis qui donnèrent à ce retour le caractère d'une petite démonstration politique. Le président s'est montré à la hauteur de la situation dans un discours très personnel mais très détendu, invitant ses compatriotes négligents à ne pas perdre de temps pour consulter leur médecin. « *Prenez votre téléphone et dites que c'est le docteur Reagan qui vous envoie...* » Mais il ne rata pas l'occasion d'un moment d'émotion quand il rendit hommage à sa femme : « *Nancy est tout pour moi... Thanks you, partners... A propos, est-ce que vous êtes libres ce soir ?* »

Ainsi, le public a retrouvé son président « *tel qu'en lui-même, à moins que l'éternité le change* », toujours optimiste, plein d'entrain, le sourire aux lèvres, spécialiste de la plaisanterie facile, surtout dans l'adversité. Tout cela peut-être pour mieux convaincre l'opinion que l'opération du 13 juillet n'a rien changé et que tout est redevenu normal.

Pourtant, il est acquis que l'horaire de travail du président va être sensiblement réduit ; la vitesse de croisière de la Maison Blanche tombera sensiblement.

Un « temps mort »

Le président pourra-t-il néanmoins rester à l'écart de la bataille sur le budget qui oppose non pas tant les deux partis que les deux Chambres ? Les chefs républicains du Sénat, mécontents du président auquel ils reprochent d'avoir fait trop de concessions, remettent en question le compromis en cours d'élaboration avec la Chambre. Il y a quatre ans, après la tentative d'assassinat contre lui, le président, bénéficiant du fort courant de sympathie du public, avait rallié le Congrès. Cette fois, bien qu'il soit assuré de la même sympathie, il ne semble pas qu'il veuille descendre dans l'arène.

Aussi bien les observateurs prévoient une sorte de « temps mort » de plusieurs semaines. Qui sera le patron en l'absence du président ? Qui déterminera les priorités et la stratégie des prochaines semaines ? Apparemment, le vice-président Bush s'est volontairement effacé pour ne pas être suspecté de vouloir tirer un bénéfice personnel de la maladie du président. Il reste en retrait, en « *réserve de la République* », puisqu'il a de bonnes chances d'être désigné comme candidat républicain en 1988. Il maintient un contact régulier avec Mme Nancy Reagan appelée à jouer un rôle plus important, surtout dans le domaine des cérémonies et des réceptions.

C'est donc M. Donald Regan, nouveau chef d'état-major de la Maison Blanche, qui devient, avec son adjoint, le personnage le plus influent, dans la mesure où il prépare le travail du président et filtre ses visiteurs. Mme Reagan entretient des relations cordiales avec lui, mais moins étroites qu'avec son prédécesseur, M. James Baker. Des doutes subsistent sur l'habileté politique de M. Regan, qui, à la différence de son prédécesseur, ne connaît pas bien le Congrès. En quelques jours, il a réussi à indisposer les chefs républicains du Sénat par une déclaration agressive sur la « *mauvaise volonté* » du Congrès à propos de la réduction des dépenses fédérales. Le sénateur Dole, leader de la majorité, a répliqué : « *Nous avons sûrement besoin de Bonald Reagan, mais nous pouvons très bien nous passer de Donald.* »

Ainsi, malgré les déclarations rassurantes, la maladie du président a créé un climat d'incertitude. Les milieux politiques s'interrogent sur le fonctionnement de la présidence « post-opératoire ».

HENRI PIERRE.

Pérou

Le président Alan Garcia annonce la composition du nouveau gouvernement

Lima (*AFP, Reuter*). – M. Alan Garcia Perez, le président élu du Pérou, qui prendra ses fonctions le 28 juillet prochain, a rendu publique, samedi 20 juillet, la composition de son gouvernement, qui sera dirigé par M. Luis Alva Castro, à la fois premier ministre et ministre de l'économie et des finances. Sur les dix-sept ministres que compte le nouveau cabinet, douze appartiennent à l'APRA (l'Alliance populaire révolutionnaire américaine), le parti du président. La plupart de ces personnalités ne sont cependant pas membres des instances dirigeantes de ce parti, ce qui garantit une certaine indépendance du gouvernement vis-à-vis de celui-ci, estiment les observateurs à Lima.

Les cinq autres membres du gouvernement n'appartenant pas à l'APRA sont un « indépendant », M. Alan Wagner Tizon, diplomate de carrière, qui a reçu le portefeuille des relations extérieures, un démocrate-chrétien et trois militaires, dont le général Jorge Flores Torres, nommé à la défense. Le premier ministre avait, quant à lui, présidé la commission nationale chargée d'élaborer le programme de gouvernement de l'APRA. Agé de quarante-trois ans, il est l'un des principaux défenseurs de la thèse selon laquelle le Pérou doit négocier sa dette extérieure directement avec ses créanciers, sans l'intermédiaire du FMI.

D'autre part, la police a annoncé que la garde civile a mis samedi en application son plan de sécurité pour garantir le bon déroulement de la cérémonie de la passation des pouvoirs.

Selon ce plan vingt mille gardes civils vont être déployés pour assurer la sécurité à Lima et garder les voies d'accès à la capitale. L'intronisation du nouveau président intervient en effet dans un contexte difficile. Quatre cent mille fonctionnaires sont en grève depuis le 18 juin et la capitale péruvienne (6 millions d'habitants) a été privée, dimanche, de pain, pour la seconde journée consécutive par une grève de quarante-huit heures des boulangers, qui demandent une augmentation des prix de vente.

∴

Voici la liste des principaux portefeuilles :

Ministre des relations extérieures : M. Alan Wagner Tizon ; *Ministre de l'intérieur :* M. Abel Salinas Izaguirre ; *Ministre de la défense :* Général Jorge Flores torres ; *Ministre de la justice :* M. Luïs Gonzales Posada Izaguirre ; *Ministre de l'industrie :* M. Cesar Atala Nazzal ; *Ministre de l'agriculture :* M. Mario Barburen Duenas.

Canada

L'holocauste devant les tribunaux

Montréal (*AFP.*) – Après deux procès retentissants au cours desquels l'existence de l'holocauste a été remise en question, la communauté juive canadienne s'interroge sur le bien-fondé de telles actions en justice.

Déjà, au procès d'Ernst Zundel, éditeur d'origine ouest-allemande à Toronto, condamné en mars dernier à quinze mois de prison pour propagation d'écrits antisémites, de nombreux survivants des camps de concentration avaient dû exposer les atrocités dont ils avaient été victimes. Ils avaient été appelés à témoigner pour contrer les thèses de Zundel, éditeur de l'ouvrage *Y a-t-il eu six millions de morts ?* selon lequel l'holocauste aurait été grandement exagéré.

Pour sa part, Jim Keegstra, ancien professeur d'histoire en Alberta, condamné samedi 20 juillet à 5 000 dollars d'amende pour avoir incité ses élèves à la haine contre les juifs, a, durant les trois semaines de son procès, défendu lui-même ses théories. Agé de cinquante ans, radié des cadres de l'enseignement en 1982 et déchu de son poste de maire d'Eckeville, un village d'Alberta, Keegstra est resté impavide au cours des audiences, pendant lesquelles vingt-trois de ses anciens élèves, aujourd'hui témoins à charge, ont lu des extraits de leurs devoirs ou de leurs notes de cours prises entre 1978 et 1982.

Les représentants de la communauté juive se sont réjouis dans l'ensemble de la condamnation des deux accusés, qui ont chacun décider d'interjeter appel. Ils s'inquiètent toutefois de la publicité indirecte dont ont ainsi bénéficié les thèses de Keegstra et de Zundel.

AMÉRIQUES

Argentine

La mise en place du plan de rigueur

Un remède de cheval apprécié

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. – En ce moment, deux mots font l'actualité en Argentine : *el juicio* – le procès des anciens commandants en chef – et *el plan*, le plan de guerre lancé il y a un mois par M. Alfonsin. Des deux, c'est assurément *el plan* qui a la vedette. Invités à faire maigre et à se mobiliser contre l'inflation, les Argentins ont réagi avec un civisme dont on ne les croyait guère capables. En bons Latins, ils en ont même rajouté : ils sont devenus des enthousiastes du traitement de choc qui leur a été imposé, et le médecin en chef, M. Alfonsin, n'a jamais été aussi populaire.

Pourtant, le gel des prix et des salaires, et surtout l'arrêt de la planche à billets, annoncent dans l'immédiat récession et chômage. *« Mais le calme est revenu,* dit la directrice d'une agence de tourisme. *Avant, les gens étaient nerveux, inquiets. Ils ne croyaient plus en l'avenir. Le plan a mis un peu de rationalité dans l'économie. »*

Au bord de la panique

Buenos-Aires, naguère si versatile, si vite prise par la fièvre, offre un *visage rassurant* ces *jours-ci*. L'austral, la nouvelle monnaie, est d'une stabilité remarquable sur les panneaux des maisons de change. Son taux n'a pas varié depuis un mois. Les restaurateurs et les commerçants n'écrivent plus leurs prix au crayon comme du temps de la valse quotidienne des étiquettes, mais à l'encre, comme si c'était pour l'éternité. Les salariés ne dévalisent plus les magasins dès qu'ils touchent leur paie, ce qu'ils faisaient quand le peso perdait le tiers de sa valeur en un mois.

Le spectre de *l'hyper-inflation* s'efface, et avec lui certains discours enflammés, qui attribuaient à la dette extérieure et aux conditions fixées par les créanciers étrangers le même effet pervers sur les prix que les réparations de guerre imposées à l'Allemagne dans les années 20. En fixant l'austral à 1,20 dollar, c'est-à-dire en lui donnant une valeur apparemment supérieure à celle du billet vert, les dirigeants ont fait une opération psychologique du meilleur effet, même si le trompe-l'œil a peu de chances de durer, le dollar ayant recommencé à glisser au marché parallèle.

Bref, les perspectives commencent à s'inverser, et le gouvernement, *« ému », « surpris »* par la popularité du plan de guerre, envisage déjà le moment ou la stabilisation des prix permettra un redémarrage de la production.

Au début de juin, la panique était proche. La CGT avait déjà organisé une grève générale et réuni 200 000 protestataires sur la place de Mai. Les journalistes doutaient publiquement de l'avenir de M. Alfonsin et de la démocratie. Ils recensaient les erreurs commises depuis son arrivée au pouvoir, en décembre 1983, et dressaient le catalogue des promesses non tenues.

« Alfonsin est un radical, et les radicaux n'ont jamais été très forts en économie, dit Joaquin Morales Sola, directeur de la rédaction du quotidien *Clarin. Leur parti n'avait pas beaucoup d'experts dans ce domaine. Le seul, c'était Bernardo Grinspun, qui a été ministre de l'économie jusqu'en février. Mais Grinspun ignorait les réalités du monde extérieur. Il voulait rompre avec le FMI. »*

Pendant un an, M. Alfonsin a *misé sur une relance par la consommation*. En août 1984, le pouvoir d'achat avait augmenté de 60 %. Une légère reprise s'amorçait. Mais dès septembre, les courbes repartaient dans l'autre sens : l'inflation s'accélérait pour atteindre, à la mi-1985, le rythme de 1 300 % par an. Le loyer de l'argent était tel (450 % par mois) que les entreprises n'investissaient plus et même désinvestissaient. Une fois de plus, en 1984, l'Argentine a pu constater qu'elle était un pays *« bloqué »*, puisque son PNB a été cette année-là le même qu'en 1974.

La fièvre du dollar

Pour protéger leurs revenus, les Argentins achetaient du dollar. Les maisons de change n'ont jamais été aussi nombreuses dans le centre de la capitale. *« Il y a aujourd'hui en Argentine deux fois plus de dollars que d'austral »*, dit un expert financier, M. Juan Carlos Casas. Des gens faisaient fortune en spéculant sur la hausse des prix, alors que les revenus du travail, eux, n'étaient plus garantis. En lançant son plan de guerre, le 14 juin, M. Alfonsin a promis de remettre les choses en ordre et de *« clore définitivement le chapitre de la décadence nationale »* (laquelle dure depuis un demi-siècle). *« Le plan de réformes,* a-t-il dit, *ce n'est pas pour sauver un gouvernement, mais un système politique et un style de vie. »*

Le plan prévoit une réduction draconienne du déficit public. Celui-ci a atteint 130 % du PNB l'an dernier. L'Etat argentin, qui gère un important secteur de l'économie, a toujours *été un piètre entrepreneur*. Toutes ses entreprises sont déficitaires. La vétusté de son métro et de ses trains, par exemple, montre *qu'aucun investissement n'a été fait* dans les transports publics depuis des décennies. La machine étatique, en outre, est pléthorique, comme c'est souvent le cas en Amérique latine. *« L'emploi public, c'est notre assurance-chômage »*, dit M. Juan Carlos Pugliese, président de la Chambre des députés, pour expliquer l'impossibilité de licencier en temps de crise. Selon certaines sources, l'arrivée des radicaux au pouvoir s'est traduite par l'embauche de cent mille nouveaux fonctionnaires.

La « conversion » du président

Dépenses excessives d'un côté, recettes en baisse de l'autre. L'Etat argentin ne parvient pas à faire rentrer l'impôt. L'évasion fiscale est évaluée à 400 % et l'exode des capitaux à environ 20 milliards de dollars. Les impôts directs ne correspondent qu'à 1 ou 2 % du PNB. La fiscalité frappe surtout – et de façon inexplicable – la production et l'exportation.

L'un des objectifs du plan de guerre, c'est de ramener le déficit public à 2,50 % du PNB. Pour y parvenir, le gouvernement Alfonsin prévoit des coupes dans les dépenses de l'Etat, le relèvement des tarifs publics et une augmentation de la pression fiscale, notamment par l'institution d'une épargne obligatoire. Son engagement le plus important, c'est d'arrêter la planche à billets. Toute nouvelle émission de monnaie devra être garantie par des rentrées de devises. *« Et nous tiendrons cet engagement,* assure M. Pugliese, *même si nous n'arrivons pas à payer nos fonctionnaires. »*

Le plan de réformes a surgi des conversations que M. Alfonsin a eues en février à Washington avec le président de la Réserve fédérale américaine, M. Volcker, et le président du FMI, M. de Larosière.

Assuré de l'appui des milieux financiers internationaux quand il a mis au point les mesures d'assainissement qui devaient être annoncées quatre mois plus tard, un premier prêt relais de 480 millions de dollars a été accordé à son gouvernement *pour payer certains arriérés*. Celui-ci n'acquittait plus depuis plusieurs mois les intérêts de sa dette extérieure. Au premier trimestre de *cette année, les impayés atteignaient* le total de 2 milliards et demi de dollars. La dette argentine est actuellement de 45 milliards de dollars, presque six fois plus qu'à l'arrivée des militaires au pouvoir, en 1976. *« A l'époque, les intérêts correspondaient à 16 % de notre recette d'exportations,* dit Morales Sola. *Aujourd'hui, ils en absorbent 70 %. Et le pire, c'est que notre endettement ne s'est traduit par aucun équipement nouveau, aucun ouvrage important. »*

C'est en février que M. Grinspun est remplacé au ministère de l'économie par un technicien sans filiation politique, M. Juan Sourrouille. Et c'est le 26 avril, quand M. Alfonsin parle pour la première fois d'économie de guerre, que les observateurs notent un changement de ton et de pensée chez le président radical. *« Jusqu'alors, il partageait les idées de la gauche et critiquait volontiers les hommes d'Etat argentins de la fin du XIXe siècle, en les rendant responsables de notre dépendance économique,* explique M. Juan Carlos Casas. *Ce jour-là, au contraire, il a fait leur éloge et dit que c'était grâce à eux que l'Argentine avait cessé d'être un pays pauvre et désertique pour se hisser au cinquième rang mondial pour le revenu par habitant. »*

Les grandes entreprises ont appuyé le plan, sensibles au fait que les Etats-Unis ont participé à son élaboration. La CGT n'a pas bronché, sachant que, dans le cas contraire, elle n'aurait pas été suivie. Prévu pour deux mois, le gel des prix et des salaires doit faire tomber à 70 % l'inflation en juillet. *« Pour nous, c'est comme ci c'était l'inflation zéro »*, disent les Argentins. Le public est invité à dénoncer les commerçants qui ne respectent pas le blocage des prix. Il n'hésite pas à le faire, et le commerçant coupable voit aussitôt son magasin fermé.

Mais le « congelamiento » (le gel) doit prendre fin en août. *« Au-delà, il ne serait pas efficace »*, estime M. German Lopez, secrétaire général de la présidence. Déjà, les troubles sociaux ont commencé : pendant près de trois semaines, les ouvriers de Ford ont occupé leur usine. Le gouvernement les a délogés par la force, à l'aube du dimanche 14 juillet. L'austral commence à donner des signes de faiblesse. Au « parallèle », la « brèche » avec le dollar – comme on dit ici – est déjà de 200 %.

Une expérience sans précédent

La cote de M. Alfonsin reste néanmoins au beau fixe. *« Il a plus de 70 % des Argentins avec lui,* dit M. German Lopez. *Beaucoup plus que lorsqu'il a été élu. »* S'il préserve ce capital, son parti, l'Union civique radicale, gagnera aisément les élections du 3 novembre prochain, destinées à renouveler la moitié de la Chambre des députés, D'autant plus que son principal adversaire, le Parti justicialiste (péroniste) fait étalage de ses divisions de plus en plus graves et ne possède aucun leader ayant son autorité.

Enfin, l'armée reste coite. Certes, le *juicio suscite une certaine nervo*sité dans ses rangs. Elle a pu redouter, un moment, une chasse aux tortionnaires. Mais M. Alfonsin vient *de la rassurer en parlant de la nécessité* d'une *« réconciliation définitive entre les Argentins »*. Depuis son arrivée au pouvoir, le président n'a pas perdu son temps. Il a renouvelé presque à 100 % le haut commandement. *« Un vrai travail de fourmi,* dit un diplomate occidental. *Des cinquante-six généraux qu'il y avait dans l'armée de terre à la fin de 1983, il n'en reste que deux aujourd'hui. Les cinquante-quatre autres ont été mis à la retraite. »*

En outre, les militaires ont perdu la direction des entreprises publiques qu'ils s'étaient généreusement octroyée du temps de la dictature. Leur budget a été reduit de 40 %, et l'habitude a été reprise de soumettre les promotions dans les trois armes au crible du Sénat, ce qui n'est pas sans provoquer des grincements de dents dans les casernes.

M. Oscar Camilion, qui a été ministre des affaires étrangères du général Viola, en 1981, affirme qu'il *y a une certaine « tension »* dans les états-majors. Selon lui, les militaires, qui étaient démoralisés après la défaite des Malouines, commencent à redresser la tête et supportent de plus en plus mal d'être dans leurs casernes *« comme dans des ghettos »*.

« Mais tension ne veut pas dire danger, dit-il. *L'armée sait bien qu'elle ne peut pas revenir au pouvoir. »*

Telle est la nouveauté, dans ce pays où les putschs n'ont pas cessé depuis un demi-siècle. La grande majorité des Argentins font aujourd'hui une expérience inédite. Ils vivent – enfin – dans une vraie démocratie, en ayant la certitude que la prochaine élection ne sera faussée ni par la fraude, ni par des proscriptions, ni par un diktat de l'armée.

CHARLES VANHECKE.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait de jugement

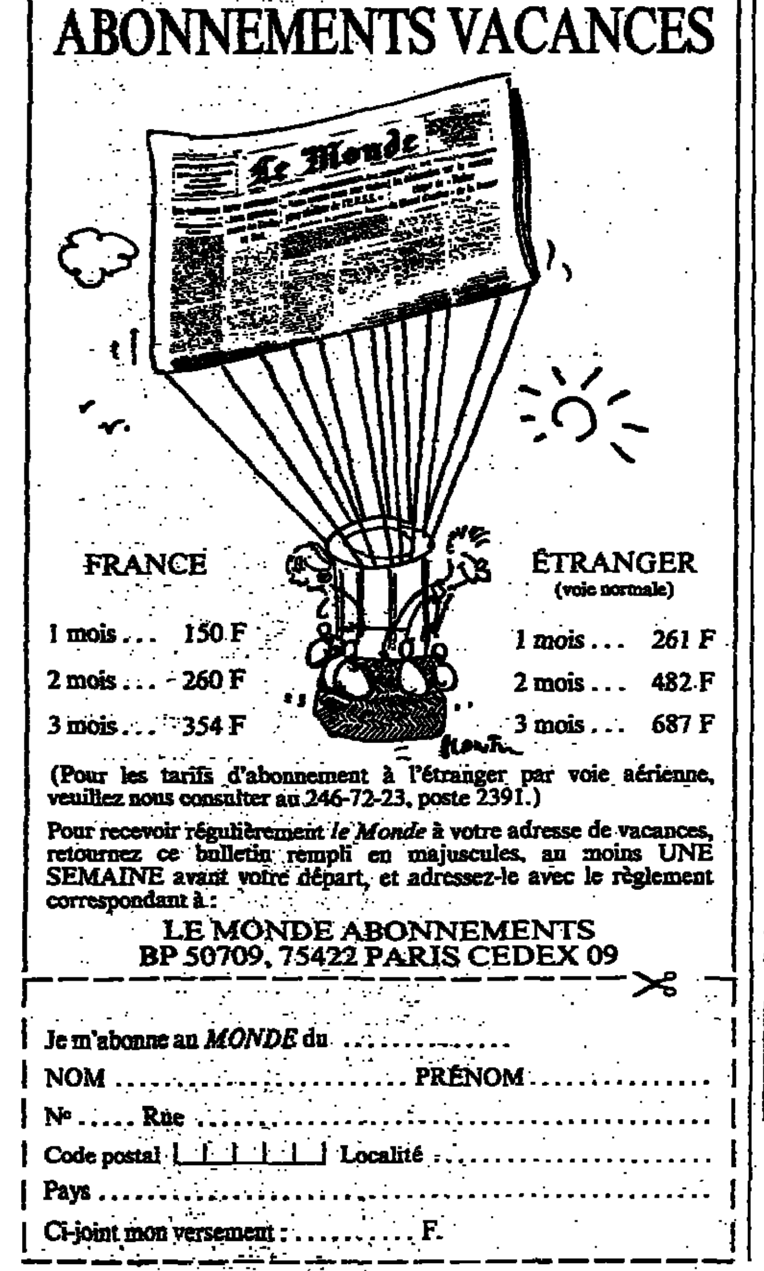
D'un jugement rendu le 4 mai 1984 par la troisième chambre du Tribunal de grande instance de Paris, il a été littéralement extrait :

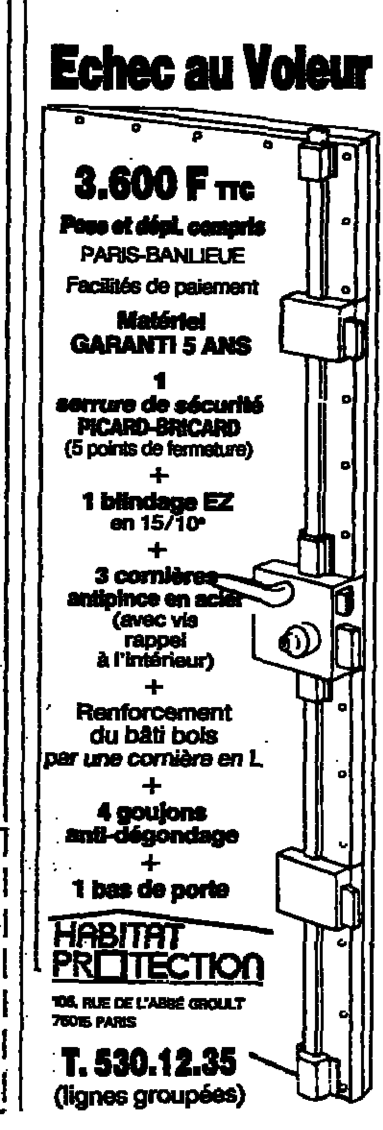
« Dit qu'en offrant à la vente et en vendant des rideaux de douche sous la dénomination « LIBERTY », les sociétés BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE et DOXA FRANCE ont commis des actes de contrefaçon de la marque LIBERTY, déposée le 22 février 1978 sous le nº 270064 enregistrée sous le nº 104 2217 en renouvellement de dépôts antérieurs, marque dont la société LIBERTY & Co. Limited est propriétaire.

« Dit que les sociétés BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE et DOXA FRANCE devront, dans un délai d'un mois à compter de la signification du jugement, cesser d'offrir en vente des rideaux de douche sous l'appellation « LIBERTY », sous astreinte de 300 F par infraction constatée.

« Condamne la société BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE et DOXA FRANCE à payer respectivement la somme de 3000 (trois mille) francs et la somme de 10000 (dix mille) francs à titre de dommages-intérêts à la société LIBERTY en réparation de son préjudice ».

Marcel SFEZ,
avocat à la Cour d'appel de Paris.





politique

COHABITATION : LA RÉPONSE DU PRÉSIDENT DU RPR A M. MITTERRAND

M. Chirac : « Pas le moindre compromis »

M. Jacques Chirac, qui était, dimanche 21 juillet, l'invité du « Forum » de RMC, a affirmé son refus de tout compromis avec M. François Mitterrand en cas de changement de majorité parlementaire en 1986. Le président du RPR a notamment déclaré, en se référant aux propos tenus les 10 et 14 juillet par le président de la République : *« Nous assistons depuis quelques semaines à une bien étonnante gymnastique oratoire de la part du président de la République (...). Il dit tout et son contraire, ce qui ne simplifie pas le débat politique en France (...). Donc vous me permettrez d'attendre qu'il ait définitivement fixé sa pensée et qu'il ait bien voulu nous la livrer, avant de la commenter, parce que pour le moment on est un jour dans le zig, un jour dans le zag, et ce n'est pas facile. »*

M. Chirac a toutefois ajouté : *« M. Mitterrand oublie que sous la Ve République on ne gouverne pas contre le peuple, on ne finasse pas avec l'expression démocratique du suffrage universel. On ne peut pas imaginer qu'un gouvernement issu d'une majorité voulue par le peuple, et qui serait différente de celle que souhaite M. Mitterrand, n'ait pas en réalité le pouvoir d'assumer la politique sur laquelle il s'est engagé, et ceci sans compromis possible, ni avec les socialistes ni avec le chef de l'Etat.*

» On ne peut pas imaginer notamment que cette majorité n'ait pas les pouvoirs nécessaires pour conduire une politique étrangère ou une politique de défense, politiques qui ont de très importantes conséquences sur la politique intérieure, financière notamment ; on ne peut pas imaginer qu'un tel gouvernement puisse être dessaisi d'une partie de ses responsabilités et être frappé ainsi d'une sorte d'hémiplégie politique ; ce n'est pas imaginable.

» Alors il appartiendra au président de la République de prendre ses décisions au lendemain des élections. Dans l'hypothèse où celles-ci seraient gagnées par l'actuelle opposition, le gouvernement nommé par le président de la République conformément à la Constitution, devrait avoir par définition la confiance de la majorité de l'Assemblée, sinon il serait renversé. Cette confiance sera fonction de plusieurs critères : d'abord la confiance dans l'homme qui sera chargé d'être à la tête du gouvernement ; il devra clairement affirmer qu'il n'a pas la moindre intention de faire le moindre compromis avec le chef de l'Etat sur le plan de la conduite de la politique, et qu'il entend respecter les engagements pris lors de la campagne électorale par l'ensemble de l'opposition ; d'autre part, il devra être entouré d'une équipe de gens qui inspirent les mêmes sentiments à la majorité nouvelle, le cas échéant ; et enfin il devra clairement indiquer quelle sera sa politique, et cette politique devra être strictement et rigoureusement conforme aux engagements pris par l'opposition pendant la campagne électorale. Sous ces réserves, alors une majorité soutiendra un gouvernement et le président de la République fera ce qu'il entend devoir faire.

» Il peut démissionner, il peut rester, c'est son problème ; si d'aventure il avait une action consistant à s'opposer à la conduite de la politique du gouvernement, alors il prendrait l'initiative d'une crise politique grave et les Français jugeront.

Selon le président du RPR, « *on ne peut pas faire confiance à des hommes qui, il y a quelques mois à peine, se sont livrés à des agressions contre les libertés essentielles dans notre pays !* », « *Je prends un exemple*, a dit M. Chirac. *Dans quelques semaines les présidents des chaînes de télévision et de radio nationales vont être nommés, théoriquement, par la Haute Autorité. Mais nous avons vu récemment encore que l'avis de la Haute Autorité était pris en bien peu de considération par l'Elysée, qui a imposé son candidat pour la présidence d'une chaîne. Alors nous allons voir ce qui va se passer.*

» Les gens qui vont être nommés, auront un rôle important pendant la campagne électorale, dans quelques semaines ; nous verrons si M. Mitterrand est véritablement un homme qui respecte les libertés. S'il laisse la Haute Autorité librement, dans des conditions convenables, nommer les présidents de chaînes, alors nous pourrons dire qu'effectivement il s'est passé quelque chose et qu'il a compris qu'il ne fallait pas trop jouer avec les libertés ; si, au contraire, les pressions conduisent à la nomination d'hommes politiquement engagés à la présidence des chaînes, alors nous pourrons dire que quelque soit le discours de M. Mitterrand, il ne respecte pas les idées qu'il prétend défendre et qu'une fois de plus il met en cause les libertés. »

Ferme refus

Plus sévère à l'égard de M. Mitterrand et plus clair dans sa conception d'une éventuelle cohabitation : tel est apparu M. Jacques Chirac dimanche, au micro de Radio Monte-Carlo. Pour la première fois, le président du RPR avait l'occasion de répondre aux diverses prises de position de M. François Mitterrand sur l'hypothèse d'une alternance en 1986. Les propos présidentiels de Carcassonne le 25 juin, de Virivllle le 10 juillet et de l'Elysée le 14, relèvent selon M. Chirac d'une « *étonnante gymnastique oratoire* ». En conséquence le maire de Paris demeure « *dans l'incertitude sur la pensée* » de M. Mitterrand. Pourquoi d'ailleurs entrerait-il dans le jeu de ce dernier ? Toutefois sans attendre d'en savoir davantage, M. Chirac expose dès maintenant sa propre conception de la cohabitation avec une précision plus grande et avec le souci manifeste de dissiper les quelques ombres qui pouvaient encore l'entourer. Il le fait sur un ton modéré mais résolu, avec calme mais aussi avec fermeté. Il pose comme un principe démocratique fondamental que « *sous la Ve République, on ne gouverne pas contre le peuple* ». Cela signifie que l'élection la plus récente exprime la volonté populaire qui doit être prise en compte. M. Chirac ne précise pas formellement que celle-ci efface l'élection antérieure – en l'occurrence le scrutin présidentiel de mai 1981 – mais il le suggère avec force. Il se garde d'aller plus avant dans cette conception qui pourrait aboutir à l'instauration d'un régime quasi présidentiel comme l'envisagent certains, aussi bien parmi les « giscardiens » qu'au sein du CERES.

Pour le moment, M. Chirac se contente donc d'affirmer que la légitimité la plus fraîche, la plus « à jour » de la représentation nationale, sera celle issue des élections législatives de 1986. Le gouvernement désigné alors par M. Mitterrand mais soutenu par la nouvelle majorité parlementaire devra appliquer, dit-il, la politique pour laquelle cette majorité aura été élue. Cette politique, exprimant le programme de l'actuelle opposition forme un tout indissociable. Il ne saurait y avoir de séparation entre les secteurs. M. Chirac souligne au passage que la politique étrangère ou de défense, par ses répercussions financières notamment, ne peut être isolée de la politique générale du gouvernement. Il écarte ainsi totalement le partage des responsabilités fait par M. Mitterrand.

Pour le président du RPR la seule dichotomie acceptable est celle prévue par la Constitution qui accorde de façon explicite des pouvoirs propres au président de la République en tant que tel (*le Monde* du 19 juillet). En revanche ce dernier, souligne le président du RPR, ne devra pas se prévaloir du rôle politique qu'il remplit dans les faits lorsqu'il est également le chef de la majorité, c'est-à-dire lorsque majorité présidentielle et majorité parlementaire coïncident.

Dans l'hypothèse envisagée pour 1986, il n'y a donc pas de marchandage possible.

Si le président de la République n'accepte pas cette répartition des rôles – qui réduit le sien à la portion congrue – alors ce sera à lui d'ouvrir une « *crise politique grave* ».

Un test

Cette conception n'est pas éloignée de celle que défendait M. Giscard d'Estaing dans son discours de Verdun-sur-le-Doubs dans la perspective d'une éventuelle victoire de la gauche aux élections législatives de 1978. Elle n'est pas non plus au fond très différente de *celle que défend aujourd'hui* M. Raymond Barre. Si le député de *la Corrèze souhaite que la majorité* la plus récente puisse appliquer sa politique sans être entravée par la majorité la plus ancienne, le député du Rhône, lui, souhaite que cette dernière majorité se mette aussitôt en harmonie avec l'autre par une démission du chef de l'Etat. M. Chirac voudrait également, mais il constate que rien dans les textes ne peut contraindre le président au départ et à l'organisation d'une nouvelle élection présidentielle. Le chef du RPR se trouve ainsi contraint de demander seulement (!) l'effacement de celui qui incarne une politique qui viendrait d'être condamnée par le suffrage universel. M. Mitterrand voudrait forcer la majorité à un compromis sous peine qu'elle se trouve confrontée à une cohabitation-combat. M. Chirac lui répond en refusant la cohabitation-association. La fermeté qu'il manifeste ainsi tient également compte des contraintes de la réalité, et elle se veut pragmatique. C'est aussi au nom du pragmatisme que le *président du RPR a annoncé qu'en* janvier, donc dès avant les élections, une sorte de « *commission* du bilan » de la gauche, analogue à celle qu'avait présidée M. Bloch-Lainé après la défaite de M. Giscard d'Estaing, serait créée par l'opposition. Mais sans attendre, M. Chirac jugera si M. Mitterrand « *est véritablement un homme qui respecte les libertés* » s'il laisse la Haute Autorité désigner, en toute indépendance, les présidents de *chaînes de télévision*. Il ne fait, cependant, guère de doute que, avec la sévérité dont il fait preuve à l'égard des socialistes, M. Chirac recherchera bien d'autres tests pour se convaincre qu'aucune cohabitation politique n'est possible avec leur chef.

ANDRÉ PASSERON.

POINT DE VUE

La lettre et l'esprit

par JACQUES BARROT (*)

LE *président de la République a* relancé, à son tour, le débat *sur la* cohabitation. Est-ce dans un souci de réalisme ? Est-ce l'effet d'une prise de conscience de l'échec inévitable de sa majorité en 1986 ? Ne serait-ce pas plutôt pour tendre dès maintenant les mailles d'un filet où se ferait piéger une opposition victorieuse ?

L'esprit des institutions ne souffre pas d'ambiguïté : *depuis 1962, elles* consacrent à la fois une prééminence présidentielle et un partage des tâches qui appellent une cohérence et une solidarité entre le président et le premier ministre, lié, lui-même, à sa majorité parlementaire.

Une véritable cohabitation conforme à cet esprit exigerait un *compromis, mais un vrai compromis*, source d'une certaine harmonie : le président cherchant à bâtir une nouvelle majorité, sur la base d'une nouvelle politique, en convertissant à cette entreprise tout ou partie de ses amis socialistes. Mais ce serait du *même* coup obligatoirement avouer ses échecs et ses fautes économiques *et politiques. Par avance*, le Parti socialiste l'a *refusé* et a fermé cette issue.

Dans le même temps, le *président* a refusé la « cohabitation-*soumission* » à laquelle *pensaient* pouvoir l'acculer certaines voix de *l'opposition, quitte à mettre* momentanément entre parenthèses l'esprit de la Constitution. Selon ce scénario, le *président* aurait pu laisser se mettre en place, « *sans broncher* », une *politique à laquelle il serait délibérément* hostile.

Nous allons donc – *inévitablement* – vers la cohabitation-combat. Car la lecture littérale de la Constitu*tion apporte, article après article, à la* fois de quoi asseoir l'autorité du président et de quoi permettre au gouvernement de « *conduire la politique de la nation* ». Imagine-t-on François Mitterrand, chef d'une opposition victorieuse en 1967 ou 1978, laissant *de bon gré au président* la conduite de la politique étrangère et de la défense, alors qu'il avait *annoncé à l'avance des choix radica*lement opposés, par exemple l'abandon de la force *stratégique. Vécue* dans un climat d'antagonisme profond, avec le retour du Parti socialiste dans l'opposition et la perspective d'élections présidentielles proches, l'imbrication des pouvoirs définie par la Constitution ne peut conduire qu'à de graves conflits.

Le président de la République s'y *prépare. Il sait qu'il entre dans un* engrenage qui le conduira, pour résoudre ces conflits, à se remettre en cause. Mais il choisit le terrain de l'affrontement, en mettant en demeure l'opposition de se conformer strictement à l'application littérale des institutions.

Que l'opposition ne se laisse pas *prendre au piège en train de se tendre* : jouer la lettre de la Constitution au mépris de son esprit ne peut conduire qu'à l'inefficacité et à la confusion politique. Mal avertie de ces problèmes, l'opinion publique risquerait, le moment venu, en cas de difficultés, de mal percevoir les responsabilités réelles et d'accuser la *nouvelle majorité*.

Et si le président avait finalement rendu service aux hommes de l'opposition en les amenant à revenir à l'esprit des institutions ! Cela devrait *inéluctablement* rapprocher les points de vue des uns et des autres. *Tous les responsables de l'opposition* pourraient alors, d'une même voix, rappeler *solennellement* aux Français que, sous la Ve République, seule l'autorité d'un président de la République, investi clairement de la confiance du peuple, peut éviter que *le pays ne soit voué à des conflits* insurmontables et à la paralysie.

Certes, c'est au président lui-*même qu'il appartiendra de mettre* ou non en question son mandat, le mandat *qu'il* tient du pays. Mais, au moins, il aura été prévenu, et les Français avec lui, des *risques* qu'il ferait courir à la France s'il ne le faisait pas, dans l'hypothèse où l'oppo*sition l'emporte clairement* en 1986.

(*) Secrétaire général du CDS, député de Haute-Loire, ancien ministre.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

M. Stirn : La constitution de listes d'Entente socialiste et démocrate permettrait de gagner 210 sièges

M. Olivier Stirn, président de l'Union centriste républicaine, député non inscrit du Calvados, ancien secrétaire d'Etat, fait partie des personnalités extérieures au PS auxquelles l'état-major du de ce parti souhaite faire une place sur les listes socialistes en 1986. Au moment où son « parachutage » dans la Manche est fortement contesté par les militants socialistes locaux, M. Stirn a répondu à nos questions.

« Vos déboires avec les militants socialistes de la Manche ne vous font-ils pas regretter votre départ de l'UDF et votre éloignement du Calvados ?

– Non. Il fallait créer pour les réformistes un mouvement précurseur, prélude à un grand rassemblement socialiste et démocrate. C'est le sens de toute ma vie politique. Un jour, ceux qui, à l'UDF et au RPR, sont *des réformistes*, suivront cette voie, comme le font déjà de nombreux électeurs ralliés à l'UCR. Quant à *mes électeurs du Calvados*, le choix de la Manche, comme mes mandats de maire et de conseiller général de Vire, me permettront de leur être fidèle.

– Considérez-vous que le meilleur moyen d'élargir la majorité présidentielle soit de vous allier si étroitement au Parti socialiste au point, par exemple, que vous-même, président de l'UCR, en arriviez à conduire une liste socialiste ?

– Oui. Il faut créer une dynamique. *Ce n'est pas en mégotant sur nos différences mais en valorisant nos convergences, profondes et essentielles, que nous y arriverons.* Je ne dirigerai pas une liste socialiste, mais une liste de majorité présidentielle, sous la conduite de Laurent Fabius, qui pourrait s'appeler Entente socialiste et démocrate, avec une plate-forme commune comme l'ont, à juste titre, souhaité Lionel Jospin et Jean Poperen.

– Envisagez-vous la présence de listes UCR autonomes et si oui dans quels départements ?

– Non. La règle, avec de rares exceptions prévues d'un commun accord, *sera la liste unique. Dans* quarante départements, par exemple les Pyrénées-Atlantiques, la Seine-Maritime, le Rhône, la Seine-et-Marne, les socialistes peuvent prétendre à un certain nombre de sièges plus un pourcentage de l'ordre de 5 %. Cette marge ne permet pas l'élection *d'un socialiste supplémen*taire. En revanche, avec l'ouverture à une personnalité non socialiste mais réformiste, provenant soit de l'UCR, du gaullisme de gauche, de l'écologie, du mouvement d'Eric Hintermann, des milieux socio-culturels ou professionnels, le siège est gagné. *De cent soixante-dix députés*, l'Entente socialiste et démocrate passe alors à deux cent dix au moins. Sans compter, *l'effet boule de* neige. »

Propos recueillis par
ANNE CHAUSSEBOURG.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Petite « troisième force » deviendra-t-elle grande ?

Le Sénat doit commencer, mardi après-midi 23 juillet, l'examen du projet de loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale. Après les *navettes* d'usage, le nouveau statut du territoire devrait être voté à la fin de la semaine.

Un regain de tension est perceptible dans le territoire après l'affrontement qui s'est produit, dimanche 21 juillet, entre plusieurs clans canaques de la région de Pouebo, au sein de la tribu de Tchambouane, à la suite d'un différend provoqué par l'attribution de certaines terres, suite à une décision de l'Office foncier. Cet affrontement a fait un mort, un Mélanésien âgé de trente ans.

A Nouméa, les débats politiques sont actuellement centrés sur l'hypothétique émergence d'une « troisième force » qui viendrait, comme le souhaite M. Edgard Pisani, empêcher le Rassemblement pour la Calédonie dans la République *(RPCR)*, ou le *Front de libération nationale* kanake socialiste *(FLNKS)*, de contrôler le futur Congrès territorial, qui réunira l'ensemble des conseillers régionaux élus en principe le 8 septembre.

De notre correspondant

Nouméa. – Si l'on juge de l'importance ou de l'avenir d'une formation politique aux réactions qu'elle suscite, alors on peut dire que les trois cents signataires de l'appel *Halte à la haine* peuvent espérer jouer *un rôle politique* dans les prochains mois en Nouvelle-Calédonie.

Le 4 juillet, une trentaine de personnalités modérées, d'obédiences politiques diverses, signent un manifeste contre la violence. Parmi eux, on trouve un ancien conseiller de gouvernement membre du mouvement indépendantiste LKS (Libération kanake et socialiste), plusieurs syndicalistes, quelques *militants de la discrète* section calédonienne du Parti socialiste, ainsi que d'anciens élus de l'ex-FNSC (Fédération pour une nouvelle société calédonienne), *dont un ancien sénateur centriste*, M. Lionel Cherrier.

Une quinzaine de jours plus tard, un nouvel encart dans la presse locale rassemble, cette fois, *plus de trois cents signatures*. Déjà, les critiques pleuvent. Elles prennent tout d'abord la forme d'une lettre ouverte du député RPR, M. Jacques Lafleur, président du RPCR qui dénonce « *la manipulation* » que constitue, selon lui, cette « *troisième force destinée à construire de toutes pièces une majorité favorable à l'indépendance-association* » (*le Monde* du 17 juillet). De son côté, dans son nouvel hebdomadaire, *Bwenando*, le FLNKS critique ce qu'il appelle « *une apologie de l'hypocrisie bourgeoise qui transparaît derrière une certaine naïveté bon enfant (...).* » « *Dans le contexte qui est le nôtre*, écrit M. François Burck, *nous pouvons dire que cette souscription sort tout droit des patrons colonisateurs qui évitent le mot de justice parce qu'ils veulent ignorer la situation coloniale et agir comme si elle n'existait pas.* »

Mais si, faute de temps, son poids électoral risque d'être limité dans la perspective des prochaines élections régionales, le Mouvement halte à la haine dérange d'autant plus la classe politique locale qu'il apparaît, en effet, comme la partie la plus saillante d'une « troisième force » se situant entre le FLNKS et le RPCR.

Ce courant modéré comprend pour l'instant plusieurs composantes inégalement engagées. En *première ligne, figure* le LKS de M. Nidoish Naïsseline, seul parti indépendantiste modéré à avoir siégé à l'Assemblée territoriale après les élections du 18 novembre. *Il est, à l'heure actuelle*, aussi isolé du FLNKS que des anti-indépendantistes. Plusieurs de ses membres ont signé l'appel « *Halte à la haine* ».

Plus récent est le Parti fédéral kanak d'OPAO (PFKO) de M. Gabriel Païta, ancien membre de l'Union calédonienne, exclu pour s'être opposé au boycottage actif des dernières élections. M. Païta a remplacé à l'Assemblée territoriale M. Jean-Pierre Aïfa et défend aujourd'hui la thèse de l'indépendance -association. Enfin, on retrouve dans cette « troisième force » des élus de l'ex-FNSC, constituée, en 1979, pour rassembler certains gaullistes et des partisans de l'autonomie interne, puis rallié aux indépendantistes.

Partage géographique et ethnique

La « troisième force » est « *inéluctable* », estime l'un de ces centristes M. Gaston Morlet, ancien conseiller de gouvernement. Selon lui, un rassemblement modéré est indispensable parce qu'il correspond à la volonté, mal exprimée, de Calédoniens soucieux par dessus *tout de rester sur le* « Caillou », *en* évitant toute violence, à un moment où les deux principales formations se sont radicalisées. Et le nouveau centre, qui est en train d'émerger, lui apparaît d'autant plus cohérent qu'il conduit à une tactique électorale qui pourrait se montrer efficace.

On assiste, en effet, à un partage géographique *entre les différentes* composantes modérées : le FLNKS et, dans une moindre mesure, le PFKO œuvrent dans les zones à forte concentration mélanésienne comme la côte est et les îles Loyauté, tandis que les candidats émanant de *la FNSC*, voire du Mouvement halte à la haine, tentent de rallier les suffrages dans les régions comme Nouméa et la côte ouest. A cela se superpose *tout* naturellement une répartition ethnique, le LKS étant plus apte à rallier les votes canaques que des candidats européens.

Pour les élections régionales, estime M. Morlet, une alliance centriste serait assurée d'une petite représentation dans la région de Nouméa où le RPCR est certain de l'emporter largement, et dans les autres *régions une telle alliance* aura un rôle important dans la mesure où aucun des deux grands partis n'ayant à lui seul la majorité, ce seront immanquablement des candidats modérés *qui* feront la balance dans les conseils de régions.

Ce raisonnement explique les vives réactions déclenchées par la volonté centriste *exprimée* par les signatures de cet appel « *Halte à la haine* ». Les dirigeants du FLNKS y voient un risque d'érosion de leur électorat de la part du LKS dans des régions qu'il considère comme leur étant acquises. Le RPCR est agacé par cette résurgence inattendue dans laquelle il craint de perdre son aile modérée.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Une élection cantonale

LOZÈRE : canton de Marvejols (1er tour).

Inscr., *5 025* ; vot., 3 670 ; *suff.* expr., 3 622. MM. Roujon, div. opp., 1 866, *ÉLU* : Benoît, div. opp., 743 ; de Chambrun, PS, 726 ; Mme Planchon, PC, *145* ; M. Mathio, FN, 142.

[Avec 51,51 % des suffrages exprimés, M. Jean Roujon, div. opp., a été élu, dès le premier tour de ce scrutin partiel, conseiller général du canton de Marjevols. Il succède à son père, Jules Roujon (UDF-PR), sénateur de la Lozère, maire de Marvejols, décédé le 26 mai dernier. Jules Roujon avait été réélu dans ce canton dès le premier tour des élections de mars 1982 avec 2 665 voix contre 728 à Mme Rouvière, PS et 416 à Mme Planchon, PC, pour 3 809 *suffrages exprimés*, 3 898 votants et 5 026 électeurs inscrits.

***D'un** scrutin à l'autre*, **la droite a amélioré ses positions : en mars 1982, Jules Roujon, candidat unique de l'opposition, avait obtenu 69,96 % des suffrages ; dimanche 21 juillet, les deux candidats de la droite et celui du Front national en ont totalisé 75,95 %.**

A gauche, le PS s'est maintenu. Son candidat M. de Chambrun (28,04 % des suffrages) a réalisé un score comparable à celui de Mme Rouvière en 1982 (19,11 %). Le PC, en revanche, a enregistré un recul sensible (plus de six points) : Mme Planchon, qui avait obtenu 10,92 % des suffrages, n'en a recueilli cette fois que 4 %.]

● *Manifestations en Guadeloupe.* – Plusieurs manifestations ont eu lieu, vendredi 19 juillet, en Guadeloupe, après la décision de la chambre d'accusation de Basse-Terre de refuser la libération du militant indépendantiste Georges Faisans, incarcéré à la prison de Fresnes, où il poursuit une grève de la faim depuis le 3 juin. Trois cents personnes se sont rassemblées jusqu'à 1 heure du matin devant la mairie de Pointe-à-Pitre, tandis qu'une autre manifestation de protestation avait lieu dans un endroit différent à l'appel du Parti communiste guadeloupéen. Samedi, durant toute la journée, des groupes de manifestants ont parcouru les rues de Pointe-à-Pitre et de sa banlieue en réclamant la mise en liberté de Georges Faisans. – *(Corresp.)*.

société

Quinze ans de recherche pour retrouver un trésor de 400 millions de dollars

Quatre cents millions de dollars (3 500 millions de francs) : tel est le trésor qui dormait depuis trois cent soixante trois ans dans les débris d'un galion espagnol et qui a été retrouvé le 20 juillet au large de la Floride, sous une quinzaine de mètres d'eau, par la société Treasure Salvage après quinze années de recherche.

Le 6 septembre 1622, la flotte espagnole, partie de La Havane à destination de l'Espagne, est prise dans *un cyclone. Plusieurs navires font* naufrage, dont les galions *Nuestra Señora de Atocha* et *Santa Margarita*.

M. Mel Fischer s'est fait une spécialité de repêcher les trésors engloutis sous la mer. Il a fondé une société, Treasure Salvage, et a commencé à rechercher les galions perdus, en se référant à des informations trouvées dans les archives des Indes (de Séville). En 1971, il trouve la grande ancre de *Nuestra Señora de Atocha* et divers objets précieux.

En 1975, son fils Dirk et sa fille Angel meurent noyés au cours des opérations de recherche. Cependant, la chasse au trésor continue, avec tous les moyens techniques modernes nécessaires. Si bien que, en mai 1980, les équipes de Treasure Salvage trouvent une partie des trésors transportés par le *Santa Margarita*.

Aussitôt, les autorités fédérales américaines et celles de l'Etat de Floride réclament la propriété du trésor. M. Fischer proteste : selon lui, le tribunal fédéral de district de Key-West (Floride) a reconnu, en *1975, à Treasure Salvage le droit de* garder ses éventuelles découvertes. Et les lingots, chaînes, objets d'or et d'argent remontés du *Santa Margarita* sont estimés à quelque 20 millions de dollars (180 millions de francs), alors que la cargaison devait valoir 80 millions de dollars d'après les archives de Séville.

La chasse au trésor coûte cher. Au début de juillet, Treasur Salvage n'avait pas pu payer les salaires de ses soixante quinze employés. M. Fischer estime qu'il faudra deux ans pour repêcher les barres, lingots, pièces de monnaie, argenterie et autres objets précieux de la cargaison du galion.

SOS Racisme envisage un rassemblement international à Paris en décembre prochain

SOS Racisme ne se repose pas sur ses lauriers. Après la fête de la Concorde (300 000 personnes à Paris, le 15 juin dernier), l'association qui a popularisé le badge « Touche pas à mon pote » nourrit le projet d'un autre grand rassemblement antiraciste, mais de dimension internationale cette fois, pour le début décembre, à Paris. Il s'agirait de faire défiler, puis de réunir pour un spectacle, tous les signataires et les sympathisants d'une charte contre le racisme. Ce texte, en cours d'élaboration, *revendiquerait* l'égalité des droits au-delà des origines ethniques, et notamment le droit de vote *des immigrés aux élections locales*. Il serait présenté à la signature des différentes forces politiques et des gouvernements européens et servirait de référence au combat des associations antiracistes.

Afin de préparer ces initiatives, SOS Racisme enverra, en tournée dans l'Europe du Nord, à partir du jeudi 25 juillet, une cinquantaine de jeunes responsables du mouvement ou d'associations locales. Ils seront chargés de tisser ou de renforcer les liens avec les antiracistes belges, néerlandais, allemands, danois, suédois et norvégiens. En Belgique, « Touche pas à mon pote » est déjà *bien connu* ; le *slogan a été* traduit en suédois (30 000 badges vendus) et tente depuis quelques semaines *une percée en* Norvège.

Les envoyés de SOS intitulés « *voyageurs de l'égalité* » doivent participer à un défilé de bateaux à voile sur les canaux d'Amsterdam et être reçus officiellement à la maison d'Anne Franck. En Suède, ils doivent rencontrer le premier ministre, M. Olaf Palme et participer en Norvège à une caravane antiraciste. De ce périple sera tiré un film, qui sera présenté à l'occasion des « états généraux » contre le racisme organisés par SOS dans plusieurs villes de France et destinés à préparer le grand rassemblement de décembre.

L'exemple du concert pour l'Ethiopie donné simultanément à Wembley et Philadelphie donne des idées aux responsables de l'association. Ils rêvent d'implanter leur mouvement en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis et de doubler leur manifestation parisienne de décembre par un rassemblement similaire à New-York. La traduction américaine du célèbre slogan est déjà trouvée. Ce sera « Hands off my buddy ! ».

Ph. Be.

FIERS ENFANTS DE WALHENHEIM...

Régis Kehren, dix-sept ans, vient d'obtenir, à Strasbourg, 20 sur 20 à l'option de langue régionale alsacienne du baccalauréat *qui* était organisée cette année pour la première fois. Le jury a été subjugué par sa prestation, précédée d'un : « *Nous les Alsaciens, devons être fiers* ». Le candidat a ensuite raconté une promenade à bicyclette de Sélestat à Colmar, évoquant la bibliothèque humaniste de la première ville puis le musée Unterlinden de la deuxième.

En vacances au Togo, Régis Kehren s'est étonné que sa performance suscite de la curiosité. N'est-il pas « *normal de parler la langue du pays* » ? Il faut dire que si son père est togolais, sa mère est alsacienne et qu'il a appris cette langue chez ses grands-parents, à Walhenheim.

Un jeu pluriculturel

Décidément, les militants antiracistes débordent d'imagination. Voici un nouveau jeu de société. « *Hexagone, France plurielle* », inventé par deux membres d'une association de Montreuil, âgés de vingt-sept ans : un animateur culturel marocain, Mohamed Berhoun, et un docteur en droit au chômage, de nationalité française, Michel Briganti.

Objectif : « *faire découvrir la richesse de la France dans toutes ses composantes culturelles* ». Les deux hommes ont imaginé une formule à mi-chemin entre le jeu de l'Oie et le Monopoly. Il s'agit d'un tour de France (deux à six joueurs) qui nécessite un peu de chance et un certain nombre de connaissances « pluri-culturelles ».

En lançant un dé à six couleurs, chaque joueur commence par connaître la communauté qu'il représentera : européenne, française minoritaire (« Domiens », Corses, Bretons, etc.), asiatique, africaine noire, maghrébine ou « sans papiers ». Son pion traverse des cases portant un point d'interrogation. Pour le Maghrébin, par exemple : « *Quatre cinquièmes des musulmans sont arabes. Vrai ou faux ?* » Si la réponse est inexacte, le joueur revient à la case départ. Inutile de consulter des dictionnaires : la boîte contient un livret-réponse, très didactique, avec des références et même une bibliographie.

Au hasard des dés, on pioche des cartes. « *Rugbyman, vous refusez de suivre votre équipe en Afrique du Sud. Avancez de quatre cases* ». Ou au contraire : « *Vous pratiquez l'excision. Reculez de quatre cases.* » Si « *vous faites une demande de naturalisation* », il faut passer un tour (car la procédure est très longue).

Au hasard des cartes, on tombe sur : « *Vous êtes raciste. Faites reculer l'un de vos partenaires de cinq cases.* » C'est la seule vacherie du jeu, assure Mohamed Berhoun. Un jeu qui prévoit des contrôles d'identité, un séjour en prison et des expulsions, mais veut surtout développer l'esprit de solidarité. Ainsi, cette carte : « *On refuse de vous servir un café. Vous vous tournez vers votre partenaire de droite qui vous offre à boire.* »

Il n'existe en réalité qu'un seul exemplaire de « *Hexagone, France plurielle* ». Après avoir *déposé la marque*, les deux inventeurs cherchent des subventions pour l'éditer eux-mêmes. *Pas question de s'enrichir* sur le dos des immigrés : tous les bénéfices iront à une association. D'ici là, les quatre cent quarante-neuf cartes seront réexaminées « *pour atténuer le côté jeu du bac* ». Une pointe d'humour supplémentaire ne les abîmerait pas forcément...

● *Manifestation antiraciste à Marignane.* – Un millier de personnes ont manifesté, samedi 20 juillet, à Marignane (Bouches-du-Rhône) pour demander que toute la lumière soit faite sur les circonstances de la mort de Laïd Meghit, un Algérien âgé de trente ans, tué par balle dans la nuit du 14 au 15 juillet (*le Monde* du 20 juillet).

Un Vendéen champion de France des imitateurs du cri du cochon !

De notre correspondant

Tarbes. – Pour la troisième fois, le championnat de France du meilleur imitateur du cri du cochon a été remporté par M. Jean Dall'Angelo, retraité de son état et habitant Labastide-Saint-Georges. Ce titre permettra à l'intéressé d'exprimer ses talents à la télévision, en compagnie de Coluche, ainsi que dans une prochaine émission de Guy Lux !

La quatrième édition de cette compétition s'est tenue le 21 juillet à Trie-sur-Baïse (Hautes-Pyrénées), chef-lieu de canton qui revendique le titre envié de « *plus important marché de France* » et d'où partent, chaque *mardi, entre 3 000 et* 7 000 porcelets.

Vingt concurrents, admis *après une sévère sélection* parmi les meilleurs amateurs du « langage varié » des truies, verrats et autres porcelets, ont concouru le plus sérieusement du monde devant un jury comprenant trois vétérinaires, le maître-pâtissier de l'endroit, M. Lopez, qui ne cache pas son orgueil de peser 130 kilos, et un représentant des éleveurs. Le jury a tenu à souligner avant toute chose qu' « *qu'il faut savoir « piger » le cochon, que ce dernier, contrairement aux préjugés, est un animal qu'on peut qualifier de sociable, en tout cas plus intelligent que le cheval et la vache* ».

Devant plusieurs milliers de vacanciers venus de la côte basque, les six meilleurs spécialistes retenus, dont un enfant prodige de sept ans, Sylvain Mojica, ont été récompensés par des prix consistant en cochonailles diverses. L'événement a été filmé par deux équipes de FR 3 et une équipe de la télévision allemande. Une équipé de la chaîne américaine CBS avait déclaré forfait au dernier moment.

GILBERT DUPONT.

FAITS ET JUGEMENTS

Le client d'un supermarché frappé au cours d'un contrôle meurt de ses blessures

Jean Mathon, trente-trois ans, est *mort* vendredi 19 juillet au CHR de Lille (Nord) où il avait été transporté neuf jours plus tôt, après avoir été passé à tabac dans un supermarché de Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais) où on l'accusait d'avoir volé une bouteille de bière.

Interpellé alors qu'il payait une bouteille de bière à la caisse, Jean Mathon, qui en dissimulait une autre, avait été conduit dans le bureau du directeur, M. Christian Legrand. Trois autres employés s'y trouvaient et, parmi eux, M. Jean-Pierre Coquel, le boucher du magasin. Le directeur et le boucher avaient violemment frappé M. Jean Mathon qui, ont-ils affirmé, avait essayé de prendre la fuite. Jean Mathon n'a jamais repris connaissance.

MM. Christian Legrand et Jean-Pierre Coquel ont été inculpés de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort et écroués. Les deux autres employés ont été inculpés de non-assistance à personne en danger et laissés en liberté.

Le butin d'une escroquerie portant sur vingt millions de francs est retrouvé

Après huit mois d'enquête, les policiers de la brigade financière ont récupéré la quasi-totalité des 20 millions de francs détournés au début de l'année par le chef du service étranger du Banco de Bilbao à Paris. M. Jean Sandry avait très simplement viré cette somme par télex sur l'un de ses comptes en Suisse, ouvert sous un nom d'emprunt. Il avait ensuite retiré en liquide 17 millions de francs et les avait déposés sur le compte d'un ami. Mais la Commission des banques helvétiques, sur la demande de la police française, avait accepté de bloquer ce compte.

Aux abois, sans argent, M. Jean Saudry se constitue prisonnier le 25 février dernier (*le Monde* du 28 février). Inculpé d'escroquerie et de chantage, il est écroué. Où est passé le reste du butin ? M. Jean Saudry affirme qu'il l'a confié à un homme d'affaires américain qui l'aurait escroqué à son tour. Mais cet Américain n'existe pas : le lundi 15 juillet, Augustin Honrado Alvanez, quarante-deux ans, est arrêté. Directeur d'une succursale de la Banque de Bilbao à Paris, il avait « abrité » 8 des 20 millions de francs escroqués sur son compte suisse.

● *Manifestation de nationalistes corses à Ajaccio.* – Quelques milliers de personnes ont manifesté, samedi 20 juillet, à Ajaccio, pour soutenir les sept nationalistes corses actuellement jugés à Lyon pour l'assassinat du Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini à la prison d'Ajaccio. La nuit précédente, des tracts signés par le FLNC (Front de libération nationale de la Corse) avaient été répandus à Ajaccio. Pour le mouvement dissous, le procès de Lyon « *sera celui du colonialisme et de ses méthodes répressives et réaffirmera les droits du peuple corse, aujourd'hui niés* ».

SOCIÉTÉ

UN SONDAGE SOFRES POUR « LE MONDE » ET FRANCE-INTER

1. - Des techniques approuvées

Les nouvelles techniques pour avoir un enfant se multiplient, comme par exemple les dons de sperme (l'insémination artificielle), la fécondation *in vitro* (les « bébés-éprouvette ») ou *le prêt d'utérus* (les « mères porteuses »).

D'une façon générale, diriez-vous que ces progrès de la médecine sont...

	... plutôt positifs %	... ou plutôt négatifs %	Sans opinion %
Ensemble des Français	63	28	9
SEXE			
– Homme	61	29	10
– Femme	64	28	8
AGE			
– 18 à 24 ans	80	16	4
– 25 à 34 ans	78	19	3
– 35 à 49 ans	60	31	9
– 50 à 64 ans	53	33	14
– 65 ans et plus	41	43	16
PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE			
– Agriculteur, salarié agricole	58	29	13
– Petit commerçant, artisan	55	35	10
– Cadre supérieur, profession libérale, industriel, gros commerçant	74	23	3
– Cadre moyen, employé	73	19	8
– Ouvrier	71	23	6
– Inactif, retraité	45	41	14
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
– Parti communiste	79	15	6
– Parti socialiste	73	19	8
– UDF	57	36	7
– RPR	56	33	11
NIVEAU D'INSTRUCTION			
– Primaire	46	39	15
– Secondaire	68	26	6
– Technique ou commercial	71	23	6
– Supérieur	79	16	5
RELIGION			
– Catholique pratiquant régulier	48	40	12
– Catholique pratiquant occasionnel	62	28	10
– Catholique non pratiquant	66	26	8
– Sans religion	71	20	9
JUGEMENT SUR LA LOI DE L'IVG			
– Favorable	74	19	7
– Hostile	43	47	10

2. - Pour quelles utilisations ?

A vos yeux, comment doivent être utilisées ces techniques ?

	C'est une nouvelle façon d'avoir des enfants qui correspond aux progrès de la science %	C'est seulement un moyen de résoudre des problèmes de stérilité %	Sans opinion %
Ensemble des Français	13	74	13
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
– Parti communiste	18	70	12
– Parti socialiste	12	78	10
– UDF	11	78	11
– RPR	14	71	15
RELIGION			
– Catholique pratiquant régulier	9	70	21
– Catholique pratiquant occasionnel	12	79	9
– Catholique non pratiquant	14	73	13
– Sans religion	16	75	9
JUGEMENT SUR LA LOI DE L'IVG			
– Favorable	15	78	7
– Hostile	13	67	20

3. - Y recourir soi-même

Vous, personnellement, si vous aviez (ou si vous aviez eu) une difficulté pour avoir un enfant, envisageriez-vous (ou auriez-vous envisagé) de recourir à l'une de ces techniques ?

	Oui %	Non %	Sans opinion %
Ensemble des Français	41	49	10
SEXE			
– Homme	39	49	12
– Femme	43	49	8
AGE			
– 18 à 24 ans	53	35	12
– 25 à 34 ans	63	31	6
– 35 à 49 ans	39	55	6
– 50 à 64 ans	32	56	12
– 65 ans et plus	14	69	17
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
– Parti communiste	55	37	8
– Parti socialiste	51	41	8
– UDF	36	52	12
– RPR	36	55	9
RELIGION			
– Catholique pratiquant régulier	24	61	15
– Catholique pratiquant occasionnel	40	49	11
– Catholique non pratiquant	43	48	9
– Sans religion	51	37	12
JUGEMENT SUR LA LOI DE L'IVG			
– Favorable	52	38	10
– Hostile	23	70	7

Oui à la procréation artificielle comme remède à la stérilité

(Suite de la première page.)

On note toutefois quelques « bouffées libertaires », concernant la possibilité laissée à une femme seule d'avoir un enfant de la sorte, ou encore à propos de l'insémination *post mortem* avec le sperme congelé du mari décédé. En revanche, les barrières traditionnelles jouent pleinement pour s'opposer à l'homme seul qui désirerait « materner » ou aux couples d'homosexuels (hommes ou femmes) désireux de se donner l'illusion d'engendrer. Barrières encore avec le refus de transgresser les règles biologiques, 67 % des personnes interrogées estimant qu'on devrait interdire la possibilité à un couple d'avoir un enfant après la ménopause.

Le sondage met en évidence une intéressante contradiction. Tout en se prononçant largement en faveur de ces nouvelles techniques (63 % contre 28 %), les personnes interrogées ne sont guère pressées d'aider personnellement à leur extension. Ainsi l'éventualité d'un don de sperme n'est envisagé que par 42 % des hommes et le prélèvement d'ovules que par 32 % des femmes. On retrouve là les réflexes d'opposition bien connus en matière de dons d'organe, doublés d'une inquiétude sur l'établissement d'une filiation « aveugle » et non maîtrisée.

La question sur les mères porteuses reflète l'embarras de beaucoup de Français. La non-rétribution de la femme est cependant défendue par la majorité (54 %), particulièrement par les proches du PCF, les catholiques pratiquants et les personnes opposées à l'avortement (1). Cette rétribution trouve surtout des partisans chez les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans.

Enfin, les hommes politiques et les responsables du Comité national d'éthique devront prendre en considération les résultats de la question numéro 10 qui relèguent au dernier rang (9%) le rôle du Parlement. Les comités d'éthique ne réunissent que 28% des suffrages (38% chez les catholiques pratiquants). Vainqueurs : les médecins, qui « *au cas par cas* » devront, pour 35% des personnes interrogées, fixer les règles applicables dans ce domaine.

Refuge quelque peu illusoire sans doute mais qui témoigne du souci, exprimé par ailleurs, de voir ces techniques ne pas quitter la sphère thérapeutique, donc médicale. Une position différente de celles de MM. Robert Badinter, ministre de la justice, et Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé (*le Monde* daté 21-22 avril), qui envisagent de dissocier ces techniques d'une stricte réponse thérapeutique.

Le croisement des réponses avec les préférences partisanes permet d'établir une opposition droite-gauche sans ambiguïté. Les sympathisants socialistes (et plus encore les communistes) apparaissent plus favorables que ceux de l'UDF et du RPR à ces nouvelles tehniques. Ils envisagent plus facilement d'y avoir recours ou de faire don de leurs gamètes. Et ils penchent davantage en faveur de la levée de l'anonymat (pour l'insémination artificielle).

Ne pas mettre en cause la filiation

Quant aux barrières religieuses, elles demeurent très fortes, comme le montrent d'une manière générale les réponses à la question numéro 1. Les divergences d'opinion sur la question de l'avortement ne jouent pas là où existent certains consensus manifestes (réponses à caractère thérapeutique, gratuité du don, rétribution des mères porteuses, anonymat, fixation des règles). Elles apparaissent nettement, en revanche, dès lors qu'il y a « mise en situation ». Ainsi les adversaires de l'IVG sont en grande majorité ceux qui jugent négativement ces techniques, ne veulent pas y avoir recours et refuseraient de donner leur sperme ou leurs ovules. De même, l'analyse des réponses à la question numéro 9 les montre désireux de voir interdites la plupart des possibilités offertes.

Cette première cartographie d'opinion est, à l'évidence, bâtie sur un terrain encore mouvant, souvent mal connu. Au travers de ces grilles n'en apparaît pas moins une constante : le refus collectif de mettre en cause – alors même qu'on le pourrait – les bases de la filiation.

Le garde des sceaux avait,il y a peu, défendu devant le Conseil de l'Europe l'idée d'un droit à procréer seul. Un droit, qui, s'il était inscrit dans la loi, conduirait à détourner les techniques de « *procréation assistée* » de leurs objectifs thérapeutiques. N'amènerait-il pas à remettre en cause les fondements même de la pratique médicale, faisant du thérapeute un technicien potentiel, non plus au chevet d'une souffrance, mais à la merci des désirs – voire des fantasmes – de sujets capables, par ailleurs, de procréer de manière naturelle ?

JEAN-YVES NAU.

(1) Dans les tableaux, nous n'avons retenu que les « ventilations » les plus significatives.

Ce sondage a été réalisé du 22 au 26 juin 1985 à partir d'un échantillon national de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus.

4. - Quels donneurs ?

Pour aider des personnes qui cherchent à avoir un enfant, seriez-vous prêt à faire don de votre sperme ou à ce que l'on vous prélève des ovules ?

	oui %	non %	sans opinion %
Ensemble des Français	36	53	11
SEXE			
– Homme	42	48	10
– Femme	32	57	11
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
– Parti communiste	52	33	15
– Parti socialiste	46	45	9
– UDF	24	67	9
– RPR	34	54	12
RELIGION			
– Catholique pratiquant régulier	22	66	12
– Catholique pratiquant occasionnel	32	57	11
– Catholique non pratiquant	39	51	10
– Sans religion	49	38	13
ENVISAGERAIT DE RECOURIR AUX NOUVELLES TECHNIQUES			
– Oui	68	23	9
– Non	13	80	7
JUGEMENT SUR LA LOI DE L'IVG			
– Favorable	47	43	10
– Hostile	19	71	10

5. - Rétribution du don du sperme

A l'heure actuelle, le don du sperme comme le don du sang n'est pas rétribué. Pensez-vous que...

	... cette gratuité doit absolument être maintenue %	... ou qu'il serait souhaitable de rémunérer cet acte %	Sans opinion %
Ensemble des Français	83	6	11

6. - Les prêts d'utérus

S'agissant des femmes qui prêtent leur utérus pour porter un enfant, quelle est votre opinion ?

	La mère porteuse ne doit pas être rétribuée %	La mère porteuse doit être rétribuée %	Sans opinion %
Ensemble des Français	54	26	20
SEXE			
– Homme	48	29	23
– Femme	61	22	17
PRÉFÉRENCE PARTISANE			
– Parti communiste	58	27	15
– Parti socialiste	52	31	17
– UDF	56	24	20
– RPR	57	22	21
RELIGION			
– Catholique pratiquant régulier	60	16	24
– Catholique pratiquant occasionnel	55	26	19
– Catholique non pratiquant	57	26	17
– Sans religion	46	31	23

7. - L'anonymat du donneur

Lorsque la procréation intervient grâce à un donneur de sperme, plusieurs solutions sont envisageables.

Laquelle a votre préférence ?

	%
L'anonymat doit être respecté : les parents bénéficiaires ne doivent pas connaître l'identité du donneur et le donneur ne doit pas connaître l'identité des parents	59
L'anonymat doit être respecté, sauf si les parents et le donneur souhaitent connaître leur identité respective	23
L'anonymat doit être écarté : le donneur doit savoir qui seront les parents et les parents doivent connaître l'identité du donneur	8
Sans opinion	10

8. - Dire la vérité aux enfants ?

Le problème se pose également de l'anonymat à l'égard de l'enfant. Quelle est, selon vous, la solution souhaitable ?

	L'enfant ne doit rien savoir du tout %	L'enfant doit savoir qu'il y a eu donneur mais sans connaître son identité %	L'enfant doit connaître l'identité du donneur %	Sans opinion %
Ensemble des Français	52	25	11	12
SEXE				
– Homme	50	24	12	14
– Femme	54	26	10	10
RELIGION				
– Catholique pratiquant régulier	53	20	10	17
– Catholique pratiquant occasionnel	55	22	12	11
– Catholique non pratiquant	51	26	12	11
– Sans religion	50	28	11	11

9. - Autoriser ou interdire ?

La question se pose de savoir qui doit pouvoir bénéficier des nouvelles techniques de procréation. Pour chacun des cas suivants, estimez-vous que l'on devrait autoriser ou interdire le recours à ces nouvelles techniques ?

	On devrait autoriser %	On devrait interdire %	Sans opinion %
– Pour permettre à un couple marié de résoudre un problème de stérilité	76	16	8
– Pour permettre à un couple vivant en union libre de résoudre un problème de stérilité	52	37	11
– Pour permettre à un couple d'avoir un enfant après la ménopause	19	67	14
– Pour permettre à une femme d'avoir un enfant de son mari décédé (grâce à son sperme congelé)	44	43	13
– Pour permettre à une femme seule d'avoir un enfant	42	46	12
– Pour permettre à un homme seul d'avoir un enfant	29	59	12
– Pour permettre à un couple d'homosexuels, hommes ou femmes, d'avoir un enfant	14	75	11

10. - Qui décidera ?

Qui devrait, selon vous, fixer les règles applicables à ces nouvelles méthodes de procréation ?

	Le médecin au cas par cas %	Des comités d'éthique réunissant des médecins des juristes des moralistes des autorités %	Le Parlement par le vote d'une loi %	Personne : il n'y a pas de règle à fixer %	Sans opinion %
Ensemble des Français	35	28	9	19	9
SEXE					
– Homme	31	29	12	19	9
– Femme	38	27	7	19	9
PRÉFÉRENCE PARTISANE					
– Parti communiste	34	24	16	20	6
– Parti socialiste	34	27	13	17	9
– UDF	37	33	10	12	8
– RPR	35	30	7	17	11

Le sport et l'argent

(Suite de la première page.)

Il n'y a plus d'amateurisme marron : s'il demeure interdit de monnayer sa participation aux Jeux Olympiques, plus rien n'empêche les instances officielles de récompenser ouvertement leurs champions. Ainsi, les lauréats français de Los Angeles ont perçu, sur les crédits extra-budgétaires affectés au Fonds national du développement du sport (FNDS), 100 000 F pour une médaille d'or, 50 000 F pour une médaille d'argent et 30 000 F pour une médaille de bronze.

Le mot *amateurisme* a disparu de la chartre olympique à l'occasion des Jeux d'été de Munich, en 1972, et, contrairement à sa tenace légende, le baron Pierre de Coubertin ne vouait pas tous ses saints à la blanche hermine. Certes, le rénovateur des *JO*, qui était avant tout un humaniste, affirmait : « *Nous n'avons pas travaillé pour que les intérêts mercantiles ou électoraux s'en emparent* ». Mais il assurait aussi : « *L'amateurisme, c'est une vieille momie qu'on ressort périodiquemenent du placard. Ce qui compte, c'est l'état d'esprit.* » Et, si un Guy Drut ou un Ingmar Stenmark ont été sanctionnés, c'est pour en avoir trop dit ou trop fait...

Lors de son congrès réuni à Athènes, en 1982, la FIAA (Fédération internationale d'athlétisme amateur) a autorisé – article 17 – la création d'un « *fonds de dépôt* » au profit des athlètes, géré, dans chaque pays membre, par les instances dirigeantes. Dans la pratique, *comme le confirme* M. Pierre Weiss, directeur administratif de la Fédération française, le cachet, négocié avec le champion, est versé, par tout organisateur de meeting, de la main à la main, en liquide et en dollars.

Mais, même si elle s'accompagne de dispositions résolument rigoristes, la mesure adoptée par la FIAA équivaut à une reconnaissance officielle : un athlète peut toucher de l'argent. On *n'en est plus au temps où, pour* échapper aux foudres d'Avery Brundage (président américain du Comité international olympique, décédé en 1975), plus coubertinien que Pierre de Coubertin, l'athlète ne pouvait se faire payer qu'en nature : un Michel Jazy, par exemple, a ainsi accumulé une jolie collection d'appareils ménagers.

La tête sous le capot

Plus personne, donc, ne se formalise sur le principe : avec le développement de l'audiovisuel, le sport est devenu un spectacle à part entière, qui captive d'immenses auditoires – près de deux milliards de téléspectateurs se passionnent pour les JO d'été ou la coupe du monde de football, les deux épreuves « universelles ». Avec l'appui, pour ne pas dire le battage, des médias et des *milieux publicitaires, il* draine des foules considérables, lorsque, justement, le spectacle en vaut la peine : 97 % des places ont été vendues à Los Angeles et, tous comptes faits, le comité d'organisation américain a réalisé un bénéfice de cent cinquante millions de *dollars, qu'il a répartis ensuite.*

Dès lors, il ne paraît plus scandaleux que les artistes de la piste ou de la pelouse soient *rémunérés comme ceux de la* scène ou de l'écran, d'autant que, pour des raisons physiologiques évidentes, la longévité sportive est moindre : la carrière d'un compétiteur de haut niveau excède rarement dix ans, quand elle ne passe pas comme un météorite dans le ciel de la *gloire*, et, avec *l'évolution des* techniques et la concurrence de plus en plus vive, il y aura de moins en moins de Raymond Poulidor, sauf dans quelques disciplines réputées moins « usantes », comme le golf ou les sports équestres. Un champion doit donc songer très tôt à sa *retraite, c'est-à-dire à son insertion* (et non pas *réinsertion*, fait remarquer le président du CNOSF) socio-professionnelle.

Tout cela dit, les rapports entre le sport et l'argent sont placés sous les signes de l'inégalité, de l'injustice, de la disproportion. La surenchère vient, nul *ne s'en étonnera, des Etats-Unis.* En 1984, le plus mirifique contrat jamais établi dans un sport d'équipe – en l'occurrence le football américain – a été conclu entre un *quarter back* (demi de mêlée), Steve Young, vingt-deux ans, et le club des Express de Los Angeles : quarante-deux *millions* de dollars. C'est vertigineux et original aussi : cette manne doit être progressivement versée jusqu'en... 2027, date à laquelle Steve Young, qui sera alors âgé de soixante-cinq ans, ne jouera évidemment plus depuis longtemps. Mais, du moins, le jeune *quarter back* peut-il ainsi attendre tranquillement la retraite des vieux travailleurs...

D'autres contrats, presque aussi substantiels, ont été paraphés, l'an dernier, par le basketteur Earving « Magic » Johnson (25 millions de dollars en vingt-cinq ans), le joueur de base-ball *Dave Winfield et le hockeyeur* sur glace canadien Wayne Gretzky (21 millions de dollars en dix ans).

A ce niveau fou, fou, fou, on plaindrait, pour un peu, les pilotes de formule 1, les skieurs et les skieuses du « cirque blanc » et l'élite du golf. C'est, bien sûr, une boutade : même si M. Jean-Marie Balestre, président des fédérations internationale et française du sport automobile, considère que sa discipline n'est « *pas un sport de riche, mais un sport coûteux* », les virtuoses de la monoplace ne sont pas des smicards. Pour ne citer que lui, Alain Prost aurait gagné, en 1984, 16 millions de francs. C'est une estimation : le monde de la formule 1 est, au *propre comme au figuré*, un circuit fermé, et il est très difficile d'être dans le secret argenté des dieux du volant. Qu'on les titille un peu, et les écuries de courses mettent la tête sous le capot ou se cabrent à la puissance de leurs chevaux-vapeur. Une évaluation paraît cependant plausible : un Niki Lauda doit empocher, en un an, ce qu'un John McEnroe amasse en un semestre, alors qu'il n'y a aucune commune mesure entre les risques *physiques encourus* par l'un et par l'autre des champions. Tout est donc relatif...

Des JO « open » ?

C'est la même loi d'un silence gêné qui règne dans les coulisses du « cirque blanc ». Ne serait-ce que pour des raisons fiscales, il y a autant de différence entre les sommes déclarées et les gains réels qu'entre les parties visible et cachée de l'iceberg. On cite, sous réserves, un chiffre de 500 000 francs pour Perrine Pelen en 1984.

Item en football : Michel Platini gagne officiellement 2 millions de francs par an à la Juventus de Turin. C'est sans *compter les primes de match*, les contrats publicitaires, la production d'émissions télévisées et autres royalties, et, justement, tout cela compte beaucoup. Parce qu'il est devenu une star, sinon « la » star actuelle du football mondial, évidemment grâce à son talent. Michel Platini est l'exemple même de la nébuleuse du sport-business.

Bref, les temples du sport sont encore loin d'être des maisons de verre, tant s'y presse la foule grossissante des marchands, et cela, malgré les efforts de clarification entrepris, ici et là, notamment par les instances olympiques. M. Juan Antonio Samaranch, président du CIO, lève progressivement les coins du voile de l'hypocrisie, en accréditant, *sous la bannière aux cinq* anneaux, des professionnels reconnus : si elle avait été uniquement composée d'amateurs, l'équipe de France de football n'aurait pas remporté le titre à Los Angeles. Et il est à prévoir – pourquoi pas à l'occasion du centième anniversaire de leur renaissance, en 1996 ? – que les JO seront un jour *open*, à l'instar de la Coupe Davis.

Mais il reste de vastes zones d'ombre, hors Jeux cette fois, concernant en particulier les transferts de joueurs dans des sports d'équipe : si l'exemple américain peut servir de modèle, *a contrario* de sa démesure, c'est que, outre-Atlantique, on s'efforce de mettre tout sur la table et non pas dessous...

Un diabolique ménage à trois

L'Europe sportive n'a pas encore cette mentalité : alors que le Vieux continent ne peut rivaliser en millions de dollars, la cachotterie y est de mise, et cette disposition d'esprit engendre de tristes histoires, comme l'affaire de la « caisse noire » de Saint-Etienne. En Italie, en You*goslavie, en Belgique, de pareils* scandales ont éclaté. Pas aux Etats-Unis, où il n'y a jamais eu, à notre connaissance, de Watergate sportif.

Plus on descend, en Europe, dans la hiérarchie des valeurs, plus les petits mystères s'épaississent. Pudique comme une grand-mère qui ferait du vélo, *le* « porteur d'eau » du Tour de France cycliste cache volontiers, dans ses cuissards, des feuilles de paie, qui ne sont pourtant pas mirobolantes, sauf si l'on fait partie de la formation victorieuse : il est, en effet, de tradition que le maillot jaune abandonne ses gains à ses neuf coéquipiers. Ainsi, l'an dernier, les partenaires de Laurent Fignon se sont officiellement partagé quelque 300 000 francs, le vainqueur de la « Grande boucle » étant assuré, lui et les autres vedettes, de disputer ensuite une trentaine de critériums, à raison d'au moins 40 000 francs par course. Et, dans ces rondes-exhibitions, le « porteur d'eau » n'a quand même pas que des gouttes.

Mais, entre lui et John McEnroe, il y a un océan d'or, comme s'étend une mer d'argent entre Alain Prost et Bernard Hinault. En boxe, quelle comparaison faire entre Marvin Hagler et tous ceux qui parviennent tout juste à gagner leur pain à la force du poignet ? Le pugiliste noir américain a perçu l'ahurissante somme de 5,5 millions de dollars – plus 45 % de la recette, – pour son dernier « combat du siècle » (il en a livré plusieurs...), organisé, comme il se doit, à Las Vegas. Certes, c'est l'étoile du ring, mais, à ce tarif-là, beaucoup seraient prêts à tout encaisser – c'est le mot – plutôt que de jouer au petit soldat dans une épreuve de biathlon !

Disparité : c'est, on l'a dit, le terme qui caractérise la relation sport-argent. Les modes, les vedettes, les élans du public, les disciplines spectaculaires y contribuent, bien sûr, pour l'essentiel. Mais, ce qui fait mousser tel événement plutôt qu'un autre, ce qui fait ou défait les champions, c'est un ménage à trois diaboliquement habile : la publicité, le sponsoring et l'audiovisuel.

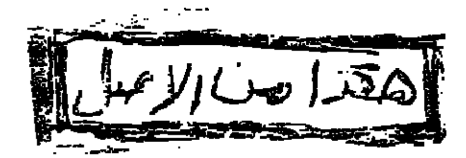
MICHEL CASTAING.

Prochain article :

LA TÉLÉVISION A TOUS LES DROITS

LA VICTOIRE DU MA





DI MANAGEMENT.

Le sport et l'économie font bon ménage. Le talent ne suffit plus. Il lui faut du professionnalisme, du courage et de l'ambition pour manager ce talent. Gagner, c'est aussi savoir gérer.

C'est en appliquant cette recette simple que le groupe Tapie est devenu ce qu'il est : 5 milliards de chiffre d'affaires, une quarantaine de sociétés dans le monde et plus de 10 000 collaborateurs.

C'est en adoptant la même recette que Bernard Hinault a gagné le Tour de France. Parce qu'il a su être champion * et manager.

A sa disposition, un directeur sportif hors pair, les meilleurs coéquipiers, un bureau d'études, des informaticiens, des soigneurs, des médecins, des mécaniciens, des préparateurs.

Un vrai mariage d'amour de deux équipes gagnantes pour qui aujourd'hui la vie est claire, la vie est rose, la vie est jaune.

GROUPE BERNARD TAPIE

*Pour sa 2e année d'existence, l'équipe La Vie Claire-Radar-Wonder triomphe : 1re au Tour d'Italie, 1re au Tour de Suède, 2e et 3e au Tour de Suisse, 1re et 2e au Tour de France, victorieuse de tous les classements par équipe.

sports

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Hinault égale Anquetil et Merckx

En remportant une cinquième fois le Tour de France, dimanche 21 juillet, sur les Champs-Elysées, Bernard Hinault vient d'égaler le record détenu conjointement par Jacques Anquetil et Eddy Merckx.

Il a gagné un pari difficile, auquel on pouvait ne pas croire, car les come back au plus haut niveau sont rares dans le sport cycliste, mais il a fait à nouveau la démonstration de sa ponctualité. La conquête du maillot jaune était, en effet, son objectif essentiel.

Cette victoire acquise avec intelligence porte la marque du courage et de l'obstination. Servi par une robustesse et des facultés de récupération hors du commun, Hinault a bénéficié de surcroît des services d'une équipe puissante, les meilleurs coureurs du peloton étant ses partenaires et non pas ses rivaux. Il disposait, par conséquent, d'atouts exceptionnels. La chute dont il fut victime à Saint-Etienne, une chute impressionnante, mais heureusement sans gravité, ne modifia que très peu le rapport des forces.

Son expérience aidant, le Breton a mené la course à sa guise. Contre une opposition trop rapidement résignée ou dépourvue d'imagination, il a même utilisé le bluff, et il aurait eu bien tort de s'en priver. Ainsi, on affirmait que le Tour se jouerait dans les Pyrénées, où se trouvaient accumulées les difficultés les plus sévères : une arrivée inédite à Luz-Ardiden, le Tourmalet et l'Aubisque escaladés à deux reprises au cours de la même journée. Hinault, qui n'est pas un super-grimpeur, mais qui parvient à contenir les bons escaladeurs, improvisa de façon astucieuse en portant son effort principal... dans les Alpes. Ce fut un trait de génie. Réalisé avec la complicité du Colombien Luis Herrera, le coup d'Avoriaz lui procura un avantage de 1 min. 34 sec. sur Greg Lemond, qui s'est finalement classé deuxième à 1 min. 42 sec., et prit ses adversaires directs au dépourvu, en particulier Stephen Roche, lequel concéda près de deux minutes.

Cette manœuvre habile devait avoir des conséquences importantes tant en stratégie pure que sur le plan psychologique. Cependant, ce sont les courses contre la montre, comme par le passé, qui ont fait la différence. Sur l'ensemble des « spéciales » chronométrées, Hinault a distancé Roche de 3 min. 44 sec. et Lemond de 4 min. 13 sec. Il faut préciser que celui-ci avait obtenu, samedi 20 juillet, un succès historique à Vassivière, en Limousin, au pays de Raymond Poulidor : la première victoire américaine dans le Tour de France.

Il est évident que le match Hinault-Fignon a manqué à l'épreuve. Le duel commencé l'an dernier appelait une suite dont nous avons été privés, et l'intérêt de la course en a souffert.

Dimension internationale

Fignon absent, le leader du groupe La Vie Claire n'a jamais été véritablement attaqué. L'équipe Renault-Gitane, encore affaiblie par l'indisposition de Mottet, n'avait pas les moyens de tenter des opérations d'envergure. La seule offensive digne de ce nom, dirigée contre le maillot jaune, fut celle de Stephen Roche dans l'Aubisque. Mais si l'Irlandais a réalisé, sous la direction de Raphaël Géminiani, le plus beau Tour de France et sans doute la meilleure performance de sa carrière, il était trop tendu, trop intermittent surtout, pour poser des problèmes à un homme tel que Bernard Hinault. Ne parlons pas des actions, au demeurant fort courageuses, du jeune Joël Pellier ou de Frédéric Vichot, seul vainqueur d'étape français, hormis Castaing et Régis Simon. Venant de coureurs démarqués, elles ne présentaient aucun danger pour le patron du peloton, qui excerçait en toutes circonstances un contrôle impitoyable.

Ce Tour de France, révélateur d'un élargissement international du cyclisme, aura néanmoins marqué une date : parmi les dix premiers du classement général, on dénombre un routier des Etats-Unis, Greg Lemond ; deux Irlandais, Roche et Kelly, respectivement 3e et 4e ; un Australien, Anderson ; deux Espagnols, Delgado et Chozas ; deux Colombiens, Herrera, vainqueur du Grand Prix de la montagne, et Parra ; enfin un Canadien, Bauer. Le phénomène est symptomatique d'une mondialisation qui s'accélère.

En revanche, et il s'agit d'un événement sans précédent, le Belge le mieux classé, Eddy Schepers, n'est que quatorzième à 16 mn 13 s, derrière le vétéran néerlandais Jop Zoetemelk. Quant au deuxième Français, Robert Forest, il s'est contenté de la seizième place.

Bernard Hinault a peut-être raison de dire que l'avenir du vélo est en Amérique. Après avoir disputé une demi-douzaine de critériums en France, il s'envolera à la fin du mois pour les Etats-Unis afin de participer au Tour du Colorado et de favoriser la réussite de son ami Greg Lemond. Il lui doit bien cela.

JACQUES AUGENDRE.

MOTOCYCLISME

Spencer peaufine son « mythe » au Mans

L'Américain Freddie Spencer (Honda) a remporté dimanche 21 juillet la course vedette des 500 cm³ du Grand Prix de France de moto, disputé devant soixante-quinze mille spectateurs.

Seul le Français Christian Sarron (Yamaha) a donné, un instant, l'impression de l'inquiéter, avant de chuter.

Un autre Français, Raymond Roche (Yamaha) a pris la seconde place devant l'Américain Mamola (Honda) et Eddie Lawson (Yamaha), champion du monde en titre.

Cette cinquième victoire de la saison dans la catégorie 500 cm³ permet à Spencer d'aborder les trois derniers Grand Prix de la saison avec une avance de dix-sept points, au classement provisoire du championnat du monde, sur son compatriote Eddie Lawson.

Passant avec une facilité époustouflante d'une course à une autre, Spencer a aussi gagné l'épreuve des 250 cm³, ce qui lui permet de réaliser un quatrième doublé cette saison, une performance qu'aucun autre pilote n'avait établie jusque-là.

Le 1er septembre prochain, à Imola, où se terminera le championnat, Freddie Spencer espère devenir le premier coureur à remporter, dans une même année, les deux titres mondiaux des 250 et 500 cm³.

De notre envoyé spécial

Le Mans. — De temps à autre, le plus mécanique des sports, la moto, s'offre un mythe. Barry Sheene, Giacomo Agostini ou Kenny Robert ont été des légendes vivantes des pistes. Arrivé dans le championnat du monde il y a trois ans, le jeune Américain Freddie Spencer est en passe de faire mieux. Déjà champion du monde en 1983 de la catégorie reine des 500 cm³, il a entrepris cette année de gagner sur les deux tableaux, en 250 et en 500 cm³. Un défi que personne n'a encore relevé jusque-là.

« C'est vrai, reconnaît Christian Sarron, Freddie est un mythe. C'est pourquoi j'étais si tendu en revenant sur lui pendant la course. Je l'ai vu se retourner sept ou huit fois pour surveiller mon retour. Quand, enfin, je n'étais plus qu'à quelques mètres de lui, j'ai chuté. » On ne se lance pas à corps perdu dans le sillage de « Fast Freddie » sans risques. Au quinzième tour, le pilote de l'écurie Gauloises s'est senti comme aspiré par la Honda numéro 4, en tête de la course. En plein virage, il a voulu passer un motard attardé qui l'en séparait. La roue avant de la Yamaha bleu océan a glissé. « Quand cela arrive, on sait qu'on est par terre », a commenté Sarron.

A cet instant, Spencer avait déjà pris suffisamment de champ par rapport à ses adversaires pour mener sa course à sa guise, jusqu'à la victoire. Eddie Lawson, le champion du monde en titre des 500 cm³, qui est son principal rival, avait totalement raté son départ. Avec un énorme courage, il remontera de la vingt-troisième à la quatrième place, abandonnant sur la piste bosselée du circuit Bugatti de précieux points au classement provisoire du championnat du monde.

Six victoires d'affilée

A l'arrivée, Spencer se plie à un tour d'honneur, casquette Michelin sur la tête, couronne de lauriers autour du cou. Il boit une gorgée d'eau, embrasse sa fiancée, Sari, une ex-Miss Louisiane, puis remonte en selle, cette fois sur une Honda 250 m³. A peine dix minutes de « repos ». Bras croisés sur la ligne de départ, la visière noire rabattue, il respire un grand coup, puis descend de sa moto pour prendre le départ « en poussette » dans cette nouvelle course. Aux essais, l'Américain réalise les meilleurs temps aussi bien en 250 cm³ que dans la catégorie supérieure des 500. Parti dans le sillage de l'Allemand Anton Mang, également sur une Honda, Spencer n'eut aucune peine à s'en défaire pour signer, dans cette catégorie, sa septième victoire, la sixième d'affilée en neuf courses.

« Franchement, j'ai parfois l'impression de me traîner sur une 250 cm³ », avoue Spencer. Mais cette dernière victoire le rapproche un peu plus de son projet de coiffer, à la fin de la saison, les deux couronnes de champion du monde. C'est le quatrième doublé qu'il réussit cette saison après les Grands Prix de Mungello (Italie), Salzbourg (Autriche) et Spa (Belgique).

En course, son style bagarreur n'est pas le plus orthodoxe. On le voit sortir de sa machine, la coucher quasiment sur la piste avant de réaccélérer aussi vite que puissamment en levant la roue avant. « C'est sans doute le plus vieux jeune pilote », dit de lui Jean-Claude Olivier, le patron de l'équipe Gauloises-Yamaha. Spencer est, en effet, monté en selle dès l'âge de dix ans, sur les « dirt-tracks », motos américaines qui ont la particularité de beaucoup glisser. Originaire de Louisiane, il a grandi avec un guidon entre les bras. Son père, qui dirige un supermarché, est un fanatique des sports mécaniques. Son frère court à moto, sa sœur en kart.

Spencer a ce sens inné de la trajectoire. « J'arrive à croire que la course est naturelle pour moi », a-t-il récemment déclaré. Cou mince, yeux bleus calmes, le cuir toujours tiré à quatre épingles, l'Américain n'est pas un anxieux. « On ne peut pas réussir à moto si l'on est trop nerveux », constate Ian McKay, son homme de confiance qui le suit sur tous les circuits. A vingt-trois ans, le jeune Louisianais sent quand même le poids de sa popularité en Europe, où se disputent l'essentiel des courses du Continental Circus, peser sur ses épaules. Il a désormais besoin de rentrer chez lui régulièrement pour se reposer. « A Dallas, où il habite, il est presque inconnu. Il a des amis à la télévision qui ne parlent presque jamais de lui, car ils ne réalisent pas ce que représente le championnat du monde », indique Ian McKay. Pour être reconnu aux Etats-Unis, Spencer s'est fait un devoir de remporter, au mois de mars dernier, les trois courses au programme de Daytona, en 250 et 500 cm³ et « superbikes » (1 000 cm³). Ses compatriotes découvrent à peine ce génie des gros cubes. Très croyant, Spencer a le temps d'apprendre que l'on n'est jamais prophète en son pays.

YAN LIEUTAUD.

GOLF

Les Américains ne jouent pas le jeu à l'Open de Grande-Bretagne

L'Ecossais Sandy Lyle a remporté dimanche la cent quatorzième édition de l'Open britannique de golf sur le parcours du Royal Saint George's Club, à Sandwich, près de Douvres. Avec un 70 le dernier jour, il a totalisé, sur les quatre jours, 282 coups — soit 2 au-dessus du par. Outre la coupe et la ceinture plus que centenaire du vainqueur, il perçoit un chèque de 65 000 livres. Il est le premier Britannique depuis seize ans et le premier Ecossais en cinquante-quatre ans à triompher dans l'Open. L'Américain Payne Stewart, avec un 68 le dernier jour, a terminé à un coup de Lyle, à la deuxième place, et il a encaissé un chèque de 43 000 livres. Cinq joueurs, l'Allemand Bernhard Langer, l'Australien David Graham, l'Irlandais Christy O'Connor, l'Espagnol José Rivero et l'Américain Mark O'Meara, ont terminé à la troisième place, un coup derrière Stewart.

Correspondance

Sandwich. — Y aurait-il actuellement dans le monde sportif une lente dérive des continents ? Les Etats-Unis s'éloignent-ils peu à peu de l'Europe ? Le champion américain John McEnroe, irrité par les caprices du vent, les rebonds parfois fantaisistes sur l'herbe, les nuées de poussière rouge sur le Central de Roland-Garros qu'il voyait, si l'on ose dire, d'un très mauvais œil, proposa qu'on coupe court à ces traditions inutiles. « Pourquoi pas, dit-il, dérouler de la moquette partout ? Pourquoi pas protéger convenablement les sportifs de haut niveau en créant des courts centraux en salle, de vastes « astrodromes » où le talent serait proprement à l'abri, et notamment à l'abri du hasard ? »

Des absents

si l'écho à peine assourdi des propos de McEnroe bourdonne de nouveau dans la tête, ici, à Sandwich, c'est que l'absence de certains éminents golfeurs américains à l'Open de Grande-Bretagne semble indiquer que les sentiments du champion de tennis sont largement partagés par ses confrères « golfiques ».

Curtis Strange, actuellement premier aux gains sur le circuit américain, n'est pas venu. Andy North, champion des Etats-Unis cette année, non plus. Au dernier moment, Johnny Miller, champion de Grande-Bretagne en 1976, a envoyé un télex de regrets. Trois autres champions des Etats-Unis, Hale Irwin, Jerry Pate et Hubert Green, sont restés chez eux. Fred Couples, un des talent les plus prometteurs du circuit et quatrième à Saint-Andrews, l'année dernière, pour sa première participation a refusé de faire le voyage. Comme Hal Sutton.

Les anciens, Nicklaus et Trevino, étaient bien sûr présents, comme Tom Watson, cinq fois vainqueur de l'épreuve. A trente-cinq ans, Watson ne fait pas encore partie de la vieille garde — comme Trevino, qui nous a déclaré qu'il viendrait, si besoin était, à la nage, — mais il jugea sévèrement les défections : « Les tournois sont si nombreux, les dollars si pléthoriques, que pas mal de « pros » ne voient plus la valeur intrinsèque d'un tournoi comme celui-ci. Disons qu'il n'y a plus de valeur intrinsèque du tout. »

C'est, bien sûr, un premier argument, étayé par le fait que Curtis Strange traversera quand même l'Atlantique cette semaine pour participer à l'Open des Pays-Bas. On ignore si, soulagé de ne pas se trouver face au fairways de Sandwich, qui ressemble fort à de la tôle ondulée, il se présentera sur le tee numéro un en chantant « le plat pays qui est le mien », mais on est certain, en revanche, qu'il ne tapera pas une seule balle sans avoir empoché au moins 50 000 dollars de prime.

Car, ne l'oublions pas, ces parcours de bord de mer sont particuliers, d'un aspect parfois terne et sauvage quand le ciel s'assombrit. Le rebond y est imprévisible. Le coup « aveugle » est régulier. Bref, ces links font peur.

De nombreux champions, qui en sont devenus des apôtres, ont eu au premier contact un choc. A commencer par Watson lui-même. Habitué, comme tous les Américains, à des fairways de boulevardiers ras et plats, à des trajectoires de balles hautes, à greens où le coup d'approche mord et s'arrête, il dut apprendre un autre golf, qui change au gré des marées, où le parcours, balayé par le vent, exige une vigilance constante, une capacité de taper des balles *tracers* pour trouver le vent, ou de façonner ces subtils petits coups roulants que joue avec maestria Trevino.

Watson a appris, tant et si bien qu'il est devenu un quintuple vainqueur. Chaque année, avec son père, il s'offre des vacances « golfiques », un périple irlandais/écossais pour affronter les parcours orgueilleux qui viennent du fin fond de l'histoire de son sport. Il s'est forgé ainsi un jeu et un esprit, contre vents et marées. Mais ils sont rares, ses compatriotes, à prendre le même chemin.

A l'avenir, les Américains devraient donc être de plus en plus sélectifs dans leurs déplacements. Ce n'est pas seulement l'accueil du parcours qui est rude mais également celui des joueurs européens, qui commencent à perdre leur vieille inhibition. Les deux victoires de Balesteros aux Masters, suivies de celles de Langer et de Lyle, hier, ont « porté », ayant rendu plus méfiants les champions d'outre-Atlantique. Les Européens, eux, n'hésitent pas à partir aux Etats-Unis, fleur de cactus au fusil et sans prime de départ.

ATHLÉTISME

Maryse Ewanje-Épée : 1,96 m en hauteur

Pas très en verve depuis son retour de l'Arizona où elle avait passé l'hiver à la dure école de l'athlétisme universitaire américain, Maryse Ewanje-Epée, vingt et un ans, a provoqué une grosse surprise, dimache 21 juillet, à l'occasion des championnats de France, d'un niveau très moyen, à Colombes.

Participant simultanément aux sauts en longueur et en hauteur, c'est entre deux détentes horizontales accompagnées d'un changement de chaussures, que la Montpelliéraine s'est élevée à 1,96 m, soit un centimètre de plus que le record de France qu'elle détenait depuis le 14 septembre dernier. C'est à la seconde tentative que Maryse Ewanje-Epée a amélioré pour la cinquième fois ce record depuis 1983. « Je faisait une fixation pour ce record, *dit-elle.* C'est pour me débloquer que je me suis inscrite à la longueur. Le travail technique et physique effectué en Arizona commence à porter ses fruits. J'espère le prouver encore en Coupe d'Europe ».

La championne vise les deux mètres. Pour l'anecdote, elle s'est classée quatrième de la longueur avec un bond de 6,22 m. Et sa sœur cadette, Monique, qui l'a beaucoup encouragée pendant le concours, a amélioré le record de France junior du 100 mètres haies en réalisant 13 secondes 33 en finale.

AUTOMOBILISME

Prost en course pour le titre mondial

Alain Prost a réalisé, dimanche 21 juillet, sur le circuit très rapide de Silverstone, peu prisé des pilotes, une nouvelle démonstration. Sa victoire dans le Grand Prix de Grande-Bretagne révèle que les voitures Marlboro-McLaren, que l'on disait presque à bout de souffle, ont retrouvé des atouts pour vaincre. Peut-être le second souffle. Après le triomphe, l'an dernier, des voitures anglaises dotées du moteur Porsche et de la technologie du groupe TAG, l'écart s'était sensiblement réduit avec les représentantes des autres grandes écuries, en premier lieu Ferrari, Lotus et Williams-Honda.

« On s'est endormi sur nos lauriers », *avait diagnostiqué avec sa franchise habituelle Niki Lauda, le champion du monde en titre. Voici qu'à la moitié de la saison, Prost sonne le réveil et se replace à deux points de Michele alboreto (Ferrari), toujours leader provisoire du championnat du monde de formule 1.*

La course de Silverstone est riche d'enseignement, car ses conditions difficiles ont permis de retrouver les deux paramètres qui avaient fait la suprématie des Marlboro-McLaren l'an dernier : efficacité et sobriété. Pour boucler les 66 tours de circuit, soit 306,670 kilomètres, il fallait disposer d'un moteur doté d'une électronique fiable, permettant de ne pas dépasser des limites de consommation strictement limitées à 220 litres de carburant par course.

A Imola, autre circuit dispendieux en énergie, Prost avait calculé juste pour passer la ligne en vainqueur, mais il avait ensuite été déclassé, sa voiture ne faisant plus le poids réglementaire. En Grande-Bretagne, le Français a montré que sa voiture était aussi une des plus performantes puisqu'elle lui a permis de boucler, en 1 min. 9 sec. 886 le nouveau tour record du circuit.

Longtemps à la lutte avec le Brésilien Ayrton Senna (Lotus), en tête du premier au cinquante-septième tour, Prost a déclaré après sa victoire : « Je savais que je pouvais le battre en mettant un peu plus de pression au turbo. »

La fin du Grand Prix a été marquée par l'erreur du directeur de course qui a fait abaisser le drapeau à damier un tour plus tôt que prévu. Senna avait déjà dû abandonner, de même que Rosberg (Williams-Honda), parti en pole-position, Lauda, Johansson, Tambay, De Angelis et Mansell.

Cette erreur, alors que les pannes d'essence se multipliaient, a eu pour conséquence de priver Piquet, vainqueur sur sa Brabham du précédent Grand Prix de France, de la troisième place, au profit du Jacques laffite sur Ligier, tandis qu'Alboreto s'attribuait la seconde place du fait de nombreux abandons.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DE F 1 DE GRANDE-BRETAGNE

1. Prost (McLaren TAG-Porsche), 306,670 km en 1 h 18 mn 10 s 43 (235,375 km/h) ; à 1 tour, 2. Alboreto (Ferrari) ; 3. Laffitte (Ligier-Renault) ; 4. Piquet (Brabham-BMW) ; 5. Warwick (Renault) ; à 2 tours, 6. Surer (Brabham), etc.

Classement provisoire du championnat du monde. — 1. Alboreto, 37 pts ; 2. Prost, 35 ; 3. De Angelis, 26 ; 4. Rosberg, 18 ; 5. Johansson, 16, etc.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE MASCULIN

Vingt et unième étape, circuit du lac de Vassière (contre la montre). — 1. Lemond (EU), les 45,700 km en 1 h 2 mn 51 s ; 2. Hinault (Fra.), à 5 s ; 3. Anderson (Aus.), à 31 s ; 4. Kelly (Irl.), à 54 s ; 5. Roche (Irl.), à 59 s.

Vingt-deuxième étape, Orléans-Paris (Champs-Elysées). — 1. Matthys (Bel.), les 196 km en 5 h 13 mn 56 s ; 2. Kelly (Irl.) ; 3. Castaing (Fra.) ; 4. Bontempi (It.) ; 5. Bauer (Can.)...

Classement final. — 1. Hinault (Fra.), 113 h 24 mn 23 s ; 2. Lemond (EU), à 1 mn 42 s ; 3. Roche (Irl.), à 4 mn 29 s ; 4. Kelly (Irl.), à 6 mn 26 s ; 5. Anderson (Aus.), à 7 mn 44 s ; 6. Delgado (Esp.), à 11 mn 53 s ; 7. Herrera (Col.), à 12 m 53 s ; 8. Parra (Col.), à 13 mn 35 s ; 9. Chozas (Esp.), à 13 mn 56 s ; 10. Bauer (Can.), à 14 mn 57 s.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

Dernière étape, Chaville-Paris (Champs-Elysées). — 1. Damiani (Fra.), les 66,900 km en 1 h 34 mn 46 s ; 2. Swinnerton (GB), m.t. ; 3. Longo (Fra.), à 6 s ; 4. Simonet (Fra.) ; 5. Stegherr (RFA) ; 6. Paulitz (RFA), m.t.

Classement final. — 1. Cannins (Ita.), 17 141 pts ; 2. Longo (Fra.), 15 810 ; 3. Odin (Fra.), 15 052 ; 4. Chiappa (Ita.), 14 906 ; 5. Bonanomi (Ita.), 14 821 ; 6. Broca (Fra.), 14 797.

Escrime

CHAMPIONNATS DU MONDE

Au cours des deux dernières journées du sommet mondial de Barcelone les épéistes français ont perdu leur titre de champions du monde par équipes, ne parvenant qu'à prendre la cinquième place. Le titre est revenu aux Allemands de l'Ouest, vainqueurs en finale des Italiens par 9 à 4. L'équipe de France de sabre a été battue pour sa part en demi-finale par la Hongrie (9-6), le titre revenant à l'URSS victorieuse de la Bulgarie (9-6).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION

Groupe A : *Tours b. Montceau, 2-1 ; *Martigues et Thonon, 0-0 ; Saint-Etienne b. *Sète, 1-0 ; *Nîmes b. Red Star, 4-0 ; *Geugnon et Istres, 0-0 ; *Chaumont b. Alès, 2-1 ; *Grenoble et Cannes, 0-0 ; *Lyon b. Montpellier, 4-0 ; *Le Puy b. Béziers, 4-0.

Classement : 1. Le Puy, 4 pts ; 2. Saint-Etienne et Istres, 3...

Groupe B : *Niort et Beauvais, 1-1 ; *Mulhouse b. Rouen, 2-1 ; Guingamp b. Angers, 2-0 ; *Quimper b. Orléans, 5-1 ; *Reims b. Dunkerque, 4-0 ; *Valenciennes et Limoges, 0-0 ; *Caen b. Sedan, 1-0 ; *Abbeville b. Lorient, 6-0.

Classement : 1. Quimper et Guingamp, 4 pts ; 3. Abbeville, Mulhouse et Niort, 3...

Ski nautique

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Vainqueur en slalom et en figures, le Français Patrice Martin, qui s'est classé septième en saut, est devenu champion d'Europe du combiné le 21 juillet à Sædertaelje (Suède).

Sports équestres

CSI DE DINARD

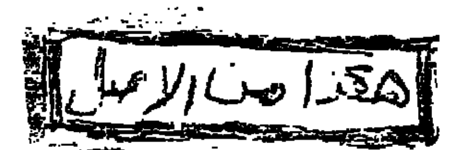
A l'issue du Grand Prix du CSI de Dinard, remporté par l'Anglais Pyrah (Towerlands Anglezarke), *le directeur technique national français, Marcel Rozier, a retenu pour les prochains championnats d'Europe : Cottier (Flambeau), Durand (Jappeloup), Robert (Lafayette) et Balanda (Loripierre).*

Tennis

TOURNOI DE WASHINGTON

Le Français Yannick Noah s'est qualifié pour la finale du tournoi sur terre battue de Washington en battant l'Américain Jimmy Connors (6-4, 3-6, 6-2). Il devait affronter en finale lundi 22 juillet l'Argentin Martin Jaïté, vainqueur de son compatriote Marcello Ingaramo (6-4, 5-7, 6-2).





Le Monde

ECONOMIE

L'INDUSTRIE DU VOYAGE

Il existe une malédiction du tourisme, *car les vacances sont assimilées à l'oisiveté* dans les systèmes de valeurs socialistes ou capitalistes, par les civilisations asiatiques *comme par les cultures judéo-chrétiennes.*

Considérée comme futile dans ses buts, l'industrie du voyage prouve pourtant, année après année, qu'il faut compter avec elle. Elle a assuré le décollage économique de l'Espagne. Elle dégage des recettes *« invisibles » qui permettent* à la France comme à l'île Maurice de tendre vers l'équilibre de leurs balances des paiements. Elle aide la Chine à recueillir les devises avec lesquelles celle-ci achètera centrales nucléaires, Airbus et usines automobiles.

Pas sérieux le tourisme ? Il faut voir avec quel professionnalisme les armateurs de croisières norvégiens et la compagnie Air France au Japon démarchent une clientèle qui sait ce qu'elle veut et n'hésite pas à se tourner vers la concurrence. Il y a gros à *gagner... ou à perdre.*

***A contrario*, la Chine, qui a misé de façon imprudente sur un développement accéléré des circuits touristiques, prouve qu'on ne s'improvise pas pays réceptif. La chaîne qui compose les voyages doit être complète. Avions, trains, bus, hôtels, restaurants, guides, interprètes, comptent autant que les musées et les palais impériaux *pour attirer et retenir le touriste. Il* est normal de traquer les devises. Encore faut-il savoir accueillir selon les normes internationales et éviter d'y perdre son âme.**

La grande pagaille de Chine

Parce qu'elle ignore les lois du marché la Chine s'est empêtrée dans son tourisme

LA Chine ne semble pas *mieux maîtriser* son tourisme que les autres secteurs économiques qu'elle a lancés dans une modernisation échevelée. Même en affichant 12,8 millions de touristes (y compris les Chinois d'outre-mer), hommes d'affaires et membres de missions de toutes sortes, l'empire du Milieu est, certes, encore loin *des 40 millions* de l'Italie, de la France ou de l'Espagne. Il n'empêche qu'en ouvrant à deux battants ses portes aux visiteurs étrangers, dont le nombre a été multiplié par quatre ou cinq depuis cinq ans, la Chine a fait monter dangereusement la pression socio-économique. Celle-ci a, d'ores et déjà, provoqué une dégradation sérieuse des conditions d'accueil.

Au début du mois de mars 1983, le gouvernement chinois avait réuni à Pékin un millier de professionnels du voyage, de l'hôtellerie et de l'aviation civile, venus du monde entier. Après une vigoureuse autocritique, les responsables chinois avaient promis de tenir leurs prix, d'augmenter les capacités de leurs avions et de leurs hôtels, et d'améliorer la qualité des prestations *touristiques fournies (le Monde* du 12 mars 1983). Deux ans après, ces bonnes résolutions sont restées lettre morte.

Ce sont peut-être les prix qui ont causé le moins de mauvaises surprises. D'abord parce qu'ils étaient déjà astronomiques : le moindre bureau-chambre d'hôte coûte, à la société étrangère qui veut y installer un homme à elle, de 2,5 millions à 5 millions de francs par an. Pour ces riches capitalistes, les augmentations de 30 % à 40 % du prix des locations sont appliquées sans préavis ni discussion. Le prix pour un banquet est passé depuis 1983 de 20 yuans (65 F) à 80 yuans *(260 F) par personne. L'ouverture* du restaurant Maxim's peut-être...

En revanche, les organisateurs de voyage reconnaissent que les augmentations qui leur ont été imposées sont demeurées raisonnables : moins de *10 %* supplémentaires par an. Ce qui met les deux semaines d'hiver en Chine à 12 000 F environ et les trois semaines d'été à 20 000 F ou 25 000 F, voyage compris au départ de France.

Lhassa : 715 F par jour

Du côté des capacités hôtelières, rien ne va plus dans les quatre villes calamiteuses – Pékin, Shanghai, Xian et Guilin, – où le nombre des hommes d'affaires et des touristes excède en période de pointe les possibilités d'hébergement. Bien qu'une cinquantaine d'hôtels aient été ouverts depuis trois ans, on a vu des groupes de visiteurs loger *dans des établissements* militaires, de même que des « charters » de l'armée de l'air ont dû acheminer entre Hangzhou et Guilin des groupes excédentaires.

C'est dans le domaine de l'hygiène et de la propreté que la dégradation inquiète le plus les professionnels. Pour la première fois, les touristes français (27 000 en 1984) perdent patience devant la saleté et l'absence d'entretien *de certains hôtels*. Les rapports des accompagnateurs français illustrent ce mécontentement. Datong, *« un hôtel épouvantable »*. Guilin, *« un hôtel relativement neuf dans un état lamentable »*, ou *« un établissement qui n'a jamais été fini »*, ou encore *« un établissement sale avec une restauration infâme et des sanitaires innommables »*. L'état de saleté de la cafétéria de l'aéroport de Pékin découragerait les routards les plus endurcis !

Pour expliquer cette pagaille, il faut se souvenir que la Chine reste une société de pénurie. Comme le disent sans cesse les interlocuteurs chinois : *« Me Yo »*, c'est-à-dire : *« Il n'y en a pas »*. Car il n'y a pas assez d'avions ni d'hôtels, pas assez d'interprètes formés, pas assez de serveurs, pas assez de professionnalisme, pas assez de conscience des standards internationaux pour accueillir des groupes étrangers.

Le décalage par rapport aux exigences du marché est frappant. Ainsi les Chinois ont-ils du mal à fixer le juste prix. Trois jours sur le fleuve Yang-Tsé sont facturés en classe économique 100 yuans (325 F), ce qui est donné, mais 1 000 yuans (3 250 F) en classe superluxe, ce qui est hors de prix. La journée à Lhassa, capitale du Tibet, coûte, transport aérien exclu, 220 yuans (715 F), un prix dissuasif.

Les réceptionnistes ne comprennent pas que les PDG d'entreprises occidentales refusent de dormir à deux par chambre dans un hôtel pékinois de grand luxe. M. Paul Quilès, ministre français de l'urbanisme, du logement et des transports, et M. Chen Puru, ministre chinois des chemins de fer, qui accompagnait ce dernier dans sa visite officielle du mois de mai, ont été *logés dans un hôtel en réfection* – Shanghai Mansions – qu'une direction normale aurait fermé pour raison de sécurité. L'indignation des étrangers placés dans ces situations spartiates est incompréhensible pour les Chinois, tout comme est incompréhensible pour eux leur exaspération d'avoir à patienter une journée entière pour acheter un billet d'avion.

Les critiques de Han Suyin

En constatant un tel hiatus entre les possibilités d'accueil du pays et les projets des dirigeants, on a envie de crier casse-cou. Car il faut avoir une bonne dose d'inconscience pour espérer recevoir, comme les responsables tibétains viennent de le déclarer, 100 000 visiteurs par an à Lhassa avant l'an 2000. Pour mémoire, le Tibet accueillera, en 1985, 5 000 touristes.

On croit rêver en voyant se commettre au pays de Mao Zedong et de Confucius les sacrilèges culturels que l'Egypte de Sadate a évités en refusant une opération de promotion immobilière au pied des pyramides. Dans sa rage de tirer un maximum d'argent *de ses joyaux monumentaux*, le gouvernement chinois a accepté l'offre japonaise d'« optimiser » la vallée des tombeaux des treize empereurs Ming (1368-1644) grâce à des équipements de loisirs adéquats, à savoir un golf de dix-huit trous, un parc d'attractions, un lac pour les sports nautiques, un village de yourtes mongoles reconstituées pour l'édification des touristes étrangers, des hôtels et un stade de neige où viendraient skier les Chinois eux-mêmes.

Mao est tellement mort que l'armée de l'air fournit l'hélicoptère *russe M1 8 qui emporte*, à chaque rotation, vingt-huit touristes au-dessus des tombeaux Ming (intéressants seulement de l'intérieur). 90 % des passagers de ces vols sont de nationalité chinoise. Ils ont payé 20 yuans *(65 F) pour ce vol historique*, c'est-à-dire l'équivalent d'une semaine de salaire.

Il ne s'est guère trouvé que des étrangers pour pouvoir protester – en anglais – dans les colonnes *du quotidien China Daily contre* ce viol d'un haut lieu du patrimoine national. L'écrivain Han Suyin fait partie de ceux qui n'ont pas mâché leurs mots à ce sujet.

Les visiteurs de la Chine lui vouent, pour l'heure, une admiration qui leur permet de fermer les yeux sur des problèmes d'intendance exaspérants. Hommes d'affaires, diplomates, intellectuels ou photographes impénitents, ils restent fascinés par les *mutations fulgurantes* de ce milliard de paysans et par cette civilisation immémoriale qui s'essaie au troisième millénaire. Mais quand ils s'éveilleront ?...

ALAIN FAUJAS.



Lire page 14 les articles d'Alain DEBOVE et R.-P. PARINGAUX.



AUTRICHE

Le retard technologique

Le pays a mieux résisté que d'autres à la crise économique. Mais le renouvellement des structures industrielles a commencé trop tard.

LA seconde République d'Autriche vient de fêter *son trentième anniversaire*. Un événement qui a permis aux dirigeants du pays de tourner avec fierté leur regard vers le passé. *L'Autriche*, qui partait moralement, politiquement et économiquement de zéro au lendemain de la seconde guerre mondiale, a accompli un travail de redressement impressionnant. Et les pronostics économiques d'ici à la fin de la décennie sont rassurants : une croissance annuelle de 2 % à 2,5 %, une inflation qui ne dépassera pas 4 % et un taux de chômage *de 4 % à 4,5 %* au maximum.

Le *« miracle »* à l'autrichienne s'est fait à la « belle époque » du développement économique de l'Europe occidentale, du début des années 50 au début des années 70. Mais il est incontestable que l'Autriche a mieux résisté que bien d'autres pays à la dépression mondiale qui a suivi le premier choc pétrolier. Les secrets de la réussite se résument en deux mots : la stabilité politique et la paix sociale exemplaire qui caractérisent ce pays, nées *toutes les* deux d'une histoire tourmentée.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Autriche, durement éprouvée par la misère économique et la guerre civile de l'entre-deux-guerres, qui ont mené *tout droit à l'Anschluss en 1933*, a opté pour la réconciliation politique et le consensus social. En *1946/47, cette volonté de concertation* a rendu possible le *« compromis historique »* entre le camp « bourgeois » et la gauche sur la nationalisation d'une grande partie de l'industrie autrichienne, devenue la base d'un système d'économie mixte où prédominent les critères du marché, mais où l'Etat a un contrôle direct ou indirect – par le biais des participations industrielles des banques nationalisées – sur plus des deux tiers de l'économie.

Avec l'Est

Ce système, qui a permis au *pays de se réinsérer dans l'économie* européenne, continue à être appuyé, dans son principe, par toutes les formations politiques. Située au cœur de l'Europe et, depuis le partage du Vieux Continent, à la ligne de démarcation entre l'Est et l'Ouest, l'Autriche, pays à sept frontières, est tournée vers l'exportation, qui représente *plus de 40 % de son produit national* brut.

Dans les années d'avant-guerre, la moitié des exportations autrichiennes étaient destinées aux pays est-européens qui aujourd'hui font partie du Comecon. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, l'Autriche a dû redéfinir sa stratégie. De nos jours, 80 % des échanges commerciaux s'effectuent avec les pays de l'OCDE. Toutefois, la part des exportations vers l'Est est restée élevée : 12 à 15 %, soit deux fois plus que dans les autres pays ouest-européens. L'Autriche réalise seulement 1,4 % du volume *global des exportations* des pays industrialisés, mais 5 % de leurs exportations vers l'Est.

Alors que la plupart des pays occidentaux ont vu la part de leurs exportations sur les marchés de l'Est diminuer, l'Autriche a en *1984 gagné 15 % sur ces mêmes* marchés, notamment en URSS (+ 35 %) et en RDA (+ 14 %). Elle est, derrière la RFA, le deuxième partenaire occidental de la Hongrie – qui s'est dotée d'une infrastructure touristique moderne avec des crédits et du *savoir-faire autrichiens* – et de la RDA, premier client de la sidérurgie autrichienne.

L'expansion des échanges avec l'Est (+ 13,7 % en 1984) – alors que des restrictions d'importations étaient plutôt à l'ordre du *jour ces derniers temps – s'explique* essentiellement par la politique financière de l'Autriche. Une fois de plus, les liens historiques se sont révélés solides. De 1980 à 1983, l'endettement des pays est-européens auprès des banques autrichiennes est passé de 100 miliards de schillings (1) à 139 milliards. Le volume total des crédits commerciaux accordés à ces pays représentait, selon l'Institut de recherches économiques, 30 milliards de shillings fin 1983, et l'endettement total des pays socialistes à l'égard de Vienne, était, fin 1984, de l'ordre de 190 milliards de schillings. L'Autriche a participé en 1983 à environ 16 % du volume total des crédits accordés par des instituts bancaires occidentaux à l'Est.

WALTRAUD BARYLI.

(Lire la suite page 14.)

(1) Un schilling vaut 0,43 francs.

L'industrie du voyage

Norvège : croisière de luxe à toute vapeur

« *C'EST une branche extrêmement difficile et périlleuse, mais nous sommes persuadés que, pour les grands organisateurs de croisières, l'avenir se présente bien. Les petites compagnies, en revanche, sont appelées à disparaître rapidement ou à être absorbées. Nos plus sérieux concurrents ne sont pas en fait les autres organisateurs, car il est facile de surveiller leurs plans d'investissements et leurs activités, mais c'est toute l'industrie des loisirs.* » M. Knut Utstein Kloster, l'armateur norvégien, s'est lancé dans les croisières en 1966. Il est à présent le numéro un mondial avec une flotte de huit navires, battant pavillon norvégien, qui peuvent accueillir au total six mille cinq cents passagers : *Starward, Skyward, Southward* et *Sunward II*, le *Norway* (ex-*France*) acquis en 1979 pour répondre à la demande d'un marché en expansion, *Royal-Viking-Star, Royal-Viking-Sky* et *Royal-Viking-Sea*.

Ceux-ci sillonnent les Caraïbes à partir de Miami. Les trois *Viking* opèrent aussi en Méditerranée, en mer de Chine et le long de l'Alaska. Ils appartenaient jusqu'à l'année dernière à un autre armement norvégien, Royal Viking Line, spécialisé dans les croisières de luxe. « *Le rachat de cette société*, ajoute M. Kloster, *nous a permis d'élargir la gamme de nos produits. Aujourd'hui, il y en a pour tous les goûts, des croisières de trois à douze jours pour un prix variant entre 170 dollars et 300 dollars par jour...* » Sa compagnie, la Norwegian Caribbean Lines (NCL), qui est maintenant cotée à la Bourse d'Oslo, a transporté plus de trois cent mille touristes (95 % d'Américains), en 1984, et réalisé un chiffre d'affaires de 18,7 millions de dollars. Selon les prévisions, il quadruplera presque d'ici à 1987 et les bénéfices passeront de 1,7 à 5,4 millions de dollars.

Un géant pour cinq mille passagers

L'armateur a, en effet, des projets assez extraordinaires dont la taille effraie plus d'un chantier naval, mais qui sont jugés rentables par les agences de tourisme. Convaincu que les croisières vont se développer dans la décennie à venir, il envisage de faire construire le *Phœnix*, un bateau d'un tonnage (210 000 tonnes brutes) presque trois fois plus important que celui du *Norway* ! Un gigantesque hôtel flottant de huit étages pouvant héberger cinq mille passagers et mille huit cents hommes d'équipage et employés de service. Longueur : 370 mètres, largeur : 75 mètres. Les investissements sont évalués à quelque 4 milliards de francs. La construction de ce bâtiment, conçu par l'architecte naval danois Tage Wangborg, auteur de la transformation du *France*, durera trois à quatre ans. Le *Phœnix* pourrait ainsi être mis en service fin 1988, début 1989.

Les pourparlers avec divers chantiers européens, dont Wärtsilä, en Finlande, et Howaldswerke, en Allemagne fédérale, se poursuivent et une décision doit être prise cette année, sans doute avant la fin de l'été. Le projet, en dépit de l'augmentation continuelle des devis des sociétés de construction navale, demeure « *tout à fait actuel* », selon M. Kloster.

Le concurrent norvégien de Knut Utstein Kloster, la RCCL (Royal Caribbean Cruise Line, fondée en 1968), qui est aussi l'une des toutes premières compagnies mondiales, n'est pas inactif non plus et prévoit une expansion. Ses quatre bateaux, *Song-of-Norway, Song-of-America, Nordic-Prince* et *Sun-Viking*, ont une capacité d'accueil de quatre mille deux cents passagers. Elle compte la doubler, à partir du début de l'année 1988, avec la mise en service de deux nouveaux navires de 260 mètres de long sur 31 mètres de large, d'une capacité de deux mille deux cents places. Montant de l'investissement : environ 1,6 milliard de francs.

Dizzy Gillespie et Jerry Lewis

« *Le secteur des croisières s'est développé régulièrement et favorablement jusqu'à la fin des années 70, qui, dans l'ensemble, et malgré la crise pétrolière, a été une bonne décennie*, déclare M. Erling K. Stangebye, responsable des investissements de la RCCL. *Mais 1981 et 1982 ont été de mauvaises années : la demande a faibli, alors que les capacités d'accueil augmentaient sensiblement. En 1983, en raison de la reprise de l'économie américaine et de la hausse du dollar, la situation s'est nettement redressée jusqu'à la fin de 1984. Depuis le début de l'année, nous observons une certaine stagnation du marché, même si le taux d'occupation des cabines reste largement supérieur à 80 %. Mais une croissance globale de la demande, de 5 % à 6 % par an, telle que nous le prévoyons, est insuffisante. Elle devrait atteindre 10 % pour assurer l'équilibre et éviter une surcapacité. Il faut se battre.* »

La concurrence est dure, car les compagnies doivent s'efforcer d'attirer la clientèle de tout le continent nord-américain vers les Caraïbes. Résultat : la NCL, la RCCL et les autres organisations de voyages offrent maintenant gratuitement aux passagers, quel que soit leur lieu de résidence, le voyage en avion aller-retour jusqu'à Miami, ce qui coûte par exemple 45 millions de dollars (420 millions de francs) par an à l'armateur Kloster. Il faut aussi proposer un produit séduisant : « *Nous devons absolument, pour les attractions et les loisirs que nous proposons à bord, suivre les modes*, ajoute M. Stangebye, *offrir un style de vie différent, essayer d'intéresser un plus grand nombre d'Européens, en dehors des Britanniques et des Allemands, à cette vie de croisière, séduire différentes catégories d'âge. Une croisière doit être plus que des vacances.* » L'âge moyen de la clientèle de la Norwegian Caribbean Lines, avoisinait soixante-dix ans il y a une vingtaine d'années. Il est tombé à présent à cinquante ans. A bord les spectacles se diversifient et l'on engage par exemple des vedettes du jazz comme Gerry Mulligan, Dizzy Gillespie, Benny Carter, ou du music-hall comme Jerry Lewis.

Parce qu'ils connaissent les besoins de leur clientèle les croisiéristes norvégiens et Air France au Japon sont en pleine progression

Si l'avenir appartient aux grandes compagnies, il semble se présenter plutôt sous les meilleurs auspices pour les deux « géants » norvégiens, NCL et RCCL, auxquels il convient d'ajouter aussi Norske Cruise qui a maintenant deux bateaux en service, *Seagoddess I* et *Seagoddess II* (cent vingt passagers dans cinquante-neuf suites), baptisés en mai dernier. Elle offre des croisières « *pour les plus riches de chaque pays* » en Méditerranée en été et dans les Caraïbes ainsi qu'entre Rio et Buenos-Aires en hiver, pour un prix d'environ 40 000 francs par semaine. « *Les petites compagnies, avec des bateaux de vingt à trente places, peuvent encore trouver un créneau intéressant sur ce marché*, dit M. Kloster, *mais la plupart des autres vont sans doute disparaître faute, notamment, de moyens suffisants pour financer les dépenses énormes de publicité et de commercialisation qui s'imposent.* »

ALAIN DEBOVE.

Japon : les beaux jours des compagnies aériennes

LOIN des turbulences que provoquent au-dessus de l'Atlantique et du Pacifique un redoublement de la concurrence aérienne, les lignes Japon-Europe, qu'elles soient sibériennes ou polaires, ont tout pour plaire. Ce n'est sans doute pas Air France qui dira le contraire : entre Paris et Tokyo, à l'aller comme au retour, le ciel paraît aujourd'hui serein pour le transporteur français.

La rentabilité des lignes s'est nettement améliorée ces dernières années, la clientèle est nombreuse et de qualité, le marché japonais redémarre, celui des voisins coréens amorce son essor.

Reflet de cet état de choses, Air France est passé progressivement à sept vols passagers hebdomadaires. Sa direction caresse le projet – déjà bien avancé, dit-on – d'inaugurer l'an prochain une troisième ligne Paris-Tokyo-Paris : un vol sibérien direct, soit une douzaine d'heures et plus de 10000 kilomètres sans escale. Air France *ne sera pas* seul : les Japonais négocient également avec Moscou les autorisations nécessaires à une telle première.

Pouvoir d'achat en hausse (de 3,2 % l'an dernier) après des années de stagnation, politique d'investissements à l'étranger, goût des nouvelles générations pour les loisirs et pouvoir d'achat du yen : divers éléments se sont récemment combinés pour faire le bonheur des compagnies aériennes exploitant le filon japonais, avec, en plus, pour Air France, l'attrait particulier que suscite Paris chez les Japonais. Selon M. Jean-Claude Baumgarten, directeur du bureau régional d'Air France à Tokyo, « *on constate, pour la première fois depuis dix ans, une croissance des sorties de passagers japonais d'environ 10 %, alors qu'elle ne dépassait pas 3 % jusqu'en 1984* ». Cela a représenté l'an dernier 4,6 millions de personnes. 482 000 ont choisi l'Europe (+ 10 %), 1,6 million l'Amérique du Nord (+ 7 %) et 2,2 millions (+ 6,5 %) l'Asie. Les touristes augmentaient de 8,5 % et les hommes d'affaires (18 % du total) de 13 %.

« *Ces tendances*, souligne M. Baumgarten, *traduisent le dynamisme des milieux économiques et financiers du Japon et l'accélération de leur internationalisation. Il est frappant de constater la multiplication des banquiers parmi les passagers affaires. Ils vont surveiller les marchés européens, se familiariser, investir. Ils devraient constituer pour nous une clientèle institutionnelle.* »

Les embarras de Narita

En classe touriste, on voit aussi émerger un nouveau type de passager, « *plus centré sur la culture et les loisirs* ». Saturé de biens matériels et de consommation de masse, plus sophistiqué dans son approche des voyages, il est capable de sortir des circuits stéréotypés pour s'intéresser à des loisirs spécifiques (régions, authenticité, parcours sélectifs, pêche, alpinisme, châteaux, etc.). Comme ce fut le cas hier en Europe, il faut, pour s'assurer cette clientèle, une approche et des thèmes plus affinés.

La France attire beaucoup de Japonais, d'autant plus qu'entre 1981 et 1985 le franc a perdu 64 % de sa valeur par rapport au yen. C'est une situation dont profitent les Japonais, Air France et, incidemment, la balance française du commerce des « invisibles ». 154000 Japonais ont visité la France l'an dernier (350000 en comptant les transits). Sur les 482000 *qui ont fait le voyage en Europe*, 44 % ont été transportés par Japan Airlines (JAL), 14 % par Air France, 12 % par British Airways et 9 % par Lufthansa. Inversement, 35000 Français se sont rendus au Japon, ce qui représente une augmentation de 12 %. *La tendance amorcée cette* année est encore plus forte. Tokyo, capitale du Pacifique, est devenue pour beaucoup un passage obligé. On notera que la composition de la clientèle française est l'inverse de celle du marché japonais : 20 % de touristes et 80 % d'hommes d'affaires.

A cela, il faut ajouter que deux des sept vols passagers hebdomadaires Paris-Tokyo (six par Anchorage et un par Moscou) desservent désormais Séoul, où auront lieu, en 1988, les prochains Jeux olympiques. Côté fret (trois vols par semaine), le trafic *import/export est* équilibré depuis deux ans. Enfin, les lignes Paris-Tokyo représentent 7 % du chiffre d'affaires global d'Air France. Le chiffre d'affaires de sa représentation à Tokyo était, l'an dernier, de 40 milliards de yens (1,5 milliard de francs), ce qui équivaut à 10 % environ du total des exportations françaises au Japon.

Les seules contrariétés des compagnies aériennes tiennent à l'aéroport international de Narita, peu digne d'être la porte d'entrée d'une puissance économique planétaire.

Très éloigné de Tokyo (70 km) et excessivement cher, il demeure, des années après les controverses que suscita sa construction, une place forte en état de siège, gardée en permanence par quatre mille policiers. Narita ne dispose toujours que d'une seule piste d'atterrissage. Enfin, les mesures extraordinaires prises pour prévenir les attentats font grimper les coûts pour les compagnies et pour les usagers dans des proportions ailleurs inégalées.

R.-P. PARINGAUX.

Autriche : le retard technologique

(Suite de la page 13.)

La belle image de la réussite est cependant quelque peu ternie par le fait que le renouvellement des structures industrielles a été commencé trop tard et laisse toujours à désirer. Selon les statistiques de l'OCDE, 8,7 % seulement des exportations ont concerné en 1982 des produits de haute technologie (contre 22,2 % pour la Suisse), et cette situation ne s'est pas améliorée depuis, 40,7 % des exportations vers l'Est portant sur des biens semi-finis, notamment de l'acier, des textiles, du papier et certains produits chimiques. La valeur des exportations de technologie est minime : 1,3 milliard de schillings en 1984 pour les ordinateurs et 2,4 milliards pour les microprocesseurs.

La fameuse paix sociale à l'autrichienne a provoqué – toute médaille a son revers – un certain immobilisme qui n'est guère propice à l'innovation. La préoccupation prioritaire de garantir l'emploi, notamment dans le secteur nationalisé, élevée au rang de dogme politico-économique pendant treize ans de gouvernement socialiste, a contribué à créer un climat psychologique défavorable à l'ouverture aux nouvelles technologies, soupçonnées de détruire des postes de travail. Face à une opinion publique peu sensibilisée au besoin d'innovation industrielle, la prise de conscience parmi les responsables de la nécessité inéluctable de relever le défi technologique pour assurer l'avenir industriel du « modèle » autrichien ne date que des dernières années.

Pour M. Ferdinand Lacina, ministre du transport et du secteur public, les doutes ne sont plus de mise. Pour maintenir sa compétitivité sur le marché international, l'industrie autrichienne doit, selon lui, ne plus tarder à se lancer dans la production de haute technologie.

La création d'un « *potentiel innovateur* » et la diffusion rapide de nouvelles connaissances ne sont pas seulement affaire de mentalité, mais se heurtent aussi à des problèmes financiers qui sont d'autant plus grands que le pays est petit.

Le ministère des sciences a annoncé, dans son rapport pour 1985, des dépenses de 17,4 milliards de schillings pour la recherche. L'insuffisance des moyens disponibles est cependant le point principal des critiques émanant des universités et des milieux industriels. Le professeur Erich Neuhold, de l'Institut universitaire de l'informatique de Vienne, souligne que les dirigeants politiques continuent à dépenser trop d'argent pour conserver les vieilles structures économiques, au lieu d'investir généreusement dans les branches d'avenir. « *L'Autriche dépense 1 milliard de schillings pour financer un programme d'électronique étalé sur trois ans. Un seul centre de recherche en Caroline, aux États-Unis, est doté de 4 milliards de schillings par an.* » Estimant que l'Autriche a dans le domaine de l'informatique un retard de cinq ans sur la RFA, il considère notamment comme insuffisante la formation des informaticiens. Les universités manquent d'appareils modernes et de professeurs.

Même son de cloche dans l'industrie, qui demande l'utilisation massive de l'électronique et de l'informatique. La perte de dizaines de milliers d'emplois au cours des dernières années est la conséquence logique de l'investissement insuffisant dans les nouvelles industries de pointe, estime le vice-président de l'Institut américain Booz-Allen, M. Hanns Schwimann, invité à Vienne par l'Association des industriels.

« *L'Autriche ne maintiendra sa compétitivité sur le marché international*, estime-t-il, *que si elle applique sans plus d'hésitation les nouvelles technologies pour automatiser sa production industrielle.* » La perte d'une partie des emplois industriels actuels est inéluctable, selon M. Schwimann, « *mais il s'agit d'éviter la perte d'entreprises entières* ».

Compte tenu de la structure économique du pays, caractérisée par la prédominance de petites et moyennes entreprises, le souci principal des responsables est de garantir une diffusion rapide en profondeur des nouvelles technologies pour rendre les PME capables de prendre à temps le train de la modernisation. Tout un réseau d'institutions et de programmes d'aide (subventions, crédits favorables, allégements fiscaux, centres d'assistance) a été mis sur pied ces dernières années afin de permettre aux entreprises d'être en relation étroite avec l'innovation.

Sur mesure

Le ministère des sciences a fait une sélection d'orientations prioritaires traitées par des centres de recherche différents pour utiliser au maximum les ressources personnelles et matérielles disponibles. Parmi ces orientations, figurent, outre l'électronique, divers secteurs où des entreprises autrichiennes ont fait des recherches très avancées, comme la biotechnologie – la firme tyrolienne Biochimie est le premier producteur mondial de pénicilline V – et la métallurgie des poudres, domaine de haute technologie dont la Mecque est la firme Plansee, à Reutte, au Tyrol.

M. Karl Vak, directeur général d'une des cinq plus importantes banques du pays – qui soutient une des plus grandes sociétés de traitement du pays, – voit une « *chance historique* » dans la production « *sur mesure* » qui correspond parfaitement aussi bien aux possibilités des petites et moyennes entreprises qu'à une « *individualisation* » de plus en plus fréquente des commandes.

La modernisation des branches industrielles incombe aussi au secteur étatisé, qui regroupe les plus importantes entreprises du pays. Nombreuses sont les critiques estimant que les responsables du secteur n'ont pas tourné à temps la page de l'acier, mais les efforts déployés pour rattraper le retard sont considérables.

La Voest-Alpine, entreprise sidérurgique entraînée par la crise mondiale de l'acier dans le « rouge », s'est lancée en coopération avec la société américaine AMI (American Microsystem Inc.) dans l'électronique. Elle produit depuis 1983 des puces et des circuits intégrés « sur mesure » pour des clients européens. Des négociations sont en cours avec la firme japonaise OKI, intéressée par l'installation d'une production de puces en Autriche.

Siemens-Autriche (43 % de participation de l'Etat), première entreprise de logiciels du pays, a commencé dès 1970 à produire des éléments électroniques. Elle a inauguré en 1979 son propre centre de recherches de microélectronique à Villach, en Carinthie, avec une participation publique de 25 % qui sera prochainement portée à 43,6 %. La production de logiciels est à 80 % exportée, notamment en RFA. Les autres entreprises concernées par les industries de haute technologie sont Philipps-Autriche – qui dispose également de son propre centre de logiciels, – ITT-Autriche et les sociétés Kapsch SA et Schrack SA.

Pour que l'Autriche ne risque pas d'être « coupée » de la haute technologie américaine, le gouvernement a renforcé, depuis le 1er janvier 1985, les mesures de contrôle des exportations. Les Etats-Unis s'étaient en effet inquiétés de « *fuites* » par des pays tiers – dont l'Autriche – vers l'Est. Toutefois, les efforts déployés du côté officiel et du côté privé pour faire de la technologie d'avenir l'affaire de tous se heurtent à cette mentalité autrichienne qui, traditionnellement, est hostile à tout ce qui est nouveau et moderne.

« *L'Autriche*, constate M. Vak, *a trop les yeux tournés vers 1945 et ne regarde pas suffisamment vers l'an 2000.* » Pour les responsables du pays, la tentation est grande de se reposer sur les lauriers du passé. Mais pour un petit pays hautement tributaire de ses exportations, la tendance anti-industrielle qui se fait sentir comporte des risques.

WALTRAUD BARYLI.

La chronique de Paul Fabra

Tout ce qui est bon pour le Crédit lyonnais est-il bon pour la France ?

ANCIEN directeur d'une banque nationalisée, M. Freddy Duesberg écrit au *Monde* une lettre accompagnée d'un texte dans lequel il exprime les réactions critiques que lui inspire l'actuelle campagne, menée par l'opposition, en faveur des dénationalisations. Faisant allusion à un article que Jean-Maxime Lévêque a récemment publié dans nos colonnes (*le Monde* du 25 juin), il se demande si celui-ci, en préconisant de dénationaliser les banques *« et avant tout les trois vieilles »* voit bien *« les dégâts que peuvent causer la passion politique »*.

Notre correspondant écrit : *« Lors des nationalisations de 1981, certains établissements bancaires n'étaient pas dans une situation brillante. La commission de contrôle des banques et ses homologues à l'étranger ont dû être soulagés de voir l'État se substituer à des actionnaires souvent fragiles. En faisant marche arrière on retrouverait des problèmes de fonds propres.*

» Pour les trois vieilles nationalisées, le projet aurait des conséquences très graves. En effet, si ces trois banques se situent parmi les dix plus importantes du monde, c'est en raison de leur activité sur les marchés internationaux. Chacune d'elles collecte à l'étranger auprès des banques, des grandes institutions financières, des sociétés multinationales et nationales, d'énormes quantités de devises. Pourquoi leur prête-t-on autant de capitaux et aux meilleures conditions du marché ? En raison de la qualité de l'actionnaire, c'est-à-dire de l'État français. Une banque américaine, par exemple, ne maintiendra pas le niveau de sa ligne de crédit ni son taux si l'actionnaire est privé, même honorable, même important. En faisant passer dans le secteur privé ces trois banques, ont porterait atteinte à leur crédit, on réduirait la capacité de l'État et des entreprises françaises à emprunter à l'étranger, on mettrait en péril l'avenir de milliers d'employés et de leurs familles. »

Quelles que soient l'inclination et les options de chacun, les arguments de M. Duesberg ont le mérite de soulever un certain nombre de questions dont certaines touchent aux faits et d'autres à la doctrine, avec ce piquant supplémentaire qu'il est difficile de déterminer si la sienne, au vu de l'analyse et de l'expérience historique récente, relève de la pensée de gauche ou de la pensée de droite.

EN ce qui concerne le premier point, il est de notoriété publique qu'un certain nombre d'établissements nationalisés en 1982 présentaient de fragiles bilans. Tel était le cas de la banque Vernes et de la banque Rothschild, devenue l'Européenne de Banque.

Mais la gestion de l'État a, dans l'ensemble et en détail, plutôt empiré la situation. La banque Worms, par exemple, a eu en trois ans trois présidents successifs nommés par le gouvernement. L'effort indispensable de redressement qu'appelait l'existence d'importantes créances de qualité très douteuse n'a pas été accompli. Epilogue : l'Etat, actionnaire de l'UAP (compagnie d'assurances du secteur public) a « persuadé » cette dernière de se substituer à lui dans le capital de la banque Worms. Or l'UAP était déjà propriétaire de la Société séquanaise de banque qui suffisait amplement à ses ambitions dans ce domaine ; elle n'avait cure de consacrer 300 millions de francs à l'achat d'une autre banque pour la fusionner avec la Séquanaise. Sans doute cette somme aurait-elle pu financer des investissements plus rentables dans l'activité de l'assurance, en France ou à l'étranger.

En ce qui concerne la thèse principale de notre correspondant, exposée dans le deuxième paragraphe de son texte reproduit ci-dessus, une première remarque, de caractère factuel, s'impose : si vraiment le crédit international dont jouissent les grandes banques nationalisées françaises – et pas seulement les « trois vieilles » – ne tient qu'à la qualité éminente de leur actionnaire unique, on comprend mal pourquoi elles ne se trouvent pas toutes placées sur le même pied. On constate pourtant que le classement dont elles font l'objet laisse apparaître entre elles de notables différences.

Deux firmes américaines, dont l'une s'appelle Moody's et l'autre Standard and Poor, se sont spécialisées dans le *métier périlleux qui consiste, à la* demande et aux frais des intéressées, à ranger selon la solidité des garanties qu'elles offrent les différentes sociétés qui empruntent sur le marché. Il faut croire que ces deux firmes accomplissent convenablement leur tâche, ce qui veut dire avec équité et compétence, puisque leurs jugements, qui se recoupent le plus souvent, servent de pierre de touche aux investisseurs. Un emprunteur qui a reçu la plus forte appréciation *(rating)* pourra solliciter ces derniers à de meilleures conditions. S'il émet des obligations sur le marché, elles seront assorties d'un taux d'intérêt plus bas que celui que seront obligés d'offrir des emprunteurs moins bien notés.

Si, sur le marché des émissions à court terme, les banques françaises du secteur public sont toutes classées ex-aequo avec la note la plus haute (qui s'écrit A-1 P-1), il n'en est pas de même pour le marché des obligations de longue durée, où s'exerce la plus grande concurrence.

Seuls Paribas et le Crédit agricole (lequel, du reste, appartient au secteur coopératif et non pas au domaine de l'Etat) peuvent aujourd'hui se prévaloir du prestigieux triple A (AAA) – qui est refusé à la plupart des grandes banques américaines (sauf la Morgan). – dont parle souvent Christopher Hughes dans son article hebdomadaire publié dans les éditions du *Monde* datées dimanche-lundi. La BNP n'a droit qu'à un double A (AA), ce qui est encore très honorable. Il faut croire que le Crédit lyonnais n'a pas voulu tenter le diable : il s'est abstenu de demander son « *rating* ».

DANS le dessein d'améliorer le « *standing* » (une expression non homologuée, celle-là) international des banques françaises, les autorités monétaires viennent de renforcer (*J.O.* du 30 juin dernier) la réglementation afférente à l'établissement du « ratio de couverture des risques », qui est le rapport entre, d'une part, le montant des fonds *propres* et, d'*autre part*, le montant des concours consentis.

Les banques devront d'ici au mois de juin 1986 porter ce pourcentage à 5 %. Un ratio identique avait déjà été fixé en 1979 mais n'a pas encore été atteint. Le *sera-t-il l'an prochain, alors que les nou*velles règles de calcul sont en principe plus strictes que les anciennes ? L'idée a été de rapprocher ces règles des normes admises sur le plan international. L'alignement n'est toutefois que partiel, notamment en ce qui concerne la détermination des fonds propres. Sont considérées en France comme du capital des ressources que les Américains, les Suisses, les Anglais, etc., classeraient *parmi les ressources empruntées (celles* provenant par exemple de l'émission de titres participatifs et d'emprunts dits « subordonnés », parce qu'ils ne sont remboursables qu'une fois désintéressés tous les autres créanciers). La différence *des définitions rend très difficiles les* comparaisons internationales.

Il arrive aussi que les banques françaises soient les plus strictes. Les plus grandes d'entre elles, dont le Crédit lyonnais, provisionnent à concurrence de 15 % à 30 % de leur montant les *créances sur des pays comme le Brésil* ou le Mexique ce qui diminue d'autant leurs profits. Les banques américaines ne constituent aucune provision aussi longtemps que le débiteur paie ses intérêts, même si elles lui prêtant l'argent pour lui permettre de faire le versement.

Reste le problème de fond soulevé implicitement par notre correspondant, dans la mesure où, malgré les réserves qui viennent d'être faites il n'est pas *douteux que le crédit des* grandes banques françaises est rehaussé par le fait qu'en leur faisant confiance on bénéficie indirectement de la garantie de la République française. Est-il souhaitable que l'Etat, c'est-à-dire en l'occurrence les contribuables français, servent de point d'appui à l'essor des banques françaises ? Le résultat ne serait-il pas une hypertrophie de l'appareil bancaire dans notre pays ? Une réponse même *approximative à cette question exigerait* une analyse approfondie de l'économie française. On ne peut pas en tous cas ne pas se la poser.

Une phrase avait été beaucoup reprochée pendant les années 50 à Charles Wilson, nommé par le président Eisenhower secrétaire à la défense. Comme on faisait grief à cet ancien président (de 1941 à 1952) de la firme General Motors de favoriser les intérêts de la *grande industrie américaine, il avait* rétorqué sur un ton convaincu de provocation : *« Ce qui est bon pour General Motors est bon pour les Etats-Unis. »* Tout ce que la France comptait à l'époque de commentateurs éclairés voyait dans ce jugement à l'emporte-pièce l'aveu de la collusion qu'on trouvait constamment aux Etats-Unis entre l'Etat et le monde des affaires, de la confusion qui y régnait entre l'intérêt particulier et *l'intérêt général. Est-il plus* légitime de considérer aujourd'hui que ce qui est bon pour le Crédit lyonnais est nécessairement bon pour la France ?

A travers les revues françaises

De la relance de 1975 à celle de 1982

Il y a sept ans, le gouvernement Chirac menait une opération ponctuelle basée sur les investissements publics et privés. En 1982, les mesures du gouvernement Mauroy engageaient le budget de l'Etat pour plusieurs années.

par DANIEL VITRY (*)

DANS la revue *Observations et diagnostics économiques* (revue de l'OFCE, nº 12, juillet 1985), *Alain Fonteneau et Alain Gubian* se sont livrés à une comparaison des relances françaises de 1975 et 1982. Il s'agit des relances des gouvernements Chirac et Mauroy. Les situations conjoncturelles étaient nettement différentes.

Au début de 1974, la croissance restait forte, accompagnée d'un déficit extérieur important et d'une poussée inflationniste. Aussi, en juin 1974 puis en septembre et en décembre, le gouvernement cherche à réduire la demande, en particulier celle des entreprises. La production commence à se ralentir dès l'été 1974 ; en janvier 1975, des mesures de relance sont prises : accélération des dépenses d'équipement et de logement, soutien à la consommation et à l'investissement. L'équilibre budgétaire est cependant respecté jusqu'à l'été. A ce moment, il faut encore accentuer le soutien à l'économie. La loi de finances rectificative de septembre 1975 prévoit 5 milliards de soutien à la consommation, plus de 13 milliards de dépenses en équipements publics et industriels et près de 3 milliards d'aide fiscale aux investissements productifs. La relance Chirac passe donc surtout par les investissements privés et publics.

La politique monétaire est aussi mise en œuvre : système de prêts préférentiels, allégement du coût du crédit et très forte baisse du coefficient des réserves obligatoires, qui passe de 17 % à la fin de 1974 à 2 % seulement en septembre 1975. Dans le même temps, l'Etat ne fait pas appel au marché obligataire, ce qui permet aux entreprises d'y trouver les moyens de financement dont elles ont besoin. Le gouvernement avait voulu une opération de soutien ponctuelle, immédiatement efficace. Nos auteurs estiment que les mesures de relance ont permis au PIB d'augmenter de 1,2 % en 1975 et à nouveau d'autant en 1976 par rapport à ce *qui aurait pu se passer sans ces* mesures. Cela a permis de créer 117 000 emplois en 1975 et 160 000 en 1976. En outre, la hausse des prix a été ralentie d'environ un demi-point par rapport à la tendance naturelle.

La relance du gouvernement Mauroy s'est aussi faite par le biais des dépenses, mais pas par les mêmes. Le SMIC est revalorisé de 10 % en juin 1981, puis une deuxième fois, mais moins fortement. Les prestations sociales sont par deux fois augmentées de 25 %. Les dépenses des caisses de retraite, qui auraient augmenté de 2 % à législation constante, augmentent de 2,8 % en 1981, 6,8 % en 1982 et 5,1 % en 1983. Le budget de l'État est mis à contribution pour la création de 110 000 emplois nouveaux et prévoit des subventions pour la création d'un peu moins de 30 000 emplois. Cela représente 800 millions de francs pour le budget de *1981*, et 7,1 milliards pour celui de 1982, probablement 10 milliards pour celui de 1983. Le montant consacré à l'aide directe à l'emploi *représente près de 25 milliards en* 1983, le double de 1981.

L'ensemble de ces mesures ont un caractère évidemment structurel, c'est dire qu'elles engagent le budget de l'État pour les années à venir ; les mesures de 1975 n'avaient pas ce caractère structurel. D'un autre côté, l'investissement des administrations a été stimulé, puis très vite ralenti. Les auteurs estiment l'ensemble des mesures en faveur de l'emploi et de l'investissement à 36,3 milliards en 1982.

Pour financer tout cela, les mesures fiscales nouvelles rapportent 6,3 milliards en 1981 puis 14,7 milliards en 1982. Les auteurs estiment que la politique monétaire a été plutôt restrictive, surtout en 1982-1983, alors que la politique monétaire de 1975-1976 avait été nettement expansionniste. Ils considèrent qu'en définitive les mesures prises ont permis d'augmenter la croissance du PIB de 0,3 % en 1981, 1,2 % en 1982 et 1,7 % en 1983 par rapport à ce qui aurait pu se passer si aucune mesure volontariste n'avait été prise. Cela a permis de créer ou de préserver 225 000 emplois en 1982 et 323 000 en 1983.

L'une des différences entre les *deux relances provient de la situa*tion de la France dans l'environnement international. La politique économique restrictive pratiquée au milieu de 1974 s'est faite dans le cadre d'une récession mondiale. Les mesures de relance de 1975 se font en même temps que le redémarrage du commerce international. En 1981-1982, c'est l'inverse qui se produit ; la politique économique de relance pratiquée en France va à l'encontre de toutes les politiques économiques de nos partenaires. Le résultat en termes de balance commerciale est clair : par rapport à la situation de référence (ce qui se serait produit sans les mesures), le déficit de la balance commerciale s'est accru de 10,7 et 11,2 milliards de francs en 1975 et 1976, et de 23 et 36 milliards en 1982 et 1983 (en francs courants).

Le contrôle des finances locales

La mission de stabilisation de l'activité économique reconnue à l'Etat passe aussi par le contrôle des finances locales. Les administrations locales ont réalisé en 1983 4,6 % de la consommation *finale française et 11,2 % de la* formation brute de capital, ce qui représente plus du cinquième de la consommation des administrations publiques et, surtout, les trois quarts de l'investissement desdites administrations.

Dans un article paru dans la revue *Politiques et management public* (vol. 3, nº 1, mars 1985), Yves Fréville et Alain Guengant se posent la question : « *L'Etat exerce-t-il une tutelle macroéconomique sur les finances locales ? Le cas de l'investissement communal.* » L'Etat a un pouvoir de contrôle direct de 37 % des ressources des administrations locales et sur des traitements de la fonction publique locale ; en outre la loi impose aux collectivités *locales de respecter l'équilibre* budgétaire et d'avoir une trésorerie positive. Malgré cela, l'articulation entre la politique macroéconomique de l'État et les dépenses *des collectivités locales n'est pas* toujours bien réalisée. A l'aide d'un modèle macroéconomique communal original, les auteurs ont recherché quels ont été les instruments privilégiés de contrôle de l'investissement des communes et son efficacité.

La France a un système très particulier de prêts aux communes, organisé à travers le réseau de la Caisse des dépôts et consignations, des caisses d'épar*gne et de la Caisse d'aide à l'équi*pement des collectivités locales. Ce réseau collecte des ressources d'épargne à court terme à un faible coût, du fait d'exonérations fiscales (livrets A), et transforme ces fonds en prêts à long terme à des taux de deux à quatre points inférieurs au taux du marché. Les communes sont de ce fait très dépendantes de la Caisse des dépôts.

En outre, tout se passe comme s'il existait un rationnement quantitatif de l'offre de crédits par la Caisse des dépôts, avec cependant un curieux effet de cliquet : lorsque la Caisse desserre la contrainte quantitative pour favoriser une relance, elle ne peut guère revenir à l'ancien niveau d'offre de prêts. Comment cette contrainte quantitative se traduit-elle au niveau des communes ? De 1956 à 1975, il y a eu un lien étroit entre les prêts et les subven*tions : pour obtenir* un prêt de la Caisse des dépôts, les collectivités locales devaient d'abord obtenir une promesse de subvention spécifique d'équipement ; celles-ci ont donc eu un rôle multiplicateur important. Sur la période 1957-1974, les financements d'équipements s'organisaient, en moyenne, en 17 % de subventions, 58 % d'emprunts et le reste en autofinancement.

Depuis 1975, les villes de plus de dix mille habitants connaissent le système de la globalisation des ressources externes qui fixe la répartition entre les prêts à taux privilégié et les prêts au taux du marché. On assiste aussi à la globalisation des subventions d'équipement. Il n'y a plus de lien prêt-subvention : par contre, entre les subventions et l'autofinancement, il y a maintenant substitualité.

Quelle est l'efficacité du contrôle macroéconomique de l'investissement local ? L'intensité du lien entre l'offre de financement de l'Etat et de la Caisse des dépôts et la demande d'équipements des communes est très controversée. Tous les tests se heurtent au fait que la moitié seulement des crédits d'investissement autorisés sont dépensés dans *l'année budgétaire : le lien offre* de financement-demande d'équipements est de ce fait délicat à apprécier dans le court terme.

Les restructurations industrielles

La *Revue d'économie industrielle* a consacré un numéro spé*cial* aux « Restructurations de l'industrie française » (nº 31, 1er trimestre 1985). Dans leur article introductif, « Les restructurations industrielles : les idées et les faits... », Jacques De Bandt et Yves Morvan présentent quatre schémas d'interprétation des restructurations qui peuvent se combiner éventuellement.

Le premier est celui du changement structurel continu. Le changement serait par nature concomitant à la croissance économique. La hausse des revenus entraîne des modifications de la demande au profit des biens de luxe et au détriment des biens de première nécessité. La production doit alors répondre à ces réorientations de la demande.

Le deuxième schéma est celui de l'internationalisation ou de l'émergence de nouveaux concurrents. Il s'agit ici d'intégrer l'évolution et l'impact de la division internationale du travail, du développement des capacités de production d'un grand nombre de pays et de l'apparition de nouveaux pays industriels.

Le troisième schéma explicatif est celui des mouvements longs, type Kondratief. La technologie se transforme du fait de grandes grappes d'innovations qui ont des effets cumulatifs de hausse pendant une bonne vingtaine d'années suivis d'une longue période de dépression.

Le quatrième schéma explicatif des restructurations est celui de la crise. Selon cette thèse, les restructurations sont les manifestations d'une crise d'accumulation : le régime d'accumulation intensive du capital a épuisé ses possibilités de rentabiliser les capitaux investis. Les restructurations peuvent alors être simplement une expression de la régulation de l'activité économique : elles peuvent être aussi l'expression de mutations profondes. C'est cette explication qui séduit le plus nos auteurs.

Dans le même numéro spécial de la *Revue d'économie industrielle*, Michel Fouquin se livre à des comparaisons internationales dans son article « Modalités des restructurations industrielles ». Pour cela, il porte sur un graphi*que le taux de croissance annuel* moyen du stock de capital et le taux de croissance annuel moyen de l'emploi, dans différents secteurs, dans un certain nombre de pays. Deux périodes sont retenues : 1973-1979 et 1979-1981. Cette méthode permet de visualiser très facilement la progression ou la régression des secteurs.

Que s'est-il passé au Royaume-Uni ? Le taux de croissance du capital de l'industrie prise dans son ensemble a diminué d'environ un point, mais le taux de décroissance de l'emploi a augmenté de presque sept points.

Les restructurations en RFA et en France ont un point commun. Chaque fois que l'un de ces pays a pratiqué une politique économique de relance à contretemps du mouvement mondial, sa balance des paiements a accusé des déficits sévères combattus par des plans d'austérité. En RFA, contrairement aux idées reçues, l'investissement a été beaucoup plus important dans les secteurs traditionnels que dans les secteurs nouveaux : le tissu industriel s'est rénové sans se transformer en profondeur.

Les restructurations de la France, vues en longue période, sont moins différentes de celles de la RFA qu'on ne le pense. Il y a eu chez nous, comme en RFA, une diversification intersectorielle de l'investissement. Ce qui caractérise nos restructurations, c'est plutôt leur retard par rapport à nos concurrents

(*) Professeur à l'université Paris-II.

CATASTROPHES

LA RUPTURE DE LA DIGUE A TESERO, EN ITALIE DU NORD

Trois enquêtes sont ouvertes pour établir les responsabilités

Après la catastrophe de Tesero, en Italie du Nord, due à la rupture, vendredi 19 juillet, *d'une digue retenant un lac artificiel*, le nombre des morts, établi dimanche soir 21 juillet, s'élevait à deux cent quatorze, a indiqué M. Elveno Pastorelli, responsable de la protection civile. On comptait encore vingt-sept disparus.

Les victimes devaient être inhumées, ce lundi 22 juillet en fin d'après-midi, dans une *fosse commune* et regroupées par famille.

« *La justice doit être faite* », a déclaré, sur les lieux de la tragédie, le président de la République italienne, M. Francesco Cossiga, qui a assisté à une cérémonie religieuse à la mémoire des victimes. Le chef de l'Etat a toutefois demandé *« que cette justice ne soit pas une vendetta, mais une justice sereine et sévère »*.

Trois enquêtes ont été immédiatement ouvertes (*une enquête judiciaire et deux enquêtes* administratives) et, déjà, la polémique se développe sur les responsabilités.

Négligence, fatalité et polémique

De notre envoyé spécial

Tesero. – Ni larmes, *ni haine. On* est dur au chagrin, dans ces montagnes-là. Par un beau dimanche d'été, Tesero a offert à ses morts une messe, sobre et presque sereine, toute de douleur contenue. N'eût été la présence, au premier rang, du président de la République, M. Francesco Cossiga, cet office-là eût passé *pour une messe ordinaire*. Soixante-dix morts originaires de la vallée, pourtant, emportés par le torrent de boue qui s'y est déversé vendredi 19 juillet, après la rupture d'une digue, ce n'est pas rien. Mais ni sur les places envahies d'ambulances et de carabiniers, ni dans les cafés, la douleur ne s'affiche. Le village, ce village si proche de la frontière autrichienne qu'il prend des allures tyroliennes bien davantage que latines, semble céder à une sorte de fatalisme.

« *Je ne veux pas accuser à tort n'importe qui*, explique un retraité. *Il faut maintenant attendre le résultat de l'enquête.* » L'enquête, ou plutôt les enquêtes. Car l'Italie, c'est le moins que l'on puisse dire, ne partage pas la résignation de Tesero. « *Non, ce n'est pas la fatalité* », titrait le lendemain du drame *l'Unita*, organe du parti communiste italien, donnant le ton de toute la presse et de tous les commentaires officiels, du chef de l'Etat au cardinal archevêque de Milan, Mgr Martini, qui a souhaité que « *les coupables paient* ».

Quelques heures ont suffi pour que soient engagées trois procédures parallèles. D'abord l'enquête judiciaire confiée à un magistrat de Trente, M. Franscesco Simeoni, qui a déjà lancé une quarantaine de convocations et procédé à plusieurs auditions. Ensuite, deux procédures internes à l'administration centrale et à la province de Trente, qui tenteront de déterminer si tous les contrôles légaux des bassins de décantation de la mine de fluorine et de leurs digues ont bien été correctement assurés.

Déjà les tenants des deux thèses, celle de la fatalité et celle de la négligence humaine, commencent à accumuler preuves et arguments. Les dirigeants de la Prealpi Mineralia, la société exploitant la mine, plaident, bien sûr, la fatalité. « *Il se peut qu'il y ait eu des infiltrations souterraines dans les bassins de décantation qui les ont fait déborder* », avance M. Giulio Rota, président de la société, à la sortie du bureau du juge où il s'est présenté spontanément.

Château de sable

Rien ne permet encore d'établir ou de démentir ces « *infiltrations imprévisibles* ». En revanche, il est sûr que depuis plusieurs semaines la Prealpi avait entrepris de faire surélever d'environ 1,50 m la digue du bassin supérieur, celle qui s'est effondrée la première. Cette surélévation a-t-elle alourdi l'ensemble de l'ouvrage, constitué par les déchets d'exploitation de la fluorine, haut d'environ 5 m, long d'une soixantaine ? La digue a lâché quelques jours à peine après la fin des travaux, s'effondrant dans le bassin inférieur et projetant donc, en geyser, l'eau contenue dans ce dernier. En quelques secondes, l'ensemble de l'installation situé à environ à 200 m en amont des hôtels balayés, où les touristes aimaient à aller piqueniquer, s'était écroulé comme un château de sable.

Si la Prealpi avait entrepris ces travaux, c'est parce que son volume d'activité s'était singulièrement accru dans les derniers mois. Non contente de traiter le seul minerai extrait sur place, la société s'efforçait de décrocher des contrats de traitement de minerai extérieur, activité grosse consommatrice d'eau. Ses deux bassins de décantation étant donc devenus insuffisants, elle avait entrepris d'augmenter la capacité du second – d'où la surélévation de la digue – et même d'en creuser un troisième. A cette fin, elle avait demandé à la municipalité – démocrate-chrétienne – de Tesero de lui vendre des terrains communaux et obtenu un accord de principe. L'opposition municipale s'était contentée de se plaindre du trafic incessant des camions apportant le minerai extérieur. Nul n'avait pipé mot des deux digues.

La concession de la Prealpi l'autorisait-elle à traiter ainsi du minerai extérieur ? Quelle administration était responsable du contrôle ? Théoriquement, l'Etat assume cette responsabilité pour les bassins d'une contenance supérieure à 100 000 mètres cubes, les provinces se chargeant des bassins plus petits. *Les installations de la Prealpi, bien* que dépassant apparemment les 100 000 mètres cubes chacun, étaient pourtant sous la responsabilité de la province. Quel que soit le responsable, la société avait-elle demandé l'autorisation pour exécuter ses travaux récents ? Avait-elle averti l'administration des fuites *qui, on l'a appris, s'étaient déjà produites* au printemps dernier dans le bassin supérieur ? Après ses fuites, avait-elle pris des mesures de sécurité ? Autant de questions auxquelles les enquêtes devront répondre.

Des secours remarquables

Si les mois qui viennent nous promettent, sur ces points, une belle polémique à l'italienne, la parfaite organisation de secours, en revanche, a suscité dans la péninsule, toutes tendances confondues, une admiration unanime et légèrement incrédule. *Pas une pelle ne manque, ni un sachet* de sucre dans le café des rations des quelque cinq mille hommes qui, sur 7 kilomètres environ, s'emploient à retourner chaque motte de boue. Pelleteuses et hélicoptères continuent sans relâche leur noria. Dans toutes les prairies, on a planté au carré des tentes et encore des tentes. A l'entrée de ces campements, on a même pris soin d'installer barrières et guérites.

Ce succès est l'œuvre d'un homme, M. Giuseppe Zamberletti, ministre de la protection civile, qui a reçu mission de réorganiser les secours d'urgence après le véritable traumatisme national causé par le tremblement de terre de Naples où *les sauveteurs étaient arrivés* avec des fusils mais... sans pelles. Carabinieri, policiers, pompiers, militaires et volontaires civiles travaillent ensemble, sans heurt apparent. L'Etat italien, dont on avait tant de fois, dans le passé, brocardé l'inefficacité, donne ici, depuis deux jours, un magistral démenti. Maigre consolation.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

● *Deux missions françaises à Tesero.* – *Dix sauveteurs bénévoles* de l'Action d'urgence internationale (AUI) disposant de matériel spécial pour le déblaiement, et notamment des pompes pour aspirer les boues, sont intervenus à Tesoro (AUI, 10, rue Félix-Ziem, 75018 Paris, tél. 246-75-88).

Pour sa part, le Secours populaire français (SPF) a envoyé une mission chargée d'apporter la première aide aux familles des victimes (SPF, 9, rue Froissart, 75003 Paris, CCP 654.37 H Paris).

● *Dix morts dans une explosion accidentelle en Andorre.* – Dix personnes ont été tuées et onze blessées, dont trois grièvement, dans une explosion qui a détruit les trois étages d'un supermarché, samedi 20 juillet, peu après 16 heures, au Pas-de-la-Case (Principauté d'Andorre). Cinq Français figurent parmi les victimes ; les cinq autres sont espagnoles. Le drame a vraisemblablement été provoqué par une explosion accidentelle de gaz propane.



AÉRONAUTIQUE

La Grèce achète quarante Mirage-2000 à la France

Athènes (*AFP*). – Le chef de l'état-major de l'armée de l'air hellénique, le général Dimitris Apostolakis et un représentant de la firme française Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation ont signé samedi 20 juillet l'accord définitif portant sur l'achat par la Grèce de quarante Mirage-2000. Cet accord était, en principe, acquis depuis la fin de l'année dernière ; le premier appareil sera livré en 1988.

Le ministre de l'économie, M. Gérassimos Arsenis, a indiqué au Parlement que l'accord comprenait des compensations économiques pour la Grèce, notamment la possibilité pour l'industrie aéronautique grecque (EAV) de construire des parties de Mirage qui seront vendus à des pays tiers.

M. Arsenis a précisé que l'accord avec la société américaine General Dynamics portant sur l'achat de quarante F-16 sera prochainement signé et que des compensations économiques étaient également prévues dans le contrat, dont le montant est de l'ordre de 2 milliards de dollars.

Le gouvernement grec, rappelle-t-on, avait décidé le 14 novembre dernier d'acheter quarante Mirage-2000 français et quarante F-16 américains afin de maintenir l'indépendance de la Grèce. Pour renouveler sa flotte aérienne de combat, la Grèce avait d'abord retenu au départ, il y a quatre ans, quatre types d'appareils : deux américains (les F-16 et F-18), le Mirage-2000 français et le Tornado du consortium anglo-italo-ouest-allemand Panavia. Il y a un an, le gouvernement élimina le Tornado.

● *Une fondation Nord-Sud pour la recherche.* – Trois organismes de recherche et trois organisations non-gouvernementales ont créé, le vendredi 19 juillet, une association destinée à préparer la mise en place d'une Fondation Nord-Sud destinée à « *favoriser la formation de chercheurs et de techniciens originaires du tiers-monde ainsi que la diffusion des résultats de la recherche aux acteurs de développement* ». Les membres fondateurs de cette association sont le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM), le comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), le service œcuménique d'entraide (CIMADE), et le groupe de recherches et d'échanges technologiques (GRET).

ÉDUCATION

Admissions aux agrégations

● **Sciences physiques, option physique appliquée**

Mmes et MM. : Gilles Allègre (7e) ; Michel Berland (21e) ; Pierre Blazevic (4e) ; Patrick Bonnin (5e) ; Gérard Bruyère (8e) ; Olivier Charles (13e) ; Jean-Paul Chopin (10e) ; Roland De Guio (17e) ; Alain Deluzurieux (3e) ; Jean-Charles Depecker (19e) ; Cécile Durieu (1re) ; Albert Ferreira (13e) ; Jean-Claude Gaillardon (20e) ; Gérard Gourlay (2e) ; Hung Hoang-Kim (24e) ; Henri Juste (16e) ; Guy Lemarquand (9e) ; François Le Plus (6e) ; Joël Leymarie (12e) ; Maurice Myotte-Duquet (23e) ; Michel Ostojski (18e) ; Nathalie Philip née Mace (10e) ; Marc Rivaletto (15e) ; Jean Winnick (22e).

RECTIFICATIF : Agrégation de sciences physiques, option chimie. Dans nos éditions datées 18 juillet, le nom de Mme Françoise Mestre (15e) a été omis. D'autre part, dans les résultats des admis à l'agrégation d'histoire, il fallait lire M. Serge Touam (et non Touati).

ENVIRONNEMENT

LONGTEMPS DÉFIGURÉE PAR LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

La vallée de la Maurienne veut se refaire une beauté

De notre correspondant

Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie). – *La vallée de la Maurienne*, qu'un grand nombre de Français ont découverte à l'occasion de la longue grève des routiers au mois de février 1984 voudrait se « refaire une beauté ». Ce pays charnière entre les Alpes du Nord et les Alpes du Sud en a bien besoin, surtout dans sa partie aval, longue de 12 kilomètres entre Aiton et Modane (1). Passage très fréquenté depuis que Hannibal, *selon certains historiens*, l'a emprunté pour traverser les Alpes, la Maurienne n'a cessé, depuis deux siècles, d'accroître son rôle de voie internationale de communication. La route, d'abord, grâce au col du Mont-Cenis (2083 mètres) ; le chemin de fer, ensuite, avec le percement du tunnel franco-italien du Fréjus en 1871, doublé, un siècle plus tard, par un « tube » pour les automobiles et les poids lourds, n'ont fait que renforcer cette vocation.

Dans ce qui restait de terrains disponibles, de préférence les plus plats de la vallée, se sont installées les industries électrochimiques et électrométallurgiques, attirées par la proximité de la houille blanche. Elles allaient assurer le rapide développement économique de la Maurienne, mais, surtout, susciter d'importantes dégradations au paysage et engendrer une forte pollution. Le rejet de fluor émanant des usines d'aluminium provoqua, à partir de 1950, d'importants dommages aux forêts, mais également aux arbres fruitiers et au cheptel bovin. Vallée déjà austère, la Maurienne fut largement défigurée par la civilisation industrielle. Enfin, les nombreux aménagements hydroélectriques, réalisés au cours des vingt dernières années sur l'Arc et ses affluents, ont considérablement réduit leur débit, les asséchant même à certaines périodes de l'année.

Une convention

Ces multiples agressions contre leur paysage, les élus mauriennais et la population veulent les faire disparaître, ou plus sûrement les réduire. Déjà, Péchiney, grâce à des procédés nouveaux de fabrication de l'aluminium, a fait chuter d'une façon considérable les rejets de fluor dans l'atmosphère, qui sont ainsi passés de 17 kilos à moins 1 kilo pour une tonne d'aluminium produite.

En signant, le 16 juillet, à Saint-Jean-de-Maurienne, une convention avec le ministre de l'environnement, Mme Huguette Bouchardeau, les soixante-deux communes mauriennaises se sont engagées dans une procédure d'amélioration du cadre de leur vallée. La forêt dégradée par le fluor sera restaurée avec le concours financier de Péchiney ; les friches industrielles qui jalonnent la vallée de la Maurienne, véritable « rue d'usines », seront réaménagées ; les infrastructures des communications et usines seront mieux insérées dans le paysage. Les maires de la Maurienne entendent également exiger d'EDF une meilleure utilisation de « leur » eau. Enfin, la maurienne veut promouvoir son image de marque à un moment où ces importants gisements « d'or blanc » commencent à être exploités. Quatre stations de ski nouvelles sont en cours de construction ou en projet à Val-Fréjus, à Valménier, à Termignon et à Beaune-Le Thyle. Cette œuvre de longue haleine prendra plus de dix ans.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) La vallée de la Maurienne s'étend sur une longueur de 120 kilomètres.

LES AUTEURS DE L'ATTENTAT CONTRE GREENPEACE AURAIENT ÉTÉ IDENTIFIÉS

Les auteurs de l'attentat commis, le 10 juillet dernier, dans le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande), contre le bateau de l'organisation écologique internationale Greenpeace, ont été identifiés, selon le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange. « *Nous savons qui a fait cela et pourquoi, mais nous n'avons pas encore suffisamment de preuves pour révéler les noms et porter l'affaire devant la justice* », a-t-il déclaré le 22 juillet.

Selon M. Lange, les auteurs de l'attentat avaient méticuleusement préparé leur opération, et celle-ci avait un caractère politique.

● *Incendie de forêt.* – Un pompier volontaire, Pascal Chaudron, âgé de vingt et un ans, est mort carbonisé et deux de ses collègues ont été sérieusement brûlés, dimanche 21 juillet après-midi près de Murs (Vaucluse). Les trois hommes, appartenant au corps des sapeurs-pompiers de Gordes, luttaient contre un feu de pinède lorsque le camion où ils avaient pris place a été entouré par les flammes.

Mme Bouchardeau : Pas de limites sacrées pour les parcs nationaux

De notre correspondant

Mme Huguette Bouchardeau a évoqué le délicat problème des limites des parcs nationaux. Pris en tenaille entre les vallées de la Tarentaise et de la Maurienne, les 52 839 hectares du parc de la Vanoise sont soumis depuis plusieurs années aux pressions de certaines des vingt communes riveraines. Plusieurs stations de ski convoitent, ici ou là, quelques hectares pour les transformer en pistes de ski ou pour y installer des remontées mécaniques. « *Lorsque je dis que l'on peut revoir les limites d'un parc national, ça peut être pour répondre à des besoins économiques, mais c'est au moins autant pour étendre la possibilité de protection. En tout cas, on en rectifiera les limites que si la protection y trouve son compte* », a indiqué Mme Bouchardeau.

Interrogée sur la mise en place éventuelle d'une commission chargée d'étudier, comme pour le parc national des Pyrénées (*le Monde* du 26 juin 1985), un redécoupage des limites du parc de la Vanoise, le ministre de l'environnement a répondu : « *Il n'a pas été prévu de mettre en place une telle commission pour la Vanoise, mais, si cela devait avoir lieu un jour, ce serait en liaison avec tous les problèmes qui peuvent se poser pour ce parc* ». Mme Bouchardeau ne veut en aucun cas entendre parler d'« *un grignotage morceau par morceau* » du parc de la Vanoise. Seule une négociation globale pourrait être envisagée. « *En la matière*, a poursuivi Mme Bouchardeau, *ma bible, c'est le rapport Pisani, qui traite des espaces protégés. Il souligne que rien n'est intangible, qu'il n'y a pas de limites sacrées.* »

C. F.

هكذا من الأصل

culture

FESTIVALS

FRANCIS PONGE FÊTÉ A AVIGNON

Poète de la République

Avignon. — « *Je ne suis plus d'accord, mais alors là, plus du tout d'accord avec mon apparence physique* », écrit Francis Ponge dans son livre *Pour un Malherbe.* C'est son droit, mais que lui faut-il ? Il rayonne d'intelligence, d'élévation, assis tout droit dans son fauteuil au premier rang des gradins dans le verger d'Urbain V, à Avignon. Il *assiste à ce qui aura été l'un* des grands moments du Festival : l'acteur Christian Rist disant, ou plutôt jouant, quelques pages de ce livre de Francis Ponge sur Malherbe.

Il est ici chez lui, Francis Ponge. Il a passé à Avignon les dix premières années de son enfance. « *La première fois que j'ai contemplé l'aube,* dit-il, *ce fut du pied du fort Saint-André à Villeneuve-lès-Avignon, où mon père m'avait conduit à cet effet.* »

Il est chez lui aussi dans la beauté de ce décor. Dans le dos de Christian Rist, c'est une vieille maison provençale, authentique, très simple. Un escalier de pierre. Trois arbres, des fleurs. « *Pour ceux qui sont nés non loin de la Méditerranée,* écrit Ponge, *la beauté existe. C'est celle du moindre figuier. Celle du moindre cabanon à outils dans une vigne, non loin parfois d'un pin* ». « *Si beaux ces toits roses aux tuiles rondes, ces platanes* », note-t-il ailleurs.

Et puis Francis Ponge, ce grand poète français, qui n'a plus vingt ans puisqu'il est né presque avec le siècle, et qui est là, vêtu simplement, triturant sa petite casquette pendant qu'il écoute sagement, comme un écolier, il est bien fidèle à ses convictions, à ses déclarations de modestie, de goût du simple nécessaire : « *Nous qui ne savons trop comment vivre. Nous qui voyageons en 3ᵉ. Nous dont le muet est la seule patrie.* »

Ces minutes, justes sous les remparts militaires de la façade est du palais des Papes, dans ce jardin où vivaient des paons et des cerfs, sont émouvantes. Derrière Francis Ponge se tient, sur les gradins de bois, toute une jeunesse qui écoute dans un silence absolu. Tout à l'heure, elle fera au poète une ovation formidable.

Il y a ici une gravité. La phrase de Francis Ponge est comme en suspens dans la lumière d'or du soir : « *La meilleure façon de servir la République est de redonner force et tenue au langage.* » Le public est venu là entendre et fêter l'un de nos grands écrivains, celui qui n'a jamais fait de charme, qui n'a pas cherché la gloire, qui a, tous les jours de sa vie, pratiqué « *une littérature sans illusions* », construisant, mot par mot, *pierre par pierre,* quelque chose comme une « *présence d'esprit* ».

Les pages que dit l'acteur Christian Rist ne sont pas de tout repos. Elles constituent ce que l'on pourrait appeler dans presque chaque œuvre de Francis Ponge « *l'approche décisive de l'inscription sur la pierre* ». En effet, qu'il s'agisse de redresser la mémoire d'un grand ancêtre comme Malherbe ou de décrire au plus près une chose simple de la nature comme un tronc d'arbre ou un galet, Francis Ponge, après avoir, *pendant des pages, observé son* « objet » sous toutes les coutures, sous toutes ses incidences de lumière ou d'esprit, en arrive au « moment décisif », celui où son texte va devoir, sur le papier, ressembler à une pierre dressée, à des paroles entaillées dans la pierre.

Inscrits dans la pierre

Ce n'est pas par goût du solennel, de l'éternel, cette habitude de la stèle gravée imaginaire. C'est par une conscience du travail accompli, par un besoin de « lecture claire ». C'est aussi une affaire d'enfance. Ces *pierres, elles entouraient* Ponge petit garçon, à Avignon, à Nîmes, dans les anciennes campagnes romaines : « *A tort ou à raison, et je ne sais pourquoi, j'ai toujours considéré, depuis mon enfance, que les seuls textes valables étaient ceux qui pouvaient être inscrits dans la pierre... Et surtout, je me souvenais, pensant cela, des inscriptions romaines de Nîmes...* »

Or, au moment où Francis Ponge, après des jours et des jours d'approche hésitante, de découvertes, de vie commune avec son propos, en vient à « tâter », à « essayer » ses paroles d'inscription qui « *tiendraient encore en plein air, sous la pluie, dans le vent* », oui, à ce moment, notre poète hésite, s'arrête, revient sur ses pas et *recopie à maintes reprises, en* changeant un ou deux mots, son essai de texte, sa tentative d'« inscription ». Ce n'est plus l'écriture régulière à laquelle nous sommes habitués, c'est un accouchement difficile, des douleurs d'enfantement, des interruptions, des recommencements, et, à vrai dire, rien peut-être n'est plus beau, n'est plus attachant dans l'œuvre de Francis Ponge que ces pages et ces pages de répétition d'une parole qui va « *trouver sa voix* ».

Ecouter Francis Ponge, c'est très beau, d'autant plus que, pour une fois, son sourire est un petit peu plus prononcé : « *Il s'agit d'exprimer quelque chose : et quoi ? Quelque chose de particulier, la sensibilité la plus particulière, ce qui fait que la jeune fille qui gît sous cette épitaphe était elle, et seulement elle et nulle autre et parfaitement belle et désirable dans sa différence... un cimetière de jeunes filles, avec ses épitaphes telles qu'elles seraient aussi diverses qu'un jardin de fleurs, voilà en un sens le projet existentiel de mon œuvre. Il s'agit évidemment de jeunes filles les plus ardentes et les plus chastes, les plus pures mais en train de jouir.* »

Curieusement, l'une de ces jeunes filles dont, saison après saison, Francis Ponge s'est employé à « *conjurer la mort* » par ses poèmes, est un homme, un homme droit et sévère, et très masculin : le poète François de Malherbe. C'est une ancienne *amitié-fraternité entre les deux* hommes. Ils ont vécu, à des siècles de distance, dans les mêmes villes du Midi et de la Normandie. Et tous deux se sont empressés de construire, en écrivant, toutes proportions bien gardées, « *un monument utilitaire comme le pont du Gard* ».

Le miracle, oui ce fut un miracle, c'est que l'acteur Christian Rist, tout le temps qu'il a joué ces pages de Francis Ponge, a élevé l'art du théâtre, l'art de la poésie, par le corps et par la voix, à une hauteur d'esprit comparable à l'écriture de Francis Ponge, la plus forte et la plus belle. Christian Rist avait préparé ce spectacle avec l'un des hommes les plus « savants » et les plus sensibles de notre théâtre français, Jean-Marie Villegier. Rist était là, jeune, libre, lumineux, inspiré, anxieux et calme, il allait et venait entre les arbres, sur les briques roses de l'enfance de Ponge, il se taisait, il courait vers le texte, il le cherchait au plus intime de son cœur, il le murmurait dans l'ombre ou il le jetait au ciel comme un défi et ce texte si profond, si épuré, le public s'y accrochait comme à une rare chance de réfléchir, de respirer, *de « servir à quelque chose », de* n'être pas rien. Oui, Francis Ponge est un grand écrivain. Oui, Christian Rist s'est confirmé là comme un magnifique acteur. Oui, ce fut le plus beau, le plus grand moment du Festival d'Avignon jusqu'ici. Et nous ne pouvions, quittant ce jardin, que nous redire la phrase déjà citée : « *La meilleure façon de servir la République est de redonner force et tenue au langage.* »

MICHEL COURNOT.

« LE ROI ARTHUR », à Aix

L'enchanteur Purcell

De notre envoyé spécial

Aix-en-Provence. — A côté des deux premiers opéras, un peu décevants, le Festival d'Aix-en-Provence nous a offert *une délicieuse soirée avec le Roi Arthur,* de Purcell. Dans cet « opéra dramatique », les airs, les chœurs, les pages orchestrales accompagnent l'intrigue confiée à des acteurs de théâtre. Mais la musique, très abondante, joue un rôle privilégié dans cette pièce légendaire où deux rois britanniques convoitent *la fille d'un troisième sous* les auspices du magicien Osmond et de l'enchanteur Merlin.

Musique fine comme une dentelle, d'un sentiment délicat, le plus souvent, mais parfois d'une ironie mordante, voire quelque peu bouffonne. Le point culminant en est cette étonnante « scène du froid » (qu'une publicité a rendue célèbre...) où les paroles et la musique semblent comme geler instantanément sur les lèvres et sous les archets. Et tout le « masque » final est d'une saveur exquise, avec des *pages* goguenardes comme des chansons de marin et une *idéale* célébration des îles britanniques que Merlin fait surgir de la mer — les deux premiers actes, cependant, languissent quelque peu et n'ont peut-être pas le parfum suprême de la « *Reine des fées,* autre opéra « dramatique ».

Interprétation merveilleuse, *cristalline, à la limite* de l'épreuve, de John Eliot Gardiner, avec les English baroque soloists, l'admirable Monteverdi Choir et les voix fraîches, effrontées, de Nancy Argenta, Lynne Dawson, Ashley Stafford, Mark Tucker et Stephen Varcoe (ces derniers mimant *leur rôle avec un humour britan*nique désopilant), enfin la grande Jennifer Smith dans le sublime « Fairest isle ».

JACQUES LONCHAMPT.

JAZZ A NICE

La colline des multitudes

De notre envoyé spécial

Nice. — Dans le climat joyeux et bonhomme qui est le sien, et dont on connaît peu d'équivalents, le rassemblement champêtre de Cimiez s'est achevé samedi 20 juillet. Wein le traite comme son enfant chéri, et le tient pour le plus grand festival de jazz d'Europe non sans solides raisons. On peut le suivre si l'on tient compte, à la fois, du pourcentage volontairement limité de musiques connexes, de la brillance de l'affiche, du nombre de participants (trois cents), de concerts (deux cent *dix*), et *d'auditeurs* (*quelque* cent cinquante mille, probablement). Deux athlètes viennent de faire tomber des records : Steve Cram et Gorge Wein. L'un a percé un plan*cher chronométrique,* et l'autre crevé un ancien plafond d'audience. Le premier sur un stade, le second sur sa colline, et tous deux à Nice.

Le jazz a du succès un peu partout, du reste, en ce moment. Il nous inquiéterait tout de même qu'on en fasse un fruit de l'été, pour dégustation saisonnière. Les radios l'offrent abondamment, ni plus ni moins qu'à l'ordinaire, et font ainsi parfaitement leur travail. Mais les télés subitement se dédouanent, à la faveur des chaleurs, comme si le temps du jazz c'était le même que celui du surf ou de la planche à voile. Une chaîne s'applique à des « flashes ». La voisine autorise une émission régulière dont le principe fut cent fois refoulé. Une troisième lâche des extraits festivaliers sans crier les dates, qu'Averty, de sa main, heureusement, burine, en crachant le morceau. La quatrième, enfin, alors qu'on attend Miles dans l'herbe, diffuse, le même soir, sa participation, sans autre précision, au « XXVᵉ Festival ». En toute clarté. Il s'agissait d'un autre *endroit et d'une autre année.* Et les cars de retransmission et d'engrangement n'ont pas bougé de Paris. Il n'y a vraiment pas de quoi rire.

Un lundi donc, qui n'était pas d'un XXVᵉ Festival, à 20 h 45, entrait, par la porte des arènes, une longue Mercedes vert bouteille. *Autour d'elle trottinaient des malabars* qu'on aurait dit déjà prêts pour le Nikaïa, des costauds au gabarit, sans jeu de mots, de lanceurs de disque. Beaucoup de gens ont aussitôt compris que Miles était enfoui dans le carrosse et lui ont fait escorte, en vague déferlante, jusqu'à la coulisse de la dernière scène. Là, Miles s'extrayait de la coquille. Il portait aux oreilles les écouteurs d'un walkman. Qu'entendait-il ? Sly Stone ? Marvin Gaye ? Miles Davis ? Il les aime bien tous les deux.

Du Miles récent

Dès qu'il se glissa sur le tréteau des jardins, il devint plus difficile de *le voir. Si compacte était la foule,* et si vaste, que bien malin qui put, au-delà de cinquante mètres de l'estrade, capter un éclair de la trompette rouge, un fragment de la blouse sombre, à parements. En revanche un son invincible emplissait l'oliveraie.

Une petite esquisse de *Marseillaise* au début, sortie déchirée-déchirante du pavillon, comme un salut amical, et ce fut l'écrasant déluge de musique. D'abord, *One Phone Call, Street Scenes, That's what Happened,* enchaînés l'un à l'autre pour un quart d'heure, suivis d'un *Blues.* Un peu plus tard, *Human Nature, Something's on Your Mind, Time after Time,* puis quatre morceaux encore, dont un inédit, *Hop Scotch,* et, pour finir, *You're Under Arrest, Jean-Pierre,* et *Decoy.* Dans le même ordre mais, évidemment, recréés, réapparaîtront tous ces thèmes le soir du second concert, celui du mercredi, où Miles arborait une tunique très couleur locale, bleu azur. Rien d'autre donc que du Miles récent.

Le musicien s'est expliqué de nouveau sur ces choix, devant nous, un matin, dans son appartement du « Regency » : « *On ne peut plus jouer maintenant* Saint Louis Blues, Tiger Rag, Tea for Two, Billie's Bounce, Seven Steps to Heaven. *Les temps ont changé. Ces thèmes de jazz inclinent ceux qui les traitent aujourd'hui à des redites, des lieux communs.* » Keith Jarrett est d'un avis inverse, lui qui joue des standards — et qui les rejouera, à Juan, le 23 juillet — avec la conviction que, plus encore qu'en musique classique, un matériau du jazz peut recevoir, du fait de l'interprète qui y retrouve les tournures de sa langue natale ou de sa langue assimilée, réactivation, régénération, nouvelle apparence. Telle n'est pas l'opinion de Miles.

Depuis 1982, et son entretien avec Cheryl McCall, de *People Magazine,* Miles Davis n'est plus avare d'opinions exprimées de façon diserte (1). Il relève ses larges *lunettes de soleil jusqu'au sommet* de son front, se recale sur le divan, et, détendu, pratique toutefois sans faiblesse la mise au point ou le jugement sévère : « *Oui, j'ai participé à l'action de Bob Geldof pour l'Afrique. J'étais en Hollande. Mes musiciens et moi sommes passés sur les écrans géants, sinon sur les petits, des récepteurs. Nous avons donné sept thèmes, préenregistrés.* (Courte pause.) *J'ai sorti cent mille dollars de ma poche pour que soit achevé mon dernier disque. Puis j'ai signé un contrat chez Warner où je serai, je crois, plus libre. C'est toujours dur de ne pas céder à la pression du monde blanc et du monde commerçant.* » Un silence, et, l'index pointé vers le plafond : « *Même Darryl Jones, mon bassiste, se demande s'il ne devrait pas aller jouer avec Sting. S'il le fait, il est cuit. Il galvaudera son talent et son savoir, acquis auprès de moi. Pourquoi ? Pour la sécurité dans l'existence ? Qui peut parler de cette manière ? Chacun de nous peut mourir demain. Et moi, qui vois tant de musiciens minables, lamentables, gagner gros parce qu'ils sont Blancs, vais-je me cacher derrière Bob Berg et John Scofield, en les poussant vers le devant de la scène ? On ramasserait plus de fric, ça ferait un pop group — et de l'or.* »

Un phénomène d'art

Le lecteur pensera peut-être qu'il n'y en a ce mois-ci que pour Miles. Mais il n'est pas tellement courant de constater qu'un fait de société, une réussite « médiatique », est, simultanément, un phénomène d'art, une réussite esthétique. Miles ne fut pas, c'est vrai, le seul moteur du succès de Nice. Au cours de sa seconde soirée, nous avons un moment quitté le jardin et rencontré, plus loin, une foule aussi dense et énorme, assiégeant le podium du Dirty Dozen Brass Band et noyant de sa masse l'amphithéâtre romain qui recevait le Johnny Otis Show. Foule vibrante, ardente, expansive, qui applaudissait ses propres héros. Ça, c'est Nice : d'un côté la « new music », et, de l'autre, le jazz de toujours, sous des formes, fréquemment, renouvelées.

Le Dirty Dozen, dans sa remontée aux origines, à cent ans de distance reprend, en y infusant les idées modernes, le style des cliques de défilés, des fanfares de coins de *rues, des orchestres de pique-niques,* avec la grosse caisse et le tambour accrochés aux épaules des frappeurs, et les cuivres jettant le feu de Dieu : le fantôme de Parker danse avec ceux de Claiborn Williams et de Lorenzo Tio. Quant à la troupe de Johnny Otis, elle continue d'être au-dessus du lot dans le rythm and blues, avec ses chanteurs, ses chanteuses, son équipe de « déménageurs » en toilette chic, qui brûlent les planches.

Comme à son habitude, Wein a eu l'intelligence de reconduire ce qui marche, de réinventer les familiers : Mike Brecker, Dizzy, Thad Jones, Fats Domino, B. B. King, mais aussi d'engager, outre de très nombreux *Français réputés ou mal connus,* des musiciens et des groupes étrangers qu'il n'avait encore jamais inscrits à ses programmes : Shorty Rogers, Airto Moreira et Flora Purim, Lee Ritenour, Jackie McLean, Bob James, Pizza Express, Conjunto Querido (pour la touche « salsa ») et son propre Newport All Stars, avec lequel il se fait plaisir. On le sait enthousiaste et généreux.

L'une de ses fiertés est d'avoir inventé Cimiez. « *Celà fait,* dit-il, *une manifestation supplémentaire où peuvent avoir lieu des concerts, plus rares qu'autrefois, même en Amérique. A New-York, outre les grands cabarets de Greenwich Village, existent une quarantaine de petits clubs de jazz, ce qui nous reconduit à la situation des années 50, mais, personnellement, je me consacre plutôt aux organisations de « rencontres ». Cette année, c'est le trentième anniversaire de l'installation du jazz dans le Freebody Park de Newport. J'ai l'impression de le célébrer ici, sous les arbres. Je reviens désormais à Newport (en août), après New-York et Nice, après Boston (dix jours en mars), La Nouvelle-Orleans (fin avril-début mai) et Los Angeles (en juin). Mon titan c'est New Orleans Jazz and Heritage, sur l'Hippodrome, à dix minutes de Canal Street. Mais Nice, si son ascension continue, pourrait peut-être s'approcher de lui.* »

Mais si, sait-on jamais, telle chose devenait vraie, en ce qui nous concerne, il ne serait même plus pensable de nous approcher des vedettes comme Miles, que certains habiles, par le fenestrage de l'arrière-scène, contemplaient à loisir, et souvent de face, puisque, souvent, il joue de dos. Nous, à travers les feuilles que les botanistes ont pris soin de nommer *persistantes,* avons, au contraire de celui qui dispose son corps au sommeil et s'expose au rêve, tendu notre regard en appelant le mirage. Il n'est pas venu. Nous n'avons maintenu, pour nos yeux tout au moins, que de très petites perceptions.

LUCIEN MALSON.

(1) Lire l'entretien avec Miles Davis dans *le Monde* du 18 juillet.

★ Dernier concert en France de Miles Davis ce soir 22 juillet à 22 heures au parc de La Villette.

NOTES

« SALE TEMPS POUR UN FLIC »

La police sur la sellette

Produit par Orion, la compagnie dans le vent, mais distribué chez nous par Fox, *Sale temps pour un flic* n'est pas le simple film de série noire que pourrait laisser supposer un tel titre. *Code of Silence,* pour reprendre l'original anglais, reflète bien mieux l'ambition des auteurs : *jusqu'où va la solidarité des membres d'un même corps constitué,* la police, face à des « bavures » ?

Le sergent Cusak (Chuck Norris), qui a monté une opération *pour prendre* sur le fait un gang colombien de trafiquants de drogue, est doublé par la Mafia, qui règle ses comptes. Il apprend qu'un collègue a par erreur des*cendu un jeune Portoricain,* lui mettant ensuite un revolver dans la main. Lors de l'enquête qui en résulte, il témoigne contre le collègue en question. Si tout finit bien, *c'est parce qu'il existe,* aussi implacable, un autre code, hollywoodien, qui exige le triomphe des bien pensants.

Chuck Norris, qu'on verrait mieux modelant de la poterie à Saint-Paul de Vence ou à Cape Cod, incarne un bien étrange « cop », père tranquille s'il en fut, et *pourtant superman dans l'âme,* émule de Bruce Lee, héros de western, invincible, intraitable. Trop est trop, et l'ingénue de service n'arrange rien. Les auteurs se sont *égarés entre plusieurs directions* possibles, sacrifiant la logique du sujet aux effets automatiques, à un excès de courses-poursuites, de bagarres et de fusillades.

Chicago, ultra-américaine et en même temps provinciale, toujours aussi magnifique avec son métro aérien au milieu des gratte-ciel, sert de décor à l'action.

LOUIS MARCORELLES.

FRANCE-ALLEMAGNE

Trente et un artistes en bateau

Trente et un peintres et plasticiens français et allemands ont passé cinq jours en bateau sur la Moselle puis sur le Rhin, au début du mois de juillet. Réunis par le Goethe Institut et la direction *régionale des affaires culturelles* de Lorraine, grâce aux fonds publics des deux pays, ils ont confronté leurs recherches personnelles, mais surtout leur statut et leur vie d'artistes.

Les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) installés dans les vingt-deux régions fran*çaises depuis 1982 ressemblaient* fort, pour les Allemands, à une mainmise de l'Etat sur l'art. « *Les comités de sélection achètent aussi bien français qu'étranger, et ce ne sont pas une ou deux toiles vendues par an qui vont régler nos problèmes quotidiens* », répliquait-on, amer, du côté français.

Outre-Rhin, en effet, l'aide semble moins ponctuelle. Les *Kunstverein,* sans équivalent en France, sont des « associations pour l'art » financées par des mécènes, les *municipalités* ou les Länder (régions), et sont présidées par des personnalités influentes. En outre, au cours des cinq dernières années, dix-huit musées d'art contemporain *ont été ouverts en* Allemagne fédérale.

Tous se sont retrouvés sur la difficulté de montrer leur travail. On estime à quarante mille en France et cinquante mille en Allemagne les artistes désireux d'exposer. Si le manque de structures est chronique dans les deux pays, *l'Allemagne, par le biais des Kunstverein,* possède deux mille cinq cents institutions adéquates. Mais il est vrai qu'un cinquième des expositions allemandes présentent... *des artistes étrangers.*

JEAN-LOUIS BEMER.

A TOURS

Un centre de création contemporaine

Tours vient de se doter d'un centre de création contemporaine. Il est aménagé dans les anciens ateliers du lycée Paul-Louis-Courier, en plein cœur de la ville, derrière la cathédrale, et bénéficie d'une verrière de 250 m².

Le centre, qui a déjà ouvert ses portes, abrite jusqu'au 15 août une exposition intitulée « Sidération : l'éveil photographique français », avec deux cents tirages de Boudi*net, Dolémieux, Dieuzaide, etc.* L'exposition circulera par la suite en Europe et aux Etats-Unis.

Organiser des rétrospectives, faire le point sur la recherche en matière d'art, montrer *les différentes* tendances actuelles, telle est la vocation du centre, géré par l'association Tours art vivant. Celle-ci s'attachera, en outre, à diversifier ses activités dans tous les domaines de la diffusion, notamment l'édition.

★ Centre de création contemporaine, rue de la Bazoche, 37000 Tours. Tél. : (47) 66-50-00. Ouvert de 15 heures à 19 heures, sauf le lundi.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice.

Les autres salles

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), 19 h 30 : Le blé se couche.

CONCIERGERIE (353-29-83), 20 h 30 : Spartacus.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 22 h : Crazy Cocktail ; 23 h 15 : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; *22 h 30 : les Sacrés Monstres.* – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; *22 h 15 :* Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), 20 h 45 : Théâtre d'images.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 21 h 45 : Areski et Fontaine.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Le canard à l'orange.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple Mixte.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort d'un supporter.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
(de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 22 juillet

LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h : I. C'est rigolo ; II. 18 h : Parlons français nº 2 : 20 h : *Commedia dell'arte* ; Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches ; 21 h 45 : Chôme qui peut.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les *Babas-cadres* ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Roger Guérin Big Band.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (803-00-11), 22 heures : Miles Davis.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Tao et Vincent ; à 0 h 30 : Raquel.

MONTANA (548-93-08), *22 h* : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Art Blakey and Jazz Messengers.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Jazz Bandar.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), *23 h* : Eric Le Lann, O. Hutman, C. Alvim, A. Ceccarelli.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 heures : Voices of America, Paul Cooper.

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique des troubadours et trouvères, musique élisabéthaine).

Théâtre Trois sur quatre, 18 h 30 : D. Comtois-Cahen (clavecin) (Bach) ; L. Civatte (violon baroque) ; S. Limonaire (flûte) (Bach).

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 20 h 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du roi, R. Jacobs (dir. et haute-contre), H. Goverst (clavecin) (J.-S. Bach, J.-C. Bach, Haendel).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Westerns : la Diligence vers l'Ouest, de G. Douglas ; 17 h, Aventures : Californie en flammes, de L. Landers ; 19 h, Drames et comédies dramatiques : la Colline de l'adieu, de H. King.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : *Impérial Pathé*, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; *Montparnasse Pathé*, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A, v.f.) (*) : Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LE CONSUL (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

CONTES CLANDESTINS (Fr.), République, 11e (805-51-33).

CRAZY DAY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *UGC Odéon, 6e (225-10-30)* ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC *Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DESIDERIO (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-99-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV, George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *Bretagne*, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; *Gambetta*, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; *UGC Rotonde*, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; *UGC Boulevard*, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

HEAVENLY BODIES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) : Maxéville, 9e (770-72-86).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.o.) : *St-Michel*, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; *v.f. : Impérial*, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : *Saint-Ambroise*, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Rialto, 19e (607-87-61).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86) : République, 11e (805-51-33).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Marignan*, 8e *(359-92-82)* : *Parnassiens*, 14e (225-21-21) ; Murat, 16e *(651-99-75)*. – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-53-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, *14e* (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; *Paramount Maillot*, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; *Paramount Odéon*, 6e *(325-59-83)* ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) : 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ROUGE MIDI (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : *Gaumont Ambassade*, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; *UGC Odéon*, 6e (225-10-30) ; UGC *Montparnasse*, 6e (575-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

STARMAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04). – *V.f. : Richelieu*, 2e *(233-56-70)* ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet *Parnasse*, 6e *(326-58-00)* ; *St-André des Arts*, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – *V.f. : Richelieu*, 2e (233-56-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC *Rotonde*, 6e *(574-94-94)* ; *UGC Ermitage*, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, *14e (335-21-21)* ; V.f. : Rex, 2e (233-42-26) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : *George-V*, 8e (562-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MOONRAKER (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (642-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – *V.f. : Lumière*, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; *Fauvette*, 13e *(331-56-86)* ; Images, 18e (522-47-94).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Montparnasse Pathé*, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LE FEU SOUS LA PEAU, film français de Gérard Kikoïne : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; *Maxéville*, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES FRÉNÉTIQUES, film américain de David Winters (v.f.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 9e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Paramount Montparnasse*, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, *15e (579-33-00)*.

NOM DE CODE : OIES SAUVAGES, film allemand d'Anthony Dawson (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *Quintette*, 5e *(633-79-38)* ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PUMPING IRON II : FUTUR SEXE, film américain de George Butler (v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Sept Parnassiens, *14e (335-21-21)*. *V.f.* : Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

SALE TEMPS POUR UN FLIC, film américain d'Andrew Davis (v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (297-53-74) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *UGC Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Mistral*, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; *Paramount Maillot*, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; *Les Trois Secrétan*, 19e (241-77-99).

STICK, LE JUSTICIER DE MIAMI, film américain de Burt Reynolds (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; *Bastille*, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; *Montparnasse Pathé*, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CARNET DU Monde

Naissances

– Elizabeth
et Pierre-Alain JEANNENEY
et leur fille Camille,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Guillaume.

Paris, le 4 juillet 1985.

– Pascal et Sophie ZAMOR

ont la joie d'annoncer la naissance de

Julien,

le 16 juillet 1985, à Neuilly-sur-Seine.

22, rue du Printemps,
75017 Paris.

Mariages

– Noëlle DAUTZENBERG
et
Patrick WILLIAMS

se sont mariés le 20 juillet 1985.

« A splendid time is guaranteed for all »,
John Lennon.

Décès

– Anne Marie Barret,
Philippe Barret,
Et leurs familles,

ont la tristesse de faire part du décès de

Andrée BARRET,

leur mère,

survenu dans sa soixante-douzième année.

L'incinération a eu lieu au cimetière de la Guillotière à Lyon, le 19 juillet 1985, dans l'intimité.

– Le docteur Sylvie Basquin,
M. et Mme Denys Basquin,
leurs enfants,
Frank et Stève Basquin,
leurs petits-fils,
M. et Mme Louis-Paul Valière,
leurs frère, beau-frère, belle-sœur,
Mme Louise Valière
et Mme Paul Valière,
leurs tantes,
Mme Hélène Goutal-Valière,
leur cousine,
Les familles Basquin, Ribeyrolles, Ruellot, Mayeux, Cessey, Léger, Sauty, Fichelle, Marchou, Sowinska,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Marcel BASQUIN,

et de son épouse, née
Margarita VALIÈRE,

survenu le 14 juillet 1985, à Marcellus (Lot-et-Garonne).

Les obsèques seront célébrées le mercredi 24 juillet, à 14 h 15, en l'église de Saint-Gratien (Val-d'Oise).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Le docteur S. Basquin,
M. et Mme D. Basquin,
Résidence Le Clos Saint-Paul,
2, allée Germain-Petitou,
95210 Saint-Gratien.

– La marquise de Chérisey,
Le comte Gaspard de Chérisey,
Le comte et la comtesse Bernard de Chérisey,
Le comte et la comtesse Christian de Chérisey,
Le comte et la comtesse Charles de la Forest-Divonne,
ainsi que leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**Philippe,
marquis de CHÉRISEY,**

survenu le 17 juillet 1985, dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 juillet, à 8 h 30, en l'église de la Sainte-Trinité, à Paris-9e.

L'inhumation aura lieu le même jour à Rœux (Pas-de-Calais), dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*6, rue de Liège,
75009 Paris.
7, rue Servandoni,
75006 Paris.*

– Bruno et Odette Giacometti,
Silvio Berthoud
et ses enfants,
Les familles parentes et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Diego GIACOMETTI,
sculpteur,

leur frère, beau-frère et oncle,
enlevé subitement à leur affection le 15 juillet 1985, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Une cérémonie se déroulera le mercredi 24 juillet, à 10 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité le 31 juillet, au cimetière de Stampa (Suisse).

(Voir le Monde *du 19 juillet.)*

– M. André Gully,
son époux,
Mlles Christine et Anne Gully,
ses filles,
Mme Cécile Pyck,
sa mère,
M. et Mme Paul Kuster,
Le docteur et Mme Charles Kuster,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Les neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André GULLY,
née Liliane Pyck,

survenu à Paris le 19 juillet 1985, à l'âge de cinquante et un ans.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Notre-Dame du Chêne, rue Rieussec, à Viroflay, le mercredi 24 juillet, à 10 h 45.

L'inhumation aura lieu dans la sépulture de famille au cimetière de Viroflay.

7, allée des Messiers,
78220 Viroflay.

– Claude Lusset,
son épouse,
Jérôme Vaillant,
rédacteur en chef de la revue *Allemagnes d'aujourd'hui,*

ont le *regret d'annoncer le décès de*

Félix LUSSET,
ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud,
agrégé de l'Université,
titulaire de la médaille
de la Résistance française,
directeur de la revue
Allemagnes d'aujourd'hui,

survenu le 3 juillet 1985, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 8 juillet 1985.

8, rue Faraday,
75017 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean PELISSIER,
directeur honoraire d'école publique,
ancien lieutenant-colonel
de l'armée de l'air,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre *1914-1918,*
médaille de Verdun,
croix de guerre *1939-1945,*
médaille de la Résistance,
ancien chef départemental
des Forces françaises de l'intérieur
de Seine-et-Oise
(« commandant Pic » et « Forestier »),

survenu le 15 juillet 1985, dans sa *quatre-vingt-seizième année.*

De *la part de*
M. et Mme Jacques Pelissier,
M. et Mme René Pelissier,
M. Jean-Luc Pelissier,
M. et Mme Jean-Paul Pelissier
et leur fils,
M. et Mme Jean-Pierre Pelissier
et leur fille,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

M. et Mme Paul Pelissier,
leurs enfants et petits-enfants,
son frère, sa belle-sœur, ses neveux et nièces.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de La Verrière (Yvelines).

14, rue des Barres,
75004 Paris.
40, rue du Maréchal-Joffre,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
27, rue Champ-Lagarde,
78000 Versailles.

Remerciements

– Mme Marcelle (Daisy) Nahmias,
née Masri,
Mlles Pascale-Ethel et Nathalie-Diane,
profondément touchées des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de leur regretté époux et père,

M. David NAHMIAS,

le 6 juillet 1985,
vous expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Ceux qui ont connu et aimé

Marie SABOURET,
sociétaire de la Comédie-Française,

auront une pensée pour elle en ce 23 juillet 1985, vingt-cinquième anniversaire de sa mort.

– Il y a dix ans, le 22 juillet 1975, disparaissait

René SÈVE.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de *lui en ce jour.*

Communications diverses

– L'assemblée générale appelée à se prononcer le *18 juillet sur la dissolution* de l'association n'ayant pas obtenu le quorum requis par les statuts, conformément à ce qui avait été annoncé à cette même place le *2 juillet*, tous les adhérents du Syndicat national des navigateurs de plaisance sont invités à se réunir à nouveau le samedi 3 août 1985, à 15 heures, au port de plaisance de Joinville-le-Pont (94), 7, quai Gabriel-Péri.

Ordre du jour : dissolution de l'association et désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs.



COMMUNICATION

Lundi 22 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma (cycle Hitchcock) : le Procès Paradine.
Film américain d'A. Hitchcock (1947), avec G. Peck, A. Todd, G. Laughton, A. Valli, L. Jourdan (N.).
A Londres, un avocat chargé de défendre une femme accusée d'avoir empoisonné son mari, s'éprend de celle-ci et risque sa carrière contre le juge menant le procès. Ambiguïté psychologique, reconstitution du tribunal d'Old Bailey, performances d'acteurs.

22 h 25 Les ateliers du rêve, ou les grands studios de cinéma dans le monde.
De C. Biegalski et S. Kurc, présentation et commentaires de Jeanne Moreau.
La France : la règle de l'illusion. La magie de Meliès où le réel de Lumière ? Y a-t-il opposition ? Les Français raffolent de ce genre de débat, prétexte à des discussions théoriques et esthétiques sans fin. Pierre Braunberger, Claude Chabrol, Bertrand Tavernier, Jean-Jacques Beneix apportent leur commentaire.

23 h 25 Journal.

23 h 40 Choses vues : Hugo, lu par Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Opéra : Le « Ring » du centenaire.
L'Or du Rhin, de Wagner, sous la direction de P. Boulez, mise en scène P. Chereau. Avec D. McIntyre, M. Egel, S. Jerusalem... (en liaison avec France-Musique) (Rediff.).
Des maîtres d'œuvre prestigieux pour la Tétralogie de Wagner : cela donne une mise en scène bien servie par la caméra qui détruit moins l'illusion théâtrale qu'elle ne la recompose, une véritable présence scénique des acteurs-chanteurs...

23 h 5 Magazine : Plaisir du théâtre.
de P. Laville.
Au sommaire : « Tribulations de d'Artagnan en Chine », d'après Alexandre Dumas ; « le Dindon », de Feydeau ; « La Renaissance à Chateauvallon » ; Michel Galabru dans Molière...

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : La Guérillera.
Film français de P. Kast (1981), avec A. Belli. J.-P. Cassel, M. Ronet, V. Abril, A. Stewart, J. Serres.
Portugal 1812, au moment du repli des armées napoléoniennes. Deux femmes de généraux français et leur escorte pactisent avec une guérillera et ses hommes, qui les ont pris en otages. Mi-film d'aventures historiques, mi-essai littéraire sur une « philosophie » de l'amour.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Les compétitions de chasse sous-marine : chasse ou massacre ? Reportage de Claude Rives.

23 h 2 Prélude à la nuit.
Primtemps, *sextuor à vent de Tomasi, interprété par les Philharmonistes de Châteauroux.*

CANAL PLUS

20 h 30, Laurel et Hardy au Far-West, film de J.W. Horne ; **21 h 35**, Téléfilm, Total, ou une fin du monde ; **22 h 30**, Les plus grandes corridas ; **23 h 30**, Festival de jazz d'Antibes 84 ; **0 h**, Hill Street Blues ; **0 h 45, Histoire d'O n° 2**, film de E. Rochat ; **2 h 30**, L'hôtel en folie.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Carte blanche, par Lily Siou : la Petite Fugue, de P. Besson. Avec F. Christophe, C. Hubeau, R. Favey...

21 h 30 Radio festival, en direct d'Avignon. Autour des théâtres indiens ; rencontres improvisées avec la « vie » du festival ; à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon : ensemble Organum (chants grégoriens).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Soirée lyrique (en simultané sur Antenne 2) – Festival de Bayreuth « Le ring du centenaire » : « l'Or du Rhin » de Wagner par les Chœurs et l'Orchestre du Festival, dir. P. Boulez sol. D. Mc Intyre, M. Egel S. Jerusalem, H. Zednik.

Mardi 23 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La une chez vous.
12 h 00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12 h 35 De port en port.
13 h Journal.
13 h 45 Choses vues : Victor Hugo lu par Michel Piccoli.
13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 45).
Variétés, dessins animés, bricolage...
14 h 30 Santé sans nuages.
Plus loin sur... le sommeil de l'enfant.
15 h 30 Musique : Vivaldi, c'est Venise.
Emission de M. Persane-Nastorg.
17 h 35 La chance aux chansons.
18 h 15 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 25 Série : Mandrin.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Les vacances de monsieur Léon.
20 h Journal.
20 h 35 Haroun Tazieff raconte « sa Terre ».
Numéro 4 : Les déserts arides de glace.
Déserts de sable, déserts glacés des pôles, répartitions des zones désertiques sur la Terre, explications climatiques de ces phénomènes... par l'un des grands vulcanologues français, Haroun Tazieff.
21 h 30 Théâtre : Là où vous êtes.
D'Alain Malraux, avec C. Marchand, H. Bellon, J. Davy.
Les retrouvailles d'une famille désunie : un fils désœuvré et instable, une fille aînée très introvertie... tous se rassemblent autour de leur père gravement malade... Un drame psychologique.
23 h 20 Vidéo-danse : Vue imprenable.
De J.-P. Botella, G. Martinez. Avec D. Larrieu, P. Henrot, G. Apeix.
Les nouvelles techniques vidéo permettent d'élaborer des créations chorégraphiques originales.
23 h 35 Journal.
23 h 50 Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
11 h 45 Récré A 2.
Poochie ; les Petites canailles.
12 h Journal et météo (et à 18 h 40).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Simon et Simon.
14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Vivre en rock.
15 h 25 Série : Douze légionnaires.
15 h 55 Sports été.
Golf : open de Grande-Bretagne.
18 h Récré A 2.
Viratatoums ; Zora la rousse.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 40 Feuilleton : Permis de construire.
20 h Journal.

20 h 35 Cinéma (cycle Chaplin) : Monsieur Verdoux.
Film américain de C. Chaplin (1946), avec C. Chaplin, M. Corell, M. Raye, I. Elsom, M. Hoffman, M. Nash (N. Rediffusion).
Dans les années 30, un employé de banque français réduit au chômage par la crise, séduit de riches veuves qu'il épouse et assassine, s'empare de leur argent pour spéculer. Inspiré de l'histoire de Landru, un pamphlet social d'une rare violence, sous son comique débridé. La société américaine est visée.
22 h 35 Chefs-d'œuvre en péril : Carrosses et attelages.
Magazine de P. de Lagarde.
Carrosses et attelages d'avant et d'après la Révolution française, les plus belles collections de Londres, Vienne ou Lisbonne.
23 h 5 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 5 Dessin animé : la Panthère rose.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 40 Coups de soleil.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 05 Les jeux.
20 h 35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui. Actualités 1957 ; Dessin animé : Tom et Jerry au piano. A 22 h 15 Tex Avery : les réclames de l'époque ; entracte ; l'attraction : Ph. Gauthier, accordéoniste.
20 h 50 Premier film : Terreur dans la vallée.
Film américain de R. Rowland (1957), avec S. Granger, R. Fleming, C. Wills, S. Rowland, J. Gregory.
Un aventurier revenu chez lui après des années d'absence, est mêlé à un conflit local et doit reconquérir l'affection de son fils. Il n'y a aucune originalité dans le scénario et dans la mise en scène.
22 h 40 Journal.
23 h Second film : le Beau Brummel.
Film américain de C. Bernhardt (1954), avec S. Granger, E. Taylor, P. Ustinov, R. Morley, J. Donald, R. Harris.
Sous le règne de George III, les excentricités et les intrigues d'un dandy anglais, surnommé le roi de la mode dans la haute société londonienne. Une somptueuse reconstitution d'époque et un personnage très complexe supérieurement interprété par Stewart Granger.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 10**, Top 50 ; **7 h 45**, Sur la piste du bison blanc ; **8 h 35**, Dancin'days (et à 13 h 5) ; **9 h**, Cabou Cadin (et à 18 h 10) ; **9 h 10**, Hill Street Blues ; **10 h**, L'hôtel en folie ; **10 h 40, Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu pour avoir une femme qui boit dans les cafés avec les hommes ?** Film de J. Saint Hamont ; **12 h 5**, Les pionniers du Kenya ; **13 h 45, Butterfly**, film de M. Cimber ; **15 h 30, 2019 après la chute de New York**, film de M. Dolman ; **17 h**, L'homme au katana ; **18 h 40**, Jeu : Les affaires sont les *affaires* ; **19 h 10**, L'esclave Isaura ; **19 h 45**, Top 50 ; **20 h 30, Le Guignolo**, film de G. Lautner ; **22 h, Siège**, film de P. Donovan et M. O'Connel ; **23 h 45, Attila, fléau de Dieu**, film de P. Francisci ; **1 h**, Les superstars du catch ; **1 h 50**, Au cœur de l'Arabie saoudite ; **2 h 45**, Répertoire n° 1.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; **7 h, Le goût du jour** ; **8 h 15, Les enjeux internationaux** ; **8 h 30, Les chemins de la connaissance** : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : le corps tel qu'on le pense) ; **9 h 5, Matinée sciences et symboles**: Colloque international de Tsukuba, les voies de la connaissance (l'ordre impliqué et le cerveau) : **10 h 30, Musique** : miroirs (et à 17 h) ; **11 h 10, L'école des parents et des éducateurs** : la terre, moyen privilégié d'expression ; **11 h 30, Feuilleton** : le Dossier n° 113 ; **12 h, Radio festival**, en direct d'Avignon (et à 13 h 40) ; **12 h 45, Panorama** : Avignon ; **14 h, Un livre, des voix** : « le Temps des prodiges », d'Aharon Appelfeld : **14 h 30, « Nouvelles procédures »**, de B. de Chenerilles. Avec J. Barbouth, L. Deschamps, C. Joly... ; **15 h 30, Les mardis du théâtre** : hot canal (le théâtre en direct des Pays-Bas) : **17 h 10, Le pays d'ici**, à Béziers : l'Occitanie, dix siècles ou dix ans après ; **18 h, Subjectif** : Agora (Emmanuel Hocquard) ; à 18 h 35, Tire ta langue... : **19 h 30, Perspectives scientifiques** : douze clés pour la biologie ; **20 h, Musique, mode d'emploi** : J.-S. Bach, le père prodigue.

20 h 30 Pour ainsi dire : poésie sonore.

21 h 30 Radio festival, en direct d'Avignon : les théâtres indiens d'aujourd'hui ; autour de l'acteur, de la peinture ; rencontres improvisées avec la « vie du festival » ; concerts indiens (enregistrés cour de l'archevêché le 17 juillet) : B. Krishna et N. Ramani.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Musique légère : œuvres de Siniavine, Hemecke, Geisler, Jerry... ; **7 h 10, Réveille-matin** ; **9 h 8, Occitanes** : Germaine Cernay, Pean Planel, Francis Poulenc, Déodat de Séverac, Mireille... ; **12 h 5, Le temps du jazz** ; **12 h 30, Concert** : œuvres de Beethoven, Schubert par le Quatuor « Sine nomine » ; **14 h 4, La virtuosité** : défense et illustration : œuvres de Scarlatti, Haydn, Mozart, Paganini, Rossini, Verdi, R. Strauss ; **17 h, L'imprévu** (en direct de Montpellier) ; **18 h 30, Récital** : Michaël Levinas interprète au piano des œuvres de Reubke, Beethoven : **20 h 5, Jazz** : (en direct du Festival de jazz de Juan-les-Pins) : Herbie Hancock.

20 h 34 Avant-concert.

21 h 30 Concert (en direct de la Cour Jacques-Cœur) : « Cinq pièces pour corde », de Hindemith, « Lachrymae », de Britten, « Concerto en mi bémol majeur pour deux pianos et orchestre », de Mozart, « la Valse » *de Ravel par l'Orchestre* de chambre de Norvège, dir. T. Tonnesen, G. et S. Pekinel, pianos.

0 h 10 Jazz-club : Bob Dorough, chant et piano et Bill Takas, bassiste.

LES DÉCISIONS SUR LA TÉLÉVISION PRIVÉE

L'échéance de 1986 pèsera sur le choix de M. Mitterrand

De semaine en semaine, les décisions gouvernementales sur la télévision privée prennent du retard. Promises par le premier ministre pour la fin juin, on les attend maintenant pour le conseil des ministres du 24 juillet ou pour celui de la semaine *suivante. Groupes de communication*, agences de publicité et administrations campent sur le pied de guerre en s'interrogeant sur les raisons de l'embarras gouvernemental. Le *rapport de M. Jean-Denis Bredin* a défini le paysage audiovisuel, les enjeux de sa modification et proposé des réponses possibles. Les quelques candidats restés en lice ont fait connaître *leurs position. Tout* semble donc prêt depuis longtemps pour les arbitrages.

L'élément nouveau – celui qui bloque la machine – est essentiellement politique. Lorsque le président de la République proposait en janvier dernier la création de quatre-vingt-cinq télévisions locales, il songeait avant tout à la campagne des législatives : la gauche devait parer à une éventuelle prolifération de télévisions pirates et prendre les devants sur le terrain des libertés *hertziennes.*

Aujourd'hui, M. François Mitterrand et ses conseillers songent surtout à l'après mars 86. L'opposition a clairement annoncé, en cas de victoire aux élections, son intention de privatiser une grande partie du service public et M. Robert Hersant s'est immédiatement porté candidat pour racheter une chaîne. Ne faut-il pas riposter en créant dès maintenant une chaîne privée proche de la gauche ? Telle est l'interrogation qui agite de nombreux responsables socialistes.

Encore faut-il trouver l'entrepreneur de gauche qui se lance dans l'aventure. Tous les regards se tournent vers M. Jean Riboud, proche de M. Mitterrand et président de Schlumberger. Alors que les groupes de communication français ont du mal à dégager suffisamment de cash-flow pour se payer une chaîne, Schlumberger dispose de revenus assez confortables pour ne pas reculer devant un investissement de 1,5 milliard M. Riboud est partant mais il pose ses conditions : il veut le réseau VHF de l'ancienne première chaîne en noir et blanc, le seul à couvrir totalement le territoire, le seul à assurer à une télévi*sion privée une position de force* face à ses futures concurrentes.

L'ennui, c'est que le réseau VHF a été donné à Canal Plus et que son président, M. André Rousselet, un autre ami de M. Mitterrand, n'entend pas déménager. Pour M. Rousselet, Canal Plus a dépassé le cap de ses difficultés financières et ses abonnements sont en nette reprise. Condamner la chaîne payante serait donc une erreur économique et un faux pas politique. La quatrième chaîne n'est-elle pas un projet du président de la République, un acquis du gouvernement socialiste, une planche de secours pour le cinéma français en difficulté ? Et le président de Canal Plus *abat sa carte maîtresse : si l'Etat* veut reprendre le réseau VHF, il devra dédommager Havas et les actionnaires de la chaîne pour plus de 1 milliard de francs. L'addition commence à devenir lourde pour le projet de M. Riboud.

Depuis un mois, dans les cabinets ministériels, on s'efforce de trouver *un compromis entre les deux points* de vue : un partage de l'antenne entre une chaîne commerciale et Canal Plus qui continuerait cryptée à partir de 22 heures, une restructuration du capital avec un retrait progressif d'Havas. En vain : aucune solution ne trouve grâce auprès de M. Rousselet et de M. Riboud qui entendent tous deux conserver l'entier contrôle de leur projet.

Le dossier est depuis dix jours à l'Elysée mais M. Mitterrand n'a pas encore tranché. De cet arbitrage *politique dépend tout le reste du scé*nario. Si une chaîne privée s'installe sur le réseau VHF à la place de Canal Plus, il est peu probable que d'autres initiatives se hasardent à lui faire concurrence, à l'exception sans doute du projet de chaîne musicale nettement moins ambitieux. Si, au contraire, Canal Plus conserve son réseau et son statut de chaîne payante, il laisse un marché publicitaire suffisant pour une ou deux chaînes multivilles comme le prévoyait le rapport Bredin. RTL Télé*vision* et la SOFIRAD, à *travers* Télé-Monte-Carlo, sont les mieux placés pour émettre très rapidement.

Quatre chaînes pour huit candidats

Reste la solution de compromis, *élaborée pour certains conseillers* de Matignon et reprise par notre confrère *le Point* dans son numéro du 22 juillet. Elle consiste à donner satisfaction à tout le monde : la chaîne de M. Riboud et Canal Plus se partagent le réseau VHF, RTL et TMC un réseau UHF, les stations régionales de FR 3 et la chaîne culturelle cohabitent sur le réseau de la troisième chaîne et Europe 1, NRJ, Gaumont, Fillipacchi et les autres se débrouillent avec le canal musical.

Ce compromis brille davantage par son ingéniosité diplomatique que par son réalisme économique. Le dossier des télévisions hertziennes ressemble aujourd'hui à ce jeu où *une dizaine de candidats tournent* autour de quatre chaises. Au signal, chacun cherche à s'asseoir et ceux qui restent debout sont exclus du jeu. On peut bien sûr éviter qu'il y ait des perdants en autorisant *les* candidats à partager le même siège. Mais, outre l'inconfort évident d'une telle position, il est à craindre que les chaises ne craquent sous un poids excessif.

Le marché publicitaire, en période de crise, n'est pas très élastique. Le rapport Bredin évaluait ses réserves potentielles entre 1,5 et 2 milliards de francs, de quoi financer un peu plus d'une chaîne privée, un peu moins de deux, certainement pas cinq. L'aventure tournerait alors à *la débâcle pour tout le monde.*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La singulière reprise de Canal Plus

Vendredi 19 juillet, le standard de Canal Plus a enregistré *un abonnement toutes les trente* secondes, pulvérisant le record de la semaine précédente. Les responsables de la chaîne payante, eux-mêmes, ont du mal à en croire leurs yeux. *On est en* pleine période de vacances, au moment creux de la consommation télévisuelle, et la campagne de promotion, qui proposait un mois gratuit, s'est achevée une semaine auparavant. Pourtant, les chiffres sont là : Canal Plus, dont les difficultés financières et l'avenir incertain font les gros titres de la presse, réalise, avec une moyenne de 5 750 abonnés par semaine, son meilleur score depuis le mois de janvier.

L'*enquête réalisée par* IPSOS entre le 20 et le 26 juin sur un échantillon de 815 foyers abonnés apporte quelques explications sur cette singulière *reprise. Bien plus que les « mailings »* ou la publicité, le public de Canal Plus est son meilleur agent commercial. Ils sont 92 % à être satisfaits des programmes, 90 % à envisager de se réabonner, des chiffres en sensible progression sur l'enquête de décembre dernier. 76 % des clients de Canal Plus conseillent à leurs amis de s'abonner : ils n'étaient que 56 % il y a sept mois. 67 % des abonnés (contre 46 % en décembre) invitent leurs amis ou leurs voisins à venir voir un film ou une retransmission sportive.

A cette logique de boule de neige vient s'ajouter une spectaculaire évolution de la composition sociologique des abonnés. Souvent dénoncé comme une « chaîne pour privilégiés », Canal Plus touche aujourd'hui un public plus populaire. Les ouvriers sont passés, en sept mois, de 13,7 % à 22,1 % ; les employés, de 11,2 % à 16,9 %. Des catégories de Français, gros consommateurs de télévision et qui ne peuvent pas toujours s'offrir un départ en vacances. *Si la* tendance se confirme, il faudra bien reconnaître que la chaîne payante peut être, lentement et grâce au bouche à oreille, le public-socle de la télévision, celui qui a porté il y a trente ans l'extension du parc des récepteurs, celui qui a continué à acheter des magnétoscopes malgré l'avalanche de taxes qui s'est abattu sur la vidéo.

J.-F. L.

VERS UN ARBITRAGE GOUVERNEMENTAL DANS L'UTILISATION DE LA FM PAR LES RADIOS PÉRIPHÉRIQUES

Dans un entretien accordé le 21 juillet à l'AFP, M. Jean-Pierre Hoss, directeur général de Radio-Monte-Carlo, a indiqué que le gouvernement pourrait rendre son arbitrage sur l'utilisation de la bande en modulation de fréquence par les radios périphériques, en même temps que les décisions sur les télévisions privées. Il y a un mois, le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication avait demandé, dans une note écrite au *premier ministre*, que les deux dossiers soient joints.

Comme Radio-Monte-Carlo, Europe 1 et RTL souhaitent diffuser leurs programmes grandes ondes sur la bande FM, notamment dans les grandes agglomérations, afin de bénéficier du confort d'écoute et de mieux résister au gain d'audience des radios locales privées.

TF 1 ET LA RAI 2 COPRODUIRONT 46 HEURES DE PROGRAMMES

TF 1 et la chaîne de télévision publique italienne RAI 2 ont signé le 16 juillet à Paris un accord de coproduction portant sur quarante-six heures de programmes, évaluées à près de 100 millions de francs. M. Hervé Bourges, PDG de TF 1, a insisté sur « *le haut niveau culturel* » des émissions prévues dans le cadre de cette « *coopération ambitieuse et réaliste* ». Vingt-six heures de fiction, onze heures de variétés et six heures de documentaires devraient être diffusées en France à partir de la fin 1986.

M. Pietro de Berti Gambini, directeur de la RAI 2, s'est réjoui des « *grandes chances de succès commercial* » des émissions en projet, soulignant la volonté des deux partenaires de « *construire un patrimoine culturel commun* ». Un protocole d'accord avait déjà été signé entre TF 1 et la chaîne italienne en 1983, qui avait permis la coproduction de vingt-six heures de fiction.

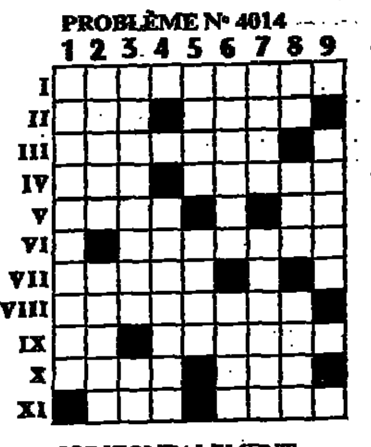
Parmi les programmes envisagés figurent notamment « le Cortège des vainqueurs », une adaptation d'un roman de Max Gallo, et « Riviera », une série policière internationale de grand luxe dont le décor s'étendra de Marseille à Gênes.

TF 1 et la RAI 2 sont, d'autre part, en négociation sur deux gros projets de séries à grand spectacle : « les Mille et Une Nuits » et une vie de « Jules César ».

INFORMATIONS « SERVICES »

JEU DU LUNDI

LE PARRAIN



Le Petit Laurent — hommage amical et parodique, à vingt ans de distance, au Petit Nicolas, illustre créature de Goscinny et de Sempé (1) — sort souvent avec des amis plus ou moins proches de ses parents qu'il a pris l'habitude de surnommer affectueusement « parrain ».

Saurez-vous identifier chaque lundi les événements auxquels fait allusion le texte et découvrir finalement quelle personnalité, de la majorité ou de l'opposition, se dissimule derrière cet énigmatique diminutif ?

Aujourd'hui, parrain est venu déjeuner à la maison. J'aime bien *quand il vient*, parce que maman prépare plein de choses *et qu'on a le droit* de se resservir. Elle avait fait la liste des *commissions pour papa*, et quand il est rentré ça a fait *toute une histoire parce qu'il* avait oublié d'acheter les tomates, et *que les tomates* à la provençale sans tomates *c'est pas aussi bon. Papa lui a* dit que, de toute façon Bison égocentrique *ne ferait pas la* différence et que, d'ailleurs, c'était idiot de faire un plat provençal à quelqu'un qui n'était pas de la région. Ils étaient en train de crier tous les deux quand on a sonné à la porte. *« C'est parrain »,* j'ai fait, et je suis allé ouvrir.

Parrain était là avec des fleurs pour maman et un cadeau pour moi : la voiture de pompiers avec la sirène et tout. Super. *« Merci parrain »,* j'ai dit, et c'est dommage qu'il ne se soit pas baissé au moment d'entrer, parce qu'il s'est cogné *contre le lustre et qu'il* a fait tomber ses lunettes, qui se *sont cassées*. C'est même comme ça que j'ai su que papa *se trompait quand il disait que* les lunettes de parrain n'avaient *pas de verres dessus. Heureu*sement, il avait une paire de rechange. *« Bonjour mes enfants »,* il a fait, et il a embrassé maman qui *lui* a raconté le coup des tomates. *« Aucune importance,* a répondu parrain, *je vais aller en acheter moi-même. Tu viens avec moi Laurent ? Oui, oui, j'ai fait, et on est parti.*

« Où ta maman va-t-elle faire ses courses ? », m'a demandé parrain. Je lui ai montré, on a traversé la place derrière la maison en longeant l'hôpital, et on est arrivé chez le *marchand*. On est resté un peu longtemps parce que parrain a voulu serrer la main à tout le monde, même au bébé, qui a *été un peu étonné. « Si on passait par le marché pour rentrer », il m'a dit.* C'est comme ça qu'on a été dire bonjour à *tous les commerçants du quartier*, sauf l'épicier arabe que *parrain a oublié. Il leur a dit* bonjour à tous, et puis d'autres choses que *j'ai pas bien com*pris sur les paysans qui avaient bien raison et la vie qui était dure et que c'était la faute à la gauche. Il n'y a que chez le papa de Rély — Rély, c'est le premier de la classe et le chouchou de la maîtresse — que ça s'est mal passé, parce qu'ils ont parlé de trucs compliqués : une histoire d'habitation je crois. Et puis c'est quand ils ont discuté d'un copain à eux, un Jean-Marie quelque chose, qu'ils se sont vraiment fâchés.

Alors parrain *m'a pris par la* main et il m'a dit : *« On s'en va. » Sur le* chemin du retour, parrain m'a raconté plein de choses, je me souviens pas très bien, mais c'était pas facile à suivre parce qu'à chaque fois qu'on croisait quelqu'un il s'arrêtait pour dire quelque chose. Il est formidable parrain, il connaît tout le monde.

Et *puis, en arrivant devant* la porte, j'ai demandé à parrain *les tomates pour les donner* à maman. *« Les tomates »,* il a fait, et *il s'est tapé sur le* front. C'est pas grave, on a mangé du hachis parmentier et c'était très bon quand même...

(1) Albums parus aux éditions Denoël.

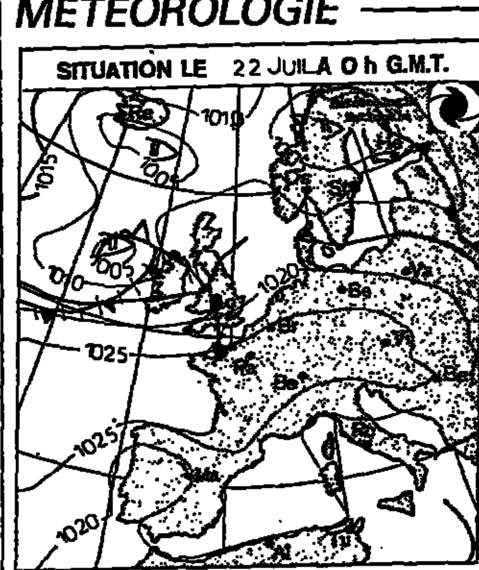
Solution dans notre prochain numéro

Lever de rideau en haute couture

270 millions de chiffre d'affaires en 1984 pour la haute couture parisienne, qui présente ses collections d'hiver, soit une augmentation de 35 % sur l'année précédente dépensés par les quelque trois mille cinq cents clientes des vingt-quatre adhérents de la chambre syndicale, nous dit Jacques Mouclier, son président délégué.

Hanaé Mori choisit, pour le jour, de *stricts* tailleurs de tweed ou de flanelle grise à jupe droite, veste *ajustée et gants mousquetaire.* je leur préfère de beaux manteaux en grosse laine canari, vermillon, émeraude à grandes manches froncées le long du bras, sur pantalon en souple velours noir.

Nervures, drapés et autres genres de travail d'atelier distinguent les innombrables robes habillées qu'on vient chercher ici : chemises imprimées aux genoux, broderies d'or et de strass, voire des broches importantes placées entre la taille et le mollet pour retenir le mouvement drapé de robes au décolleté seyant en satin jaune ou noir qu'agrémentent de courtes capes de plumes d'autruche.



(Dessin de MARC BOHAN.)

Christian Dior, veste d'habit à la française, version 1985, trois-quarts à revers, taille cambrée, grand pli dans le dos sur jupe courte en flanelle gris banquier.

TORRENTE jongle avec les styles entre genou et mollet, aux carrures si larges qu'elles demandent le doublement de la profondeur des placards... La femme d'affaires, le *tailleur spencer* avec jupe ajustée, voisine avec Esmeralda en robe de *taffetas vert muguet* au genou, à jupe virevoltante et gilet ajusté, *brodé en contraste.*

Tout est travaillé, brodé, pailleté ou ourlé de fourrure. Le satin étoilé et scintillant compose des marinières sur jupes plissées ou en formes plus légères que les modèles longs mêlant le satin vif au velours noir, dans un mouvement de tournure destiné aux soirées officielles.

Très *en verve*, Gérard Pipart, chez **NINA RICCI**, associe les couleurs heurtées aux tons neutres qui dominent le gris et le noir. Ces thèmes se retrouvent de la tête aux pieds à partir des faluches géantes des étudiants des Beaux-Arts en renard, piquées d'une rose assortie fuchsia, violette, rouge ou émeraude sur de belles robes et tailleurs de flanelle ou de jersey. Les modèles de dîner en velours noir découvre la cheville, tandis que des broderies de strass forment un effet d'écharpe nouée sur des robes fluides fendues sur la jambe. Encore du velours décolleté dans le dos, des ensembles de princesses hindoues s'ouvrant sur des tee-shirts caparaçonnés de pierreries. Les plumes d'autruche dans les tons des imprimés sont traitées en bouées multicolores.

Si le monochrome des années 30 se fait sentir tout au long de la collection, le noir, le rouge et le gris ressortent de façon très moderne.

N. M.-S.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4014

HORIZONTALEMENT

I. Le fait d'être juteux ne les rend pas nécessairement coulants. — II. Encaissé sans vérification. Ophiophage. — III. A la tête à Normale ou a les jambes anormales. — IV. A son cours dans une royauté où la couronne est monnayable. Menées à leur fin. — V. Enterré avec un espoir de renaissance. Éclaircie dans une vie de chien. — VI. Art ménager. — VII. Maître chanteur. — VIII. Communion privée. — IX. L'inconnu dont on parle. Vers des rivages occidentaux. — X. Porte conseil ou porte tort. Tous ses fonds sont en Suisse. — XI. Celle de la Cité est au cœur de celle de France. Perles.

VERTICALEMENT

1. On ne peut la soutenir que lorsqu'elle est fortement étayée. — 2. Reste tragique même quand on y joue du rigolo. Froisse ou chiffonne. — 3. Le dernier est sans appel. Personnel. — 4. Fait en sorte d'avoir meilleure mine. — 5. Premier maître à bord. Blanche, elle est intimement liée à l'homme en vert. — 6. Ne pas savoir s'arrêter à temps. Auras donc un but. — 7. Baigneuse légendaire. Profit ou profiterole. — 8. Suffit à celui qui s'exprime à demi mots. Cas de transsexualisme. Milieu d'Irlandais affranchis. — 9. Exprime la satisfaction ou l'impatience.

Solution du problème n° 4013

Horizontalement

I. Dépensières. Mue. — II. Opilion. Axolotl. — III. Ri. Admonition. — IV. Yser. Usée. No. — V. P.C. Grès. In. Haut. — VI. Ho ! Annulaire. — VII. Opuscule. Eole. — VIII. Ressentiment. Ci. — IX. En. Age. Gê. Ha ! — X. Cimenterie. Ras. — XI. Eh ! Aï. El. Gap. — XII. Panneton. Apis. — XIII. Aï. Université. — XIV. Iso. Ur. Unipare. — XV. Serinettes. Etés.

Verticalement

1. Doryphore. Epais. — 2. Episcope. Chaise. — 3. Pi. Us. Or. — 4. Elargissement. — 5. Nid. Cène. Un. — 6. Somme. Un Nature. — 7. Ino. Saltation. — 8. Nu. Neige. Ni. — 9. Raisin. Mère. Vue. — 10. Exténuée. Iliens. — 11. Soie. Longe. Ri. — 12. Lô. Halte. Gaspé. — 13. Monnaie. Rapiat. — 14. Ut. Our. Chapitre. — 15. Elu. Ténias. Sées.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 JUIL A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 23.7.85 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le lundi 22 juillet à 0 heure et le mardi 23 juillet 1985 à minuit.

Les perturbations d'origine atlantique continuent à circuler en marge de la France, ne concernant que faiblement les régions situées dans le nord du pays. Mais, par ailleurs, un flux instable de Sud-Ouest commencera à s'organiser sur l'Espagne.

Mardi, le matin le ciel sera très nuageux de la Manche orientale au Nord-Est au passage d'une limite frontale qui pourra donner quelques pluies faibles. Elle sera suivie d'éclaircies qui deviendront belles, sauf du Nord et à la Lorraine.

Ailleurs, la journée sera bien ensoleillée. *En début de matinée*, les bancs de brume seront rares. L'après-midi, des nuages préorageux apparaîtront dans le Sud-Ouest où les températures maximales seront en hausse. Elles le seront également un peu dans le Nord-Ouest. Ailleurs, elles seront comparables à celles de la veille.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 21 au 22 juillet) : Ajaccio, 29 et 14 degrés ; Biarritz, 24 et 13 ; Bordeaux, 25 et 11 ; Bréhat, 20 et 16 ; Brest, 19 et 15 ; Cannes, 21 et 18 ; Cherbourg, 18 et 14 ; Clermont-Ferrand, 23 et 9 ; Dijon, 22 et 8 ; Dinard, 20 et 15 ; Embrun, 26 et 10 ; Grenoble-St-M.-H., 31 et 11 ; Grenoble-St-Geoirs, 22 et 9 ; La Rochelle, 22 et 12 ; Lille, 21 et 14 ; Limoges, 21 et 12 ; Lorient, 20 et 15 ; Lyon, 23 et 11 ; Marseille-Marignane, 29 et 18 ; Nancy, 20 et 9 ; Nantes, 22 et 11 ; Nice-Cote d'Azur, 29 et 22 ; Paris-Montsouris, 21 et 13 ; Paris-Orly, 22 et 16 ; Pau, 24 et 12 ; Perpignan, 30 et 18 ; Rennes, 22 et 14 ; Rouen, 20 et 15 ; Saint-Etienne, 22 et 9 ; Strasbourg, 22 et 9 ; Toulouse, 25 et 11 ; Tours, 22 et 11.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 20 ; Genève, 24 et 10 ; Lisbonne, 34 et 20 ; Londres, 21 et 13 ; Madrid, 37 et 20 ; Rome, 30 et 20 ; Stockholm, 20 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

LANGUES

ENSEIGNEMENT PAR TÉLÉPHONE ! — Qui n'a envisagé un jour de se remettre à l'anglais ou de commencer le russe ou le japonais ? Pour finalement y renoncer faute de temps. La solution ? Le téléphone. C'est en tout cas ce que propose Michel Lalou, président-fondateur de Phonelab, qui a mis au point une méthode permettant d'apprendre la langue de son choix au moyen de leçons de vingt-cinq minutes par téléphone. Des professeurs qualifiés, qui enseignent leur langue maternelle, vous appellent chez vous ou à votre bureau, aux jours et heures de votre choix, y compris pendant le week-end ou les jours fériés.

Des cours « sur mesure », en fonction des motivations personnelles ou professionnelles. Egalement des cours de rattrapage pour les étudiants ou pour la préparation des examens de langue. A noter que les frais téléphoniques dans Paris et la zone A de taxation de l'Ile de France sont pris en charge par Phonelab, qui offre une leçon gratuite d'essai dans la langue de votre choix.

★ **PHONELAB, 11 boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : (1) 265-48-84.**

LOCATION DE VOITURE

COUPONS-VACANCES. — Quel vacancier, y compris parmi les inconditionnels de la plage, n'a ressenti, un jour, l'envie d'effectuer une petite escapade touristique sans pour autant devoir louer une voiture plusieurs journées consécutives ? D'où l'idée d'AVIS, le numéro un de la location en France, de proposer cet été une location en « journées détachables », sous forme de coupons-vacances. Une formule comparable au carnet de tickets de métro que l'on utilise à son gré et qui revient moins cher que le ticket acheté à l'unité : ainsi, un minimum de cinq coupons permet de *réaliser une économie de 40 % sur* le forfait journalier régulier.

Chaque coupon permet de disposer d'une voiture pour vingt-quatre heures, avec kilométrage illimité. Inclus dans le tarif : le rachat de la franchise, l'assurance personnes transportées et l'assistance technique et médicale vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ainsi que les assurances réglementaires. Le véhicule loué peut être restitué dans n'importe laquelle des agences AVIS.

★ **Coupons-vacances, vendus jusqu'au 26 août et utilisables jusqu'au 7 septembre. Achat minimum de cinq coupons, à partir de 355 F le coupon. Dans les agences AVIS et agences de voyages.**

VIE UNIVERSITAIRE

IL N'Y A PLUS D'ABONNÉ... AU (1) 566-40-20. — Le numéro du Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) pour les renseignements par téléphone, — *ne répond plus*. Il est supprimé. Il faut dorénavant aller sur place, *ou écrire* au CIDJ, 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15.

FORMATION, INFORMATION, DOCUMENTATION. — Les étudiants titulaires d'une maîtrise de sciences de l'éducation qui ont *une expérience professionnelle*, les formateurs, responsables de plans ou de services de formation, qui souhaitent approfondir leurs connaissances, peuvent désormais préparer à l'université Aix-Marseille-I un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) de responsable de formation. La scolarité est organisée sur une année à raison d'une semaine par mois, plus une session d'été. Il n'y a que vingt-quatre places à pourvoir. Une commission recrute sur dossier. Date limite des candidatures : *le 2 septembre.*

D'autre part, l'université Lille-III délivre un DESS « information, documentation, informatique » accessible aux étudiants titulaires d'une maîtrise ou d'un diplômé jugé équivalent, ou aux professionnels ayant le DEUG (ou équivalent) et plusieurs années d'expérience comme documentaliste. Sélection sur entretien de motivation après examen des dossiers. (Préinscriptions jusqu'au 1er septembre.)

★ **Université de Provence. Centre d'Aix, 29, avenue R.-Schuman, 13621 Aix-en-Provence Cedex. Tél. : 16 (90) 72-06-71.**

★ **Université Lille-III, BP 149, 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex. Tél. : 16 (20) 91-92-02.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du dimanche 21 juillet :

DES DÉCRETS

● Portant publication de l'accord sous forme d'échange de lettres des 22 et 23 janvier 1985 entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire relatif à la mise à disposition de cette organisation de fonctionnaires français.

● Portant publication de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque relative à l'entraide judiciaire, à la reconnaissance et à l'exécution des décisions en matière civile, familiale et commerciale (ensemble une annexe), *signée à Paris le 10 mai 1984.*

● Portant revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales à compter du 1er juillet 1985.

DES ARRÊTÉS

● Concernant l'attribution du titre d'évadé.

● Portant revalorisation des allocations familiales servies dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion à compter du 1er juillet 1985.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 24 JUILLET

« Hôtels et jardins de la rue du Cherche-Midi », 14 h 30, métro Vaneau.

« Au Marais : le village Saint-Paul », 14 h 30, 1, rue du Figuier (Mme Leblanc).

Pour les sept à douze ans : la tour Eiffel, tél. : 277-23-31 Paris Baskets.

« Le Sénat dans le palais du Luxembourg », 15 h, 15, rue de Vaugirard.

« Villers-Cotterêts et Crépy-en-Valois », inscriptions : (1) 274-22-22.

« Le quartier de la Défense », 12h, hall RER, station Défense, sortie L ; ou 15 h (le parc de la Défense).

« Delacroix dans son appartement, son atelier, son jardin », 15 h, place Furstenberg.

« Les fouilles de Lutèce sous Notre-Dame », 15 h 30, entrée de la crypte sur le parvis.

« Les divisions nouvelles et le colombarium du Père-Lachaise », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Cent tombeaux d'étrangers dont le talent a contribué au renom de la France », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le Marais : hôtels et curiosités », 14 h 30 et 15 h, métro Saint-Paul ou 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (sortie rue Lobau), ou 21 h, métro Pont-Marie (illuminé).

« L'île Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au dix-huitième siècle », 15 h, métro Pont-Marie (M. Ch. Lasnier).

« Notre-Dame : la crypte archéologique », 11 h, entrée crypte, ou 15 h (côté préfecture police).

CONFÉRENCES

15 h, « Maison Victor-Hugo », 6, place des Vosges (M. Brumfeld).

11 bis, rue Keppler, 19 h 30 : « La réincarnation et l'émancipation humaine ».

19 h et 21 h 5, rue Largillière : « Notre-Dame et la symbolique des cathédrales » (diaporama).

26, rue Bergère, de 19 h 30 à 22 h : « La voyance et les mal-voyants ».

De 10 h à 18 h : « Corps et écriture » ; pour les deux conférences, s'inscrire (1) 770-44-70.

LOTO NATIONAL

N° 29 — TIRAGE DU SAMEDI 20 JUILLET 1985

19 22 26 36 38 40 — 15 (NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE)

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 24 JUILLET 1985 ET SAMEDI 27 JUILLET 1985

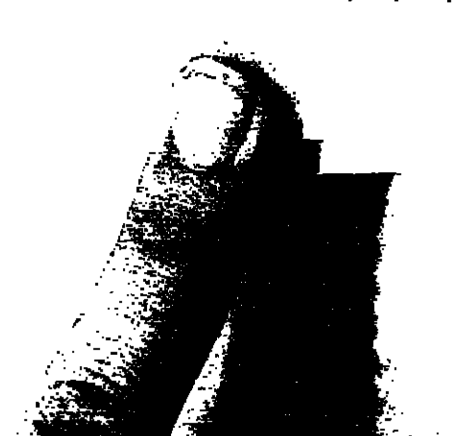
VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	6	1 186 930,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	48	69 235,00 F
5 BONS N°s	1 777	5 875,00 F
4 BONS N°s	90 880	110,00 F
3 BONS N°s	1 642 880	9,00 F

BONUS DU SAMEDI 136 092

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 9,00 F x 2 = 18,00 F

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL



	La ligne*	La Ligne TTC
/EMPLOIS	104,00	123,34
:S D'EMPLOI	31,00	36,76
ER	69,00	81,83
BILES	69,00	81,83
	69,00	81,83
MM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

Directeurs commerciaux tournez la page, entrez dans la presse

370 000+.

Vous n'y avez jamais pensé. Mais à bien y réfléchir, un journal c'est un produit grand public, à consommation répétitive, distribué dans des milliers de points de vente, vendu par correspondance. En plus, un *journal*, ce n'est jamais le même produit, *il* a un contenu informatif et culturel, il influence l'opinion, il irrigue la vie civique et politique du pays, c'est un produit passionnant car à la fois quotidien et unique. Rattaché à la Direction Générale, vous *participerez à la politique commerciale, en liaison étroite* avec la Direction du Marketing, vous coordonnerez et stimulerez les ventes France et Etranger ainsi que les abonnements. Gestionnaire, vous définirez et contrôlerez les objectifs de vente et grâce à l'outil informatique, optimiserez la diffusion. Animateur vous dirigerez l'action d'une trentaine de collaborateurs.

Pour ce poste, basé à Paris, nous souhaitons rencontrer des professionnels de la Direction Commerciale, possédant une expérience réussie d'une dizaine d'années dans la vente de produit ou service grand public et l'animation d'équipes opérationnelles. De formation commerciale supérieure, nous leur demanderons de nous convaincre de leur talent de leader et d'homme de développement. Et si en plus vous connaissez la presse et sa diffusion, venez tournez la page avec nous.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous réf. 713/1 M, 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Directeur financier d'un grand quotidien national

300 000 +

Sous l'autorité du Directeur Général, nous vous confierons la responsabilité de la gestion budgétaire, financière et comptable du journal. Concevoir et mettre en œuvre des outils et des procédures de gestion, élaborer des budgets et des plans de trésorerie, analyser les résultats, diriger le contrôle de gestion, assister les services opérationnels, étudier la rentabilité des projets et participer à la recherche des financements, autant de missions dans lesquelles vous vous impliquerez avec succès et qui vous permettront d'éclairer par vos conseils les choix de la Direction Générale. Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des professionnels de la Direction Financière, possèdant une expérience réussie d'au moins 5 ans dans une fonction similaire, de formation supérieure de gestion, familiarisés avec l'informatique de gestion et habitués au dialogue avec les services opérationnels.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV + photo) réponse et discrétion. Merci de nous écrire sous référence 717/1M, 24 rue Eugène Flachat 75017 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Directeur des ventes / France d'un quotidien national

260 000+

Rattaché au Directeur de la Diffusion, et en collaboration étroite avec le marketing la rédaction et l'imprimerie, nous vous confierons le management du réseau national de nos ventes.

Homme d'organisation et de prévision, vous définirez les objectifs et assurerez le réglage des ventes.

Homme d'animation, vous formerez, stimulerez et contrôlerez l'action des commerciaux sur le terrain.

Hommes de promotion, vous susciterez et animerez les actions promotionnelles et exploiterez sur le terrain les événements rédactionnels.

Homme de gestion, vous élaborerez les budgets, les gèrerez et les contrôlerez.

Pour ce poste basé à Paris, nous souhaitons rencontrer des professionnels de la diffusion d'un quotidien et de l'animation des hommes. De formation commerciale ou de gestion (BAC + 2 ou 3), le talent de l'animation commerciale, le sens de l'organisation, une grande disponibilité et l'esprit d'équipe, autant d'atouts que nous exigerons.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous réf. 714/1 M,. 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

BRASSERIE
U NIGÉRIA

recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

ience de l'Afrique indispensable (Nigéria souhaitée).

Bilingue français-anglais.

Agé de 30 à 50 ans.

Statut expatrié.

DIRECTEUR TECHNIQUE

Brasseur confirmé.

Anglais courant.

Agé de 30 à 50 ans.

Statut expatrié.

Adresser C.V. + photo.

à RÉGIE-PRESSE, nº 309975 M, Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07, qui transmettra.

COMMUNE DU VAL-DE-MARNE recherche

DIRECTEUR (H/F) CENTRE CULTUREL

Maison des associations
Sérieuses références exigées

Ecrire sous le nº 309092
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

BRASSERIE
Afrique francophone

recherche

SON DIRECTEUR et RESPONSABLE COMMERCIAL

érience de l'Afrique indispensable.
Agé de 30 à 50 ans.
Statut expatrié.

Adresser C.V. + photo.
e à RÉGIE-PRESSE, nº 309976 M.
le Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07,
qui transmettra.

prions instamment nos rs d'avoir l'obligeance de à toutes les lettres qu'ils t et de restituer aux les documents qui leur nfiés.



emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

Au sein de la fonction personnel

JEUNE RESPONSABLE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

Nous sommes une division spécialisée dans les grands systèmes de télécommunication.

Titulaire d'une maîtrise de droit social et d'un DESS de gestion de personnel (ou équivalent) vous avez une courte expérience de la fonction acquise à travers des stages prolongés ou d'un premier emploi.

Vous prendrez en charge pour notre établissement (1500 personnes) situé en banlieue Nord-Ouest les aspects juridiques de la fonction, la gestion du personnel non cadre et la gestion des expatriés.

Ce poste déjà opérationnel constituera une étape intéressante pour évoluer dans un poste élargi au sein d'un puissant groupe industriel français à vocation internationale.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 23/1386 D, à :

EGOR TECHNOLOGIES
Département Electronique
19, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE D'INGENIERIE
recherche pour UN CONTRAT DE 3 ANS EN AFRIQUE FRANCOPHONE un

CADRE ADMINISTRATIF EXPERIMENTE

PROFIL :
cadre expérimenté de haut niveau, titulaire d'un diplôme comptable supérieur (D.E.C.S.) ou d'un diplôme équivalent, ayant déjà exercé pendant quelques années des responsabilités de Directeur Financier et Comptable ou des fonctions analogues.

Il doit avoir une expérience suffisante en gestion administrative, des aptitudes pédagogiques et le sens des relations humaines, et son expérience professionnelle doit être d'au moins 5 ans.

FONCTION :
Placé sous l'autorité du Chef de Service Financier et Administratif dont il est le conseiller technique, il assiste le Chef de Service dans les deux secteurs de la gestion financière et de la gestion administrative et du Personnel.

Disponibilité immédiate.

Ce poste est a pourvoir pour une durée prévisible de trois ans.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae détaille et prétentions sous réf. 41816 à CONTESSE PUBLICITE 74, rue Bechevelin 69363 Lyon Cedex 07.

CONTESSE



emplois régionaux

Société de commercialisation de produits pondéreux

parmi les toutes premières entreprises mondiales dans son domaine d'activités recherche

Responsable des études informatiques

adjoint du Chef de service Organisation et Informatique

Ingénieur Grande Ecole, de 30 à 35 ans, il a mené à bien, dans un environnement grand système, d'importants projets commerciaux et/ou industriels. Il conduira la refonte des applications informatiques suite au schéma directeur en cours.
Lieu de travail : Mulhouse
Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence GA/MF3/01 à Mme Dominique Jamet, Compagnie Générale d'Informatique, 84 rue de Grenelle, 75007 Paris

SOURCES





L'Atelier de Construction de ROANNE - Etablissement Industriel de 3200 personnes dépendant du Ministère de la Défense - recherche un Informaticien **assurant les fonctions de Chef de Projet :**

- pour informatisation des méthodes
. mise en place de la base de données technologiques
. développement d'un éditeur de gammes
. application TGAO
. programmes de calcul
. programmation CN et robots

Profil :

- Informaticien scientifique ou ingénieur option informatique, débutant ou ayant un à deux ans d'expérience - nationalité française exigée.

Envoyer lettre manuscrite, *C.V. détaillé et prétentions* à :
ATELIER DE CONSTRUCTION DE ROANNE
B.P.504 - 42328 ROANNE cedex.



MEDIA EM

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

emplois régionaux

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE RÉGION LYONNAISE

Cet important groupe multinational en pleine expansion, très bien implanté en France

recherche

POUR SES FILIALES FRANÇAISES SON

MATERIALS MANAGER

Rattaché au directeur technique du groupe, il sera chargé, avec son équipe, de l'ensemble des achats, du contrôle de production, de la gestion des stocks, des expéditions et des liaisons avec les départements marketing, finance et la maison-mère.

Nous souhaitons confier ce poste à un jeune professionnel âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure, et avec une solide expérience de la gestion de production, acquise de préférence au sein d'une société internationale.

La pratique de l'anglais sera appréciée.

La rémunération sera élevée et sera en rapport avec le niveau du candidat.

Adresser sous pli confidentiel, C.V., photo et lettre manuscrite sous nº 7586 *le Monde*, Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Pour son Agence de Lyon, une Société de services recherche son

RESPONSABLE DE LA DIRECTION ADMINISTRATIVE

Bilingue Français PORTUGAIS 130.000 F/an.

Il supervisera tout le département administratif et sera en relation avec nos agences en Europe.
Son dynamisme et son sens des responsabilités lui permettront d'intégrer un poste évolutif au sein d'une équipe ambitieuse.
Le candidat doit maîtriser parfaitement le PORTUGAIS et être disponible rapidement.

Adresser lettre manuscrite en Portugais, CV et photo à MEDINVEST
107, Bd Stalingrad - 69006 LYON.

CONTESSE LYON

LA DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES DE LORIENT

recherche

UN INGÉNIEUR RESPONSABLE DU BUREAU CENTRAL DES MÉTHODES ET DE LA PRODUCTIVITÉ

PROFIL
- Ingénieur ENSI, AM ou équivalent.
- Formation souhaitable en analyse de la valeur.
- Facultés d'adaptation à des études très variées.
- Bon animateur de groupe de travail.
- Expérience de plusieurs années : bureau des méthodes, gestion de production, organisation d'ateliers.

Adresser candidature et C.V. à D.C.A.N. Lorient Service P.O.C., B.P. Nº 41 56998 LORIENT CEDEX.

IFREMER

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER
recrute pour la SOUS-DIRECTION TECHNIQUE DE SON CENTRE DE BREST

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ou DOCTEUR-INGÉNIEUR

Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience possédant de solides compétences en numérisation et analyse numérique, optimisation, traitement du signal, analyse et programmation scientifiques et les connaissances de base en : génie océanique et offshore pétrolier (sous l'angle de la mécanique des solides et des fluides).

NOTRE STRATÉGIE : développer, ajuster et exploiter ces modèles à partir des connaissances théoriques empiriques et expérimentales.

NOS OBJECTIFS : faire passer sous forme de recommandations pratiques les conclusions des modèles de représentation sophistiqués des systèmes et structures d'exploitation des richesses sous-marines.

Adr. C.V. et prét. à IFREMER au Service du Personnel 66, av. d'Iéna, 75116 PARIS.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'EURE RECRUTE PAR VOIE DE DÉTACHEMENT

Un responsable financier

chargé notamment de la mise en place du contrôle de gestion en liaison avec l'informatisation du budget départemental.

Poste convenant à un fonctionnaire d'Etat ou des collectivités locales catégorie A ayant le goût et l'expérience de la gestion financière.

Capacité à utiliser l'outil informatique appréciée.

Adresser C.V. à Monsieur le Président du Conseil général de l'Eure - Hôtel du Département boulevard G. Chauvin, 27021 EVREUX CEDEX.
Tél. (32) 33-25-00, poste 1610.

ART CONTEMPORAIN : Galerie de prêt cherche responsable temps complet. Adresser candidature avant 31 août au PARC. B.P. 69, 44003 Nantes Cedex.

ÉCOLE DES MINES DE PARIS
Sciences/techniques image
offre

à ingénieurs grandes écoles ou universitaires
Bourse doctorat 2 ans
Télédétection, systèmes experts, cartographie
Langages : Pascal, Fortran
Lieu : 06 Sophia - Antipolis

Téléphone : (93) 33-05-58 poste 322/321.

STATION THERMALE ET TOURISME ÉTÉ - HIVER
cherche

COMMERCIAL (H./F.)

Ecrire sous le nº 309.089 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Cabinet RÉCHARD
Expertise comptable.
Commissariat aux comptes
Recrute collaborateurs et stagiaires 3e année 79028 NIORT. 25, rue Baugier.

VILLE DE MARTIGUES (Bouches-du-Rhône)
45.000 habitants, recrute pour la création et la direction de son service funéraire (cimetières et pompes funèbres) :

— UN ATTACHÉ ou RÉDACTEUR-CHEF ou RÉDACTEUR PRINCIPAL,

motivé, dynamique, au courant du fonctionnement d'un service cimetières et éventuellement d'un service pompes funèbres.
Candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et d'une photocopie des titres et diplômes à faire parvenir avant le 31 AOUT 1985, à Monsieur le Maire, service du personnel, B.P. 101 13694 MARTIGUES CEDEX.

IBM France recherche des

ingénieurs-traducteurs

NOUVELLEMENT DIPLOME(E)S (anglais vers français)

MISSION :
Restituer dans un français clair et soutenu des brochures techniques et des logiciels.

PROFIL :
Dynamisme.
Etudes scientifiques supérieures sanctionnées par un diplôme (BAC + 4).
Une bonne culture générale en informatique est souhaitée.
Bonne connaissance de l'anglais.
Très bonne rédaction en français.

Une formation *complète aux outils informatiques de traitement* de texte est assurée dès l'embauche.

Lieu de travail : PARIS.
Nombreux voyages à l'étranger.
Aucune expérience préalable en traduction n'est requise.
Evolution de carrière : Ingénieur Commercial ou Technico-Commercial.

Merci de faire parvenir lettre de candidature et C.V. à Viviane *COHEN* - *IBM France*
Service 2896 - Tour Septentrion - 20, avenue André Prothin - Cedex 09
92081 PARIS LA DEFENSE

Organisation et Publicité



General Electric CAE International Inc.
31, boulevard des Bouvets
92000 Nanterre France
Tel. (33-1) 7781445

SDRC

recherchent des

INGÉNIEURS SUPPORT LOGICIELS INGÉNIERIE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

Nous sommes chargés du marketing, de la vente, de la formation et du support des logiciels d'Ingénierie Assistée par *Ordinateur SDRC qui incluent :*
- la conception volumique 3 D ;
- le calcul *de structures* ;
- l'analyse modale ;
- *le dessin 2 D.*

Pour faire face à la croissance exceptionnelle de notre marché *(industries automobile, aéronautique et de l'énergie)* en France, Italie et Espagne, nous devons enrichir notre département support de :
- *1 ingénieur support avant ventes ;*
- 1 ingénieur support éléments finis ;
- 1 ingénieur support CAO/DAO.

Vous avez une formation d'ingénieur et l'expérience soit en *calcul de structures, soit* en CAO.

Nous vous offrons de travailler sur des produits leaders, une *rémunération* motivante ainsi que de nombreuses *opportunités de développement* de carrière en France et à l'étranger.

Contactez-nous rapidement à l'adresse mentionnée ci-dessus.

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

USA
UNITED KINGDOM
NORWAY
JAPAN
USSR inc. Byelorussia and Ukraine
CANADA
DENMARK
SINGAPORE
NETHERLANDS
ITALY
GERMANY, Federal Republic of
FRANCE
GREECE
KUWAIT
SPAIN
SWEDEN
AUSTRALIA
BRAZIL
INDIA
POLAND
SAUDI ARABIA
CHINA, Peoples Republic of
BELGIUM
ARGENTINA
FINLAND
NEW ZEALAND
BULGARIA
PORTUGAL
EGYPT
LIBERIA
PHILIPPINES
UNITED ARAB EMIRATES
SRI LANKA
ALGERIA
CHILE
GABON
IRAN
IRAQ
OMAN
TUNISIA
PAKISTAN

In order of Investment share.

Senior Accountant

Financial Accounting and Systems Development

London, England

The International Maritime Satellite Organization (INMARSAT) was established just five years ago and provides the world's most extensive satellite communications link for the shipping and offshore industries. The number of ships and oil rigs using the system is currently over 3400, and increasing at the rate of 75 per month, with space segment traffic increasing by about 60% per year. Our future plans include the launch of up to 9 more satellites between 1988 and 1992.

All this activity and growth means that we need a Senior Accountant to be responsible for financial accounting and the development and implementation of new systems.

You will be responsible for financial accounting as well as the preparation of monthly and annual financial and management accounting reports. The range of computerized financial accounting and management reporting systems include commitment, financial and cash control, budget variance and cost centre responsibility reporting.

We are looking for a fully qualified Accountant with more than 5 years' experience in financial and management accounting and computerized reporting systems control; telecommunications experience is desirable.

The rewards are considerable, most notably the opportunity to join a young organization with a multinational staff in one of the great cities of the world.

The salary is attractive (tax exempt) with an excellent benefits package designed for the international professional, including housing and education allowances and home leave.

Telephone Gail Shaw on +441-387 9089 for an information pack or send full career details in English to: The Personnel Manager, INMARSAT, 40 Melton Street, London NW1 2EQ, England.

INMARSAT
International Maritime Satellite Organization

Importante Société Filiale d'u
Grand Groupe Industriel recher

INGENIEU D'AFFAIRES

POUR DES PROJETS
D'ENSEMBLES D'ANALYS
PHYSICOCHIMIQUES

Formation : Grande Ecole (physiqu
mie industrielle).
Anglais courant indispensable é
parlé.
Il aura pour mission le suivi d'af
impliquant l'étude technique et la ré
tion d'ensembles préfabriqués de
aux industries chimiques, pétrochi
et du raffinage.
Adresser lettre manuscrite, CV,
sous réf. 13950 à CONTESSE PUB
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex
qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE
DE PRESSE PROFESSIONNE

recherche

CHEF DE PRODU MARKETING DIRE

pour sa gamme de revues à haute technolo

Le candidat, âgé d'environ 30 ans et de formatio
aura acquis une réelle compétence en marketi
cours d'une première expérience chez l'
ou en agence.

Homme ou femme de contact et de réflex
responsable du développement, de la diffusion
dont il aura la charge : élaboration du plan de
lancement des campagnes de marketing direct, e
résultats, analyse statistique de la diffus

Envoyer votre dossier de candidature, lettre manu
photo, sous référence 309.074 à RÉGIE-PR
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAI
RECRUTE PAR VOIE DE DÉTACHE

- Pour sa direction des bâtiments départeme
Un ingénieur TP ou équivalent qui aura l
lité d'études et de travaux des bâtiments
départements.
- Pour diriger son service des affaires scolai
Son responsable qui sera soit un technici
ingénieur TP ou équivalent, soit un adr
haut niveau et qui aura en charge :
 - les relations avec les collectivités con
chefs d'établissement ;
 - la fixation des participations départe
budgets des collèges et le contrôle de
taires des établissements ;
 - la programmation des opérations neu
tion ou extension) et des grosses rép
les établissements scolaires départem
lèges, écoles normales, etc.).

Les candidatures sont à adresser à :
Monsieur le Président du conseil général de la Se
Hôtel du Département, 124, rue Ca
93009 BOBIGNY.

PROMOTEUR IMMOB
D'IMPORTANCE NATI
(basé à Paris)

recherche

DES RESPONSA DE PROGRAMM

expérimentés et débutants (Science,
droit) pour montage et suivi d'opé

Ecrire avec prétentions à RÉGIE-P
réf. 309072, 7, rue de Monttessuy.

هكذا من الأصل

BANQUE LOUIS-DREYFUS

BANQUE LD

AFFILIÉE AU GROUPE LOUIS DREYFUS ET A LA BANQUE BRUXELLES LAMBERT

recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DU CRÉDIT

Niveau Classe VII +

Le poste :
Seconder directement le Responsable du Département du Crédit (13 personnes) dans sa fonction de double examen des dossiers dépassant la seule compétence de l'exploitation.

Le candidat :
- 35 ans minimum ;
- au moins 10 ans d'expérience dans l'analyse de risques et les différents types de crédit (expérience de l'exploitation appréciée) ;
- si possible, une expérience dans l'analyse des sociétés étrangères (comptabilité anglo-saxonne) et des opérations d'une Direction Internationale (crédits financiers à des non-résidents, etc.).

Ce poste s'adresse à un candidat très motivé par une responsabilité d'étude liée à un haut niveau de décision mais n'implique aucune dimension commerciale.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. précis, photo et prétentions à la Direction du Personnel de la BANQUE LOUIS-DREYFUS, 6, rue Rabelais, 75008 PARIS.

La **MIDLAND BANK S.A.**, banque multispécialisée, a choisi d'exercer son développement national et international sur un nombre restreint de secteurs d'activité à fort potentiel.
Pour préparer l'avenir, elle recherche :

UN ANALYSTE DE CREDITS H/F

Intégrant une équipe de 4 personnes, il aura pour mission essentielle :
- Analyser les opérations de crédits.
- Evaluer et suivre la qualité des risques d'entreprises francaises et internationales et des risques pays.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur avec **OPTION FINANCES** (H.E.C. - ESSEC - ESCP - SCIENCES PO.), *débutant ou avec une première expérience d'analyse financière, pratiquant l'anglais couramment, ce* candidat à fort potentiel, souhaite participer au développement de la M.B.S.A., et exercer à moyen terme, ses compétences dans des activités complémentaires au sein de cette banque.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 5/85 à Geneviève SABET Département des Ressources Humaines, *MIDLAND BANK S.A., 2, Place de Rio de Janeiro B.P. 130-08 / 75360 PARIS CEDEX 08.*

ENTREPRENDRE POUR FAIRE GAGNER



Publitop

Importante société d'ascenseurs, nous recherchons pour l'une de nos filiales de la proche Banlieue Sud-Ouest de PARIS (60 personnes - 25 millions de francs de C.A.)



CHEF COMPTABLE

de niveau DECS ou équivalent, avec une expérience de 5 à 6 ans dans une fonction similaire.
Il dirigera la comptabilité générale, mettra en œuvre une comptabilité analytique et assurera le contrôle de gestion.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. 13946 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Les filiales de CREDIT BAIL du CREDIT AGRICOLE recherchent pour leur service Informatique un

PROGRAMMEUR DE MAINTENANCE

qui travaillera sur matériel DPE 8 - langages Cobol et Fortran
Il est demandé :
- une formation DUT informatique
- une expérience de 3 ans minimum acquise de préférence dans des SSII.

Le poste est basé dans la banlieue Ouest de Paris.

Adresser C.V., prétentions et photo sous référence LAM 0745 C.N.C.A. - Direction du Personnel - Gestion des Personnes 12, Bld des Chênes - St-Quentin-en-Yvelines 78280 Guyancourt

média-system

AGRO-ALIMENTAIRE
MARKETING INTERNATIONAL

recherchons

CHEF DE PRODUITS CONFIRMÉ

- Diplômé grande école.
- Minimum trois années d'expérience (publicité, *promotion, relations publiques*).
- Anglais.
- Allemand ou italien.

Adresser C.V., photo et prétentions sous le n° 309.091 à RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



Jeune et dynamique banque privée recherche

Contrôleur interne

Cadre V +

Vous joignez à une formation ITB ou commerciale de gestion, une expérience bancaire d'au moins 5 années.
Rattaché à la cellule audit contrôle de la Direction Financière vous assurerez les travaux de :
- contrôle,
- assistance, notamment pour la tenue de l'échéancier,
- suivi de l'évolution de la législation.

Vous participerez de plus, à la mise en place des nouveaux traitements informatiques dans le cadre de la refonte des procédures.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature sous réf. CIDF BFA/CM, 21, Boulevard Malesherbes, 75008 Paris.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.85

ÉTABLISSEMENT PUBLIC recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

- FORMATION : études supérieures, *niveau maîtrise* informatique ;
- PRATIQUE de 1 ou 2 ans du langage Cobol et du SGBD total ;
- CONNAISSANCE souhaitée d'une méthode de programmation ;
- CONNAISSANCE du matériel BULL DPS8 si possible ;
- *SALAIRE annuel : 125 000 F* à 143 000 F.

Adresser candidature et CV à : *M. le Directeur de la CNAMTS,* 66, avenue du Maine, 75682 PARIS CEDEX 14.

---

4 chaires : BÉTON ARMÉ - BÉTON PRÉCONTRAINT - MÉCANIQUE DES FLUIDES - CONCEPTION DES PONTS, sont vacantes à partir de l'année scolaire 1985-1986. Le texte détaillé des 4 appels d'offres est disponible au secrétariat de la Direction de l'Enseignement de l'ENPC, 28 rue des Sts-Pères, 75007 PARIS. Tél. 260-34-13, Poste 1208. Les candidats doivent déposer leur dossier à la Direction de l'Enseignement le 15 OCTOBRE au plus tard.

Assoc. rech. RESPONSABLES séjours linguistiques Angleterre AOUT, anglais courant exigé. Téléphone : 500-13-41.

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE EN ESSONNE

recherche

BIBLIOTHÉCAIRE (LICENCE + CAFB)

responsable animation/formation (important budget) ayant compétences, dynamisme, bonnes relations humaines.

Adresser lettre de candidature et CV détaillé à :
BCP DE L'ESSONNE,
1, av. de la Liberté, 91000 Evry
Tél. : (6) 077-53-58
M. LACROIX ou Mlle LIARD.

BANQUE INTERNATIONALE A PARIS

recherche un

CAMBISTE confirmé

ayant 5 ans minimum de pratique du marché des changes, essentiellement comptant.

La maitrise de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V. et prétentions, sous référence 572, à M. A. Dannenberger - **CEPIAD** 135, avenue de Wagram 75017 PARIS qui vous assure la discrétion.

---

villégiature

BRETAGNE, presqu'île Crozon ag. loue juillet-août, mois ou sem., belle prop. 4 ch., villas cft. Tél. : 16 (98) 27-05-76.

CRÉDIT CHIMIQUE
BANQUE NATIONALE

recherche

COLLABORATEUR

pour son
SERVICE COMPTABILITE GENERALE
(Etablissement principal et Filiales)

Diplôme DECS - non débutant.
Expérience bancaire appréciée.

Fonctions : • participation aux différentes tâches de la Direction du Service, • conception au sein d'un groupe de travail du nouveau système comptable informatisé, • élaboration de procédures comptables.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions, sous référence 212-M à Mamrégies, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

---

capitaux propositions commerciales

Votre chance pour 1985

Fabricant allemand vous propose la vente directe exclusive *et personnalisée d'un article unique défiant toute concurrence.* Possibilité d'adopter notre système d'organisation qui a fait ses preuves. Vous pourrez déterminer vous-même l'importance de votre bénéfice. Chance extraordinaire pour vendeurs professionnels et/ou organisation de vente. S'adresser en anglais à :CDI, Paulusstr. 27-29, D-4834 Harsewinkel. Tél. : RFA 5247/4193. Tlx : 933521 jbhar d.

Société secteur public

recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN DE FORMATION SUPÉRIEURE POUR SECONDER LE CHEF DE SON SERVICE INFORMATIQUE

La mise en œuvre du Plan Informatique de notre société s'appuie sur des compétences internes et sur des aides extérieures en sous-traitance.

- VOUS ÊTES INGÉNIEUR.
- Vous avez *acquis en 3 ans minimum votre expérience de la conduite de* projets sur matériels de toutes tailles.
- Vous souhaitez dépasser la technique pour accéder à la vision d'ensemble du développement informatique de notre société.

Les candidats masculins doivent être libérés du S.N.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 309.111 *RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.*

RECHERCHONS

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LA FRANCE,

bénéfices rapides et élevés, possibilité de revenus à long terme à partir d'un produit au succès énorme.

Fonds importants indispensables.

Ecrivez à : **Paul Whicher Chief Executive International Division Postal Division Postal Centres International Goodyear House**
52-56 Osnaburgh Street
London - NW1 3ND.

DEMANDES D'EMPLOIS

J. H., 32 ANS, MAITRISE DE GESTION, MAITRISE D'ANGLAIS, 6 ANS D'EXP. GESTION, *cherche emploi région parisienne.* Ecrire sous le n° 300.000 RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ALLEMAGNE

HEC, bilingue, spécialiste des relations franco-allemandes (commerce et presse) cherche nouvelle situation. Ecr. s/n° 2757 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Personne sérieuse, salariée, recherche studio ou chbre avec *coin cuisine, et douche si poss.* Tel. h.b. : 565-91-82, p. 4141.

Docteur d'Etat, histoire moderne, contemp., Sorbonne 76, traducteur angl., franc., arabe, étudie toute proposition France ou étranger. M. AMIN, 112, rue Salvador-Allende, 92000 Nanterre.

JEUNE FEMME
ayant organisé expositions (peintres, illustrateurs, photographes) et Salons importants à Paris, cherche empl similaire *dans société spécialisée ds l'organisation de manifestations.* Ecr. s/n° 7574 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 30 ans, exp. Afrique et Moyen-Orient, 4 ans commandement armée de l'air, recyclé direction grande surface, spécialiste formation étranger, cherche emploi expatrié. Etudie ttes propositions, libre de suite. Tél. : 16 (41) 52-10-95.



La BANQUE SOFINCO dotée d'installations informatiques importantes : IBM 3081 et 3033 gérés sous MVS/SP - JES 3 - TOS - IMS, réseau national de télétraitement, serveur Videotex, recherche un

ANALYSTE

- de formation universitaire ou équivalente BAC + 4 minimum,
- 3 ans minimum d'expérience reelle dans la fonction,
- ayant participé au développement d'appli*cations batch et transactionnelles sur gros* matériels IBM,
- intéressé également aux phénomènes de la micro-informatique et de l'infocentre,
- souhaitant de plus faire profiter de son expérience les informaticiens et les utilisateurs.

Lieu de travail au siège de la Banque à EVRY (Essonne).

Les lettres de candidature avec c.v., photo et prétentions sont à adresser à Monsieur SINGER, BANQUE SOFINCO, 91038 EVRY CEDEX.

Importante Société filiale d'un grand *Groupe Industriel recherche :*

INGENIEUR RESPONSABLE DE L'ACTIVITE VISIOPHONIE

de formation grande école en télécommunications.
Ce poste est basé en Région Parisienne avec déplacements en Province.
*Il aura pour mission le suivi d'affaires impli*quant la définition technique et le développement de terminaux visiophoniques et des réseaux de transmission large bande avec fibres optiques.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/référence 13940 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Pour région BRÉTIGNY, rech.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

s/ SEL 32/77 FORTRAN. Programmation en temps réel, programme stimulation. MISSION LONGUE DURÉE. CRIT Intérim (6) 422-41-24.

Le syndicat d'agglomération nouvelle de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES recherche pour son service développement économique

chargé de mission

études et promotion économiques, profil recherché : cadre formation ESC, IEP ou ingénieur formé gestion financière, expérience confirmée *dans le privé.*
Salaire à débattre.
Ecrire avec CV détaillé à Monsieur le Président du SAN de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, 2, avenue des IV Pavés du Roy. 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.

---

propositions diverses

Les possibilités d'emplois *à l'étranger sont nombreuses* et variées. Demandez une documentation (sans engage*ment) sur la revue spécialisée* MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS CEDEX 09.

Recherche 2 IBM 34 ou 36 d'occasion équipés 4 contrôleurs maximum de terminaux avec logiciels d'application. Pour prix, délais et conditions, contacter LESTRONIC, BP 134, *Dzaoudzi, 97610 Mayotte.*

économie

REPÈRES

Dollar : la reprise se poursuit : 8,85 F

Annoncée vendredi 19 juillet, la reprise du dollar sur les marchés des changes s'est confirmée lundi 22 juillet, le cours du « billet vert » passant de 8,73 F à 8,85 F environ et de 2,87 DM à 2,90 DM environ. Jeudi 18 juillet, il était tombé à 2,8250 DM et 8,63 F.

Superphénix : calendrier respecté

Le calendrier prévu pour le démarrage de Superphénix semble pour l'heure respecté. Samedi 20 juillet en effet, le cœur du réacteur du surgénérateur situé à Creys-Malville, sur le Rhône en amont de Lyon, a été chargé en combustibles (oxyde mixte d'uranium et de plutonium et oxyde d'uranium).

L'entrée en service du surgénérateur, d'une puissance de 1 200 Mw, est attendue vers le 15 septembre prochain, date à laquelle devrait avoir lieu la divergence qui marquera le début des réactions nucléaires de fission. Quant au couplage de Superphénix au réseau d'EDF, il est prévu pour janvier 1986.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –
$ E.-U.	8,8350	8,8425	+ 120	+ 135	+ 215	+ 245	+ 620	+ 720
$ can.	6,5469	6,5597	+ 26	+ 47	+ 38	+ 75	+ 124	+ 222
Yen (100)	3,6739	3,6786	+ 110	+ 121	+ 205	+ 224	+ 624	+ 675
DM	3,0350	3,0387	+ 118	+ 129	+ 223	240	+ 678	726
Florin	2,7361	2,7397	+ 76	+ 84	+ 146	+ 160	+ 472	+ 513
F.B. (100)	15,0614	15,0999	– 1	+ 102	+ 58	+ 212	+ 183	+ 634
F.S.	3,6912	3,6959	+ 149	+ 165	+ 272	+ 294	+ 827	+ 894
L. (1 000)	4,5541	4,6055	– 149	– 73	– 263	– 159	– 833	– 665
£	12,2276	12,2469	– 347	– 274	– 535	– 468	– 1179	– 991

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 1/4	8 3/8
DM	4 7/8	5 1/8	5	5 1/8	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4
Florin	6 1/2	6 3/4	6 3/8	6 1/2	6 5/16	6 7/16	6 3/16	6 5/16
F.B. (100)	8 3/4	9 3/8	8 3/4	9	8 3/4	9	9 1/16	9 5/16
F.S.	1	2	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8	5 1/16	5 3/16
L. (1 000)	8	16	11 1/2	13 1/2	12	13 1/2	13 1/8	14 1/8
£	12 1/2	12 3/4	12 5/16	12 7/16	12 1/16	12 3/16	11 11/16	11 13/16
F. franç.	9 1/2	9 3/4	9 5/8	10 1/8	9 5/8	10 1/8	9 7/8	10 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

LA RÉUNION A GENÈVE DES PAYS PRODUCTEURS DE PÉTROLE

L'OPEP saisie par le découragement

De notre envoyée spéciale

Genève. – Oubliées les solutions miracles, les menaces, les tensions : l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), après plusieurs semaines de débat, semble saisie d'un profond découragement. *« Nous ne pouvons plus, seuls, assurer la défense des prix du pétrole »*, assurait, en substance, un délégué d'un pays du Golfe à la veille de la conférence ordinaire de l'Organisation, qui s'est ouverte le lundi 22 juillet à Genève.

Après avoir vainement tenté d'imaginer des solutions nouvelles permettant de stabiliser durablement les prix du brut à leur niveau actuel, les treize pays membres paraissent avoir abandonné l'idée de vouloir régler les problèmes de fond. *« Tout le monde se satisferait d'un accord, quel qu'il soit »*, déclarait un expert de l'Organisation. Une fois de plus, l'OPEP paraît donc devoir tenter de gagner du temps.

Un équilibre précaire

Pourtant, la situation du marché pétrolier n'est pas actuellement dramatique. Si la demande est faible, les raffineurs achetant quasiment au jour le jour les quantités nécessaires pour faire tourner leurs installations, l'offre l'est aussi. L'OPEP a maintenu sa production depuis plusieurs semaines aux environs de 14 millions de barils par jour, soit 20 % de moins que l'an dernier, et la Grande-Bretagne a également vu son rythme d'extraction réduit par les travaux de maintenance saisonniers. Ainsi, au cours des dernières semaines, un équilibre s'est établi sur le marché autour de cours inférieurs de 1 à 2 dollars, selon les qualités, au tarif de l'OPEP. Et si un ajustement de la grille officielle de l'Organisation paraît indispensable, compte-tenu de la concurrence des producteurs non membres de l'OPEP qui, tous, ont aligné leurs prix sur les cours du marché, cet ajustement pourrait être limité à une baisse des prix des qualités lourdes, afin de permettre aux producteurs de ces qualités, notamment à l'Arabie saoudite, d'améliorer leur situation concurrentielle.

Cet équilibre demeure toutefois extrêmement précaire. Il est assuré pour l'essentiel jusqu'ici par le royaume saoudien qui a réduit sa production au minimum (deux millions de barils par jour environ, soit un cinquième de ses capacités totales et la moitié de sa production de 1984). Mais, après avoir menacé de reprendre sa liberté et d'inonder le marché si ses partenaires ne s'engageaient pas à mieux répartir l'effort, le royaume saoudien semble désormais reculer devant l'obstacle.

Au cours d'une réunion récente avec les compagnies pétrolières américaines membres de l'ARAMCO (le consortium qui exploite le brut saoudien), celles-ci auraient en effet, assure-t-on de bonne source, souligné les dangers d'une glissade accentuée des prix, si l'Arabie saoudite augmentait massivement sa production. La plupart des pays producteurs seraient dans ce cas poussés à faire de même et nul ne pourrait, pas même les compagnies, arrêter le mouvement une fois lancé. Les pays producteurs auraient ensuite peu de chance de regagner avant très longtemps le terrain perdu.

Ayant tout à perdre d'une telle guerre des prix, et souhaitant donc conserver à l'OPEP un semblant de cohésion, l'Arabie saoudite serait donc résignée à accepter des compromis. Elle pourrait, dans l'immédiat, se contenter d'un maintien du *statu quo*, moyennant quelques garanties et un ajustement limité des tarifs lui donnant une plus grande marge de manœuvre. M. Yamani a déclaré, dimanche 21 juillet à Genève, qu'il souhaitait une baisse des prix des bruts lourds. Le royaume peut espérer bénéficier de la reprise saisonnière de la demande en août et en septembre pour accroître à nouveau sa production d'environ un million de barils par jour. A condition toutefois que ses partenaires continuent de respecter strictement leurs quotas de production et s'abstiennent de provoquer des prix de dumping.

Une solution unanime

C'est le cas depuis deux semaines. Cela peut-il durer alors que les douze autres pays membres de l'OPEP voient leurs revenus de plus en plus réduits par la baisse du dollar, et leur part du marché grignotée par les producteurs non membres de l'organisation ? Ainsi le Venezuela, concurrent direct du Mexique sur le marché américain (et bientôt la Colombie, qui s'apprête à devenir l'an prochain un producteur non négligeable) est-il soumis à des pressions croissantes. Les prix de l'OPEP devraient refléter la réalité du marché, a déclaré, dimanche, le ministre vénézuélien du pétrole, se hâtant d'ajouter qu'il souhaitait avant tout une *« solution unanime »* approuvée par l'organisation, et qu'il ne se battrait pas pour une baisse des prix.

Les engagements sur le respect de la discipline des uns et des autres satisferont-ils l'Arabie saoudite ? Ryad, dit-on, peut difficilement espérer obtenir mieux. Aucun pays ne peut actuellement envisager d'accepter une nouvelle baisse durable de son quota de production. Quant aux projets à plus long terme évoqués lors de la précédente réunion de l'Organisation à Vienne au début du mois, envisageant par exemple de commercialiser de façon groupée le pétrole de l'OPEP, ils se heurtent à des obstacles de mise en œuvre apparemment insurmontables. *« Nous ne pouvons pas faire mieux; le seul acteur qui ait les moyens d'agir, l'Arabie saoudite, a les mains liées; les autres ne peuvent plus rien »*, assurait un membre d'une délégation.

Reste que la politique jusqu'ici suivie par le royaume saoudien, orchestrée par le cheikh Zaki Yamani, suscite dans le pays des critiques de plus en plus vives. Le ministre du pétrole, ainsi que le gouverneur de la Petromin, société pétrolière d'Etat saoudienne, sont même soumis personnellement à des attaques. Il ne fait pas de doute qu'en cas de désaveu, l'Arabie saoudite n'hésiterait pas à reprendre sa liberté et à accroître sa production, faisant voler en éclats l'équilibre actuel du marché. La baisse des revenus pétroliers, aggravée par la chute du dollar, entraîne actuellement de sérieuses difficultés économiques, intervenant pour un pays habitué depuis douze ans à un niveau de vie très élevé. Les faillites sont nombreuses ; on envisage pour la première fois de créer des impôts, de nombreux travailleurs étrangers sont renvoyés dans leur pays, et un certain nombre d'avantages consentis aux citoyens saoudiens sont supprimés.

VÉRONIQUE MAURUS.

● **Le Groupement textile du Nord décide de licencier 133 de ses 250 salariés.** – Après sa mise en règlement judiciaire par le tribunal de commerce de Cambrai (Nord), qui l'a autorisé à poursuivre son activité, le Groupement textile du Nord (GTN) a décidé le 19 juillet de licencier 133 de ses 250 salariés. La mise en règlement judiciaire a été décidée par le tribunal à la suite des difficultés de trésorerie du GTN, spécialisé dans le tricotage. Le plan prévoit le licenciement de 71 salariés sur 161 à Maretz, 2 sur 23 à Clary, 31 sur 38 à Etrœungt et la suppression de 29 emplois à domicile. – *(AFP.)*

● **Mise en service du sixième réacteur de la centrale de Gravelines (Nord).** – Le sixième – et dernier réacteur – de la centrale nucléaire de Gravelines, près de Dunkerque (Nord), a effectué le 21 juillet sa première réaction appelée « divergence », a annoncé EDF dans un communiqué. Les prochaines étapes de la mise en service de ce réacteur seront, précise-t-on à EDF, *« la fourniture du premier kilowatt-heure durant le mois d'août, puis la monté à pleine puissance qui s'achèvera à l'automne, conformément aux prévisions initiales »*.



MONNAIES

LA CRISE DE LA LIRE

Le président du conseil italien charge le ministre du Trésor de mener une enquête sur le «vendredi noir»

De notre correspondant

Rome. – « *L'assainissement de la situation économique se joue dès maintenant, d'ici à septembre. Si dans les prochains mois nous réussissons à mettre en œuvre concrètement les mesures destinées à diminuer le déficit budgétaire et à abaisser le coût du travail, alors les dernières décisions monétaires pourront faire sentir tout leur effet positif* », a affirmé M. Giovanni Goria, démocrate chrétien, ministre italien du Trésor, au cours d'une conférence de presse, dimanche 21 juillet où, au côté de M. Carlo Azoglio Ciampi, directeur de la Banque d'Italie, il dressait le bilan de la réunion de Bâle.

Le directeur de la banque centrale a tenu à souligner pourquoi le moment de ce réajustement lui semblait bien choisi : « *La baisse du dollar sur le marché des changes en juillet et celle du prix du pétrole nous ont convaincus qu'un réajustement maintenant nous ferait importer moins d'inflation. En outre, nous avons réussi à mener cette opération sans que se déchaînent des attaques contre la lire, donc sans toucher à nos réserves.* »

Le gouvernement de M. Craxi avait annoncé la veille un modeste ensemble de mesures économiques en accompagnement de la dévaluation de la monnaie italienne et destinées à faire affluer dans les caisses de l'Etat quelque 6 500 milliards de lires. Pour l'essentiel, il s'agit de mesures comptables comme la décision de créer une trésorerie unique, ce qui permet à l'Etat de récupérer 2 000 milliards de lires que les institutions locales (municipalités, régions, etc.) ont encore en dépôt dans les banques. L'Etat réduira en outre la fiscalisation des charges sociales des entreprises. La récupération par l'INPS, institut étatique chargé des retraites et de l'assurance-maladie, de crédits accordés aux entreprises assurera au budget 2 000 milliards de lires.

Le ministre du travail, M. Gianni De Michelis, a par ailleurs annoncé l'ébauche d'un accord avec les trois confédérations syndicales, CGIL, CISL et UIL, sur la semestrialisation des effets de l'échelle mobile des salaires. Jusqu'à maintenant, le réajustement se faisait chaque trimestre. Les confédérations syndicales soulignent néanmoins qu'une telle décision doit s'intégrer dans une négociation globale sur le coût du travail.

Les mesures budgétaires prises par le gouvernement ont suscité de dures critiques de la Cofindustria, organisation patronale italienne, qui a exprimé « *sa surprise et sa contrariété* ». Le patronat estime qu'elles sont trop limitées pour réellement permettre de faire face à la dégradation de la situation, et que, de surcroît, certaines d'entre elles pénalisent les entreprises. Certains partis de la majorité comme les républicains leur font écho.

Que s'est-il passé ?

La politique économique de la majorité gouvernementale devait être à nouveau discutée dans son ensemble, ce lundi, au cours d'un « sommet » des cinq partis de la coalition. Cette réunion risque d'être d'autant plus tendue que les polémiques sur le « vendredi noir » où s'est *effondrée la lire, continuent de diviser* le monde politique italien.

Le président du conseil a chargé le ministre du Trésor, M. Goria, de mener une enquête. A qui attribuer la responsabilité de la chute de la monnaie nationale ? A l'ENI (Institut italien des pétroles) qui, pour régler une « échéance technique », a donné un ordre de vente pour 120 millions de dollars ? A la Banque d'Italie, qui a laissé sans intervenir la cote du dollar monter jusqu'à 2 200 lires ? Les spécialistes défendent l'ENI. La démocratie chrétienne, la Banque d'Italie.

M. Goria affirme ainsi : « *L'ENI n'avait aucune urgence particulière d'acheter des dollars parce que le prêt à rembourser arrivait à échéance seulement le 24 juillet.* » L'entreprise publique dirigée par le socialiste Franco Reviglio aurait-elle été involontairement la cause d'un tremblement de terre monétaire qui risque de remettre en cause la stabilité du premier gouvernement italien présidé par un socialiste ? Les liens entre le directeur de l'ENI et le Parti socialiste suscitent des soupçons chez certains observateurs étrangers qui estiment que toute l'opération aurait pu être délibérément pilotée.

Les défenseurs de l'Institut italien des pétroles soulignent en revanche qu'il s'agissait d'une simple opération de routine et que la Banque centrale en avait été avertie à l'avance. « *Moi, je me demanderais plutôt,* affirme le socialiste De Michelis, *pourquoi la Banque d'Italie n'a pas réagi quand le dollar arrivait à 1 950 lires, en fermant les changes et en bloquant à temps l'effondrement de notre monnaie. Faisons attention. Exactement comme l'effondrement du barrage dans le Trentin, celui de la lire n'est pas non plus une calamité naturelle.* »

(Intérim.)

Le deuxième partenaire commercial

L'Italie est le deuxième partenaire commercial de la France, derrière l'Allemagne fédérale, mais devant l'Union économique belgo-luxembourgeoise, les échanges entre les deux pays ayant, en 1984, représenté 177,80 milliards de francs. Les importations françaises ont atteint 89,18 milliards, soit 9,9 % du total des achats à l'étranger et les exportations 88,62 milliards, soit 10,9 % du total des ventes.

La balance commerciale a donc été déficitaire de 0,56 milliard de francs ; elle l'avait été de 5,26 milliards en 1983 (– 4,33 milliards en 1982 ; – 2,27 milliards en 1981 ; – 1,68 milliard en 1980). L'an dernier, les exportations vers l'Italie ont augmenté de 19,5 % et les importations en provenance de ce pays de 12,3 % seulement. Ce mouvement s'étant poursuivi, un excédent de 1,12 milliard a été enregistré au cours des six premiers mois de 1985, les exportations ayant atteint 49,53 milliards et les importations 48,41 milliards de francs.

Le résultat de 1984, lié au décalage de conjoncture entre les deux côtés des Alpes, avait été obtenu en dépit d'un déficit industriel de plus de 22 milliards de francs. Cette année, ce déficit s'est réduit (– 8 milliards de francs pour les cinq premiers mois). Le solde négatif des biens d'équipement professionnel (– 2 milliards) a été plus que compensé par l'excédent dans le domaine automobile (+ 3 milliards).

Toutefois, les échanges de biens de consommation courante se sont traduits par un déficit de près de 7 milliards de francs, le plus fort enregistré à l'égard d'un autre pays dans ce secteur. En revanche, la France connaît avec l'Italie son excédent bilatéral le plus élevé dans le domaine agro-alimentaire (plus de 7 milliards de francs de janvier à mai 1985).

L'ACCORD DE BALE

Un marchandage rapide

Comme on pouvait s'y attendre, les partenaires de l'Italie au sein de la CEE ont tenu bon, samedi 20 juillet, à l'égard du gouvernement de Rome, qui avait commencé par réclamer un réalignement d'ensemble du système monétaire européen (SME), susceptible de masquer une dévaluation de la lire. L'Allemagne et la France étaient pratiquement d'accord pour refuser ce réalignement. A Paris, on mettait en avant le rétablissement du commerce extérieur et le ralentissement de l'inflation. Quelques petites nuances, toutefois, ont pu être notées. Si le chancelier Kohl soutenait le maintien des parités entre les monnaies du SME, la lire mise à part, bien entendu, M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, aurait favorablement accueilli une « petite » réévaluation du mark, mais les Pays-Bas ne voulaient pas, et on en est resté au *statu quo*.

En ce qui concerne la lire, l'Italie voulait dévaluer de 9 %, la France aurait préféré 7 % pour ne pas trop déséquilibrer les échanges commerciaux franco-italiens, notamment pour les textiles, et un compromis a été trouvé entre les deux, soit 8 %, ou plus exactement 7,8 %. C'est de ce pourcentage que le cours central de la lire a été abaissé.

Une concession a été faite au gouvernement de Rome : la lire n'a été, en ce qui la concerne, dévaluée que de 6 %, les sept autres monnaies du SME étant réévaluées de 2 %. Cette réévaluation se traduit au niveau de l'ECU, dont le cours baisse calculé dans ces sept monnaies tandis qu'il monte quand il est calculé en lires. En fait, les variations enregistrées sont un peu différentes des pourcentages annoncés (6 % et 2 %), car la livre anglaise entre dans la composition de l'ECU, et sa hausse récente a influencé les calculs.

Il n'en demeure pas moins qu'en réalité les taux pivots bilatéraux, c'est-à-dire entre monnaies du SME deux par deux, ont été modifiés dans le sens d'une baisse de 7,8 % pour la lire vis-à-vis de toutes les autres. En fait, la réévaluation de 2 % des sept monnaies du SME n'a été qu'un « habillage » politique, une concession des sept à l'Italie, qui ne trompe personne, à commencer par les marchés des changes. En mars 1983, lorsque le mark avait été réévalué de 5,5 % et le franc français dévalué de 2,5 %, en même temps que la lire d'ailleurs, le cours central du mark à Paris avait bien été relevé d'environ 8 %, ce qui correspondait à une dévaluation du franc analogue.

On remarquera, enfin, qu'à Bâle l'Italie, assez isolée, et pour tout dire suspectée d'avoir forcé la décision faute de pouvoir remettre de l'ordre rapidement dans ses affaires, a été mise devant ses responsabilités et invitée à dévaluer toute seule, comme elle avait dû le faire (pour 6 %) en mars 1981. En fait, les milieux financiers internationaux continuent à se poser des questions sur les événements de la journée de vendredi dernier en Italie, concevant mal qu'un ordre d'achat, même malencontreux, de 120 millions de dollars ait pu faire « sauter » la lire. « *Erreur technique* », a-t-on dit ; le mot fait sourire les techniciens.

FRANÇOIS RENARD.

Les nouveaux taux-pivots des monnaies du SME

Après la dévaluation de 6 % de la lire et la réévalutation de 2 % des six autres monnaies du système monétaire européen (SME), les nouveaux taux-pivots sont les suivants :

EN MONNAIE NATIONALE POUR 1 ECU	Nouveaux taux	Anciens taux
Deutschemark	2,2384	2,24184
Florin	2,52208	2,52595
Lire	1 520,6	1 403,49
Franc belgo-luxembourgeois	44,832	44,9008
Couronne danoise	8,12857	8,14104
Franc français	6,86402	6,87456
Livre irlandaise	0,724578	0,72569

● **Lancement d'une opération TUC pour les jeunes Français musulmans rapatriés.** – M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, vient de lancer une opération TUC en faveur des jeunes Français musulmans rapatriés. Mille sept cents lettres ont été adressées aux jeunes de cette communauté de seize à vingt et un ans et trente quatre mille aux maires en vue d'une « *sensibilisation* » en faveur des travaux d'utilité collective. Le 9 juillet, à Montpellier, M. Courrière a signé avec le ministre du travail une convention nationale « *qui prévoit le recrutement pour une durée d'un an de deux cent cinquante jeunes dans le cadre d'un chantier TUC* ».

Réactions :

M. BEREGOVOY : « Il fallait agir vite, c'est ce qui a été fait »

« *Les décisions prises par le comité monétaire du SME ont pour origine la situation de la lire. Il fallait agir vite, c'est ce qui a été fait.* » a déclaré M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie des finances et du budget, dans la nuit de samedi à dimanche.

« *Pour ma part, je tire deux leçons des événements d'aujourd'hui. L'une intéresse la Communauté européenne, l'autre notre pays. Première leçon, en acceptant une réévaluation de leur monnaie, les pays adhérant au mécanisme de changes du SME ont démontré leur solidarité à l'égard de l'Italie et leur compréhension vis-à-vis de ses difficultés présentes. Deuxième leçon, le recul de l'inflation en France et la situation de nos réserves de changes nous ont permis, en cette circonstance, de consolider notre monnaie.* »

M. Bérégovoy a souligné que les « *progrès* » accomplis en France dans la lutte contre l'inflation et la situation des réserves de change « *ont permis de consolider le franc* ». Ainsi, pour la France, « *il ne faut surtout pas changer de politique économique* » et « *il faudra en tirer la leçon lorsqu'il s'agira de choisir son camp aux élections de mars prochain.* »

« *Quant à l'Italie*, a-t-il ajouté, *elle devra mener une politique très « rigoureuse.* »

M. JACQUES CHIRAC : « le franc bénéficie des très forts taux d'intérêt »

M. Jacques Chirac, Président du RPR, a estimé dimanche 21 juillet, en commentant au « Forum » de RMC le réaménagement au sein du SME, que le franc bénéficie des très forts taux d'intérêt qui sont pratiqués en France.

A propos de la réévaluation de 2 %, des six monnaies du SME, M. Chirac a déclaré : « *Pour le franc, il n'y avait aucune raison, politique ou technique, d'opérer différemment que pour les autres monnaies. Le franc bénéficie des très forts taux d'intérêt qui attirent en France les capitaux. Mais ce n'est pas très sain* ».

Le président du RPR a notamment jugé, en réponse à une question, que cette situation du franc n'était pas le fruit d'une réussite de la politique de rigueur. « *Les indicateurs économiques ne sont pas favorables* », a-t-il souligné, répétant que l'explication réside dans le niveau des taux d'intérêt. « *C'est cela qui explique que le franc est solide. J'espère qu'il le restera* », a-t-il dit.

M. Chirac s'est étonné de l'« *effondrement aussi rapide et fort de la lire italienne* » et il jugé qu'il fallait « *des explications des autorités italiennes* ».

BANQUES

LE RAPPORT DU CONSEIL NATIONAL DU CRÉDIT

L'expansion des liquidités se ralentit

Décélération du rythme d'expansion des liquidités et importance des innovations récentes dans le domaine financier, tels sont les points *marquants du rapport annuel du conseil national du Crédit.*

Ce rapport rend d'abord un discret hommage aux pouvoirs publics, en soulignant que la conduite et l'efficacité de la politique monétaire ont été favorisées en France par la convergence des actions menées en matière de politique budgétaire et de politique des revenus et des prix. Ensuite, il relève la poursuite d'une évolution voulue et favorisée depuis plusieurs années, à savoir le ralentissement de la progression des liquidités et le freinage de la croissance du crédit interne.

La décélération de l'expansion des liquidités est imputée à deux facteurs : *en premier lieu,* l'augmentation du rythme de délivrance des concours bancaires a été moins rapide (en hausse de 12,7 % en 1984 contre 15,1 % en 1983).

Ce phénomène est attribué à la fois au ralentissement de l'activité économique et au niveau élevé des taux débiteurs réels (tarifs bancaires rapportés au taux d'inflation) qui a exercé une influence modératrice sur la demande du crédit, à tel point qu'en fin d'année les établissements bancaires disposaient d'une marge de 100 milliards de francs *dans le cadre de leurs quotas* annuels.

Dans ces conditions, les autorités monétaires ont pu, au début de 1985, remplacer l'ancien système d'encadrement du crédit, devenu trop rigide avec le temps, pour le remplacer par un nouveau régime des réserves obligatoires plus flexible.

Le second facteur de décélération de l'expansion des liquidités a été le dynamisme du marché obligataire, qui a été entretenu par une échelle de taux favorable aux placements longs et par la poursuite de l'essor des organismes de placements collectifs. En définitive, la part prise par les obligations dans l'accroissement des actifs financiers s'est élevée à 39,9 % et celle des titres participatifs à 12,9 %, en hausse, respectivement, de 7,7 et 2 points par rapport à 1983.

S'agissant de la politique de l'épargne, le rapport souligne l'importance des innovations financières récentes et, en particulier, l'attrait exercé par les formules de placement collectif SICAV et Fonds commun à court terme, créées en 1982 et qui ont drainé, en 1984, 80 milliards de francs contre 53 milliards de francs en 1983. Ces formules, par le biais du marché obligataire, ont permis à l'Etat de financer par de l'épargne longue plus de la moitié du déficit budgétaire. En conséquence, la création monétaire du Trésor a été inférieure aux prévisions, couvrant 13 % du déficit au lieu de 40 % en 1983.

Décrivant les comportements financiers des principaux agents *économiques, le rapport* a relevé la poursuite de la diminution du taux d'épargne global des ménages, diminution beaucoup moins importante, toutefois, en ce qui concerne leur *épargne financière.*

Les entreprises, par suite de rétablissement de leurs résultats, ont atteint des niveaux d'épargne et d'endettement les plus favorables depuis le second choc pétrolier. La faiblesse de la formation de capital a abouti à un taux d'autofinancement exceptionnellement élevé. En conséquence, l'appel à des ressources externes a été, en proportion de la valeur ajoutée, le plus faible depuis 1979, le taux d'endettement se stabilisant.

Quant aux administrations, dont les besoins de financement ont fléchi, revenant de 3,1 points de PIB en 1983 à 2,8 points en 1984, la part des obligations dans leur endettement supplémentaire a augmenté pour atteindre 73,5 %, celle de l'endettement monétaire (à court terme) tombant à moins de 20 %.

AFFAIRES

ENTREPRISES

Première grève dans la sidérurgie américaine depuis vingt-sept ans

Les huit mille deux cents ouvriers de Wheeling-Pittsburgh, le huitième groupe sidérurgiste américain, se sont mis en grève le 21 juillet pour s'opposer à une réduction d'environ 30 % des salaires proposée par la direction. Il s'agit de la première grève importante observée dans la sidérurgie américaine depuis vingt-sept ans. En difficulté, Wheeling-Pittsburgh a dû se placer sous la protection des dispositions du chapitre 11 en avril dernier (suspension provisoire des poursuites). La direction doit préparer un plan de restructuration *industrielle* et sociale.

La grève sera suivie attentivement par tous les autres groupes, car elle sera un test de la détermination des ouvriers sidérurgistes, fortement syndiqués, et de la capacité des aciéries américaines à faire peau neuve et à réduire leurs coûts face à la montée des importations.

L'Etat réduit de 25 % son allocation à l'entreprise minière et chimique

L'Etat mesure ses deniers à l'EMC (Entreprise minière et *chimique*). Dans le cadre de l'avenant au contrat de Plan signé à la veille du week-end pour la période 1985-1987, il ne lui allouera que 300 millions de francs, pour moitié sous forme de dotation en capital, pour l'autre, sous forme de prêts participatifs. EN 1984, l'EMC avait touché 400 millions de francs.

Malgré tout, l'entreprise nationale s'est engagée en échange à augmenter la productivité des Mines de potasse d'Alsace, à développer ses capacités de production en chimie *minérale* et son activité « chimie fine », à poursuivre son effort de recherche-développement, à investir dans les économies d'énergie et accroître sa contribution à l'équilibre extérieur, à soutenir l'emploi en Alsace, à rechercher, enfin, des synergies pour sa branche « alimentation animale » (Sanders). A cet égard, des conversations sont en cours avec Guyomar'ch (groupe céréalier Dreyfus) et les Grands Moulins de Paris.

De 400 millions de francs en 1984, exercice considéré comme une étape dans le redressement du groupe avec un léger bénéfice d'environ 30 millions de francs, les investissements de l'EMC passeront à 800 millions cette année dont 250 millions iront aux mines.

Jeumont-Schneider pose en Tunisie la première pierre de son usine d'électronique

La première pierre d'une usine de télécommunication a été posée à Tunis le 19 juillet par les autorités tunisiennes et le groupe français Jeumont-Schneider (JS). Cette usine fabriquera sous licence de JS des centraux téléphoniques d'entreprises pour l'équivalent de vingt mille lignes (en 1987) et des postes téléphoniques sous licence de l'Allemand Siemens. Elle appartient à la sociéré Arabtel — créée pour l'occasion — dont 25 % du capital est détenu par la firme française, le reste étant partagé entre des banques et les PTT tunisiennes.

LA FERMETURE DE LA RAFFINERIE SHELL DE PAUILLAC

Le port de Bordeaux menacé de décadence

De notre correspondant

Bordeaux. — Le personnel de la raffinerie Shell de Pauillac (Gironde) a été officiellement avisé, le 15 juillet, de la décision de Shell-France de fermer le plus tôt possible, et en tout cas avant l'automne 1986, sa dernière unité de raffinage dans l'estuaire de la Gironde. Cette décision, qui n'entraîne aucun licenciement, n'a guère suscité de réactions dans l'entreprise. En revanche, elle a été perçue comme un véritable sinistre en Aquitaine.

Les trois cent vingt-six salariés de la raffinerie Shell de Pauillac doivent être reclassés à qualification et salaire égaux dans les raffineries de Berre et de Petit-Couronne. Ceux qui souhaiteraient rester dans la Gironde pourraient bénéficier d'un plan de formation ou d'indemnités de départ.

L'abandon des installations de Shell, à Pauillac depuis plus de cinquante ans, au centre de la plus prestigieuse partie du vignoble bordelais, ne devrait théoriquement poser aucun problème, du moins sur l'emploi social. L'emploi direct est préservé ; quant aux communes concernées, personne ne croit le sinistre irréparable, même si M. André Cazes, maire de Pauillac, déplore la perte d'un des trois piliers de sa ville (un tiers agricole, un tiers industrie — en l'occurrence la Shell, — et un tiers tertiaire, au service des deux autres).

La perte des emplois indirects est plus difficile à chiffrer. Quelles entreprises déjà fragilisées par la fermeture de la raffinerie d'Elf en 1977, d'Esso en 1983, vont pouvoir résister à ce nouvel abandon ? Nul ne le sait. Les conséquences les plus graves sont attendues au port autonome de Bordeaux. Au total, il perdait 1,8 million de tonnes de son trafic d'hydrocarbures, soit 20 % de son trafic global et 16 % de ses recettes. Pour le remorquage et le pilotage, les pertes seraient respectivement de 26 % et de 6 % du chiffre d'affaires.

Les conséquences sur les infrastructures et les services seraient considérables, au point que beaucoup craignent l'amorce d'une spirale de la décadence et l'entrée du port de Bordeaux dans le peloton des ports secondaires. L'abandon de la raffinerie, compte tenu du fait qu'il n'y a aucun fret de remplacement en perspective, le mettrait à un niveau annuel de trafic de 8 millions de tonnes, contre 20 millions et 23 millions de tonnes, respectivement, pour Nantes et Bilbao, ses concurrents directs. L'impossibilité, faute de moyens financiers, de continuer à recevoir des navires de grand tonnage ne ferait qu'accentuer la chute.

Face à ce risque, une première réunion de mobilisation a eu lieu vendredi 19 juillet à Pauillac, en présence de quelque deux cents élus de toutes tendances et de toute la Gironde.

PIERRE CHERRUAU.

● **L'américain Garret implante une usine en Alsace.** — La société américaine Garret, premier fabricant mondial de turbocompresseurs, va implanter une unité à Marlheim (Bas-Rhin) et ainsi créer, dans un premier temps, soixante-dix emplois. Garret, qui a négocié pendant deux ans avec les autorités régionales, s'installera dans les locaux industriels laissés vides par le fabricant de meubles EKA, filiale d'une société ouest-allemande, et qui avait cessé ses activités au printemps en licenciant trente-cinq personnes. — *(Corresp.)*

TRANSPORTS

La direction d'Air Inter blâme l'équipage d'un Airbus accidenté

Les syndicats pourraient lancer un mot d'ordre de grève

L'équipage de l'Airbus A-300 B-2, « Alpha Kilo », accidenté sur l'aérodrome de Perpignan le 30 mars dernier avec trois cent quatorze personnes à bord, a reçu par lettre recommandée un blâme de la direction de la compagnie Air Inter. Celle-ci a estimé qu'une sanction disciplinaire légère devait être appliquée à l'encontre des deux pilotes et du mécanicien qui n'auraient pas réagi convenablement à un incident mécanique.

L'appareil était en train d'atterrir. Le copilote a alors actionné la manette pour inverser le flux d'un seul réacteur afin de casser la vitesse, la manette de l'autre réacteur étant hors service. Pendant la manœuvre, la première manette a accroché la seconde qui s'est remise à fonctionner et a réactivé le deuxième réacteur, mais en poussée vers l'arrière. Un réacteur freinant et l'autre accélérant, l'Airbus a quitté la piste. Au moment où le pilote parvenait à le ramener sur une trajectoire plus normale, la roulette avant a heurté une borne en béton et s'est brisée. L'appareil s'est immobilisé en travers de la piste, le nez sur le béton.

Les trois cent quatorze passagers en ont été quittes pour la peur et ont évacué l'avion par les toboggans de secours. En revanche, les dégâts matériels ont été importants. L'Airbus a été immobilisé pendant deux mois et la facture des travaux de réparation a atteint 78 millions de francs dont 9 millions représentant la franchise restant à la charge d'Air Inter.

M. Pierre Eelsen, PDG de la compagnie, reconnaît l'existence du blâme, mais tient à minimiser l'affaire : « *Il y a, tous les jours, dans toutes les entreprises de France, des gens qui se font rappeler à l'ordre*, explique-t-il. *L'équipage d'« Alpha Kilo » n'a pas commis de faute caractérisée, autrement il n'appartiendrait déjà plus à la compagnie. En revanche, il n'a pas réagi convenablement au problème matériel à l'origine de l'incident. Au prix où ils sont payés, les navigants doivent être en mesure de faire face à toutes les situations imprévues. Dans la formule 1 automobile que je connais un peu, tout comme en aéronautique, un accident est le plus souvent provoqué par une mauvaise réaction de l'homme devant une défaillance de la machine. La procédure disciplinaire doit parvenir à son terme. Elle prévoit un appel de la sanction auprès du président.* »

Chez les pilotes d'Air Inter, on ne l'entend pas de cette oreille. Leurs camarades sanctionnés, n'ont, selon eux, commis aucune faute. « *La cause de l'accident réside dans la conception du matériel* », affirme M. Bernard Trilling, délégué du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL). « *Il est complètement anormal que deux manettes s'accrochent et que la direction ait dû les faire limer de 2 millimètres après l'accident de Perpignan. Nous, pilotes, n'étions pas non plus au courant que les gaz risquaient d'être remis dans le mauvais sens.* »

Au SNPL, on fait encore remarquer qu'un Airbus de la compagnie brésilienne Cruzeiro-del-Sol avait été accidenté, il y a trois ans, dans les mêmes conditions et qu'Air France avait aussi connu une alerte. On s'étonne qu'il ait fallu l'accident de Perpignan pour que soit publiée une note d'Airbus précisant que « *pendant la phase de décélération, un membre d'équipage doit maintenir les manettes au point mort* ».

« Du conflit dans l'air »

Chez Airbus Industrie, constructeur de l'avion, on se retranche derrière l'enquête officielle en cours pour ne pas répondre à ces critiques indirectes. On affirme qu'aucune modification n'a été demandée sur les appareils du même type qu'« Alpha Kilo », ni avant, ni après l'accident. On rappelle que trois cent vingt et un Airbus volent quotidiennement sans que leurs manettes s'emmêlent.

A la directio générale de l'aviation civile (DGAC), on déclare attendre les résultats du rapport d'enquête. S'il se confirmait qu'une conception défectueuse du matériel ait été — notamment — à l'origine d'une remise de gaz intempestive, une circulaire et un ordre de service prescriraient les modifications à apporter sur les appareils.

Du côté syndical, on hésite sur la date de la riposte. Faut-il aller jusqu'à une grève de quatre jours pour soutenir l'équipage mis en cause ? Faut-il attendre quelques semaines pour ne pas pénaliser les vacanciers ? Pour l'heure, les délégués syndicaux ont demandé à M. Eelsen l'annulation du blâme infligé. Ils estiment qu'il y a « *du conflit dans l'air* ».

ALAIN FAUJAS.

ÉTRANGER

MALGRÉ LA PERSPECTIVE D'UNE RÉUNION AU SOMMET

Les désaccords persistent au sein du GATT

De notre correspondante

Genève. — Le conseil du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) réuni la semaine dernière à Genève n'est pas parvenu à un consensus sur les propositions avancées par l'un ou l'autre de ses membres en vue d'une nouvelle série de négociations sur la libéralisation du commerce international. Une réunion à haut niveau pourrait se tenir le 9 septembre prochain, mais aucun accord n'est en vue sur son ordre du jour.

Une proposition américaine de demander la convocation d'une session spéciale des parties contractantes pour cet automne (*le Monde* du 20 juillet) semble bien avoir été retenue. Elle devrait passer en revue les modalités d'un nouveau round de négociations en 1986, ce qui est considéré à Genève comme un ultime effort pour éviter de prendre acte d'un échec. On peut considérer l'accueil relativement favorable de cette proposition comme un succès pour la politique de Washington, encore que le représentant américain au GATT, M. Peter Murphy, loin de chanter victoire, semble être avant tout préoccupé par les tensions protectionnistes du Congrès.

Au demeurant, tout reste dans le vague. Bien que la proposition américaine soit soutenue par la CEE, le Japon, nombre de pays du tiers-monde (sauf le Brésil qui campe sur ses positions), il n'est pas acquis qu'elle soit retenue. Elle a l'avantage cependant de ne pas exiger un consensus mais un vote à la majorité simple.

Selon les règles du GATT, les parties contractantes doivent être avisées de toute convocation 21 jours avant la date d'ouverture d'une session spéciale. En outre, « *le secrétaire du GATT, après en avoir conféré avec le président, établit l'ordre du jour provisoire de chaque session et le communique aux parties contractantes au moins cinq semaines avant la date d'ouverture de la session.* » Or c'est précisément sur l'ordre du jour que le désaccord est le plus patent puisque les Etats-Unis, appuyés dans une certaine mesure par des pays industrialisés, soutiennent qu'il appartient au GATT d'examiner la question des services comme cela avait été prévu lors de la réunion ministérielle de 82. Mais les pays du tiers monde estiment que le problème des services davrait continuer à être traité dans le cadre de la CNUCED (conférence des Nations unies pour le commerce et le développement).

Des consultations officieuses, également prévues, en attendant, seront entravées par l'ordre du jour très chargé du GATT, qui doit, entre autres, reprendre le 23 juillet ses travaux sur l'épineux problème des textiles. Au surplus, les parties contractantes seront trop préoccupées par le prochain sommet de la Nouvelle-Delhi pour être disposées à tenir des réunions sur les résultats desquelles elles ne fondent que peu d'espoir, étant donné les désaccords à tous les niveaux qui ont marqué le dernier conseil du GATT.

I. V.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



a émis un emprunt

DE 500 MILLIONS DE FRANCS A BONS DE SOUSCRIPTION

La première tranche de 100 000 obligations de 5 000 F (Juillet 1985) a été intégralement souscrite.

Taux de rendement actuariel brut	11,59 %
Intérêt annuel	10,90 %
Prix d'émission	96,20 %, soit 4 810 F par obligation
Durée	14 ans et 11 mois
Jouissance et règlement	29 juillet 1985
Amortissement	en trois tranches annuelles les 29 Juin 1998, 1999 et 2000 (sous réserve des rachats en Bourse)

A chaque obligation correspond un bon permettant de souscrire une deuxième obligation de 5 000 F selon les modalités suivantes

Date d'exercice des bons	du 1er mars au 31 mai 1986
Prix d'émission	96,20 %, soit 4 810 F par obligation
Durée	14 ans
Taux de rendement actuariel brut	11,48 %
Intérêt annuel	10,90 %
Jouissance des titres	29 juin 1986

Visa COB n° 85-223 du 9 juillet 1985 BALO du 15 juillet 1985

Note d'information à la disposition du public dans les banques chargées du placement et au siège de la société

Siège social : 3, rue de la Paix, 75002 PARIS ■ SA au capital de 203 940 000 F - RCS Paris B n° 562 064 352 APE 8905

TORAY INDUSTRIES, INC.

Résultats annuels consolidés (1er avril 1984-31 mars 1985)

- Chiffre d'affaires net consolidé : 793 067 millions de yens (3 160 millions de dollars*), en progression de 4,8 % sur l'exercice précédent ;
- Bénéfice net consolidé : 13 652 yens (54 millions de dollars), en augmentation de 7,8 %.

Les ventes de fibres synthétiques et de textiles ont diminué de 0,4 % par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une baisse des exportations de tissus à fibres de polyester.

Les ventes de bandes magnétiques et de plastiques industriels ont progressé de 12,7 %.

Les divisions Produits chimiques, *Engineering et* Construction, ont enregistré une progression constante.

Pour l'exercice clos le 31 mars 1986, Toray prévoit un chiffre d'affaires net consolidé d'environ 830 milliards de yens (3 300 millions de dollars) et un bénéfice net consolidé d'environ 16,5 milliards de yens (66 millions de dollars).

* 1 dollar : 251 yen. Taux moyen au 29-3-1985.

UNITED TECHNOLOGIES

Résultats du 1er semestre 1985

En raison de la situation économique défavorable sur le marché mondial des semi-conducteurs et des ordinateurs, le bénéfice du second trimestre 1985 a été très inférieur à celui de 1984 : 54,8 millions de dollars contre 169 millions de dollars.

Pour le 1er semestre 1985, le bénéfice net s'établit à 192,4 millions de dollars contre 302,5 millions de dollars au 1er semestre 1984. Le chiffre d'affaires totalise 8 006 millions de dollars contre 8 069 millions de dollars au 1er semestre 1984.

Le bénéfice par action, ainsi que le bénéfice dilué par action ressortent à 1,36 dollar contre respectivement 2,29 dollars et 2,21 dollars au 1er semestre 1984.

Le carnet de commandes au 30 juin 1985 atteint 11,3 milliards de dollars.



EFICOOP-SICAV

Le Crédit coopératif poursuit le développement des instruments de placement qu'il offre à ses sociétaires.

Il crée ainsi Eficoop-Sicav, Sicav court terme dont l'objectif prioritaire est la régularité de la performance sur une courte période.

Eficoop-Sicav, au capital initial de 200 millions de francs, est ouverte au public à compter du 23 juillet 1985.

Les souscriptions recueillies avant le 30 septembre 1985 seront en franchise de droits d'entrée.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation
(en millions de francs)

ACTIF	Au 11 juillet
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	419 637
dont :	
Or	246 370
Disponibilités à vue à l'étranger	84 321
ECU	70 794
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 151
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	26 816
dont :	
Concours au Trésor public	19 520
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	174 769
dont :	
Effets escomptés	85 047
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	72 467
5) DIVERS	8 808
Total	702 499

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	207 614
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 796
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	8 413
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	100 683
dont :	
Comptes courants des *établissements astreints à* la constitution des réserves	39 153
5) ECU A LIVRER AU FECOM	70 794
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 150
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	11 026
Total	702 499

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984

	12 juillet	19 juillet
Valeurs franç. à revenu variable	120,8	119,8
Valeurs industrielles	113,6	112,6
Valeurs étrangères	101,2	99,6
Pétrole-Énergie	88,7	86,9
Chimie	128,2	127,9
Métallurgie, mécanique	133,7	131,7
Électricité, électronique	123,9	124
Bâtiment et matériaux	131,3	133,7
Ind. de consommation non alimentaire	110,2	108,7
Agro-alimentaire	103,2	100,9
Distribution	119,8	118,3
Transports, loisirs, services	121,3	119,6
Assurances	147	147
Crédit banque	128,7	128,8
Sicomi	112,6	112,7
Immobilier et foncier	122,3	120,3
Investissement et portefeuille	156,7	156,6
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	103,4	103,8
Emprunts d'État	103,3	103,8
Emprunts garantis et assimilés	103,5	104,1
Sociétés	103	103,1
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	1 886,8	1 871,2
Valeurs étrangères	*3 197,93*	*115,76*
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	272,2	270
Valeurs étrangères	432,6	421,5
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	113,6	114
Emprunt d'État	113,7	114,2
Emprunts garantis et assimilés	113,4	114
Sociétés	114,4	114,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	219,8	217,9
Produits de base	170,3	168,3
Construction	165,8	168,7
Biens d'équipement	213,3	213,7
Biens de consom. durables	224	221,5
Biens de consom. non durables	293,1	289,6
Biens de consom. alimentaires	251,9	246,2
Services	194,7	192,1
Sociétés financières	310,4	306,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	216,2	215,1
Valeurs industrielles	208,8	207,2
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	190,7	111,9

AUTOUR DE LA CORBEILLE

RHONE-POULENC. – Le chiffre d'affaires du premier semestre 1985 progresse de 9,6 % à structure comparable pour atteindre 28 848 millions de francs.

CHIMIE : LES TROIS SUISSES AMÉLIORENT LEURS CHIFFRES D'AFFAIRES. – Les trois groupes chimiques suisses Ciba-Geigy, Hoffmann-Laroche et Sandoz ont enregistré une forte augmentation de leurs chiffres d'affaires pour le premier semestre de l'année. Les progressions sont respectivement de 13 % (10,6 milliards de francs suisses), de 17 % (4,72 milliards de francs suisses) et de 20 % (4,5 milliards de francs suisses). Tous les trois imputent la progression de leurs ventes pour partie à la cherté du dollar.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE : MAJORATION DU DIVIDENDE. – Le dividende brut pour 1984 est majoré de 20 % pour être porté de 10 F à 12 F.

IBM-FRANCE LANCE UN EMPRUNT EN ECU. – La BNP annonce le lancement, pour le compte d'IBM-France, d'une émission euro-obligataire de 150 millions d'ECU, avec un « swap » en francs de 1 milliard.

Le communiqué souligne que c'est « *la plus importante opération de cette nature jamais réalisée* » et qu'elle en a obtenu le mandat « *pour sa maîtrise reconnue des opérations en ECU et parce qu'elle était à même de monter le « swap » correspondant* ».

Le produit de cette émission doit servir à financer une partie du programme d'investissements IBM-France.

... INCO AUSSI MAIS EN DOLLARS. – Le groupe canadien International Nickel (INCO), premier producteur mondial de nickel, va lancer un emprunt de 75 millions de dollars sur le marché international. Remboursable en 1992, celui-ci portera un intérêt fixe de 11 % et sera émis à 100,25 % de la valeur nominale.

INCO produit aussi du cuivre, des métaux précieux et du cobalt ainsi que de l'acide sulfurique.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	18 juillet
Valeurs françaises	118,6
Valeurs étrangères	99,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 juillet	19 juillet
Indice général	219,3	217,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 22 juillet ...... 9 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 juillet	22 juillet
1 dollar (en yens)	–	–

BOURSE DE PARIS Comptant 19 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31	2 400
5 %	47 50	2 315
3 % amort. 45-54	....	2 901
Emp. 7 % 1973	8160	..
Emp. 8,80 % 77	120	1 398
9,80 % 78/93	98 40	0 216
8,80 % 78/86	98 40	5 304
10,80 % 79/94	100 25	9 439
13,25 % 80/90	106 55	1 706
13,80 % 80/87	106 80	10 473
13,80 % 81/89	109 32	7 032
16,75 % 81/87	111 69	14 384
16,20 % 82/90	119 15	8 344
16 % juin 82	120 20	1 797
E.D.F. 7,8 % 61	147 50	7 474
E.D.F. 14,5 % 80-92	106 30	1 859
Ch. France 3 %	164	..
CNB Bques janv. 82	102 51	0 576
CNB Paribas	103 50	0 576
CNB Suez	103 50	0 576
CNI janv. 82	102 50	0 576

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	155	151 10
A.G.F. (St Cent.)	1855	1870
Amrep	48 90	48 30
André Roudière	278	278
Applic. Hydraul.	375	375
Arbel	74 90	76 90
Artois	1550	1540
Avenir Publicité	1100	1100
Bain C. Monaco	350	336
Banana	467	450
Banque Hypoth. Eur.	355	365
B.G.L.	268 40	265
Blanzy-Ouest	498	436 50 o
B.N.P. *Intercontin.*	168	170
Bénédictine	2900	2900
Bon-Marché	241	235
Calf	571	571
Cambodge	340	340
C.A.M.E.	147 10	145
Campenon Bern.	198 50	196
Caout. Padang	493	....
Carbone-Lorraine	285	285
Caves Roquefort	1600	1600
C.E.G.Frig.	515	530
C.E.M.	50	50
Centen. Blanzy	975	960
Centrest (Ny)	128 50	128 10
Cerabati	43	44
C.F.C.	283	278
C.F.S.	570	590
C.G.V.	286	285
Chambon (M.)	425 50	425 50
Chambourcy (M.)	1214	....
Champex (Ny)	130	130
C.I. Maritime	587	577
Citram (B)	190	190
Clause	710	725
Cofradel (Ly)	568	....
Cogifi	363	....
Comiphos	240	248
Comp. Lyon-Alem.	*356*	*350*
Concorde (La)	648	651
C.M.P.	12 50	13
Crédit (C.F.B.)	330 20	320 10
Créd. Gén. Ind.	572	567
Cr. Universel (Cie)	620	620
Crédisel	140 30	140
Darblay S.A.	406	....
Darty Act. d. p.	1190	1215
De Dietrich	530	530
Degremont	140 10	....
Delalande S.A.	931	988
Delmas-Vielj. (Fin.)	785	785
Didot-Bottin	600	600
Dist. Indochine	1360	1340
Drag. Trav. Pub.	130	130
Duc-Lamothe	140	....
Eaux Bass. Vichy	1600	1714 d
Eaux Vittel	1230	....
Économats Centre	530	534
Electro-Banque	330	320 10
Electro-Financ.	570	571
Eli-Antargaz	313	313
E.L.M. Leblanc	338	329
Enafi-Bretagne	155	155
Entrepôts Paris	520	520
Epargne (B)	1210	1250
Escaut-Meuse	757	....
Europ. Accumul.	54	55 80
Eternit	1320	1350
Exor	1870	1878
Ferm. Vichy (Ly)	160	....
Finalens	187 20	190
FiPP	116 70	114

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fnac	550	550
Focep (Châl. eau)	900	890
Foncière (Cie)	376	377
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	1950	....
Fonciana	311	316
Forges Strasbourg	260 50	260 50
Forinter	1145	1130
Fougerolle	85	85
France I.A.R.D.	199 70	200
France (La)	2904	2920
From. Paul Renard	726	735
GAN	2950	2840
Gaumont	570	630
Gaz et Eaux	1640	1625
Genty S.A.	422	428
Gér. Arm. Hold.	67	64 30
Gévelot	278 40	281
Gr. Fin. Constr.	284	285 20
Gds Moul. Corbeil	205	185
Gds Moul. Paris	481	490
Groupe Victoire	1700	1702
G. Transp. Ind.	188 50	182
H.G.P.	*12360*	*12150*
Hydroc. St-Denis	147	153 d
Immindo S.A.	305	302
Imminvest	228	220 10
Immobail	*427 20*	*429 20*
Immobanque	685	685
Immob. Marseille	4155	4170
Immofice	442	....
Industrielle Cie	*1660*	*1660*
Invest. (Sté Cent.)	1152	1152
Jaeger	210	210
Laffitte-Bail	420	420
Lambert Frères	*60 80*	....
La Brosse-Dupont	312 50	312 90
Lille-Bonnières	385	381
Locabail Immob.	673	671
Loca-Expansion	291	290
Locafinancière	378	386
Locatel	265	292
Lordex (Ny)	145	143 20
Louvre	1120	1160
Machines Bull	45 60	48 80
Magasins Uniprix	168	173
Magnant S.A.	101	97 o
Maritimes Part.	187	185
Métal Déployé	400	402
M. H.	97 20	92
Mors	191 90	187
Naval Worms	175	170
Navig. (Nat. de)	117	....
Nicolas	479 50	479
OPB Paribas	201 90	201 90
Optorg	152 50	153
Origny-Desvroise	161	164 90
Palais Nouveauté	490	494
Paris France	190	195
Paris-Orléans	175	175
Part. Fin. Gest. Im.	780	780
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	815	820
Piper-Heidsieck	600	610
P.L.M.	179	178 50
Porcher	170 90	170
Providence S.A.	570	567
Publicis	1920	1920
Raff. Souf. R.	174	177
Révillon	452	470 d
Ricqlès-Zan	161	150 20
Rochefortaise S.A.	280	280
Rochette-Cenpa	41	39 35
Rosario (Fin.)	220	215
Rougier et Fils	79 90	81 10
Sacer	51	....
Sacilor	29 90	29 50
SAFAA	284 70	298
Safic-Alcan	350	350
SAFT	791	848
Saulnier-Duval	25 05	26
Saint-Raphaël	108	110
Salins du Midi	350	340
Santa-Fé	165	162
Satam	172	172
Savoisienne (M)	109 80	114 d
SCAC	250	250
Senelle Maubeuge	430	425
S.E.P. (M)	178 50	178 50
Serv. Equip. Véh.	36	35 50
Sicli	85 50	....
Sicotel	380	380
Sintra-Alcatel	575	575
Sinvim	162	159
Siph (Plant. Hévéas)	275 10	275 10
SMAC Acieroïd	109	105
Sté Générale (c. inv.)	587	595
Sofal financière	*602*	*610*
Sofio	235	239
Soficomi	661	670
S.O.F.I.P. (M)	97	....
Sofragi	860	....
Soudure Autog.	205	204
Sovabail	695	705

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Spectrum	120	120
S.P.I.	560	565
Spie Batignolles	245	236
Sremi	419	419
Taittinger	1250	1280
Testut-Aequitas	534	526
Tour Eiffel	360	370
Ufiner S.M.D.	440	440
Ugimo	306	310
Ugine Gueugnon	73	74 50
Unibail	675	675
Unidel	141	141
U.A.P.	3530	3540
Union Brasseries	156	....
Un. Imm. France	372	374
Un. Ind. Crédit	630	605
Usinor	6 20	6
U.T.A.	785	786
Vicat	363 40	....
Virax	122	120
Waterman S.A.	457	458
Brass. du Maroc	141 40	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	405	....
Akzo	318	315
Alcan Alum.	229	230
Algemene Bank	1356	1360
American Brands	610	595
Am. Petrofina	525	....
Arbed	245	....
Asturienne Mines	115	115
Bco Pop Español	104	102 50
Banque Ottomane	990	....
B. Régl. Internat.	30000	30000
Barlow Rand	55	56
Blyvoor	67	67
Br. Lambert	290 20	301 20
Canadian-Pacific	385 10	390
Commerzbank	690	682
Dart and Kraft	1049	1000
De Beers (port.)	47 50	....
Dow Chemical	324	322
Dresdner Bank	855	850
Finoutremer	240	....
Gen. Belgique	282 50	287
Gevaert	565	....
Glaxo	150	149 20
Goodyear	265	262
Grace and Co	389 50	....
Gulf Oil Canada	115 50	115 60
Hartebeest	47 50	47
Honeywell Inc.	580	570
Hoogovens	180	172
I. C. Industries	316	307
I.H.C. Caland N.V.	98	....
Int. Min. Chem.	355	362
Johannesburg	998	....
Kubota	12 80	13 10
Latonia	251	251
Mannesmann	630	630
Marks-Spencer	17 10	....
Midland Bank Plc	49 50	51 70
Mineral-Ressourc.	75 10	80
Noranda	104	104 10
Olivetti	27 60	27 60
Pakhoed Holding	172	170 50
Pfizer Inc.	468	480
Procter Gamble	530	525
Ricoh Cy Ltd	33 60	33 50
Rolinco	194	*193*
Robeco	214	213
Rodamco	375	371
Shell fr. (port.)	83 50	....
S.K.F. Aktiebolag	249	244
Sperry Rand	461 20	480
Steel Cy of Can.	150	....
Stilfontein	81	80 30
Sud. Allumettes	220	189 o
Tenneco	401	362
Thorn EMI	52	47 o
Thyssen c. 1 000	280	330 o
Toray indust. inc	*17 60*	*17 60*
Vieille Montagne	871	871
Wagons-Lits	480	464
West Rand	43	42

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1950	....
BAFIP	625	625
Calberson	335	332
Cap Gemini Sogeti	1025	1020
C. Equip. Elect.	296	297
C. Occid. Forestière	142	*142*
Dafsa	251 50	251 50
Dauphin O.T.A.	1880	1870
Elect. S. Dassault	822	826
Filipacchi	554	554
Guy Degrenne	691	690
Merlin Immobilier	350	351
Métallurg. Minière	227 50	221 30
M.M.B.	369 60	360
Navale-Delmas	398	414
Om. Gest. Fin.	304 10	304 10
Petit Bateau	322	322
Petrofigaz	645	619
Pochet	1675	1650
Poron	301	300
S.C.G.P.M.	315	316
S.E.P.	814	813
Sofibus	227	222
Sovac	899	887

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sone	295	295
Cochery	58	57
Coparex	472	476
Hydro-Énergie	265	....
Rorento N.V.	128 20	126 70
S.P.R.	138	139
Thann et Mulhouse	111	....
Ufinex	345	345

SICAV 19/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	517 61	504 39
Actions France	291 90	276 66
Actions-Investiss.	277 14	264 57
Actions sélectives	412 48	393 78
Aedificandi	445 50	425 30
A.G.F. 5000	308 65	294 65
Agfimo	462 83	441 84
A.G.F. Interfonds	361 53	345 14
Altefi	210 89	201 33
A.L.T.O.	183 96	175 62
Amérique Gestion	431 13	411 58
Argonautes	276 92	264 36
Assoc. St-Honoré	12722 04	12658 75
Associc	23341 83	23341 83 ◆
Bourse-Investiss.	336 77	321 50
Bred Associations	2376 72	2369 61
Capital Plus	1453 09	1453 09
Columbia (ex W.I.)	713	680 67
Convertimmo	291 79	280 57
Cortal court terme	10760 75	10760 75 ◆
Cortexa	917 13	875 54
Credimer	371 52	354 67 ◆
Croiss. Immobil.	449 53	429 15
Déméter	12369 95	12369 95
Drouot-France	407 72	389 23
Drouot-Investiss.	771 84	736 84
Drouot-Sécurité	196 65	187 73
Drouot-Sélection	130 52	124 60
Ecur	1017 58	1002 52 ◆
Eficoop Sicav	.....	.....
Energie	233 64	223 05
Epargne	58547 82	58430 96 ◆
Eparcourt Sicav	7056 33	7038 73
Epargne Associations	23406 05	23336 04
Epargne-Capital	6605 51	6540 11
Epargne-Croiss.	1351 07	1289 80 ◆
Epargne-Industr.	494 22	471 81
Epargne-Inter	600 40	573 17
Epargne-Long-Terme	1232 62	1176 73
Epargne-Oblig.	183 78	175 45
Epargne-Unie	935 15	892 74
Epargne-Valeur	349 50	333 65
Eparoblig	1200 33	1197 93
Euroc	8378 72	7998 78 ◆
Euro-Croissance	423 77	404 55
Europe Investiss.	1273 61	1215 86
Financière Plus	21705 96	21662 63
Foncier Investiss.	797 61	761 44
Fonsival	192 81	184 07
France-Garantie	286 61	280 99
France-Investiss.	449 77	429 37
France-Net	114 99	112 40
France-Obligations	394 80	388 97
Francic	268 30	256 13 ◆
Fructidor	236	225 30
Fructifrance	506 27	483 31
Fructivie	69670 58	69496 84
Fructo-Première	11145 75	10981 03
Gestilion	56180 51	56040 41
Gestion Associations	119 67	116 75
Gestion Mobilière	572 98	547 ◆
Gest. Rendement	464 57	443 50
Gest. Sél. France	474 15	452 65
Haussmann-Epargne	1128 85	1128 85
Haussmann Oblig.	1314 76	1255 14
Horizon	880 42	854 78
I.M.S.I.	454 16	433 57
Indo-Suez Valeurs	629 79	601 23
Ind. française	12749 55	12499 56
Interoblig.	9834 23	9455 99
Intersélect France	328 18	313 30
Intervaleurs Indust.	434 01	414 33
Invest. net	12573 84	12548 74
Invest. Obligataire	14885 05	14855 34
Invest. Placements	911 82	775 01
Japacic	115 50	110 26
Laffitte-crt-terme	116433 08	116433 08
Laffitte-Expansion	659 78	629 86
Laffitte-France	235 76	225 05
Laffitte-Japon	223 84	213 69
Laffitte-Oblig.	144 06	137 53
Laffitte-Placements	113424 93	113311 62
Laffitte-Rend.	191 19	182 52
Laffitte-Tokyo	897 11	856 43
Lion-Associations	11513 09	11513 09
Lion-Institutionnels	22909 46	22852 33
Lionplus	*61105 09*	*60601 08*
Livret portefeuille	488 81	474 57
Mondiale Investissem.	345 32	345 32
Monacic	53128 06	53128 06 ◆
Multi-Obligations	434 78	415 06
Mutuelle Unie Sél.	115 79	110 54
Natio.-Assoc.	6417 02	6404 21
Natio.-Epargne	12899 15	12771 44
Natio.-Inter.	*923 73*	881 84
Natio.-Obligations	467 34	446 15
Natio.-Patrimoine	1065 80	1027 54
Natio.-Placements	62623 74	62623 74
Natio.-Valeurs	*540 38*	*515 88*
Nord-Sud Développ.	1051 19	1049 09
Oblicoop Sicav	1199 95	1176 42
Oblilion	1140 57	1088 85
Orient-Gestion	109 87	104 89
Paribas Europe	618 17	590 14
Paribas Epargne	13464 65	13411 01
Paribas Gestion	533 75	509 55
Parnasse-Valor	*1021 57*	1020 55
Patrimoine-Retraite	1377 73	1350 72
Phénix Placements	241 81	240 61
Pierre Investiss.	510 80	487 64
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unirente	1879 63	1817 81
Univar	155 87	155 87
Univers-Obligations	1103 72	1067 43
Valorem	*393 80*	*375 94*
Valorg	1302 69	1301 39
Valréal	69719 95	69650 30

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1604	4,5 % 1973	1610	1600	1600	– 0 62
1031	B.N.P.	1035	1035	1035	....
970	C.C.F.	986	985	985	– 0 10
4238	C.N.E. 3 %	4232	4205	4232	....
1510	Electricité T.P.	1475	1475	1475	....
1070	Renault T.P.	1030	1030	1030	....
1679	Rhône-Poul. T.P.	1663	1663	1663	....
1273	St-Gobain T.P.	1132	1147	1147	+ 1 32
1270	Thomson T.P.	1281	1285	1285	+ 0 31
265	Accor	264	261	261	– 1 13
650	Agence Havas	621	610	610	– 1 77
670	Air Liquide	600	601	601	+ 0 16
800	Als. Superm.	799	789	789	– 1 25
148	A.L.S.P.I.	143	141 50	141 50	– 1 04
305	Alsthom-Atl.	291 30	291	291	– 0 10
980	Arjom. Prioux	986	989	989	+ 0 40
90	Ausedat-Rey	75 05	74	74	– 1 39
930	Aux. Entrepr.	1002	1001	1000	– 0 19
1360	Av. Dass.-Br.	1190	1140	1150	– 3 36
360	Bail-Equipem.	361	352	352	– 2 49
800	Bail-Investiss.	839	820	820	– 2 26
640	Cie Bancaire	627	615	619	– 1 27
295	Bazar H.-V.	293	290	290 10	– 0 98
285	Béghin-Say	272	278	276	+ 1 47
315	Berger	329	330	330	+ 0 30
535	Bic	535	521	516	– 3 55
550	B.I.S.	598	595	594	– 0 66
1350	Biscuit (Géné.)	1329	1330	1330	+ 0 07
1930	Bongrain S.A.	1840	1845	1842	+ 0 10
820	Bouygues	787	784	784	– 0 38
2520	B.S.N.	2425	2351	2360	– 2 68
2180	Carrefour	2170	2160	2160	– 0 46
900	Casino	929	905	907	– 2 36
800	Cedis	753	735	735	– 2 39
600	Cetelem	600	582	582	– 3
1000	C.F.A.O.	946	934	935	– 1 16
180	C.F.D.E.	179 20	178	177 50	– 0 94
800	C.G.I.P.	787	760	786	– 0 13
640	Carnaud	756	775	775	+ 2 51
650	Chargeurs S.A.	636	635	638	+ 0 31
49	*Chiers-Châtill.*	*47 80*	*46 60*	*46 70*	– 2 30
350	Ciments franç.	335	334 50	333 50	– 0 44
1270	C.I.T. Alcatel	1227	1215	1215	– 0 97
515	Club Méditer.	548	545	539	– 1 64
139	*Codetel*	*140*	*139 10*	*139 10*	– *0 64*
295	Cofimeg	284 90	284 90	284 90	....
295	Coles	270	254	266	– 1 48
183	Compt. Entrepr.	167 10	174 90	174 90	+ 4 60
450	*Compt. Mod.*	*324*	*322*	*321*	– *0 92*
875	Créd. Foncier	816	835	835	+ 2 32
305	Créd. F. Imm.	304	300 10	300 10	– 1 28
735	Crédit Nat.	721	720	720	– 0 13
250	*Crouzet*	*240 10*	*235*	*230*	– 4 20
2010	Damart-Serv.	1920	1908	1908	– 0 62
1460	Darty	1420	1390	1390	– 2 11
205	Dév. Rég. P.d.C	205	204	204	– 0 48
1210	Docks France	1180	1172	1172	– 0 67
270	D.M.C.	249	232	241	– 3 21
625	Dumez	700	722	736	+ 5 14
890	Eaux (Gén.)	652	649	648	– 0 61
5600	[illegible]	1350	1348	1345	– *0 37*
210	Elf-Aquitaine	189	189 10	189	....
205	– (certific.)	186	188	188	+ 1 07
1530	Epeda-B-Faure	1350	1340	1340	– 0 74
2420	Essilor	2300	2230	2230	– 3 04
520	Esso S.A.F.	457	452	453	– 0 87
1510	Eurafrance	1500	1500	1501	+ 0 06
970	Eurocom	886	883	883	– 0 33
1120	Euromarché	1140	1195	1200	+ 5 26
830	Europe n° 1	798	760	760	– 4 76
1200	Facom	1170	1150	1153	– 1 45
740	Fichet-Bauche	720	730	730	+ 1 38
185	*Finextel*	*190*	*188*	*188*	– *1 05*
405	Fives-Lille	384	381	381	– 0 78
70	Fondene (Gén.)	73	70	70	– 4 10
78	Fraissinet	79	80	80	+ 1 26
310	Francarep	288 50	285	285	– 1 21
1170	Fromageries Bel	1078	1070	1070	– 0 74
650	Gal. Lafayette	724	714	713	– 1 51
690	Gén. Géophys.	650	640	640	– 1 53
560	*Gerland*	576	571	571	– 0 86
280	GTM-Entrepose	277	273 50	273	– 1 44
300	Guyenne-Gasc.	369	363	363	– 1 62
....	Hachette	1495	1470	1470 c	– 0 47
470	Hénin (La)	478	476	475 80	– 0 46
109	Imétal	97 50	95 05	95 05	– 2 51
445	Imm. Plaine-M.	467	470	470	+ 0 64
1750	Inst. Mérieux	1800	1750	1750	– 2 77
530	Interbail	510	510	510	....
2620	Intertechnique	2420	2406	2406	– 0 57
340	J. Lefebvre	317	311	311	– 1 89
1100	Lab. Bellon	1251	1245	1245	– 0 47
550	Lafarge-Coppée	550	548	545	– 0 90
1080	Lebon	1090	1085	1087	– 0 27
2250	Legrand	2220	2220	2220	....
700	Lesieur	619	603	603	– 2 58
455	Locafrance	420	420	422	+ 0 47
870	Locindus	847	849	849	+ *0 23*
780	L. Vuitton S.A.	793	793	793	....
525	Luchaire	513	513	512	– 0 19
835	Lyonn. Eaux	867	856	853	– 1 61
225	*Mais. Phénix*	235	233	233	– *0 85*
750	Majorette (Ly)	665	675	673	+ 1 50
149	Manurhin	131	125 50	126	– 3 81
255	Mar. Wendel	245	249	249	+ 1 63
1780	*Martell*	*1630*	*1599*	1599	– 1 90
2060	Merlin-Gerin	2049	2015	2000	– 2 39
1820	Matra	1775	1750	1752	– 1 29
1020	Michelin	1208	1195	1195	– 1 07
2530	*Midi (Cie)*	2770	2800	2805	+ 1 26
245	Midland Bk S.A.	252	251 10	251	– 0 39
95	M.M. Penarroya	82 10	82	82	– 0 12
1940	Moët-Hennessy	1870	1861	1861	– 0 48
800	Mot. Leroy-S.	690	690	690	....
88	Moulinex	86 70	83 30	83 90	– 3 22
405	Navig. Mixtes	431	423 50	420 c	+ 0 25
87	Nord-Est	90 40	89 50	89	– 1 54
540	Norton (Ny)	560	559	559	– 0 17
175	Nouvelles Gal.	150	152	152	+ 1 33
705	Occident. (Gén.)	729	720	720	– 1 23
230	Olida-Caby	168	175 50	176	+ 4 76
1220	Omn. F. Paris	1153	1153	1153	....
250	Opfi-Paribas	243	244	244	+ 0 41
2510	Oréal (L')	2440	2405	2415	– 1 02
151	Papet. Gascogne	146	142 50	142 50 c	....
1030	Paris-Réescompte	1025	1025	1025	....
420	Pechelbronn	408 20	418	418	+ 2 40
850	Penhoet	800	777	780	– 2 50
775	Pernod-Ricard	720	720	718	– 0 27
109	Pétroles B.P.	109	108	108	– 0 81
400	Peugeot S.A.	365	363	364	– 0 27
64	Poclain	69 20	70 50	71 85	+ 3 82
625	Poliet	611	600	595	– 2 61
195	*Pompey*	*180 10*	*180 10*	*180 10*	....
500	P.M. Labinal	509	511	509	....
2130	Presses Cité	2055	2030	2035	– 0 97
1220	Prétabail Sic.	1201	1210	1210	+ 0 74
350	*Primagaz*	*348*	*331*	*334* c	– *1 05*
275	Printemps	278 80	277	276 80	– 0 71
1420	Promodès	1380	1390	1390	+ 0 72
280	Prouvost S.A.	237	231 80	231 50	– 2 32
315	Radiotechn.	291	285	285	– 2 06
79	Raffin. (Fse)	80 50	78	78 50	– 2 48
1480	Redoute (La)	1385	1360	1360	– 1 80
1550	Roussel-Uclaf	1597	1625	1620	+ 1 44
1280	Roussel-C.N.L.	1295	1290	1281	– 1 08
2450	Rue Impériale	2425	2450	2450	+ 1 03
193	Sade	198	198	198	....
1750	Sagem	1790	1760	1761	– 1 62
715	Salvepar	730	730	730	....
295	St-Louis B.	281	280	280	– 0 35
2370	Salomon	2320	2310	2310	– 0 43
735	Sanofi	706	701	697	– 1 27
315	S.A.T.	314	305 10	305 10	– 2 83
535	Saupiquet Cie	515	*510*	*510*	– *0 97*
205	Schneider	232	221	226	– 2 58
97	S.C.O.A.	104 50	103	102 40	– 2
134	S.C.R.E.G.	123	120	120	– 2 43
385	Seb	*371*	*371*	*371*	....
370	Sefimeg	348	352	352	+ 1 14
1410	S.F.I.M.	1509	1510	1510	+ 0 06
57	S.G.E.-S.B.	57 40	57	57 10	– 0 52
615	Sign. Ent. El.	597	590	590	– 1 17
770	Silic	720	724	724	+ 0 55
430	Simco-U.P.H.	425	419	419	– 1 41
240	Simnor	250	250 10	250 10	+ 0 04
1650	Skis Rossignol	1380	1390	1390	+ 0 72
690	Sliminco	648	642	642	– 0 92
196	Sodero	188	180	180	– 4 25
2360	Sodexho	2320	2300	2300	– 0 86
415	Sogerap	420	415 50	415 50	– 1 07
525	Sommer-Allib.	549	539	539	– 1 82
560	Source Perrier	516	513	513	– 0 58
270	Synthelabo	248	245	245	– 1 20
550	Talcs Luzenac	566	531	535 c	– 2 14
2870	Tél. Elect.	2500	2490	2490	– 0 40
520	Thomson-C.S.F.	530	521	523	– 1 32
....	Total (CFP)	216 20	214	214	– 1 01
...	– (certific.)	55 10	55 15	55 10	....
2250	T.R.T.	1995	2000	2000	+ 0 25
545	U.F.B.	530	533	533	+ 0 56
865	U.I.S.	865	824	824 c	+ 1 87
325	U.C.B.	316	319	319	+ 0 94
225	Valéo	237	229	229	– 3 37
112	Vallourec	110 80	109	109	– 1 62
2500	V. Clicquot-P.	2400	2395	2395	– 0 20
400	*Via Banque*	*340*	*340*	*339*	– *0 29*
970	Elf-Gabon	940	925	925	– 1 59
150	Amax Inc.	125 50	132 30	132 30	+ 5 41
455	Amer. Express	442	420 20	420 50	– 4 86
230	*Amer. Teleph.*	*207 50*	*205 10*	*205 20*	– 1 10
141	Anglo Amer. C.	149 60	147 20	147 20	– 1 60
860	Amgold	820	821	821	+ 0 12
705	BASF (Akt)	692	706	708	+ 2 31
715	Bayer	709	708	708	– 0 14
385	Buffelsfont.	350 50	339	343	– 2 13
23	Charter	23 10	22 80	22 80	– 1 29
560	Chase Manh.	568	555	558	– 1 76
335	Cie Pétr. Imp.	345 50	343 20	343 20	– 0 66
52	*De Beers*	*49 70*	*49 90*	*49 90*	+ *0 40*
1820	Deutsche Bank	1812	1827	1845	+ 1 82
71	Dome Mines	70 50	70	70	– 0 70
245	Driefontein Cld	231	228 50	228	– 1 29
545	Du Pont-Nem.	538	539	544	+ 1 11
630	Eastman Kodak	638	631	643	+ 0 78
71	East Rand	65 80	64 50	66	+ 0 30
275	Electrolux	304	307	307	+ 0 98
310	Ericsson	269 50	267	267	– 0 92
435	Exxon Corp.	472	469	469	– *0 63*
425	Ford Motors	398 20	392	392	– 1 55
256	Free State	235	231	231	– 1 70
152	Gencor	148	147 20	147 20	– 0 54
285	*Gen. Belgique*	282 50	*287*	*287*	+ 1 59
585	Gen. Electr.	577	566	568	– 1 55
680	Gen. Motors	625	621	625	....
66	Goldfields	64 60	63 80	63 80	– 1 23
35	GdMetropolitain	37 10	36 15	36 15	– 2 56
133	Harmony	122 20	119 30	125 40	+ 2 61
27	Hitachi	27 75	26 80	26 80	– 3 42
725	Hoechst Akt.	711	708	708	– 0 42
91	Imp. Chemical	87 50	86 55	86 55	– 1 08
124	Inco. Limited	125 50	130 20	129 80	+ 3 42
1150	IBM	1178	1165	1159	– 1 61
102	Ito-Yokado	*99*	95 40	*95 40*	– 3 63
....	ITT	285	282	281 50	– 1 22
54	Matsushita	51	50	50	– 1 96
1090	Merck	1066	1061	1061	– 0 46
730	*Minnesota M.*	*730*	*723*	*723*	– *0 95*
290	Mobil Corp.	262 10	263 40	255	– 2 70
....	Nestlé	....	....	....	....
106	Norsk Hydro	108 50	107	108	– 0 45
870	*Petrofina*	*876*	*872*	*872*	– *0 45*
860	Philip Morris	775	768	765	– 1 29
143	Philips	134	135 50	135 50	+ 1 11
245	*Pres. Brand*	235 50	231	230	– 2 33
255	*President Steyn*	246 50	235 50	241	– 2 23
350	Quilmès	350	345	346	– 1 14
975	Randfontein	975	942	942	– 3 38
540	Royal Dutch	552	552	552	....
72	Rio Tinto Zinc	69 10	68 90	68 90	– 0 28
175	St Helena Co	170 60	168 60	168 40	– 1 28
345	Schlumberger	335 20	337 30	337 50	+ 0 68
84	Shell transp.	85	85	85	....
1880	Siemens A.G.	1740	1735	1738	– 0 11
149	Sony	150 30	147 10	147 50	– 1 86
171	T.D.K.	163	161 90	161 90	– 0 67
13 50	Toshiba Corp.	13 55	13 50	13 50	– 0 36
980	Unilever	990	970	970	– 2 02
395	Unit. Techn.	383	378	378	– 1 30
880	Vaal Reefs	843	822	824	– 2 25
250	Volvo	270 50	273	272 80	+ 0 70
440	West Deep	403	400	399 50	– 0 86
295	West Hold.	287	280	280 50	– 2 26
485	Xerox Corp.	499 40	491	491	– 1 68
1 70	Zambia Corp	1 76	1 75	1 76	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	8 630	8 730	8 300	8 950
ECU	6 839	6 839	....	....
Allemagne (100 DM)	303 510	303 510	293	313
Belgique (100 F)	15 099	15 114	14 500	15 400
Pays-Bas (100 fl.)	269 620	269 600	260	280
Danemark (100 krd)	84 250	84 500	80	88
Norvège (100 k)	104 340	104 820	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 203	12 243	11 650	12 600
Grèce (100 drachmes)	6 695	6 765	6 100	7 600
Italie (1 000 lires)	4 587	*4 613*	4 500	5
Suisse (100 fr.)	368 200	368 400	3 540	3 700
Suède (100 krs)	103 610	104 200	100	107
Autriche (100 sch)	43 200	43 160	42	44
Espagne (100 pes.)	*5 289*	*5 261*	5 *100*	5 650
Portugal (100 esc.)	5 195	5 205	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 405	6 482	6 150	6 600
Japon (100 yens)	3 651	3 679	3 520	3 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/7
Or fin (kilo en barre)	89500	89700
Or fin (en lingot)	89900	89800
Pièce française (20 fr)	559	564
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	526	526
Pièce latine (20 fr)	516	519
Souverain	651	651
Pièce de 20 dollars	3905	3880
Pièce de 10 dollars	2180	2155
Pièce de 5 dollars	1225	.....
Pièce de 50 pesos	3475	3495
Pièce de 10 florins	540	540

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

2. AFRIQUE
- RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : l'instauration de l'état d'urgence.
- La fin du sommet de l'OUA.

3. PROCHE-ORIENT
- Les relations entre Moscou et Jérusalem.
- LIBAN : le plan de sécurité à Beyrouth-Ouest demeure précaire.

4. EUROPE

4-5. AMÉRIQUES
- ARGENTINE : la mise en place du plan de rigueur.

POLITIQUE

6. Le débat sur la cohabitation.
- La situation en Nouvelle-Calédonie.

SOCIÉTÉ

7. SOS-Racisme envisage un rassemblement international à Paris en décembre prochain.
8. Un sondage SOFRES pour *le Monde* et France-Inter : la procréation artificielle.
16. La catastrophe de Tesero : négligence, fatalité, polémique.

SPORTS

12. Tour de France cycliste : Hinault égale Anquetil et Merckx.
- Motocyclisme.
- Golf.

LE MONDE ÉCONOMIE

13. AUTRICHE : le retard technologique.
13-14. L'industrie du voyage.
15. La chronique de Paul Fabra ; « A travers les revues françaises », par Daniel Vitry.

CULTURE

17. FESTIVALS : Francis Ponge à Avignon ; Purcell à Aix-en-Provence ; jazz à Nice.
19. COMMUNICATION : dans l'attente de la décision de M. Mitterrand sur les télévisions privées.

ÉCONOMIE

24. ÉNERGIE : l'OPEP saisie par le découragement.
26. TRANSPORTS : la direction d'Air Inter blâme un équipage d'un Airbus accidenté.

RADIO-TÉLÉVISION (19)
INFORMATIONS
« SERVICES » (20) :
« La mode » ; « Journal officiel » ; *Météorologie* ; Mots croisés ; Loto.
Annonces classées (21 à 24) ; Carnet (18) ; Programmes des spectacles (18).

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)

LUNDI 22 JUILLET
« le Monde » reçoit
CHRISTIAN DELORME
prêtre aux Minguettes
avec
PHILIPPE BOUCHER

Mardi 23 juillet
MICHEL NOIR
député RPR du Rhône

Le numéro du « Monde » daté 22 juillet 1985 a été tiré à 404 601 exemplaires



A B C D F G H

LA GUERRE DU GOLFE

Les Irakiens bombardent le champ pétrolifère off-shore iranien de Cyrus

La marine irakienne a bombardé le champ pétrolifère off-shore iranien de Cyrus dans le nord du Golfe, dans la nuit de vendredi à samedi, a affirmé samedi 20 juillet un porte-parole militaire à Bagdad. Le porte-parole a indiqué que le bombardement a mis en feu quatre puits pétroliers, une station de pompage et un grand réservoir de brut.

Situé à l'ouest du principal terminal iranien de l'île de Kharg et à 130 kilomètres au sud-est des côtes irakiennes, le champ de Cyrus se trouve au sud de celui de Nowruz qui avait été bombardé le 27 janvier 1983, à mi-chemin entre les côtes iraniennes et koweïtiennes. Lors de ce bombardement, les installations de Nowroy avaient été endommagées et de grandes quantités de pétrole s'étaient échappées, polluant les eaux du Golfe.

Le bombardement du champ de Cyrus ne semble pas avoir provoqué jusqu'à présent de fuite importante de pétrole. Selon des responsables de l'Organisation de la protection de l'environnement marin (ROPME), pour qui le risque de marée noire ne peut être exclu, l'alerte n'a toutefois pas été déclenchée, les valves de sécurité des plates-formes et de la station de pompage pouvant fonctionner automatiquement en cas d'incendie.

Téhéran a, pour sa part, annoncé que deux avions irakiens, dont un Mirage, avaient été abattus vendredi après-midi sur le front nord, au Kurdistan.

L'agence iranienne Irna avait indiqué qu'un des avions avait été abattu alors qu'il bombardait sur le front nord des positions iraniennes dans la zone frontalière du Kurdistan irakien où se déroule depuis une semaine une importante bataille. Le communiqué de l'état-major iranien précise que le Mirage avait été touché par la DCA dans la région de Haj-Omran, à l'extrême nord-est de l'Irak, et son pilote blessé à la jambe capturé. Le deuxième avion aurait été touché par un missile sol-air dans la région frontalière de Piranchahr, 20 kilomètres plus à l'est mais serait tombé en territoire irakien.

L'Irak a reconnu samedi la perte du premier avion affirmant que l'Iran sera tenu responsable de la vie du pilote du Mirage.

Cinquante candidats à l'élection présidentielle de Téhéran

Cinquante candidats se sont inscrits pour participer à l'élection présidentielle iranienne, qui se tiendront le 16 août prochain, a annoncé dimanche un responsable du ministère de l'intérieur à la clôture des listes d'inscription.

Les noms de ces candidats seront rendus publics dans cinq jours, après que le conseil de surveillance de la Constitution aura vérifié qu'ils remplissent les conditions requises pour se présenter aux élections.

Toutefois, la presse iranienne a fait état de la candidature du président sortant, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, qui apparaît comme le vainqueur probable pour tous les observateurs politiques à Téhéran.

Le chef du premier gouvernement provisoire islamique nommé le 5 février 1979 par l'imam Khomeiny, M. Mehdi Bazargan, chef de file du Mouvement de libération de l'Iran (MLI), a de son côté annoncé qu'il se portait candidat. Dans un communiqué parvenu à l'AFP, il rappelle qu'il avait posé un certain nombre de conditions en mai dernier pour que les libertés démocratiques soient garanties durant cette élection. Il estime qu'un certain nombre de ses demandes ont été satisfaites par les dispositions législatives adoptées pour cette élection par le Parlement.

Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a d'autre part critiqué une nouvelle fois l'attitude du gouvernement français à l'égard de la République islamique, estimant qu'il *« n'a rien fait de positif »* pour une amélioration des relations entre les deux pays.

« Dans tous les entretiens que des responsables français ont eus avec des représentants de la République islamique, ils ont fait part de leur désir de voir les relations entre les deux pays se développer, mais en réalité ils n'ont rien fait de positif », a-t-il déclaré dans une interview publiée dimanche par le journal *Ettelaat*. Le ministre a rappelé les conditions de l'Iran pour une amélioration de ces relations : *« La restitution du prêt accordé par l'ancien régime* (iranien) *et bloqué en France, la cessation de toute aide aux contre-révolutionnaires* (NDLR : les opposants iraniens réfugiés en France) *et à l'Irak. »* – *(AFP.)*

La dévaluation de la lire et le tourisme

PLUS D'ITALIENS EN FRANCE QUE DE FRANÇAIS EN ITALIE

La dévaluation de la lire italienne risque d'accroître le déficit de la balance touristique des paiements de la France à l'égard de l'Italie. Le chiffre des échanges est à *peu près* équilibré. En 1982, dernière année pour laquelle des chiffres comparables sont connus, 1,9 million de Français se sont rendus en Italie et 2 millions d'Italiens sont venus en France.

Le solde de la balance touristique des paiements s'est établie, pour cette année-là, à 1,3 milliard de francs au détriment de la France. L'accroissement du *nombre des touristes italiens dans* l'Hexagone a eu tendance à réduire ce déficit : 671 millions de francs en 1983, et 704 millions en 1984.

La modification des parités interviem *trop tardivement dans la saison touristique* pour provoquer un afflux de Français en Italie. La moindre valeur de la lire diminuera d'autant les recettes françaises.

A Ajaccio

DEUX POLICIERS BLESSÉS PAR UN MALFAITEUR

Deux gardiens de la paix d'Ajaccio ont été blessés, lundi 22 juillet, à 3 h 45, de plusieurs coups de feu tirés par un jeune *malfaiteur* qui a pris la fuite.

Les deux policiers, membres de la *brigade* de surveillance nocturne, qui achevaient une ronde dans le centre d'Ajaccio, ont vraisemblablement voulu s'approcher d'un inconnu pour vérifier son identité. *Mais l'homme, un malfaiteur* local, déjà condamné, et que l'enquête a identifié, était armé et il a tiré plusieurs coups de feu pour se dégager.

L'un des gardiens, M. Jacques Fumey, âgé de cinquante ans, a été touché au ventre et à l'aine. Son état a été jugé très grave. Son collègue, M. Antoine Salvatori, moins gravement atteint, a été blessé à la jambe et à l'avant-bras.

En Guinée

Les auteurs du putsch manqué seront jugés « conformément aux droits de l'homme »

Tous les conjurés arrêtés après la tentative de coup d'Etat du 5 juillet sont encore en vie et seront jugés *« conformément aux droits de l'homme »*, a déclaré, vendredi 19 juillet, à Conakry, le porte-parole du gouvernement guinéen, le capitaine Mohamed Traoré, ministre de la communication et du tourisme. *« Personne ne sera exécuté tant que sa culpabilité ne sera pas formellement établie »*, a-t-il ajouté, tout en refusant, *« pour des raisons de sécurité »*, d'indiquer où se trouvent les détenus. Le capitaine Traoré n'a pas voulu préciser si les inculpés bénéficieraient d'un procès public.

Selon diverses sources diplomatiques, environ deux cents personnes auraient été arrêtées après le putsch manqué. Parmi celles-ci figurent six membres du gouvernement. La liste des détenus comprendrait sept membres du *CMRN* (*Comité militaire* de redressement national) sur vingt, six gouverneurs de province sur huit, et six *préfets* sur trente-cinq. Seuls les gouverneurs de Conakry et de Kindia ont été épargnés par cette purge. S'agissant, d'autre part, du sort des anciens dignitaires du régime *Sekou Touré*, le capitaine Traore a indiqué qu'ils *« seront condamnés à la dimension des crimes qu'ils ont commis »*.

Quarante-huit heures après son retour triomphal à Conakry, le chef de l'Etat guinéen, le colonel Lansana Conte, avait laissé peu de doute *sur le sort des conjurés*, indiquant : *« Ceux qui ont tué ou blessé des innocents, ceux-là je les tuerai. »* Quelques jours plus tard, le capitaine Facinet Touré, ministre des affaires étrangères, avait affirmé qu'il n'y aurait pas de procès (*le Monde* du 10 juillet). Depuis cette date, *plusieurs* pays occidentaux et africains avaient effectué des démarches auprès du président guinéen, dans le sens du respect des droits de l'homme. – *(AFP.)*



Les producteurs de pêches de la vallée du Rhône manifestent contre la mévente des fruits

De notre correspondant

Valence. – Un millier d'arboriculteurs de la région Rhône-Alpes ont participé, le 19 juillet, à Valence, à une manifestation de la FNSEA. En déversant 300 tonnes de pêches invendues devant l'hôtel du département de la Drôme, ils *entendaient attirer l'attention* des pouvoirs publics sur la chute des cours de la pêche qui plonge les producteurs de fruits dans une situation qualifiée de « sérieuse ».

Dans un télégramme envoyé le jour même à MM. Nallet, ministre de l'agriculture, et Jacques Delors, président de la Commission européenne, M. Rodolphe Pesce, président (PS) du conseil général et député de la Drôme, fait état de la *« situation dramatique des producteurs de pêches de la vallée du Rhône, due à l'effondrement des cours et à la faible demande sur le marché français* (...) *»*. La Drôme demande instamment à la Commission européenne d'autoriser le déclenchement d'achats publics prévus par les règlements communautaires *en cas de crise grave*.

D'après M. Jean Julien, président régional des producteurs de fruits, l'importance de la récolte cette année (175 000 tonnes prévues pour cette saison en Rhône-Alpes) n'explique qu'en partie la crise dans laquelle se trouvent plongés les quelque cinquante *mille* producteurs de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de l'Isère et de la Loire.

La progression ne serait que de 5 % par rapport à 1984. De même, la situation ne serait pas imputable aux seules importations de pêches espagnoles, qui se sont montées à 170 000 *tonnes en juin, mais bien* plutôt à la baisse de la consommation sur le marché français.

Dans un premier temps, les arboriculteurs réclament un assainissement du marché. 1 100 000 F ont *été débloqués il y a quelques jours* par l'Etat afin de retirer une partie de l'excédent, étant entendu que seul le *déclenchement des achats* publics permettrait effectivement d'éponger le surplus et de faire remonter les cours. A plus long terme, les producteurs demandent un allègement de leurs charges sociales. Dans le contexte de concurrence européen, le coût de la main-d'œuvre pèse lourdement en défaveur des Français : 41 F l'heure, contre 14,50 F à 23,50 F en Espagne. L'exonération partielle des *charges sociales*, pour une *durée* de vingt et un jours, décidée cette année par le ministère de l'agriculture, est une mesure qualifiée de *« positive »* par les syndicats, qui déplorent cependant sa difficile application sur le terrain. *« Ce que nous voulons*, disent-ils, *c'est une exonération totale et sans conditions sur toute une saison, telle qu'elle se pratique en Allemagne. »*

FRANÇOIS CHEMEL.

Sur le vif

Amnistie

Je vous le disais l'autre jour, tout se plaide aux Etats-Unis. Tout et n'importe quoi. Témoin ce tueur échappé de la prison de l'Utah. Il avait été condamné à mort pour avoir trucidé un pasteur luthérien. Et, sa peine commuée en perpète, au bout d'un moment, il en a eu marre et il a pris la poudre d'escampette. Au bout de six mois, on lui remet la main au collet. Et savez-vous ce qu'il fait ? Il intente un procès à l'administration pénitentiaire pour l'avoir laissé filer ! Il exige un châtiment des gardiens négligents !

Et il réclame 2 millions de dollars de dommages et intérêts. D'abord parce qu'il a eu très peur d'être poursuivi au moment de sa fuite. Ça lui a mis les nerfs en pelote. Ensuite parce qu'il a été obligé de traverser une rivière à la nage. Ça lui a filé un rhume. Enfin, parce qu'au cours de sa cavale il a été piqué par des moustiques. Ça lui a donné des boutons.

Je ne sais pas s'il le gagnera, son procès. Mais ça pourrait peut-être inciter certains de ceux que Mitterrand a virés de Fleury-Mérogis et d'ailleurs, le 14 juillet, à suivre son exemple. Je songe, en particulier, au malheureux Tunisien qui s'est jeté par la fenêtre pour ne pas rentrer de force au pays, à la suite de son élargissement.

En tout cas, mois ça me donne des idées. Tiens, pas plus tard qu'hier, j'ai failli me faire écraser par un motard boulevard Haussmann. Je traversais en dehors des clous. Il m'arrive dessus et, pour m'éviter, il s'écrase dans le caniveau. Et il éclabousse le bas de mon pantalon. Avec des conséquences incalculables. Maurice, le garçon du café en bas du journal, m'a regardée comme si je sortais d'une poubelle. Atteinte à ma respectabilité. Un collègue du service étranger m'a demandé si je croyais que marcher du pied gauche dans de la crotte ça portait bonheur. Insulte à mon intelligence. Et, sous prétexte de nettoyage-minute, le teinturier m'a suggéré d'enlever mon falzar. Outrage à ma pudeur. Il va le sentir passer le motard. Déjà qu'il se plaignait d'avoir mal partout en remontant clopin-clopant sur sa bécane, complètement affolé à la pensée qu'il aurait pu me tuer. Il ne sait pas ce qui l'attend. C'est là que ça va faire bobo.

CLAUDE SARRAUTE.

UNE EXPÉRIENCE DE LA DÉLÉGATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Un nouveau type d'ouvriers qualifiés

La création de bacs techniques annoncée par le ministre de l'éducation nationale va-t-elle entraîner la disparition du CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ? M. Bertrand Schwartz, responsable d'une nouvelle mission confiée à la délégation interministérielle à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, ne le croit pas. Il tente actuellement une expérience qui ressemble fort à un pari : créer un nouveau type d'ouvriers qualifiés. *« Tous les métiers vont changer*, affirme-t-il, *et on n'imagine pas à quel point. On élève le niveau de recrutement. »*

Il s'agit, dans des entreprises employant des techniciens très qualifiés, de proposer à des jeunes de faible niveau des métiers « intermédiaires » en créant ainsi un nouveau type d'ouvriers qualifiés.

Chez Lafarge, par exemple, entreprise très moderne, des techniciens sont chargés de la maintenance des automatismes. Mais, entre les techniciens et les OS, *« il n'y a personne »*. Des jeunes sans qualification ont été placés auprès du personnel hautement spécialisé, afin que celui-ci étudie *« quelle partie de sa tâche il pourrait leur confier »*. Parallèlement à cet enseignement « sur le tas », des professeurs d'un lycée d'enseignement professionnel (LEP) viennent compléter la formation progressivement et en fonction des besoins. Autre exemple, à Nîmes (Gard), dans les caves coopératives, les nouveaux ouvriers apprennent à clarifier et à conditionner le vin.

De nouveaux métiers seront ainsi créés, mettant fin aux stages théoriques classiques. Les jeunes qui travaillent dans les cimenteries auront acquis une formation reconnue et iront, après à l'issue de ces stages *« dans des PME qui n'ont pas les moyens de se payer des techniciens supérieurs »*. Ces expériences concernent, pour le moment, cinq cents jeunes environ.

M.C.R.

LA FRANCE ET LA GRANDE-BRETAGNE RETIRENT DE LA VENTE LES VINS AUTRICHIENS

Le scandale des vins *autrichiens* frelatés n'est pas près de se calmer. Quatre viticulteurs de ce pays, suspectés d'être impliqués dans ce trafic, ont été arrêtés les 20 et 21 juillet. Depuis le 30 *avril*, date à laquelle le ministre autrchien de l'agriculture, M. Guenther Haiden, affirme avoir été informé de l'« affaire » par les autorités ouest-allemandes, trente viticulteurs et négociants autrichiens chez qui 30 000 hectolitres de vin « coupés » chimiquement ont été découverts et 15 000 autres hectolitres saisis pour analyse, sont poursuivis en justice.

D'autre part, la présence de diéthylène glycol a été mis en évidence dans des vins autrichiens commercialisés en France, a *annoncé* le secrétariat d'Etat chargé du budget et de la consommation, le 20 juillet. La présence de ce produit, utilisé dans la fabrication des antigels, a été décelée par les agents de la direction de la consommation et de la répression des fraudes. Les vins en cause, précise le secrétariat d'Etat, sont actuellement consignés dans les circuits de distribution et des mesures définitives de retrait du marché vont être prises.

En Grande-Bretagne, les vins autrichiens ont *été* retirés de la vente. Les autorités polonaises ont pris des mesures similaires.



هكذا من الأصل